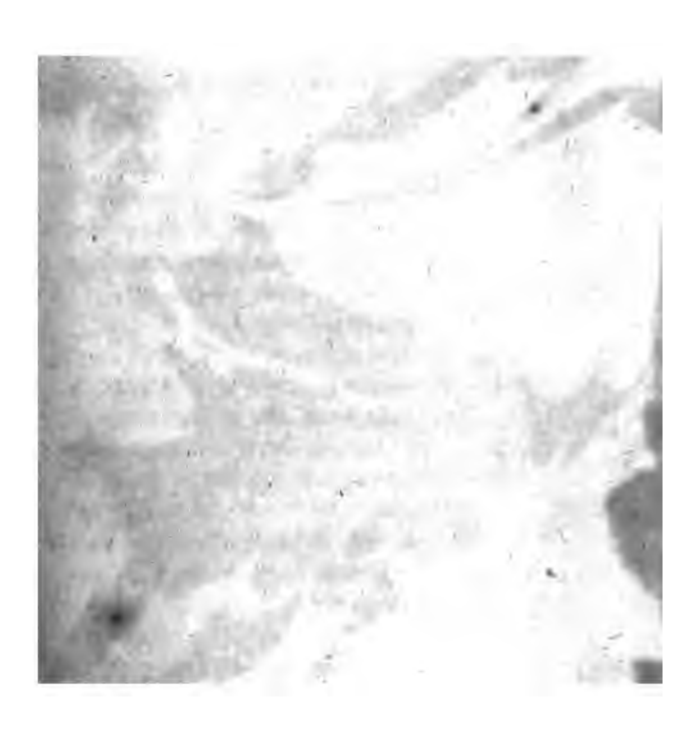






RELATION HISTORIQUE DE L'ETHIOPIE OCCIDENTALE:

Contenant la Description des Royaumes de CONGO, ANGOLLE, & MATAMBA, traduite de l'Italien du P. Cavazzi, & augmentée de plusieurs Relations Portugaises des meilleurs Auteurs, avec des Notes, des Cartes Géographiques, & un grand nombre de Figures en Taille-douce.

Par le R. P. J. B. LABAT *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

TOME IV.



A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE le Fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire.

M. DCC. XXXII.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce IV. Volume.

Relation hiſtorique des Royaumes da Congo, d'Angolle, & de Matamba.

ERRATA.

PAge 29. *ligne* 12. tromperoient, *lisez* trompoient.

p. 42. *l.* 8. d'une de ses, *lisez* d'un.

p. 56. *l.* 17. retranchez ces mots [*qu'elle sçavoit tout ce.*]

p. 132. *l.* 12. que vous en devez, *lisez* que vous devez.

p. 147. *l.* 4. fit conduire, *lisez* conduire.

p. 211. *l.* 30. il avoit une chose, *lisez*, il y avoit.

p. 219. *l.* 11. la porta, *lisez* le porta.

p. 220. *l.* 16. chadelles, *lisez* chandelles.

p. 322. *l.* 3. il entra, *lisez* il en entra.

p. 336. *l.* 21. conseille, que la Reine, *lisez* conseil de sorte que la Reine.

p. 368. *l.* 10. Dieu lei, *lisez* Dieu lui.

p. 3?1. *l.* 1. rencontre, *lisez* rencontrent.

p. 389. *l.* 19. instruction, *lisez* intention.

p. 414. *l.* 13. le venir, *lisez* de le venir.

p. 443. *l.* 29. tours, *lisez* jours.



RELATION HISTORIQUE DE L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.

QUATRIEME PARTIE.

Contenant la ſuite de la deſcription générale des Royaumes de CONGO, d'ANGOLLE, & de MATAMBA.

LIVRE QUATRIE'ME.

CHAPITRE I.

Quatriéme Miſſion des Capucins aux Royaumes de Congo, d'Angolle & de Matamba.



NOUS avons traité au commencement de ce Livre de la troiſiéme Miſſion des Capucins, qui furent envoyés au Congo, à l'inſtance de Dom Gar-

zia Roi de Congo, ſur les demandes qu'en firent au ſouverain Pontife, les Peres Ange de Valence, & Jean François de Rome. Ils obtinrent les ſecours ſpirituels que ce Prince demandoit, & en même tems le Pere Antoine de Monte Pradone, obtint du Pape les mêmes graces pour la Princeſſe Zingha, Reine de Matamba, qui l'avoit chargé de les demander.

Ce furent ces motifs, qui obligerent la Congregation de la Propagande, d'ordonner au Pere Procureur Général des Capucins, de choiſir quatorze ſujets, qui allaſſent porter la Foi, ou la conſerver dans ces deux Etats.

Il les trouva ſans peine; car ces Religieux ſont toûjours prêts à courir, où le beſoin & l'obéïſſance les appellent. Il préſenta le Pere Antoine de Gaëte, pour être le chef de cette troupe d'ouvriers Evangeliques. Les Patentes de ces Miſſionnaires, furent expediées à Rome, le 15. Novembre 1653. Il y avoit douze Prêtres & deux Freres Laïques, à l'un deſquels, ſçavoir, au frere Leonard de Nardo, les Portugais refuſerent de donner le paſſeport neceſſaire, parce qu'il étoit ſujet de la Couronne d'Eſpagne.

Tous ces Religieux étant de diffe-

rentes Provinces, eurent ordre de s'assembler à Genes, où il y avoit deux Galeres prêtes à transporter en Espagne le Comte d'Ognate, qui venoit d'être Viceroi de Naples.

Le Pere Antoine considerant que les affaires qu'il avoit à traiter à la Cour d'Espagne, demanderoient du tems, crût devoir prendre les devans, sans attendre que tous ses confreres fussent rassemblez. Il partit donc avec le Pere Bernardin de Sienne, & le Frere Leonard, après avoir nommé pour superieur de ceux qui restoient, le Pere Clement de Maouza, avec ordre de se rendre aux Ports d'Espagne, dès qu'ils en trouveroient l'occasion.

Comme il étoit difficile, que onze Capucins pussent s'embarquer dans un bâtiment, cinq d'entre-eux se mirent dans une Saïque, & leverent lancre le 9. Février 1654. La mer étoit belle, quand ils mirent à la voile; mais au coucher du Sóleil, ils furent surpris d'une violente tempête, qui obligea ces nouveaux Argonautes à payer le tribut à la mer. On fut obligé de moüiller, sous l'Isle Gallinaire, & ensuite à Assio. On remit à la voile le 19. & on passa tranquillement le Golphe de Lion, fameux par les tempêtes qui

y ſont ordinaires. Ce beau tems les conduiſit juſque par le travers de Barcelonne, où ils furent ſurpris d'une tempête horrible qui les jetta en pleine mer. Ils moüillerent quelques jours après à Almerie, Place forte & importante à cauſe du voiſinage des Maures, qui courent ſouvent ces côtes. Ils furent reçûs avec joïe dans le Couvent, des Freres Mineurs de l'Obſervance de S. François; mais ils n'y demeurerent pas. Dom Martin de Acugna, & le Sur-Intendant les y vinrent prendre, & les voulurent loger chez eux. Ayant remis à la voile, ils vinrent moüiller à la Salabrega, forteresse bâtie ſur une montagne eſcarpée, d'où l'on découvre tout ce qui ſe paſſe à la mer, & qui ſert à empêcher les deſcentes que les Maures pourroient faire ſur les côtes. Ils y demeurerent neuf jours dans la maiſon du Seigneur Jules-Gavi Genois; après quoi ils rangerent la côte, & allerent moüiller à Malaga, ville conſiderable & de grand commerce, où les affaires des marchands qui étoient embarquez ſur le même bâtiment les retinrent pendant treize jours. C'eſt l'ordinaire de ces ſortes de bâtimens; ils ont des affaires par tout, & rendent ainſi la Navigation en-

nuyeuſe & d'une plus grande dépenſe à ceux qui vivent à leurs dépens. Ils partirent enfin de Malaga & emboucherent le détroit de Gibraltar. Un calme profond les y retint pendant quelques jours, & les mit dans un danger évident d'être enlevés par les Maures, ſur les côtes deſquels ils étoient & fort proches. Un petit vent les en tira & les approcha de la fortereſſe de Veles-Malaga, qui eſt ſur les côtes d'Eſpagne, où ils ſe mirent en ſûreté.

Il faut remarquer qu'il n'y a que deux vents, dont on ſe puiſſe ſervir dans ce détroit; l'Eſt & l'Oueſt; les autres vents y ſont inutiles; parce que ſon peu de largeur ne permet pas aux bâtimens, de louvoyer commodement. A la fin le vent s'étant mis à l'Eſt, qui étoit celui dont ils avoient beſoin; ils remirent à la voile & s'échaperent d'un Corſaire, qui leur donna vivement la chaſſe, & ils entrerent dans le Port de Cadis le 11. d'Avril 1654. où le reſte de la troupe Apoſtolique, ſe trouva raſſemblé, n'attendant plus qu'un Vaiſſeau, & les Paſſeports pour continuer leur voyage.

Le Pere Antoine de Gaëte, étoit pendant ce tems-là arrivé à Madrid. Il s'étoit préſenté à Monſieur François

Garſano, Nonce du Pape auprès du Roi d'Eſpagne; il lui avoit donné une lettre fort preſſante du Cardinal Barberin, Préfet de la Congregation de la Propagande; afin qu'il s'interreſſât dans cette affaire, & qu'il la fît réuſſir ſelon les intentions du Souverain Pontife. Ce Prélat extrêmement zéle pour le ſervice de l'Egliſe, lui ordonna d'expliquer les demandes qu'il devoit faire au Roi dans un placet, ou comme on dit dans le païs, dans un Memorial, & qu'enſuite on lui procureroit une Audiance du Roi & l'appuyeroit de tout ſon credit : cela fut fait : le placet fut dreſſé, le Nonce demanda Audiance & l'obtint. Il préſenta au Roi le Préfet de la Miſſion de Matamba, le Roi l'écouta favorablement, & ſe fit lire le placet; & comme il remarqua, qu'on lui demandoit les graces dont on avoit beſoin, au nom de la très-Sainte Vierge, à laquelle il étoit très-devot; il répondit qu'il faudroit que les choſes fuſſent bien difficiles, s'il ne les pouvoit pas accorder, lui étant demandées au nom de la Mere de Dieu.

Il fit remettre le Memorial à Dom Loüis de Haro, ſon premier Miniſtre, & au Comte de Pignaranda, Préſident

du Conſeil d'outre-mer pour l'examiner. Le Memorial examiné, leurs ſentimens furent, qu'on devoit refuſer abſolument l'embarquement à ces Religieux, pour ne pas avoir de nouvelles difficultés avec le Portugal, avec lequel les anciennes n'étoient pas encore aſſoupies. De plus, que Sa Majeſté Catholique, avoit aſſez d'autres endroits de répandre les effets de ſa magnificence ſur les Religieux, qui auroient envie d'aller faire éclater leur zéle, dans les païs des conquêtes immenſes du Roi; qu'il ne convenoit point de charger l'état de ſes Finances, d'une nouvelle dépenſe, qui dans la ſuite paſſeroit pour une obligation, que ſi la Congregation de la Propagande, vouloit faire paſſer des Miſſionnaires dans l'Afrique Occidentale, où Sa Majeſté a de très-juſtes prétentions; quoiqu'elle n'en ſoit pas encore dans une paiſible & entiere poſſeſſion; c'étoit à elle à leur fournir l'embarquement & les autres choſes neceſſaires, comme le Roi faiſoit avec ſa magnificence ordinaire, pour ceux qui paſſoient dans les Provinces de ſes Domaines ſituées au nouveau monde.

Ces raiſons expliquées bien au long, furent préſentées au Roi, dans un écrit

que ces deux Miniſtres lui préſenterent, & comme elles étoient, du moins en apparence bonnes & raiſonnables, il ne voulut plus ſouſcrire la grace qu'il avoit paru avoir beaucoup de diſpoſition d'accorder.

Les Miſſionnaires qui étoient à Cadis, ayant trouvé dans ce Port, le vaiſſeau du Capitaine Jean-Baptiſte Pluma Genois, qui ſe diposoit à faire voile aux côtes d'Angola, ils en donnerent avis à leur Préfet qui étoit encore à Madrid.

Celui-ci leur écrivit, qu'ils arrêtaſſent le paſſage de toute la troupe, & qu'ils offriſſent au Capitaine les mille écus Romains, que la Congregation leur avoit aſſignés pour leur paſſage. Ils le firent; mais le Capitaine répondit que cette ſomme ne ſuffiſoit pas, que ſon inclination le portoit à ſervir en tout les Capucins; mais qu'attendu la diſtance des lieux, le tems qu'ils ſeroient en route, & mille autres contre-tems qui pourroient arriver, c'étoit trop peu. Il leur fit pourtant entrevoir qu'il s'en contenteroit, pourvû qu'ils euſſent les Paſſeports neceſſaires; parce que le Royaume d'Angolle appartenant aux Portugais; il falloit qu'il fût aſſuré qu'ils étoient veritablement des Miſſionnai-

res, afin qu'on ne pût pas leur refuser l'entrée du Royaume, & à lui par une suite necessaire, & à ceux qui seroient embarqués dans son bord. Cette réponse si conditionnée, mit fort en peine le Pere Préfet, qui n'étoit pas trop au fait de ces sortes d'affaires. Il l'alla communiquer au Nonce, qui ne pût lui donner d'autre conseil, sinon de se donner patience, & d'attendre quelque nouvelle conjoncture, qui pût porter le Roi à leur accorder les permissions qu'ils demandoient.

Mais comme le Préfet avoit écrit à ses confreres, d'arrêter leur embarquement avec le Capitaine, il retourna le jour suivant trouver le Nonce, & lui dit tant de raisons pour l'engager à trouver bon qu'ils se servissent de cette occasion, que ce Prélat en étant convaincu, lui dit, en lui donnant sa benediction : allez, mon Pere; il faut dans ces sortes d'affaires, en laisser le soin à la Providence; j'espere qu'elle vous favorisera, & je vous promets mes bons offices quand l'occasion s'en présentera.

Le Préfet fortifié de cette esperance, partit de Madrid & arriva à Seville le 19. de Mai, & aussi-tôt il fit

ſon Contract avec le Capitaine, pour ſon paſſage & celui de ſes confreres. Il en donna avis au Nonce, qui préſenta auſſi-tôt un nouveau Memorial au Conſeil du Roi, & contre toute apparence, il obtint l'ordre pour l'embarquement.

Le Marquis de la Liſada, Préſident de la Chambre de la Contractation à Seville en reçût avis le vingtiéme de Juin, avec ordre de contraindre le Capitaine Genois, d'embarquer tous les Capucins Miſſionnaires, & de les conduire à Congo, dès qu'il ſeroit ſatisfait pour leur paſſage.

Les paſſagers peu aviſés, qui entreprennent ces longs voyages, ſupputent les jours qu'ils croyent devoir demeurer en mer, & ne font des proviſions, qu'autant qu'ils s'imaginent en pouvoir conſommer. Le Capitaine prudent & experimenté, avertit les Capucins de ne pas ſe regler ſur ce compte, & d'en faire davantage; parce que les tempêtes écartant ſouvent les bâtimens de leur route, ou les calmes les retenant quelquefois des mois entiers dans le même endroit, on ſe trouve reduit à de grandes extrêmités, quand on n'a pas des proviſions de reſerve. La charité des Seigneurs Eſ-

pagnols y pourvût abondamment. Un d'eux deposa cent réales entre les mains d'un marchand, qui s'embarquoit dans le même vaisseau. Un autre leur donna quarante-quatre mesures de vin. Des Marchands Flamans leur donnerent quantité de choses de devotion & des curiosités de leur païs, & entre-autres choses un tableau de Notre-Dame du Rosaire, & un ciboire d'argent doré pour porter le Saint Sacrement aux malades, & beaucoup d'autres choses, qui pouvoient leur être utiles dans ces païs barbares.

De sorte que se trouvant avitaillés, & abondamment pourvûs de tout le necessaire; ils s'embarquerent à Cadix, le septiéme Juillet 1654. & mirent à la voile le onze.

A peine étoient-ils hors du port, qu'ils furent pris d'un calme profond, qui sembloit ne les avoir arrêtés, que pour donner le loisir de les joindre au Pere Chrisostome de Genes. En effet dès que ce Religieux fut embarqué, le vent revint, & ils firent route en compagnie de huit galions, qui alloient au-devant de la flotte de la nouvelle Espagne.

Le Capitaine Pluma dressa sa route sur Angole; mais une tempête,

ayant rompu sa grande vergue, éclaté son grand mât, & dechiré presque toutes ses voiles; il fut contraint d'aborder à Laguna, Capitale de l'Isle Teneriffe, une des Canaries. Ce port ou plûtôt cette rade n'est qu'à une lieuë du port de Sainte Croix; ils y moüillerent le 17. du même mois de Juillet.

Le jour suivant qui étoit un Dimanche, le Capitaine se mit dans la chaloupe avec les Capucins, & autres passagers & matelots jusqu'au nombre de vingt-cinq personnes pour aller à terre. Ils en étoient proche, lorsque les sentinelles les avertirent, que la mer étant grosse, & le fond plein de brisans & de recifs, ils se perdroient s'ils avançoient davantage, & qu'ils devoient doubler le Cap pour aborder plus sûrement. Ils le firent heureusement pour eux; il y avoit des pêcheurs sur le bord de la mer, dont la barquette étoit moüillée à une portée de pistolet de terre. Le Capitaine ordonna à deux de ses matelots excellens nageurs de l'aller prendre. Ils y furent & l'amenerent à bord de la chaloupe. On s'en servit pour debarquer ceux qui y étoient, & comme elle ne pouvoit pas approcher assés

près de la terre, les matelots les portoient à terre sur leurs épaules, le bonheur les accompagna encore dans cette occasion ; car la barquette se remplit d'eau, & s'enfonça pendant qu'on portoit le dernier de la troupe.

Ils arriverent ainsi à terre bien moüillés à la verité ; mais du reste sains & saufs. Ils en remercierent Dieu en lui offrant le S. Sacrifice de la Messe, après quoi la troupe Apostolique se partagea. Une partie fut reçûë dans le Couvent des Dominiquains, & le reste dans celui des Observantins ; ils furent reçûs avec toute la politesse imaginable dans ces deux maisons.

Comme on n'étoit pas accoûtumé de voir des Capucins en ce païs-là, il y avoit presse à leur rendre visite, & à les inviter à manger, tantôt chez un Seigneur, tantôt chez un autre.

Cette Isle produit abondamment des grains & des vins excellens, & quoique la partie voisine du port, soit montagneuse & pleine de rochers, les habitans ne laissent pas d'y être riches. On y trouve un arbre nommé Cassimone, dont l'écorce jette une gomme liquide & venimeuse, semblable à celle dont les Négres se servent aussi

au Congo, pour faire leurs compositions empoisonnées.

On conserve avec respect dans l'Eglise des Observantins un Crucifix, qu'on regarde comme une chose miraculeuse. Voici l'Histoire qu'on en a faite.

On dit qu'en achevant le dedans de cette Eglise, on avoit fait une niche à un Autel pour y placer un crucifix, comme on fait dans presque toutes les Eglises d'Italie, où il y a toûjours une Chapelle dediée particulierement au Crucifix. Il y avoit long-tems que la Chapelle, & la niche étoient achevées, sans qu'on y pût mettre le Crucifix de relief, qu'on s'étoit resolu d'y poser; parce qu'il ne se trouvoit point de sculpteur dans l'Isle, qui pût entreprendre cet ouvrage. Ces bons Religieux attendoient que la Divine Providence y pourvût, & ils ne furent point trompés. Quelques années après, deux Etrangers inconnus se présenterent au Gardien, & offrirent de lui vendre un Crucifix qu'ils lui firent voir. La piece étoit excellente; mais ce qui charma le Gardien, fut qu'elle se trouva aussi proportionnée à la niche, que si on l'avoit faite exprès. On convint du prix; les Etrangers laisserent le

Crucifix, & dirent qu'ils viendroient chercher leur payement. N'étant point revenus au tems marqué, on les chercha avec soin, & on n'en pût jamais avoir de nouvelles, ce qui a donné lieu de croire, que ce présent étoit venu du Ciel, aussi est-il dans une singuliere veneration.

Il arriva dans le tems que nos Missionnaires étoient dans l'Isle, une chose qui merite d'être rapportée ici. Un des principaux Gentilshommes du païs, en étoit absent depuis un bon nombre d'années; il avoit voyagé aux Indes, il avoit servi avec distinction en Espagne. Enfin comblé de biens & d'honneurs, il voulut revoir sa Patrie. Dès qu'il eût mis pied à terre; il courut sans se faire annoncer à sa maison paternelle, voulant surprendre plus agréablement sa mere qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit également aimé. Sa mere court au-devant de lui & l'embrasse, & dans cet instant, il tombe roide mort entre ses bras. La mere percée de douleur s'évanoüit, & tombe sur le corps de son fils. Un frere qu'il avoit, étant accouru, & voyant ce triste spectacle tombe évanoüi sur ces deux personnes qui lui étoient si cheres. On les crût morts

Histoire tragique.

tous trois. Les Médecins firent revenir la mere & le frere à force de remedes ; mais ils ne purent faire revenir le nouveau venu, ni diminuer la douleur extrême que ces deux personnes avoient d'un accident si tragique.

Le vaisseau s'étant raccommodé & pourvû des provisions, ils mirent à la voile le 18. de Juillet, & après une navigation extrêmement traversée par des calmes & des tempêtes ; ils moüillerent à la rade d'Angolle le onze de Novembre 1654. après quatre mois de navigation.

L'arrivée de ces onze Missionnaires, ayant été dénoncée aux Seigneurs du Conseil ; ils furent trois jours entiers à déliberer s'il leur permettroient de mettre pied à terre ; parce qu'ils n'avoient pas les passeports du Conseil de Marine de Portugal.

Le Pere Seraphin de Cortone, qui étoit depuis plusieurs années Superieur de leur Ordre dans le Royaume, & qui avoit un grand credit dans le païs, agit si puissamment auprès du Gouverneur & du Conseil, que ce Seigneur qui aimoit les Capucins, ayant fait rassembler le Conseil devant lui, il y fit resoudre qu'on les recevroit. L'or-

dre en fut expedié le 16. ils mirent pied à terre sur le soir, furent conduits chez le Gouverneur où le Conseil étoit assemblé, où après quelques legeres interrogations qu'on leur fit pour la forme; ils furent admis & conduits à leur Couvent avec honneur, accompagnés de tout le peuple, qui s'empressoit de leur témoigner la joïe qu'on avoit de leur arrivée.

C'étoit justement dans le tems, que le Roi de Congo persecutoit le plus vivement ces zélés Missionnaires. Dès qu'il en fut averti, il écrivit au Gouverneur & au Conseil, & n'oublia rien pour les engager à chasser ces nouveaux Religieux, & ne manqua pas de renouveller les anciennes calomnies. Mais le Gouverneur qui étoit un homme sage, ne daigna pas de lire entierement la lettre de ce Prince, & dit à celui qui la lui avoit apportée qu'il ne recevroit point d'ordres que du Roi son Maître, & d'avis que de son Confesseur, qu'il connoissoit les Capucins, leur droiture, leur zéle, & les grands services qu'ils avoient rendus au Roi de Congo; qu'il étoit tems qu'on cessât de les persecuter, ou qu'il seroit obligé de faire voir qu'ils étoient sous la protection du Roi de Portugal, &

ſans vouloir répondre par écrit au Roi de Congo, il congedia ſon Envoyé.

L'autre lettre fut lûë en plein Conſeil, qui jugea à propos de detromper le Roi de Congo, en lui marquant que les Religieux nouvellement arrivés étoient veritablement Capucins, qui n'étant venus que pour ſe ſacrifier pour le ſalut des peuples, meritoient un accuëil plus gracieux; que leur vie étoit ſans reproche, & que leurs travaux étoient évidens, & meritoient qu'on les protegeât contre leurs ennemis & leurs envieux.

Cependant comme le Vice-Roi & le Conſeil, pouvoient craindre que le Roi de Congo ne prévînt le Conſeil de Portugal par des plaintes injuſtes, il fut jugé à propos de donner à quelques Capucins qui s'en retournoient en Europe des informations, & des certificats en bonne forme, de tout ce qui s'étoit paſſé à leur égard à la Cour de Congo; afin que ſi Sa Majeſté Portugaiſe recevoit des plaintes de ce Prince, elle ſçût quel fond elle y devoit faire.

Le Pere Seraphin de Cortone, Superieur de Loanda, conſiderant qu'un nombre ſi conſiderable de Religieux,

ne pouvoit pas ſubſiſter commodement dans ſon petit Couvent, & que le Pere Hyacinthe de Vetralla, qui étoit à Congo, ne pouvoit pas en venir aſſés-tôt pour établir un Préfet dans la nouvelle Miſſion de Matamba; il jugea àpropos d'envoyer ſix Religieux à Maſſangano, il en fit le choix & ils partirent.

Après avoir fait ſept lieuës par terre, ils arriverent ſur les bords de la Coanza en un lieu appellé Tombo, où ils trouverent les canots que le Vice-Roi leur avoit fait préparer pour continuer leur voyage.

Les canots ſont legers; ils ſont faits du tronc de l'arbre Mofuma, tous d'une piece; mais ils ſont volages; c'eſt-à-dire, qu'ils tournent facilement ſans deſſus deſſous, ils s y embarquerent avec un Capitaine & un détachement de ſoldats deſtinés à leur ſervir d'eſcorte; parce qu'ayant à paſſer ſur les frontieres des Chiſſami, Nation pauvre, mais inſolente & féroce, on s'expoſeroit à en être pillé & devoré, ſi on n'étoit pas en état de ſe deffendre de leur brigandage.

Il fallut remonter la Coanza, fleuve extrêmement rapide, auſſi large pour le moins, & auſſi profond que le Pô

l'eſt en Italie. Les *Barquerolles* qui les conduiſoient, étoient gens hardis & même témeraires, qui les mirent bien des fois en danger de tourner. Il ne leur arriva cependant aucun accident. Ils paſſerent la premiere nuit ſous les ruines d'Iſandera, forterеſſe que les Portugais avoient bâtie dans les premiers tems, & qu'ils avoient détruit quand ils avoient pouſſé leurs conquêtes plus avant dans le païs.

Ils arriverent après deux jours de navigation à Pinedo. Quelques ſoldats, ayant rencontré par hazard dans ce lieu, un de ces ſerpens monſtrueux, appellés Bomma, qui venoit d'engloutir un crocodille de moyenne taille, le tuerent. Il avoit quinze pieds de longueur. Sa chair eſt d'un bon goût; mais on prétend qu'elle eſt malfaiſante, parce qu'elle eſt indigeſte. Le remede à cela, eſt de la faire bien cuire & d'en manger peu. Les Négres n'y regardent pas de ſi près ; ils ont des eſtomacs d'autruche, ils digerent tout.

Le fleuve devant Pinedo, eſt tout rempli de petites Iſles, qui ſont des prairies naturelles, où l'on trouve une infinité d'animaux aquatiques de toutes les eſpeces & ſur tout des chevaux

marins qui ſont d'une groſſeur extraordinaire. Ces animaux vivent dans l'eau & ſur la terre ; ils ne ſont point carnaſſiers ; ils ne laiſſent pas d'être à craindre ; car ils renverſent ſans peine les canots, & quoiqu'ils ne devorent pas les hommes ; ils les tuent ou les font noyer. Les crocodilles le ſont infiniment davantage; ils attaquent les canots, les renverſent & devorent ceux qui ſont dedans. Malgré cela les habitans de ces quartiers ſont ſi braves ou plûtôt ſi témeraires, qu'ils attaquent ces monſtres, & quoiqu'ils s'expoſent beaucoup, & qu'ils y demeurent aſſez ſouvent, ils ne laiſſent pas d'aimer cette dangereuſe chaſſe.

Ils arriverent enfin, où le fleuve débarraſſé de toutes les petites Iſles, qui embarraſſent ſon cours paroît dans toute ſa largeur. La fortereſſe de Muzima les ſalua de trois décharges de ſon artillerie quand ils y entrerent. Ils s'y repoſerent pendant l'Octave de la Conception de la Sainte Vierge, & arriverent à Maſſangano, après quatorze jours de voyage.

On les conduiſit à l'Egliſe, où le Saint Sacrement étoit expoſé. Ils furent reçûs par le Pere Bernard de Curtigliano, & par le frere Junipere de

Saint Severin, qui demeuroient dans cet hospice, & commencerent aussi-tôt les fonctions de leur ministere.

La venuë de ces six Missionnaires s'étant divulguée dans le païs, un Seigneur de l'illustre maison d'Albuquerque, qui étoit Gouverneur de Cambambé, autre forteresse des Portugais éloignée de dix lieuës de Massangano, envoya un exprès au Pere Bernard, & le pria de lui envoyer deux de ses Religieux pour passer au moins les Fêtes de Noël avec lui & faire faire les devotions à ses gens. Il le fit aussi-tôt. Il étoit juste de satisfaire le zéle de ce Commandant, & donner ainsi commencement à une nouvelle Mission, qui étoit d'une consequence d'autant plus grande que ce lieu est extrêmement fréquenté par le grand commerce que les Chrétiens & les Payens y ont ensemble.

Ces deux Religieux y solemniserent la Fête de Noël, & eurent lieu d'être bien contents de la pieté des Chrétiens, & du zéle que les Payens firent paroître en les venant écouter; mais ils ménagerent mal leurs forces; ils se laisserent emporter à leur ferveur, sans faire attention que la chaleur excessive de ce climat humide & brûlant, ausquels ils n'étoient pas encore

core accoûtumés les mettroit bien-tôt hors d'état d'être utiles à ces peuples. Le Pere Antoine de Gaëte fut attaqué d'une violente fiévre chaude, maladie ordinaire des Européens, qui le reduisit bien-tôt à l'extrêmité, de sorte qu'on fut obligé de le reporter à Massangano, où il trouva tous ses autres compagnons attaqués du même mal, couchés sur de mauvaises nattes & abandonnés à l'indiscretion & à l'ignorance des Médecins du païs.

Ces gens indignes de cette qualité venerable, ont pour systéme, qu'il faut absolument évacuer tout le sang Européen, & en substituer un autre qu'on puisse appeller Afriquain, & sur ce principe, ils saignent sans discretion & sans misericorde les malades qui sont entre leurs mains. Il leur est ordinaire de leur en tirer quarante ou cinquante palettes, souvent davantage, ou pour parler plus juste, tout autant que le malade peut en supporter sans mourir dans l'operation.

Le Pere étoit si foible, qu'ils furent obligés de lui faire grace ; ils ne le saignerent que sept fois en deux semaines. Il est vrai qu'ils lui tiroient une bonne livre de sang à chaque fois, ce qui le reduisit à une si extrême

foibleſſe qu'il ne pouvoit ni parler ni ouvrir les yeux. Ajoûtés à cela, que la chaleur du climat tenant les pores ouverts, il ſe fait une prodigieuſe diſſipation des eſprits, ſans que cela ſoit reparé par des alimens qui ayent quelque ſubſtance. On ſe garde bien de donner des œufs aux malades; ils ſont d'une chaleur exceſſive. Le boüillon de poule a la même mauvaiſe qualité, tout ce que les Médecins permettent, eſt de la farine de manioc détrempée dans du lait avec du jus de citron, ou par grace, quelque fruit rafraîchiſſant.

Ce regime peu convenable aux Européens, eſt accompagné de purgations frequentes & violentes, où l'antimoine eſt donné ſans diſcretion avec d'autres drogues ſolutives, dont on ſe ſerviroit en Europe pour des chevaux. Ce qu'on leur permet, eſt de boire de l'eau fraiche tant qu'ils veulent.

Ces remedes ne laiſſent pas d'être excellens pour les Négres; mais ils en ont l'obligation à leur complexion extrêmement robuſte, ils y reſiſtent, ils gueriſſent même; mais les Européens y ſuccombent la plûpart, & ils ont des maladies ſi longues, & il leur en reſte des incommodités ſi longues &

ſi ennuyantes, que n'étant plus en état de rendre ſervice, on eſt obligé de les renvoyer en Europe chercher leur ſanté.

Malgré tout cela aucun des nouveaux venus ne mourut. Ils furent à la verité quatre mois entiers malades ou convaleſcens; mais ils ſe tirerent d'affaire, & auſſi-tôt qu'ils furent en état de marcher, le Pere Hyacinthe de Vetralla, Préfet de toute la Miſſion, qui étoit venu de Congo à Loanda les y appella tous, afin de tenir une aſſemblée, pour repartir les Miſſionnaires dans les Provinces de ces vaſtes Etats.

On y reſolut d'abandonner pour un tems la Miſſion de Micocco. Les peuples de ce païs brutaux & indociles à l'excès, ſont ſi extraordinairement attachés à l'Idolâtrie & aux vices honteux qui en ſont les ſuites, que toutes les tentatives qu'on avoit faites juſqu'alors, avoient été inutiles. On jugea donc à propos d'employer les ouvriers Evangeliques, dans des lieux où il y avoit plus de ſuccès à eſperer.

On pria le Pere Hyacinthe de Vetralla de s'établir à Loanda; afin d'être plus à portée de pourvoir aux beſoins de toute la Miſſion. Le Pere Se-

raphîn de Cortone, fut déclaré Préfet du Royaume de Matamba, & on lui laissa le soin de disttibuer les postes de ce Royaume, comme il le jugeroit à propos. Il donna le soin de la Cour de la Reine Zingha au Pere Antoine de Gaëte. C'est sur la Relation de ce sage & zélé Missionnaire, que nous allons donner l'Histoire de cette Princesse. La Province de Ganghella, & la Cour du Roi Angola Aarij au Pere Antoine de Monte-Cacullo avec le Frere Ignace de Valsasine, & le Préfet de Loanda, établit sa demeure à Massangano, avec le Pere Benoît de la Signana, & le frere Junipere de Saint Severin. Les autres furent envoyés en d'autres endroits & tous eurent de l'emploi.

CHAPITRE II.

Histoire de la Princesse Anne Zingha Reine de Matamba.

ZIngha-N-Bandi-Angola huitiéme Roi de Matamba eut en 1582. selon le calcul des Européens, une fille de Ghanguella Caucamba sa concubine, à laquelle il donna son pro-

pre nom de Zingha ou de N. Zingha, comme on le prononce dans la Langue Abbondi.

Naiſ de la I Zingh

Cette Princeſſe vint au monde avec de certains ſignes, ſur leſquels les Devins ou faiſeurs d'horoſcopes du païs ne preſagerent rien de bon, & leurs prédictions ne ſe ſont trouvées que trop veritables. Les chanſons que l'on fit ſur cette naiſſance, marquoient aſſez qu'on étoit perſuadé que les Devins ne ſe tromperoient pas. On aſſure même, que quand ils eurent conſideré cet enfant, peu de momens après ſa naiſſance, ils ſe regardoient les uns les autres avec étonnement, & ſe diſoient avec frayeur en leur langue, *Mama aœ, ma aœ! O aœ.* Ce qui veut dire! O quel monſtre de cruauté ſera cet enfant; malheur à ceux qui ſeront ſous ſon Empire.

Rel Hiſto: des R(mes (golle.. *ſixiém*

Le Roi ſon pere la fit élever avec un ſoin extraordinaire, & conforme á ſa naiſſance, & comme il l'aimoit bien plus que tous ſes autres enfans, parce qu'il reconnoiſſoit en elle, dès ſes plus foibles années, un eſprit élevés de la vivacité, de la penetration; en un mot bien des choſes, qui marquoient qu'elle ſeroit un jour une grande Princeſſe, il la beniſſoit

ſouvent avec les cérémonies uſitées dans ſa Secte, dont il prenoit un ſoin particulier, de lui inſpirer les maximes & de les graver dans ſon cœur. Il lui donna une gouvernante, qui étoit une des plus zélées Idolâtre de tout le Royaume. Cette méchante femme qui ne la quittoit jamais, lui fit ſuccer avec le lait l'attachement le plus fort pour les fauſſes Divinités. Elle lui apprit à être cruelle & ſanguinaire : vices auſquels elle n'avoit déja que trop de penchant, & la laiſſa ſe plonger dans l'impureté. Avant qu'on ſongeât à lui donner un mari, elle fit part de ſes faveurs à plus d'un amant ; elle devint groſſe, & mit au monde un enfant mâle, qui a été depuis la cauſe de bien des meurtres.

Mort du Roi pere de Zingha.

Bandi-Angola ſon pere, mourut chargé d'années. On ne ſçait pas préciſement le tems de cette mort. On ſçait ſeulement, qu'il fut enterré avec les cruelles cérémonies que nous avons rapportées au ſecond Livre de cette Relation.

Son fils le Prince Ngolambandi, s'empara du Royaume, & prévint ſa ſœur Zingha, qui avoit bien envie de s'aſſeoir ſur le thrône de ſon pere.

Ce nouveau Roi crut devoir signaler son avenement à la Couronne par quelque action d'éclat. Celle qu'il jugea lui devoir acquerir plus de gloire fut de retirer des mains des Portugais, les Domaines qu'ils avoient enlevés à ses prédecesseurs ; mais il craignoit que pendant qu'il seroit occupé à cette guerre, ses sœurs les Princesses Zingha, Cambo, Fungi & son neveu fils de Zingha, ne prissent les armes, & ne tâchassent de le dépoüiller du Royaume. Il resolut de se délivrer de ceux qui lui faisoient ombrage. Il commença par le jeune Prince son neveu; il le fit étouffer dans un bain d'eau chaude. D'autres disent qu'il lui fit appliquer des lames de fer ardentes, qui lui ôterent la vûë. La Princesse Zingha jura qu'elle ne lui pardonneroit jamais ce crime, & que jusqu'au dernier soupir, elle chercheroit l'occasion de s'en venger. Ils étoient donc l'un & l'autre dans une deffiance reciproque, & tâchoient de se surprendre.

La Princesse Zingha, n'oublia rien pour faire soulever les peuples contre le Roi son frere. Il découvrit ses menées, châtia les coupables avec la rigueur & la cruauté ordinaire à

ces peuples, & ces soulevemens s'en allerent en fumée.

Il se précipita à la fin lui-même dans le dernier des malheurs. Il déclara la guerre aux Portugais, & marcha contre-eux avec une multitude de peuples, qu'il avoit assemblés. Les Portugais réünirent leurs troupes, vinrent au-devant de lui, firent plus de la moitié du chemin, rencontrerent bien-tôt les barbares. La bataille se donna; mais que pouvoient faire ces gens nuds, mal armés, encore plus mal disciplinés, contre des gens bien armés, bien disciplinés, intrepides, braves, en un mot Portugais. Ils furent battus à platte coûture. La Reine & les Princesses Cambo & Fungi, sœurs du Roi, furent prises. La Princesse Zingha s'étoit retirée dans une Province éloignée, & ne s'étant point trouvée à cette bataille, elle évita la mort ou la captivité.

Cette défaite rendit le Roi plus circonspect; il se retira dans des lieux de difficile accès, & quoiqu'il n'eût pas perdu l'envie de recouvrer ce qu'il avoit perdu de ses Etats; il vit bien que la chose étoit alors impossible; il craignit avec raison, que les Portugais victorieux ne le poussassent à bout, & ne le dépoüillassent entierement. Il

n'y avoit qu'un ſeul moyen de l'empêcher, c'étoit d'obtenir la paix, & qu'on lui rendît ſa femme & ſes ſœurs.

Il envoya des Ambaſſadeurs au Viceroi, & au Conſeil de Guerre d'Angolle. On les écoûta, & on mit en déliberation, s'il étoit plus expedient de continuer la guerre & d'abaiſſer une bonne fois l'orgueil de ce Prince en le chaſſant des terres qui lui reſtoient, ou de lui donner la paix à des conditions avantageuſes aux vainqueurs, en prenant toutes les ſûretés pour l'obliger à tenir ſa parole. On les propoſa aux Ambaſſadeurs, qui ayant ordre de tout accepter, pourvû qu'on leur donnât la paix, & qu'on rendît les trois priſonnieres, demeurerent d'accord de tout ce qu'on voulut, ſignerent le traité, l'envoyerent à leur maître qui l'approuva, le ſigna & le jura.

En conſequence, les trois Princeſſes furent miſes en liberté. Elles étoient très-contentes des honneurs & des bons traitemens qu'elles avoient reçûs à Angolle. On leur fit des préſens conſiderables, & on les fit eſcorter juſqu'aux frontieres des deux Etats, où ſelon le traité on devoit

recevoir quelques Portugais fugitifs, qui s'étoient retirés à Dango, & quelques autres qui avoient été enlevés dans des courses que ces barbares avoient faites sur les terres des Chrétiens.

Ce dernier article ne fut point executé. Le Roi feignit que ces Portugais s'étoient retirés plus avant dans le païs, & qu'il n'avoit pas été possible de les faire revenir dans le peu de tems qu'on avoit eu pour cela ; mais il donna sa parole royale qu'il les renverroit incessamment.

On si fia, & on fut trompé. Ce barbare crut, qu'en gardant ces Chrétiens, on n'oseroit pas l'aller attaquer, crainte qu'il ne les fît mourir, & differa ainsi, sous differens prétextes de relâcher ces prisonniers.

Il sçavoit qu'on attendoit un nouveau Vice-Roi à Angolle, & il en esperoit plus de douceur, que de celui qui l'avoit battu, & qui étoit justement irrité de sa perfidie.

Ce nouveau Viceroi arriva en effet. C'étoit Dom Jean de Correa de Sousa, Seigneur plein de merite & de politesse, grand Capitaine & qui aimoit la gloire.

...n Jean ...orrea ...roi ...golle.

Dès que le Roi de Matamba, fut assuré de son arrivée, il resolut de

s'accommoder avec lui, soit à dessein de le tromper s'il en trouvoit l'occasion, soit pour empêcher qu'il ne le punît de son manque de parole. La voye la plus naturelle, étoit de lui envoyer une Ambassade des plus solemnelles, il jetta les yeux sur sa sœur la Princesse Zingha; il commença par lui faire témoigner le regret qu'il avoit du meurtre qu'il avoit commis, & lui protester qu'il feroit tout ce qu'elle voudroit exiger de lui, pour le lui faire oublier, & qu'il la regarderoit dans la suite, comme sa Reine & sa maîtresse, il lui fit concevoir que le Royaume la regardant de bien près, elle avoit un interêt bien réel à en empêcher la ruine & la perte, & qu'elle le pouvoit, en voulant bien se charger d'être la mediatrice d'une nouvelle paix avec les Portugais. Il la supplia d'aller trouver le nouveau Vice-Roi, non en qualité d'une simple Ambassadrice; mais comme une Plenipotentiaire, qui seroit la maîtresse absoluë des conditions du traité d'une alliance perpetuelle avec les Chrétiens, qu'il étoit expedient pour le bien des affaires, & pour gagner une entiere croyance chez eux, que s'ils lui proposoient de se faire instruire dans leur Loi, &

de recevoir le Baptême qui en eſt la marque, elle n'y apportât point de reſiſtance; car diſoit-il, vous n'y donnerés qu'un conſentement exterieur, que vous ſerés toûjours maîtreſſe de revoquer quand il vous plaira, & de vous en tenir à la Religion de vos peres. La Princeſſe qui étoit pleine d'eſprit & de diſſimulation, ſe ſervit des leçons de ſon frere; elle fit ſemblant d'oublier le meurtre de ſon fils, bien reſoluë d'en pourſuivre la vengeance en quelque tems qu'elle en pourroit trouver l'occaſion. Elle accepta l'emploi qui lui étoit propoſé, ne doutant pas que ce ne fut un acheminement à la vengeance qu'elle ſe propoſoit.

On donna avis au Viceroi de la venuë prochaine de la Princeſſe; pendant qu'on préparoit le train nombreux & magnifique qui la devoit accompagner, le Roi joignit au train ordinaire de la Princeſſe, une groſſe troupe de Seigneurs & de Dames: il joignit une nombreuſe eſcorte à ſa garde ordinaire, & lui donna tous les pleins pouvoirs les plus amples qu'on pouvoit ſouhaiter.

Elle partit de Cabazzo, Capitale du Royaume de Matamba, & fut toûjours portée ſur les épaules de ſes gens,

P
Z
vi
nl

Reine Anne Zin

pendant plus de cent lieuës qu'il y a de Cabazzo à Angola.

Elle fut reçûë à la porte de la ville par les Magiſtrats, accompagnés de la Bourgeoiſie ſous les armes & ſaluées de trois décharges des Milices, des troupes reglées qui étoient rangées en bataille, & de l'artillerie de la place.

Elle a avoüé pluſieurs fois depuis, que la vuë de ces troupes l'avoit frapée, & que leur ayant vû faire l'exercice, & les differentes évolutions qu'on leur fit faire en ſa preſence, lui avoit fait comprendre que des troupes auſſi-bien diſciplinées étoient invincibles.

La Princeſſe Zingha, vient en Ambaſſade à Angola.

Elle fut logée dans le Palais de Dom Ani-Avagazo, traitée magnifiquement & deffrayée aux dépens du Roi avec toute ſa ſuite.

La premiere fois qu'elle fut introduite à l'Audiance du Viceroi, elle s'apperçût en entrant dans la ſalle, qu'il y avoit un fauteüil de velours frangé d'or, au lieu le plus honorable qui étoit deſtiné pour le Viceroi, & vis-à-vis du fauteüil, un tapis de pied très-riche, ſur lequel il y avoit deux couſſins de velours frangé d'or, qu'elle comprit lui être deſtinés ſelon

Eſtampe de l'Audience. Livre 5. page 605.

qu'il s'obſerve pour les Dames de ſon rang. Ce cérémonial lui deplut ; mais ſans en rien faire paroître, & ſans dire un mot, elle fit un ſigne des yeux à une de ſes Dames, qui vint auſſi-tôt ſe mettre à genoux ſur le tapis, & s'appuyant ſur ſes coudes, elle préſenta ſon dos à ſa maîtreſſe, qui s'aſſit deſſus, & demeura tout le tems que dura l'Audiance.

Audiance que le Viceroi d'Angola donne à la Princeſſe Zingha.

On admira beaucoup la vivacité de l'eſprit de cette Princeſſe. Elle excuſa ſans baſſeſſe les manques de parole de ſon frere ; elle demanda la paix avec dignité ; elle offrit une alliance ſtable & perpetuelle, & fit voir par des raiſons également fortes & évidentes qu'elle étoit auſſi neceſſaire aux Portugais qu'au Roi qui l'avoit envoyée. Elle étonna, ſurprit, convainquit tout le Conſeil ; & comme on ſe reſſerra à demander, que pour ſûreté du traité, le Roi de Matamba reconnût relever de la Couronne de Portugal, par un tribut annuel ; elle fit voir que ces ſortes de prétentions ne pouvoient avoir lieu, que pour des peuples qu'on auroit ſubjugués par la force des armes, & point du tout pour un Roi puiſſant, qui recherchoit volontairement l'amitié des Portugais,

& qui leur offroit la sienne en échange, de sorte qu'on se contenta de la restitution des esclaves Portugais, qui étoientencore à Matamba, & d'une promesse de se secourir reciproquement, quand les deux Etats enauroient besoin.

L'Audiance étant finie, & le Viceroi reconduisant la Princesse, il la fit appercevoir, que la Dame sur laquelle elle s'étoit assise, demeuroit toûjours dans la même posture, & la supplia de la faire lever. Elle lui répondit que ce n'étoit pas par inadvertance qu'elle la laissoit là; mais parce qu'il ne convenoit pas à l'Ambassadrice d'un grand Roi, de se servir deux fois d'une même chaise, qu'il n'y avoit pas d'apparence que ces sortes de commodités, lui pussent jamais servir, & qu'ainsi elle l'abandonnoit comme ne lui appartenant plus.

La negociation que cette Princesse avoit entamée dans la premiere Audiance, l'obligeant à faire quelque sejour à Angola; le Viceroi se servit de ce tems pour lui parler de la Religion Chrétienne, & voyant qu'elle y prenoit goût, & qu'elle souhaitoit d'y être instruite, il mit auprès d'elle des personnes sçavantes, qui l'instruisirent à fonds de nos Mysteres.

Baptême de la Princesse Zingha.

Elle les goûta, elle s'y affectionna, & soit que Dieu l'eût veritablement touchée, ou que suivant les avis de son frere, elle en fit le semblant, elle reçût le Baptême la même année 1622. qui étoit la quarantiéme de son âge.

La cérémonie de ce Baptême se fit dans l'Eglise Cathedrale de Loanda. Elle étoit parée magnifiquement. La Princesse eût pour parein & maraine, le Viceroi & la Vicereine son épouse, & comme cette Dame s'appelloit Anne, on donna aussi le nom d'Anne à la Princesse. Elle a avoüé bien des fois depuis qu'elle avoit ressentie dans son ame une paix & une joïe qu'elle ne pouvoit exprimer, & dont Dieu l'a favorisée, jusqu'à ce qu'elle ait abandonné la Loi veritable, & unique pour gagner le Ciel.

Le Viceroi lui fit des présens considerables à son départ, l'accompagna jusque bien loin hors de la ville, & la renvoya si contente qu'elle jura, qu'elle obligeroit le Roi son frere à ratifier, & à observer exactement les articles de la paix qu'elle avoit concluë.

Elle tint sa parole. Dès qu'elle fut arrivée à Cabazzo, son frere la reçût avec de grands honneurs & des mar-



La Reine Ann

ques d'une sincere amitié & d'une parfaite reconnoissance, elle l'obligea de ratifier le traité & de l'executer. Elle l'engagea de plus à envoyer demander à Angola, un ou plusieurs Cathechistes pour l'instruire dans la Religion Chrétienne. Le Viceroi le fit aussitôt. Il lui envoya Dom Denis de Faria Prêtre, fort habile homme; mais Négre, & né dans le Royaume, il est necessaire de remarquer cette circonstance, comme on le va voir. Il envoya avec lui un Officier considerable par sa naissance & par ses emplois, qui devoit le representer, & tenir le Roi sur les Fonts en son nom.

Le de Mat ba dem de le B tême.

Le Roi reçût avec honneur ces deux Envoyés; il écoûta le Prêtre, la Doctrine de l'Evangile lui plût, & il demanda le Baptême. Mais quand on croyoit qu'il l'alloit recevoir, il fit voir ou qu'il n'en avoit jamais eu un veritable desir, ou qu'il s'étoit laissé aller à son naturel changeant, & sans solidité. Il dit qu'il ne convenoit pas à sa dignité de s'humilier devant un homme, qui étoit le fils d'une de ses esclaves, & sous ce prétexte frivolle, il differa la cérémonie, & renvoya le Prêtre & le parein.

Les flateurs dont sa Cour étoit rem-

plie, ne manquerent pas de loüer cette action, & de dire que le Roi ne devoit pas abandonner si promptement la Religion de ses Ancêtres, & se soumettre à une Loi étrangere, & d'une pratique très-difficile, & encore moins en recevoir le caractere de la main d'une de ses esclaves. La Princesse Anne Zingha fit tout ce qu'elle pût pour lever cet obstacle; mais elle n'en pût venir à bout.

Baptême des Princesses Cambi & Fungi.

Cependant comme le Roi craignit, que le Viceroi d'Angolle ne prît pour un affront ce qu'il venoit de faire; il envoya en 1625. à Angolle ses deux autres sœurs les Princesses Cambi & Fungi, afin de les faire instruire dans la Foi, & les faire baptiser. Elles le furent en effet, Cambi eut le nom de Dona Barbara de Sylva, & Fungi, celui de Dona Garzia Ferreja, qui étoient les noms des deux Dames qui avoient été leurs maraines, ausquels on ajoûta celui d'Aragusa, qui étoit celui de leur parein.

Le Conseil d'Angolle, crût se pouvoir servir du sejour de ces deux Princesses pour fixer l'humeur inconstante du Roi, N-Golam-Bandi, en differant, sous divers prétextes, la cérémonie de leur Baptême, & les rete-

nant cependant comme des ôtages pour l'execution du traité de paix. La chose fut agitée & discutée; mais on regarda cela comme une supercherie, qui terniroit la gloire que les Portugais s'étoient acquise d'une fidélité à toute épreuve. On étoit assuré que la Princesse Anne Zingha, n'oublieroit rien pour retenir son frere dans les bornes du traité, & on étoit en état de l'y contraindre par les armes, s'il faisoit quelque chose qui y donnât atteinte.

Les deux Princesses ayant été bien instruites & baptisées, furent renvoyées à Cabazzo chargées de présens, & très-contentes des honneurs qu'elles avoient reçûs.

Le Roi leur frere ne tarda guere après leur retour, à donner des marques de son naturel mauvais & changeant. Sans consulter sa sœur Anne Zingha, il fit faire des courses sur les terres des Portugais, & enfin leur déclara la guerre.

Le Ro[i] Matam[a] déclare guerre [aux] Portug[ais].

Les Portugais leverent des troupes, se mirent en marche, & ces vaillans guerriers l'ayant joint, lui donnerent bataille, le défirent, le mirent en fuite. Il revint à la charge, & fut encore défait. Une troisiéme défaite l'obligea

Il eſt défait & enfermé dans une Iſle.

de ſe ſauver dans une Iſle de la Coanza appellée Dangij ; elle n'a qu'environ un mille de longueur & deux coups de mouſquets de largeur. Il s'y trouva preſque abandonné. La profondeur & la largeur du fleuve l'empêchoient de ſe ſauver. Les bêtes ſauvages l'environnoient pour le devorer : Les Portugais l'aſſiegerent, & étoient prêts de le prendre & de le mettre aux fers, la mort étoit ſon dernier & unique refuge, il fut empoiſonné par ſes gens. On a toûjours crû que c'étoit par ordre de ſa ſœur Zingha, qui n'avoit jamais oublié le meurtre de ſon fils, & qui malgré leur reconciliation apparente, avoit toûjours cherché l'occaſion de s'en venger, tant il eſt vrai que les injures, & le deſir de la vengeance, ſont moins éfaçables du cœur d'une femme, que s'ils étoient gravés ſur le diamant.

Il mourut en 1627. & fut enterré par ſes gens dans la même Iſle, avec les cérémonies ſanguinaires, uſitées chez cette Nation barbare.

La Princeſſe Anne Zingha, qui étoit amie des Portugais pour ſes interêts particuliers, ayant été aſſurée de cette mort, ſe rendit en diligence à Cabazzo, & là ſans ſe ſouvenir

qu'elle étoit Chrétienne, elle lâcha la bride à son naturel sanguinaire, elle se plongea dans toutes sortes de dissolutions, & pour comble d'impieté, elle offrit de l'encens & des Sacrifices aux Idôles, elle fit des vœux & des hécatombes humaines.

Zingha renonce au Christianisme.

L'envie de regner lui fit faire tous ces crimes; car elle sçavoit que le caractere de Chrétienne qu'elle portoit, n'étoit pas du goût de ses peuples. Elle voulut les gagner en perdant son ame. Elle se défit de tous ceux qui pouvoient prétendre à la Couronne, & la prit sous prétexte de la conserver à son neveu fils du Roi défunt, qui étoit encore trop jeune pour la porter.

Ce jeune Prince avoit été recommandé par son pere mourant au Giaga-Kasa homme sage, experimenté, & très-propre pour élever un jeune Prince heritier présomptif de la Couronne.

Zingha vouloit s'en défaire non-seulement pour venger la mort de son fils; mais encore pour n'avoir plus de competiteur; mais il étoit entre les mains de ce rusé Giaga, qui se doutoit du dessein de Zingha, & ne le tenant point elle ne pouvoit executer son cruel

deſſein. Elle mit tout en uſage pour le lui tirer des mains, ſous prétexte qu'il étoit à propos qu'il fût à la Cour, pour l'inſtruire de la maniere de gouverner les peuples, dont ſa naiſſance l'avoit fait ſouverain. Le Giaga ſe deffendit long-tems de l'y laiſſer aller, oppoſant fineſſes à fineſſes, & tromperies à tromperies.

Zingha auroit bien pû le faire enlever par force ; mais elle craignoit une revolte générale de tout le peuple, cependant elle ſentoit bien que ſon thrône ſeroit toûjours chancelant, & ſa Couronne mal aſſurée ſur ſa tête, tant que cet enfant ſeroit vivant. Elle feignit de ſe rendre aux raiſons que le Giaga lui donnoit pour le garder auprès de lui, & de les approuver. Elle fut quelque tems ſans faire aucune démarche, & cependant elle fit ſemblant, que la fidélité du Giaga, ſon merite perſonnel, & ſes autres qualités l'avoient touchée, avoient gagné ſon eſtime & même ſon cœur, elle lui fit dire qu'elle l'aimoit, & qu'il ne tiendroit qu'à lui qu'elle ne fût ſa femme.

Le Giaga qui étoit prudent ſe douta qu'il y avoit quelque myſtere caché, ſous cette déclaration, il l'a fit remer-

cier des ſentimens qu'elle avoit pour lui, & réſolut de ne ſe point livrer à une femme, dont il connoiſſoit le mauvais cœur, & l'eſprit fourbe & artificieux; mais il eût beau faire, elle lui tendit tant de pieges, qu'il y tomba à la fin. Il ſe rendit & promit de l'épouſer. Il s'en repentit preſque auſſitôt & retira ſa parole.

Zingha mépriſée entra dans une furieuſe colere, mais elle la diſſimula. Bien loin de rien faire paroître au dehors, elle continua de l'accabler de politeſſes & de préſens, & voyant que tout cela étoit inutile; elle prit une reſolution plus hardie & plus déterminée qu'on ne la devoit attendre d'une femme. Elle s'en alla au Camp, où le Giaga demeuroit ordinairement avec ſon pupille & ſes troupes, elle carreſſa d'une maniere tendre & pleine d'affection ſon neveu, elle lui fit des préſens magnifiques, elle fit la même choſe au Giaga, & ſçût ſi bien le gagner que le mariage ſe fit avec toutes les cérémonies, les feſtins, les danſes & la joïe ordinaire en ſemblables occaſions.

Elle ſembla pendant quelques jours avoir entierement oublié le ſoin de l'Etat pour ne penſer qu'à ſon nouveau

mariage. A la fin, elle dit au Giaga que des affaires importantes la rappelloient à Cabazzo, & elle l'invita d'y venir avec elle faire un voyage de quelques jours, & d'y amener ses gens. Cet infortuné mari la crut, il fit plus qu'elle ne demandoit, il emmena avec lui le jeune Prince, & c'étoit justement ce qu'elle cherchoit. Ce ne furent à leur arrivée, que cris de joïe, que danses, que réjoüissances; mais au milieu de tout cela dans la grande place de la Ville, au milieu de tout le peuple, cette megere se jetta sur son neveu, l'égorgea, & fit jetter le corps à la riviere. Après ce meurtre, elle leva entierement le masque, elle dit hautement qu'elle étoit vengée puisqu'elle avoit ôté la vie au fils de N-Golam-Bandi qui l'avoit ôtée au sien.

Il ne fallut pas dire au Giaga-Kasa, qu'il ne faisoit pas bon pour lui dans ce funeste lieu. Il se retira le plus promptement & le plus secretement qu'il lui fut possible.

Zingha se voyant debarrassée de cet enfant, qui lui donnoit toûjours beaucoup à penser, fit égorger tout le reste de la famille Royale; elle ne pardonna à personne qu'à ses deux sœurs Cambo & Fungi, ou si l'on veut à

Dona-

Donna Barbara, & à Donna Garzia, soit qu'elle les méprisât, soit qu'elle eût pour elles quelque reste de tendresse, qui n'étoit assûrément pas sa passion dominante.

Elle n'en demeura pas là; elle fit sentir les effets de sa cruauté à tout ce qu'il y avoit de personnes de quelque distinction dans l'Etat, qui tomberent entre ses mains, elle n'en épargna aucune. Ces meurtres la rendirent odieuse à tout le monde, & furent cause que ceux qui étoient échapés, firent bien des projets pour lui ôter la vie à elle même; mais elle avoit tant d'espions, & elle en étoit si bien servie, qu'elle découvroit tout ce qui se tramoit contre elle, & se debarrassoit des mécontents, en les faisant égorger sans misericorde, & sans autre formalité que son commandement.

Il y eut un homme de consideration, ancien Officier du Roi son pere, & fort attaché à la famille Royale, qui crut pouvoir sans danger lui faire quelques remontrances sur son gouvernement cruel & tyrannique: il lui fit un discours pathetique & étudié, & lui fit voir, qu'une souveraine comme elle étoit, devoit chercher à regner sur les cœurs de ses sujets, par

la clemence plûtôt que par la crainte, & par les châtimens; qu'elle augmentoit les forçes de ses ennemis, en diminuant les siennes, par le trop grand nombre de gens qu'elle faisoit mourir; que si elle étoit attaquée, elle trouveroit tous ces gens-là de moins, & qu'elle seroit moins en état de se deffendre, & encore moins de faire des conquêtes, & de reprendre ce que les Etrangers avoient usurpé sur ses prédecesseurs. Il y joignit toutes les raisons d'interêt & de politique qu'il crût capables de la toucher, & de lui faire prendre des manieres plus convenables à son sexe & à ses sujets.

Elle l'écouta sans l'interrompre, & dans le moment que cet Orateur zélé croyoit que son discours avoit opéré quelque chose sur le cœur de sa maîtresse; elle fit signe à ses gens qui se jetterent sur ce malheureux, & sur son fils qui étoit à côté de lui, s'en saisirent & les lierent, & Zingha commanda qu'on leur coupât la tête à l'un & à l'autre en commençant par le fils.

Ce pere infortuné entendant ce cruel Arrêt, se jetta par terre, la suppliant avec larmes de pardonner à son fils qui n'étoit pas coupable, ou du moins de ne

lui pas faire souffrir une double mort, en faisant mourir son fils à ses yeux. Elle fut inexorable, elle fit couper la tête à cet enfant sous les yeux du pere, & après on coupa la tête du pere sur le corps de l'enfant.

Cette cruauté inouïe la fit detester de tout le peuple. On fit des chansons où ce double meurtre étoit exprimé, & on enterra ces deux victimes au bord d'une petite riviere, & on éleva deux grandes pierres sur leurs sepultures, pour transmettre ce fait tragique à la posterité.

Zingha s'étant ainsi défaite de tout ce qui pouvoit lui donner de l'ombrage, songea à retirer des mains des Portugais, les Domaines qu'ils avoient enlevé à ses prédecesseurs. Elle oublia aussi facilement les obligations qu'elle leur avoit, qu'elle avoit oubliée celles de son Baptême; elle embrassa ouvertement la Secte impie & barbare des Giagues; & afin de venir à bout de ses desseins ambitieux, elle appella auprès d'elle ces camps nombreux de Giagues répandus de tous côtés à l'Orient de Matamba, qui la reconnurent pour leur Reine, & ensuite pour le chef de leur détestable Religion.

Nous avons parlé amplement des Quixiles, dans le second Livre de cette Relation. Les Lecteurs y auront recours, s'il leur plaît. Il suffit de dire ici, que la scelerate Zingha observa ces cruelles & inhumaines Loix pendant vingt-huit ans, & que pendant ce trop long terme, elle fit perir une infinité de personnes, & qu'elle remplit abondamment les ventres de ses sujets Antropophages, du sang & des chairs des malheureux qui tomboient entre ses mains.

Elle se piqua d'observer à la lettre les Quixiles, & même de surpasser en cela la cruelle Tem-Ban-Dumba.

Comme sa Legislatrice, elle haïssoit à la mort les enfans mâles nouveaux nés; & comme elle n'en pouvoit avoir, parce qu'elle étoit trop avancée en âge, & que cependant il lui en falloit un pour l'égorger elle-même, & en faire un Sacrifice avec cet onguent superstitieux, dont nous avons parlé; elle crut pouvoir remplir ce devoir, en se faisant donner un enfant nouveau né, & en l'adoptant pour son fils. Après la cérémonie de l'adoption, qu'il n'a pas plû à mon

Auteur de nous marquer, elle l'égorgea elle-même, le pila dans un mortier, & en fit cet onguent execrable. Après ce cruel exemple, il n'y eût personne dans l'Etat qui pût s'exempter de commettre un pareil crime.

Il ne faut pas conclure de cette haine apparente, qu'elle témoignoit pour le sexe masculin, qu'elle & les autres femmes Giagues, fussent fort chastes. La chasteté est une vertu inconnuë parmi elles. Quoique Zingha dît là-dessus les plus belles choses du monde, & fît des resolutions encore plus belles, tout cela n'avoit que de l'apparence, & point du tout de realité. Environnée jour & nuit d'un grand nombre d'Officiers de guerre, sous prétexte des ordres qu'elle avoit à leur donner, elle s en servoit pour contenter sa passion; mais c'étoit avec un secret impenetrable, de sorte que les autres femmes, même celles de sa Cour, ne pouvoient pas lui reprocher qu'elle faisoit des Loix, & qu'elle ne les observoit pas. Elle sçût allier la volupté avec la cruauté, & ses malheureux amans en faisoient souvent la triste experience; car ceux qui paroissoient être le plus avant dans ses bonnes graces, & la servir le plus à

son gré, étoient souvent surpris que son amour se changeoit en une haine mortelle, & qu'elle les sacrifioit à ses défiances; car malgré ses desordres, elle vouloit paroître chaste, & faisoit égorger à ses pieds, autant de femmes qu'on lui en présentoit, dont la grossesse accusoit l'incontinence.

Elle entretenoit un nombre d'espions très-adroits & des plus fidéles, qui se mêlant dans toutes les compagnies, & furetant par tout, découvroient ce qu'il y avoit de plus caché, & le lui rapportoient, & aussi-tôt elle en faisoit une cruelle justice. Elle avoit à l'entrée de son Camp, ou Chilombo, un grand nombre de bêtes sauvages enchaînées, ausquelles elle faisoit jetter ceux qu'elle ne daignoit pas faire égorger en sa présence.

Elle a confessé depuis qu'elle fut revenuë de ses désordres, qu'encore qu'elle eût une extrême horreur de boire le sang humain, & de manger de la chair humaine cruë ou cuitte, selon la coûtume de ses sujets Giagues, qui sont des Antropophages toûjours affamés, elle ne laissoit pas par politique, & pour être plus con-

gure du
ulcre du
i de Ma-
iba. Li-
5. pa-
613.



la Reine Anne Zingha pour les essem

sidérée & plus respectée de ses sujets, de faire souvent des banquets dans lesquels on égorgeoit cinquante ou soixante personnes, hommes, femmes & enfans; & malgré les nausées, & la repugnance de son estomac, elle bûvoit à pleines tasses le sang tout boüillant de ces malheureuses victimes, & mangeoit de leurs chairs, comme le plus déterminé Antropophage.

Après la mort de Ngolambandi son frere, dont elle étoit coupable, puisqu'elle l'avoit fait empoisonner; elle envoya ramasser ce qu'on pût trouver de ses os; elle les fit renfermer dans une chasse portative couverte de lames d'argent, grossierement travaillée, & posée sur de riches tapis avec un pied d'estal. Elle ordonna des Ministres pour lui faire des Sacrifices, lui offrir de l'encens, & lui entretenir des lumieres.

Figu... sepulc... Roi d... tamb... vre s... ge...

C'étoit à ces ossemens infects, qu'elle avoit recours par le moyen des Singhilles, pour recevoir les oracles & les réponses, sur ce qu'elle vouloit sçavoir ou entreprendre: quelquefois même elle faisoit l'office de Singhille, & feignant d'être possédée par l'esprit de Ngolambandi, elle paroissoit

comme une bacchante au milieu
l'assemblée, & égorgeoit elle-mê
autant de gens qu'elle jugeoit à p
pos, afin que ces affamés euss
abondamment du sang, & de
chair pour se rassasier.

Dans ces occasions, elle disoit
choses secrettes que ses espions
avoient rapportées, cela étoit r
par ces peuples imbecilles comme
oracles, & la faisoit passer pour
plus grande magicienne & sorc
qui eût jamais été, de sorte que p
sonne n'osoit parler d'elle en m
vaise part, ni faire quelque co
ration contre sa-vie, tant on é
infatué qu'elle sçavoit tout ce que
prit de son frere qui la possedoit
reveloit fidélement tout ce qui se
soit.

Voici un exemple qui justi
cette fourbe. Quelques Portu
avoient été surpris, & étoient
sonniers de guerre dans son C
Il y avoit entre-eux un Prêtre n
mé Dom Jerôme Segueira, hom
d'autorité, qui étoit Sur-Inten
spirituel, ou Visiteur des conq
des Portugais. La Reine quoiqu
fût tombée dans l'Apostasie la
affreuse, lui laissa la liberté d

promener dans le Camp, & d'aller visiter, & consoler les autres prisonniers. Deux de ces infortunés, lui firent confidence qu'ils avoient pris leurs mesures pour se sauver la nuit suivante, & le presserent de prendre le même parti. Segueira qui étoit prudent, ayant examiné leur projet le trouva plein de risques, & tâcha de les en dissuader; mais il n'en pût venir à bout. Il les quitta & donna un avis secret à la Reine de ce projet, la priant en même tems de se souvenir, que la liberté étant le bien le plus précieux, elle devoit pardonner à ceux qui la recherchoient.

La Reine se sentit fort obligée à Segueira, & lui donna dans la suite des marques de sa reconnoissance, d'autant que cette découverte serviroit à l'accrediter davantage, & à la faire passer pour plus grande sorciere, qu'elle n'étoit en effet.

Un peu avant le milieu de la nuit, qui étoit le tems que les deux captifs avoient choisi pour se sauver, elle fit convoquer une assemblée extraordinaire de Singhilles, & faisant semblant qu'elle étoit possedée & inspirée par son frere, elle leur dit, que s'il y avoit quelqu'un dans l'assemblée

qui fût jaloux de sa gloire, il courut promptement aux prisons, où il trouveroit deux Portugais qui vouloient se sauver, & qu'on les amenât. Toute l'Assemblée y courut avec de grands cris. On trouva en effet ces deux Portugais, qui avoient rompu leurs fers. On les lui amena tout tremblants. La Reine après leur avoir fait quelques reproches, déclara toutes les circonstances de leur dessein, & puis leur pardonna.

On ne sçauroit s'imaginer, combien cette découverte augmenta le credit de cette Princesse, & l'idée qu'on s'étoit formée d'elle, qu'elle penetroit dans l'avenir le plus obscur, de sorte qu'il arrivoit souvent, que des gens qui avoient commis quelques fautes, dont ils étoient sûrs qu'on ne pouvoit avoir de connoissance, étant appellés pour parler à la Reine, quoique ce fût pour d'autres choses, se reconnoissoient coupables, se jettoient à ses pieds, cachoient leur visage, croyant fermement que la Reine voyoit sur leur front, comme dans un miroir, les crimes cachés, dont ils étoient coupables.

Un esclave que cette Princesse avoit donné au Pere Antoine Gaëte,

qu'elle avoit appellé à sa Cour, travaillant dans le jardin de l'Hospice avec le frere Ignace, entendant par le son des instrumens que la Reine approchoit, quitta le travail & s'enfuit à toutes jambes, sans que le frere le pût retenir. La Reine s'en étant retournée en son Palais, l'Esclave revint, & le Frere lui ayant demandé, pourquoi il s'étoit enfui avec tant de précipitation; sçaches, lui dit-il, que j'ai fait un vol il y a déja long-tems, & que si la Reine m'avoit envisagée, elle l'auroit connu d'abord, & m'auroit fait chârier sûrement; car elle a un esprit qui sçait tout, & le lui revele.

Il étoit ordinaire de voir les criminels, être par douzaines au milieu de la place, ausquels pendant les danses & les autres divertissemens qu'elle donnoit aux peuples, on alloit couper de la chair & les membres, piece à piece, & sans les faire mourir auparavant, qu'on rôtissoit & que l'on mangeoit en leur présence, faisant ainsi durer leur supplice les jours entiers, & jusqu'à ce que la perte de leur sang, & l'excès des douleurs leur ôtât la vie.

C'étoit dans ces réjoüissances, que

les peres & meres, étoient obligés de plonger le couteau dans la gorge de leurs enfans, & que ceux qui avoient été surpris dans quelque commerce d'amourettes, étoient contraints de se poignarder reciproquement, & d'éteindre dans leur sang le feu de leurs amours.

Une femme qui servoit à la chambre de la Reine, & qui passoit pour sa confidente, étoit devenuë amoureuse d'un Officier que la Reine consideroit beaucoup. Leur mariage ayant été découvert, la Reine commanda à cet amant d'ouvrir la poitrine de son amante, & de lui manger le cœur, après qu'elle leur eût reproché à l'un & à l'autre dans des termes très-durs leur incontinence. Il fallut obéir, & se bien garder de témoigner la moindre repugnance. Après quoi, elle fit couper les oreilles à ce malheureux, châtiment ordinaire & très-leger en ce païs-là pour ceux qui ont le malheur de perdre les bonnes graces de leur Souverain.

Voici d'autres faits qui prouveront la cruauté de cette Princesse.

Deux jeunes Dames de sa Cour, furent convaincuës de s'être laissées aller à quelques foiblesses en matiere

d'amour. Elle ordonna qu'on leur coupât les extremités des doigts, & qu'on étanchât le ſang avec de l'eau forte & du ſel, & pendant huit jours de ſuite on leur coupoit les membres par tronçons, & on étanchoit le ſang de la même maniere. Elles moururent enfin, après ce long & cruel ſupplice.

Autant d'enfans qu'elle pouvoit découvrir être nés dans ſon Camp, c'étoient autant de victimes qu'elle ſacrifioit à ſa fureur. Elle leur arrachoit elle-même le cœur & le devoroit tout chaud & encore palpitant.

Quelquefois elle n'attendoit pas qu'ils fuſſent nés. Elle faiſoit ouvrir le ventre des femmes groſſes, & faiſoit jetter ces petites creatures à ſes chiens après avoir ſuccé leur ſang, ou bien elle les faiſoit rôtir & en regaloit ſes gens.

Elle étoit vindicative à l'excès. Ce que nous avons rapporté de ſon frere, & de ſon neveu en eſt une preuve convainquante. Il faut ajoûter qu'elle ne pardonnoit jamais les injures qu'on lui faiſoit. Grandes ou petites, vrayes ou imaginaires, elle les vengeoit par le fer & par le feu. Elle étendoit même ſon reſſentiment ſur tout un village, ou même une Province qu'elle

faisoit desoler par le fer & par le feu, pour quelque parole qu'un particulier avoit dit contre elle. C'est ce qui arriva à certains peuples sujets des Portugais; parce que le Seigneur de cette Contrée, avoit dit qu'il ne l'estimoit pas plus qu'une autre femme.

Elle sçût qu'un autre Seigneur avoit mal parlé d'elle. Elle entra dans ses terres, le prit, & le fit cruellement couper en quartiers par ses bourreaux, & avec lui deux cent trente-sept de ses Officiers; après quoi elle abandonna la Province entiere à ses soldats qui la pillerent, la ravagerent & devorerent tous les peuples qui tomberent entre leurs mains. Elle fit ensuite ramasser tous les ossemens, & en fit élever un trophée, pour servir de memoire éternelle de sa cruauté & de sa vengeance. Lorsque le nombre de ses Antropophages n'étoit pas suffisant pour devorer les victimes qu'elle avoit fait égorger, elle faisoit jetter les restes à ses chiens, & à des bêtes féroces qu'elle tenoit enchaînées à l'entrée de son Camp. Et lorsqu'elle faisoit faire quelque massacre considerable d'enfans, d'hommes, & de femmes, & qu'elle ne jugeoit pas

à propos qu'on entendît leurs cris au dehors du Camp, elle faiſoit battre les tambours & autres inſtrumens de guerre, afin d'étouffer les cris de ces malheureuſes victimes. En cela elle ſe trompoit; car quand on entendoit ce tintamare extraordinaire, on jugeoit auſſi-tôt qu'il y avoit quelque maſſacre extraordinaire. Sa maniere de faire nettoyer la place, où il y avoit eu du ſang répandu, étoit de le faire lécher par ſes domeſtiques; leurs langues ſervoient de balais, & préparoient le lieu pour une autre execution.

Nous avons remarqué dans le ſecond Livre de cette Relation, que quand un homme de conſideration vient à mourir, il y a diſpute entre les concubines, à qui ſera enterrée toute vive avec lui: ces femmes s'imaginent que celle qui aura cette préference, joüira toute ſeule dans l'autre monde des faveurs de cet homme, au lieu qu'elles étoient fort partagées en celui-ci, & qu'elle n'en avoit euë qu'une portion fort mediocre.

Un homme qui avoit pluſieurs concubines étant venu à mourir; il y eut une diſpute bien vive entre deux de ſes femmes, à qui auroit cet honneur.

Le Juge devant qui elles produisirent leurs prétentions & leurs raisons ne se trouva pas en état d'en decider, ou de les accorder. L'affaire fut portée à la Reine, qui suivant son genie barbare, ordonna qu'elles fussent toutes deux enterrées avec le cadavre.

Je fatiguerois le Lecteur, si je continuois de rapporter ici tous les faits où cette megere a donné des preuves de sa cruauté. Sur quoi le Pere Antoine, sous les yeux duquel il s'en est passé une infinité; remarque qu'il y avoit une émulation extraordinaire entre les peuples, à contenter le genie cruel de cette Princesse, & à se présenter avec leurs enfans aux bourreaux, dès qu'il se sentoient coupables de quelque transgression des Quixilles. Action, dit ce Pere, qui fait honte aux Chrétiens, qui transgressent si facilement les Loix saintes & capitales du vrai Dieu, sans s'en repentir, & sans penser à en faire penitence.

La Reine Zingha sembloit n'être née que pour la guerre. Toûjours à la tête des nombreux corps de Giagues qu'elle avoit attirés à son service, elle alloit de Provinces en Provinces, portant par tout la désolation.

C'étoit un torrent impetueux, à qui rien ne pouvoit resister. Les peuples qu'elle alloit saccager, étoient vaincus avant d'avoir vû ses troupes; ils perdoient courage; il sembloit que ce fût un enchantement; ils songeoient moins à se deffendre qu'à prendre la fuite, ils abandonnoient tout, biens, femmes, enfans, vieillards, malades; ils laissoient tout en proye à ses cruelles troupes qui se gorgeoient du sang & de la chair de ses miserables victimes; après quoi ils détruisoient tout brûlant ce qui pouvoit être brûlé, & reduisant en des déserts affreux les païs les plus habités & les mieux cultivés.

Les Portugais souffrirent plus long-tems qu'ils n'auroient dû les brigandages de cette Reine impie & barbare; mais voyant qu'elle s'approchoit de leurs frontieres qu'elle avoit déja entamées, ils songerent tout de bon à l'en éloigner.

Ils commencerent par lui susciter des ennemis en differens endroits, afin de la tenir occupée dans des lieux éloignés de leurs Domaines, & cela leur réüssit assés-bien pendant un tems. Mais le bonheur continuel qui accompagnoit les armes de cette Prin-

cesse lui ayant fait surmonter les obstacles qu'ils avoient mis à ses desseins qui étoient de s'emparer du Royaume d'Angolle, qu'elle prétendoit lui appartenir comme il avoit appartenu à ses ancêtres ; elle termina par ses ravages accoûtumés les guerres éloignées qu'ils lui avoient suscitées, & reprit le chemin des frontieres Portugaises. Ils songerent alors tout de bon à s'opposer à ses progrès.

Ils commencerent à publier par tout, que son Apostasie de la Religion Chrétienne qu'elle avoit embrassée librement, la rendoit incapable de regner, qu'elle étoit déchûë de tous les droits qu'elle pouvoit avoir euë au Royaume de Matamba, & que par une suite necessaire, ses anciens sujets n'étoient plus obligés de la reconnoître, ni de lui obéir. Comme il y avoit une infinité de mécontens de son gouvernement tyrannique ; il y en eut un grand nombre qui se mirent sous la protection des Portugais, & qui prirent leurs interêts.

Ils y engagerent aussi un certain N-Gola-Aarij : il étoit du sang Royal, très-brave homme, fort entendu dans l'art de la guerre, grand Capitaine, plus poli & bien moins barbare que

ne le ſont pour l'ordinaire les gens de ce païs-là. Ils traiterent avec lui, le firent proclamer Roi de Dongo, lui promirent de lui fournir des troupes & des vivres, à condition qu'il feroit vivement la guerre à la Reine Zingha. Sans cela, il n'auroit pas oſé ſe joüer à cette Princeſſe qui avoit des troupes nombreuſes aguerries, & qui jettoient la terreur par tout, & d'ailleurs qui tenoit des poſtes ſi avantageux, qu'il n'étoit pas aiſé de l'y aller forcer.

Ils s'acquitterent aſſés bien dans les commencemens, de ce qu'ils avoient promis à ce nouveau Roi; moins dans la vûë de le rendre bien puiſſant par la défaite de Zingha, que pour la tenir occupée dans une guerre qui l'éloignoit de leurs frontieres. N-Gola-Aarij s'acquitta fort bien de ſes engagemens, il battit quelques détachemens des troupes de Zingha, il fouragea quelques-unes de ſes Provinces; il fit beaucoup d'eſclaves; mais les ſecours qu'il recevoit des Portugais, diminuant peu-à-peu par une politique aſſés mal entenduë, il diſcontinua d'agir auſſi vivement qu'il avoit commencé.

Ce ralentiſſement fit craindre aux

Portugais, que ce ne fût le prelude quelque accommodement enrre ce Pr ce & la Reine Zingha, & qu'ils ne tc bassent de concert tous deux sur le Domaines. Ils virent combien leur j litique avoit été fausse, & leur é nomie dangereuse à leurs interêts.

Ils crurent qu'il falloit conjurer c te tempête, en moyennant un a commodement entre N-Gola-Aarij Zingha, dans lequel il pussent ent avec honneur, & y trouver la sû té de leurs conquêtes.

Ils envoyerent un Officier à la R ne, chargé des pleins pouvoirs Viceroi & du Conseil, & lui fire proposer un traité d'alliance, en v tu duquel ils s'obligeroient recip quement de s'assister mutuelleme contre tous leurs ennemis, tels qu fussent. Ils lui promirent de la rem tre en possession des Provinces c lui avoient été enlevées, & d'oblig Aarij à une entiere restitution, condition seulement qu'elle reconn troit les tenir de la Couronne de Pc tugal, à laquelle elle s'obligeroit payer annuellement un leger t but.

Cette proposition la mit en fure Elle dit qu'elle la regardoit com

un outrage qu'on lui faisoit, elle qui étoit une Reine souveraine & independante. Que c'étoit tout ce qu'on lui pourroit proposer, si on l'avoit vaincuë par la force des armes ; mais que la chose étoit bien éloignée, qu'elle avoit de bonnes troupes & du courage plus qu'il n'en falloit pour mettre ses ennemis à la raison.

Les Portugais qui la virent dans cette genereuse résolution, & qui la connoissoient, virent bien qu'il falloit prendre d'autres mesures, & en venir à une guerre ouverte. Ils leverent des troupes de Négres, rassemblerent leurs troupes Européennes, & se mirent à courir les bords de la Coanza; ils forcerent quelques postes, & des dix-sept Isles qui sont dans cette riviere, ils en prirent deux, Ucolé & Chitachi qu'ils fortifierent, afin d'avoir des lieux de retraite dans un besoin. Ils s'avancerent jusqu'à celle de Dangij, où la Reine étoit campée, & la bloquerent, en élevant des retranchemens sur ses bords, & sur tout vers la pointe qui regarde la plaine de Benda.

Ces retranchemens qui occupoient un grand espace, & qui les obligeoient à partager leurs troupes, firent esperer

à la Reine, qu'elle pourroit emporter quelque quartier. Elle prit son tems, sortit de son Isle, attaqua un poste, mit en desordre les Négres qui le gardoient, en tua trois cents sur la place, & en blessa un plus grand nombre, & même quelques Portugais. Cet avantage rehaussa son courage; elle crût qu'elle auroit le même bonheur en les attaquant; mais elle se trouva bien loin de son compte, quand elle fit la revûë de ses troupes avant de s'embarquer dans une nouvelle attaque: elle trouva qu'il lui manquoit beaucoup de monde, & que le reste étoit fort découragé, parce qu'ils avoient senti la difference infinie qu'il y a entre les Européens & les Négres contre lesquels ils avoient accoûtumé d'avoir affaire. Il fallut qu'elle songeât à augmenter ses troupes, & cependant les Portugais que cette perte excitoit à la vengeance, fortifierent leurs retranchemens, les exhausserent, & découvrant de là toute l'Isle, ils placerent leurs Mousquetaires si avantageusement, qu'ils découvroient depuis la tête jusqu'aux pieds les soldats de la Reine desarmés, sans casque ni cuirasse, & les tiroient à leur aise à coup posé, & comme s'ils avoient tiré au blanc.

Cette maniere de combattre à laquelle les Giagues ne pouvoient répondre, les déſeſpera. Il falloit pour en venir aux armes blanches, traverſer un bras de la riviere, & ils voyoient bien qu'ils ne pouvoient pas le faire, ſans s'expoſer à une mort certaine. Ils firent pendant la nuit des retranchemens derriere leſquels ils ſe blottirent; les Portugais exhauſſerent les leurs, & firent des banquettes qui les élevant autant qu'ils vouloient, leur donnoit la commodité de découvrir leurs ennemis, de les canarder, de les deſoler. Ils prirent le parti de demander à ſe rendre, & cependant une tréve pour en regler les conditions. La tréve fut accordée, & on donna à la Reine douze heures pour ſe reſoudre à ſe rendre à la diſcretion des Portugais, dont elle connoiſſoit la politeſſe & la diſcretion.

Elle ſe ſervit de ce tems pour conſulter ſa Singhille, & pour invoquer l'eſprit de ſon frere N-Golambandi, qui répondit, que de ſe rendre à la diſcretion des Portugais, c'étoit s'expoſer à la perte entiere de la liberté, au lieu qu'en leur cedant un peu de terrein en fuyant, c'étoit ſe mettre en état de les combatre une au-

tre fois avec plus d'avantage.

Cet Oracle plût beaucoup à ceux que la peur talonnoit, & qui ſelon les apparences l'avoient inſpiré à la Singhille.

La Reine en remercia l'eſprit de ſon frere, par le Sacrifice qu'elle lui fit de quatorze de ſes ſuivantes qu'elle fit égorger, & pendant le plus obſcur de la nuit, elle traverſa la riviere dans un endroit, où elle avoit remarqué que les Portugais n'avoient point de gardes, & ſe retira avec une diligence extrême, dans la Province de Oacco.

Le Soleil étant levé, & les Portugais ne voyant perſonne ſur l'Iſle, conçûrent quelque défiance, que ce ne fût un ſtratagême de la Reine, pour les attirer dans quelque embuſcade. Ils differerent donc d'y paſſer, juſqu'à ce que s'étant bien aſſurés qu'il n'y avoit rien à craindre, ils traverſerent le bras de la riviere, entrerent dans l'Iſle, & n'y trouverent que ces quatorze victimes qui nageoient dans leur ſang.

Ils reconnurent alors, mais trop tard, la faute qu'ils avoient faite. Car s'ils avoient bien gardé les bords de la riviere, & qu'ils euſſent eu des

canots

canots de garde autour de l'Isle, cette Princesse auroit été obligée de se rendre à leur discretion, & ils se seroient épargné les longues guerres qu'ils ont eu dans la suite avec elle.

Ils firent passer la riviere à toutes leurs troupes dans la vûë de poursuivre les fuïards, que la peur avoit plus d'ademi vaincus; mais la petite verolle se déclara dans leurs troupes Négres, & comme cette maladie est contagieuse & très-dangereuse dans ce païs, il fallut finir la campagne & se retirer à Loanda.

La Reine Zingha s'étant assurée de la retraite des Portugais revint à Dangij où après s'être reposée quelque tems, elle fit de nouvelles troupes, & reprit ses premieres idées de conquerir non-seulement les Provinces de Matamba, qui lui avoient été enlevées; mais encore le Royaume d'Angola possédé par les Portugais, sur lequel elle conservoit toûjours des prétentions qui lui paroissoient justes.

Elle se mit en campagne avec de grands corps deGiagues, que la faim de se rassasier de chair humaine lui attiroit de tous côtés. Elle penetra peu de tems après avoir desolé tout ce qui s'étoit trou-

vé sur sa route, jusqu'à Macaria-Matamba. La ville abandonnée de habitans & de ses troupes qui la voient défendre tomba aisement tre ses mains. La Princesse Muon Matamba, qui en étoit Reine dep la mort de Matambo Calombo son re, tomba entre ses mains avec sa f unique; elle les fit d'abord marq ignominieusement avec un fer cha comme des esclaves; mais se repent bientôt de cette action tyranniqu elle voulut la reparer en envoy la Reine Muongo, gouverner une p tie de ses Etats en lui donnant le tre de sœur. Cette Princesse ne go ta pas long-tems cette legere consc tion, l'affront qu'elle avoit reçû, la crainte qu'il ne fût bien-tôt su d'une mort violente, chose ordina à cette Reine barbare, la jetterent d un si grand chagrin qu'elle en mo rut.

La Princesse sa fille trouva le moy de gagner les bonnes graces de Z gha. Soit qu'on l'eût épargnée, en marquant, soit qu'on l'eût bien p sée, ces caracteres d'infamie étoi effacés. Zingha lui donna une su sistance honorable, & des esclav pour la servir. Dans la suite elle

fit instruire des Mysteres de la Foi, & fut baptisée en 1667. étant alors âgée d'environ soixante ans.

Ces avantages firent croire à Zingha, que la fortune étoit entierement déclarée pour elle. Elle conduisit son armée aux frontieres des Portugais, elle les desola, elle attaqua leurs places, & crût en venir à bout aussi aisement, que des places des Négres qu'elle avoit attaquées, elle fut trompée, elle y trouva une vigoureuse resistance, elle y perdit bien du monde, & n'en pût emporter aucune.

Ce qu'il y eût de plus facheux pour elle, fut que le Giaga Cassangé la voyant éloignée profita de son absence, entra avec une puissante armée dans le Royaume de Matamba, le mit dans la derniere desolation par le fer & par le feu, ruina les villages & les grains qui étoient encore sur la terre, emmena les troupeaux & les peuples, & mit la Reine au désespoir quand elle apprit ces tristes nouvelles.

Elle abandonna aussi-tôt ses entreprises qui lui réüssissoient si peu, & crût qu'il étoit plus à propos de courir à la défense de ses Etats, que de s'entêter de conquêtes imaginaires,

pendant qu'on la dépoüilloit de ce qu'elle avoit de réel. Elle fit faire à ses troupes des marches forcées, esperant rencontrer le Giaga Cassangé, & le combattre, & ne doutant pas de le battre, vû le désespoir où étoient ses gens d'avoir perdu leurs femmes, leurs enfans & leurs biens. Mais le Giaga s'étoit prudemment retiré en ses Etats, & avoit mis à couvert les esclaves & le butin qu'il avoit enlevé.

Cependant les Portugais, considerant que les differends entre la Reine & le Giaga, pourroient s'accommoder, & qu'ils pourroient joindre leurs troupes pour les attaquer de concert, ou les attaquer separément, & qu'en ce cas leurs conquêtes coureroient de grands risques; ils jugerent à propos de moyenner une paix entre ces deux puissances & eux-mêmes. Ils choisirent pour la traiter, deux personnes considerables, un Prêtre nommé Dom Antonio Coeglio habile negociateur, sçavant, éloquent, & Dom Gaspar Borgia Officier d'un grand merite, éloquent, & qui connoissoit parfaitement les interêts de ces peuples, leurs mœurs & leurs coûtumes.

Le Giaga Cassangé qui étoit alors

dans la Province de Ganghella qui est à l'extrémité du Royaume de Matamba reçût ces deux Envoyés avec tout l'honneur imaginable. Il écoûta leurs propositions mûrement, & répondit à Borgia qu'il étoit disposé à vivre en paix & en bonne intelligence avec les Portugais, & même avec la Reine Zingha, pourvû qu'elle mît bas les armes, qu'en ce cas il la laisseroit en possession de Matamba, quoiqu'il en fût le veritable heritier.

Le Prêtre Coeglio, qui l'avoit fort pressé d'embrasser la Religion Chrétienne, n'eût pas une réponse si favorable. Il lui dit nettement qu'il perdoit son tems à lui vouloir persuader de changer de Religion, qu'il étoit resolu de demeurer jusqu'à la mort dans celle qu'il avoit succée avec le lait, qu'il en connoissoit la verité & la bonté, & qu'il ne permettroit jamais que ses peuples en eussent une autre que la sienne.

Il congedia ainsi avec honneur les deux Envoyés, qui passerent à Umba Province de Matamba, où Zingha étoit alors campée. La maniere polie & honorable avec laquelle elle les reçût, leur fit esperer un heureux succès; mais ils se tromperent. Elle écouta

leurs propositions. Elle y répondit fierement & d'une maniere menaçante, & conclut son discours en disant que la réputation de sa dignité exigeoit d'elle, qu'ayant commencé une guerre, elle ne mît pas les armes bas sans l'avoir terminée avec les avantages qu'elle pouvoit esperer de la force de ses armes. Que quant à la secte des Giagues, dans laquelle elle vivoit depuis plusieurs années, & qui lui avoit procuré le nombre prodigieux de troupes qui combattoient pour elle, la raison d'Etat vouloit qu'elle la soûtînt & qu'elle la protegeât toûjours. Elle ajoûta qu'elle se souvenoit fort bien d'avoir embrassé autrefois le Christianisme & d'avoir reçû le Baptême ; mais que le tems n'étoit pas propre alors pour lui parler d'aucun changement ; qu'ils devoient se souvenir que c'étoient eux-mêmes qui lui avoient donné occasion de s'éloigner de leur Religion.

Dom Gaspar voyant bien par le discours de cette Princesse, qu'il n'étoit pas possible de rien faire avec elle sur l'article de la Religion, parce qu'elle étoit attachée à sa Secte, par des motifs d'interêt, cessa de lui en parler, & se reduisit à lui vouloir per-

ſuader qu'elle avoit acquis aſſés de gloire par ſes expeditions de guerre, & qu'il étoit tems qu'elle donnât la paix, & la tranquillité à deux grands Royaumes, & qu'elle acceptât les bonnes graces & l'amitié du Roi de Portugal qui lui étoient offertes par ſon Viceroi.

La Reine qui étoit pleine d'eſprit, & qui ſçavoit admirablement bien l'art de ſe contrefaire, répondit qu'elle connoiſſoit parfaitement les forces de ſes ennemis, & la valeur des Portugais, qu'elle eſtimoit ce qu'on lui promettoit, qu'elle ſe tiendroit honorée d'être alliée avec les Portugais; mais qu'il lui paroiſſoit juſte qu'on décidât par un jugement équitable, ou les armes à la main, les prétentions qu'elle avoit ſur les Provinces qui avoient toûjours appartenuës à ſes ancêtres, & dont on les avoit dépoüillés injuſtement.

Borgia ne repliqua pas davantage, il crût avoir beaucoup gagné. Nous verrons dans peu, combien il s'étoit trompé. Il partit pour Loanda, laiſſant ſous divers pretextes le Prêtre Coeglio auprès de la Reine.

Le veritable motif de cette conduite, étoit la maladie de la Reine. On

pouvoit eſperer que le mal vena
augmenter, on trouveroit le mor
de la faire rentrer en elle-même
lui faire déteſter ſes erreurs. Cela
va en partie. La maladie augmenta
ſiderablement, & mit la Reine
une grande perplexité. Coeglio lui
la fortement & l'obligea enfin d'av
qu'elle reconnoiſſoit que c'étoit
châtiment qui lui venoit de la n
de Dieu qu'elle offenſoit ſi grieven
depuis tant d'années. Ses ſentin
étoient bons, ils donnoient de g
des eſperances à Dom Coeglio ;
la Reine ayant recouvré ſa ſanté
diſparurent entierement, & après
ſejour de ſix mois, ſans rien avai
ſur cet article, il fut contraint de
venir à Loanda. Ce fut en 1641.
la flote Hollandoiſe compoſée de
navires de guerre avec de bonnes t
pes de debarquement parut devai
port de Loanda. Les Portugais ſe def
dirent ſi mal que la ville fut priſe a
une partie du Royaume.

La Reine Zingha ayant appris
avantages crut que le moment d
venger des Portugais étoit arrivé.
avoit toûjours ſur le cœur l'affi
qu'ils lui avoient fait, en faiſant
clamer N-Gola-Aarij Roi de Dor

Elle leur envoya des Ambassadeurs pour les feliciter de leurs victoires, & pour les inviter de joindre leurs troupes aux siennes, afin de se debarrasser une bonne fois de ces ennemis communs. Elle les fit assurer qu'elle se tiendroit heureuse de les avoir pour voisins; parce qu'elle connoissoit leur droiture & leur politesse, au lieu qu'elle ne pouvoit plus supporter les manieres fieres & orgueilleuses des Portugais.

Les Hollandois accepterent avec joïe des propositions & des offres ausquelles ils ne s'attendoient pas. Le Roi de Congo entra dans cette Ligue; de sorte que les Portugais se virent attaquez par trois endroits differents tout à la fois. Ils firent face par tout. Ils eurent quelques avantages; mais ils furent pressés si vivement, qu'ils perdirent tout le plat païs, & se trouverent comme assiegés dans leurs forteresses de Massangano, de Muzzima de Cambambé, de Embacca, & dans quelques petites Isles de la Coanza.

La Reine Zingha eut quelques rencontres avec eux, qui ne lui furent pas favorables. Ces mauvais succès lui donnerent à penser. Elle voulut con-

ſulter le Demon ſur l'évenement de la guerre où elle étoit entrée. Elle le fit par une ſuperſtition aſſés ordinaire aux Négres de ce païs-là. Ils ſe ſervent de deux coqs, l'un blanc & l'autre noir qu'ils font battre, & par l'évenement du combat, ils jugent qui des blancs ou des noirs remportera la victoire. On prépara donc deux coqs, l'un blanc & l'autre noir, on les fit battre, & ils firent des merveilles. Le noir eut toûjours l'avantage. Enfin le troiſiéme jour il pluma entierement le blanc & le tua.

Cette victoire chez ces peuples decidoit abſolument du ſort de la guerre, on en fit de grandes réjoüiſſances, & ſans retardement, on alla attaquer la fortereſſe de Maſſangano; mais l'armée de la Reine y fut preſqu'entierement défaite. Les Portugais firent un grand nombre de priſonniers, & entre les autres les deux ſœurs de Zingha Cambo & Fungi, & ce ne fut que par un bonheur extrême qu'elle échapa, & qu'elle ne tomba pas dans une embuſcade qu'on lui avoit dreſſée.

Cette déroute ne la rebuta pas; mais elle lui ôta l'envie d'attaquer des places, & l'obligea à ſe reduire à déſoler

le païs que les Portugais avoient parfaitement bien cultivé, & dont elle fit un desert.

Il est vrai qu'ayant une fois surpris quelques troupes Portugaises, elle les battit, & fit un assés bon nombre de prisonniers, ce qui lui fit croire qu'elle pourroit surprendre un fort avancé, que les Portugais avoient sur les frontieres d'un Prince son tributaire; elle l'attaqua, lui donna un vigoureux assaut, elle fut vigoureusement repoussée, & perdit en cette occasion une partie de son armée, de sorte que comparant les avantages qu'elle avoit eu avec les pertes qu'elle avoit faites, il se trouva que la perte étoit infiniment plus considerable, que les avantages qu'elle avoit remportés, malgré les intelligences qu'elle entretenoit parmi les Portugais jusque dans la forteresse de Massangano, où sa sœur Fungi étoit prisonniere.

Cette Princesse à qui par respect pour sa naissance, on avoit donné la liberté d'aller librement par toute la ville, en abusa, elle s'en servit pour gagner un nombre de Négres sujets des Portugais, & mécontens, elle les engagea par des présens, & par des promesses, à se saisir d'une des portes de la for-

tereſſe, & à la livrer aux troupes de Zingha, qui devoit s'en approcher un certain jour avec une nouvelle armée qu'elle avoit raſſemblée. La trahiſon fut découverte, on fit le procès à Fungi, elle fut étranglée, & ſon corps jetté à la riviere.

Cependant la guerre continuoit toûjours entre les Portugais & les Hollandois; mais ceux-ci ayant été défaits en pluſieurs occaſions, furent preſſés ſi vivement par les vainqueurs, qu'ils furent à la fin obligés d'abandonner le païs, & même la ville de Loanda, où les Portugais rentrerent & la fortifierent bien mieux qu'elle n'étoit auparavant.

La Reine Zingha fut vivement touchée de la déroute de ſes Confederés. Elle vit bien que le ſecours des Européens lui manquant; elle alloit être expoſée à toute la vengeance des Portugais avec d'autant moins d'eſperance de leur reſiſter, que le Roi de Congo avoit fait ſon accommodement avec eux.

Dieu ſe ſervit de ce malheur pour la toucher & la faire rentrer en elle-même. Elle avoit toûjours conſervé dans ſon cœur, une partie des bons ſentimens qu'elle avoit euë, quand elle

faiſoit profeſſion ouverte d'être Chrétienne. Ces bons ſentimens ſe reveillerent; elle penſa ſerieuſement aux crimes qu'elle avoit commis, elle en pleura dans le ſecret, & commença à donner des marques de ſon repentir. Voici les faits qui avancerent ſa converſion.

Son armée étant dans la Province d'Onnando, qu'elle ſaccageoit. Un Prêtre nommé Dom Auguſtin Floris, fut pris & tué par un de ſes ſoldats; ce miſerable Antropophage réſolut de manger le cadavre avec quelques-uns de ſes compagnons; mais au premier coup de coûteau qu'il donna pour en enlever une pièce & la devorer, il tomba roide mort, ce qui ôta l'envie aux autres de goûter à cette viande.

La Reine en ayant été avertie, elle en conçût une très-vive crainte des jugemens de Dieu, & fit publier un Edit qui défendoit ſous de très-rigoureuſes peines de tuer les Prêtres des Blancs. Elle ordonna même que juſqu'à nouvel ordre, on conſervât les ornemens ſacrés du défunt.

Dom Jerôme Segueira Prêtre & Viſiteur des conquêtes des Portugais ayant été bleſſé & pris dans une ba-

taille, elle donna ordre qu'il fût ſoigneuſement traité, qu'on lui rendît tout ce qu'on lui avoit enlevé; elle pourvût abondamment à ſa ſubſiſtance, & quand il fut gueri, elle lui permit d'aller librement par tout ſon Camp, & quand il en ſortoit pour ſe promener, ou à pied, ou porté dans un hamac par les eſclaves qu'elle lui avoit donnés, ceux qui l'accompagnoient crioient de tems en tems; *c'eſt ainſi qu'on reſpecte le Ganga, ou le Prêtre du Dieu des Catholiques.*

Elle fit plus, elle permit de bâtir une Egliſe à laquelle, outre pluſieurs tapis qu'elle y donna pour l'orner, elle donna encore tout ce qui avoit été enlevé au Prêtre qui avoit été tué à Onnando. Il eſt vrai qu'elle n'entra jamais dans cette Egliſe. Elle avoit encore des raiſons de politique pour s'en exempter; mais toutes les fois qu'elle paſſoit devant, elle donnoit des marques du reſpect qu'elle avoit pour le Souverain Maître de l'Univers à qui elle étoit dediée.

Ce fut pour la diſpoſer à ſe convertir, que ce bon Prêtre lui découvrit le deſſein que ſes compagnons avoient formé de ſe ſauver, comme nous l'avons rapporté ci-devant.

Elle fut un jour visiter les prisonniers Chrétiens, qui étoient dans son Camp, & elle leur porta quantité de croix, de médailles, de chapelets & de livres spirituels, qui étoient des dépoüilles des lieux que ses troupes avoient saccagés. Elle les leur distribua de sa propre main, les exhortant de vivre toûjours dans la profession de la Religion Chrétienne.

Le Général de ses troupes qui étoit à côté d'elle, prit la liberté de lui dire, qu'il ne convenoit pas à une grande Reine de traiter si favorablement ses ennemis. Elle le reprit severement, & lui dit que c'étoit une assés grande peine pour ces pauvres gens, d'avoir perdu leur liberté, sans l'augmenter encore, que c'étoient des créatures de Dieu, dont il falloit avoir compassion.

Elle se souvint étant retournée à sa Cour, qu'elle n'avoit rien donné à un des prisonniers, parce qu'elle avoit tout distribué, avant que son tour vînt. Pour l'en consoler, elle lui envoya sur le champ un crucifix de bois. Ce miserable qui étoit un déserteur Hollandois, Calviniste de profession, prit avec mépris la sainte image, la jetta par terre, & lui cassa un bras, & entrant dans une espece de fureur,

il voulut marcher dessus & la m
en pieces. Mais la main de Dieu
rêta, tous ses nerfs se relâcheren
un instant, il tomba par terre
pouvoir se relever, & se ro
dans la poussiere, & vomissant
blasphêmes impies, il rendit son
execrable.

La Reine en fut avertie, ell
fut touchée jusqu'aux larmes, &
reparer cette injure, autant qu'il
possible, elle ordonna que le
de ce malheureux fut jetté à l'e
de la forêt, pour servir de pâture
bêtes sauvages.

Lorsque les Peres Bonnaventu
Correglia & François de Veas,
trerent dans la Province d'Onna
où ils étoient envoyés par le
Préfet de Congo, ayant pour C
pagnon & interpréte, Dom Ca
Zelote Prêtre Négre; ils furent
ze jours sans pouvoir avoir audi
de la Reine, qui étoit campée
cette Province. Ses soldats n'os
leur faire insulte, à cause des
rigoureux, que la Reine avoit
publier en leur faveur; mais ils
gnirent de ne pas croire que Dom
lote fût Prêtre. Ils le firent pr
nier, lui firent cent outrages, l

racherent les deux dents de devant selon la ſuperſtition de leur Secte, & après l'avoir marqué au viſage avec un fer chaud, comme un eſclave, ils le menerent dans leurs Camp, dans la vûë de le ſacrifier à leurs défunts & de ſe raſſaſier de ſa chair.

Ce bon Prêtre ſouffrit tous ces outrages avec une joye & une patience admirable. Il ne ſe plaignit point, jamais il ne donna la moindre marque de foibleſſe; il ſe réjoüiſſoit de ſouffrir pour ſon Dieu, & ſouhaitoit ardemment d'être ſacrifié pour ſa gloire.

Les Peres Capucins, ayant enfin été introduits à l'Audiance de la Reine, & reçûs de cette Princeſſe avec beaucoup de bonté, ils ſe plaignirent qu'on avoit enlevé leur compagnon & leur interprete, qui étoit Prêtre comme eux. La Reine ordonna auſſi-tôt qu'on le cherchât dans tout le Camp, & qu'on leur rendît. Mais ceux qui l'avoient le cacherent ſi bien qu'il fut impoſſible aux Officiers de la Reine de le trouver, de ſorte que les Peres le crurent mort, & le pleurerent comme tel.

Ayant eu une ſeconde Audiance, ils ſe plaignirent du tort qu'on leur

avoit fait en leur enlevant un homme qui leur étoit si necessaire, & prirent delà occasion de lui parler du malheureux état où elle s'étoit reduite par son Apostasie, malgré les lumieres que Dieu lui avoit communiquées. Ils lui dirent qu'il étoit tems de sortir de cet état, que Dieu lui tendoit les bras, & qu'elle ne devoit pas abuser plus long-tems de sa misericorde & de ses graces.

Ce discours la toucha sensiblement & jettant un profond soupir : ô ! mes Peres leur dit-elle, que Dieu ait pitié d'une Princesse offensée dans ce qu'elle a de plus cher ; c'est par la faute d'autrui que vous me trouvez reduite dans l'état où vous me voyez. Je n'y serois pas, je ne vivrois pas dans des peines interieures que je ne puis exprimer, éloignée de mon Dieu & de la verité dont je sens les reproches continuels, & qui ne laisse pas de m'attirer à lui. Ayez compassion de moi, on m'a enlevé mes Etats & mon Royaume, & on me force encore de perdre mon ame. Je vois bien que je suis hors du bon chemin ; mais il faut que je continuë dans mon égarement si je ne veux pas devenir l'objet du mépris de mes peuples, &

il faut que j'y demeure, jusqu'à ce que les usurpateurs m'ayent rendu tout ce qu'ils m'ont enlevé. Considerez vous-même, combien je suis malheureuse de passer toute ma vie dans le tumulte des armes & dans le carnage, priez donc Dieu pour moi qui connoît les sentimens de mon cœur, afin qu'il daigne rompre les chaînes dont je suis chargée; puisque de moi-même je suis trop foible pour le faire. En ce cas, je promets à la Divine Majesté, de vous donner tous les pouvoirs que vous pourrez souhaiter pour vous employer à la conversion de mes peuples. Je vous y aiderai moi-même de toutes mes forces. Elle ne pût achever ce discours sans verser quelques larmes, chose rare dans ces cœurs barbares, ce qui marquoit la puissance de la grace qui operoit dans celui de cette Princesse.

Le Pere Bonnaventure l'exhorta vivement à ne pas étouffer les bons sentimens que la grace répandoit dans son cœur, & à travailler serieusement à rompre les chaînes qui la tenoient éloignée de Dieu; puisqu'elle en sentoit si bien la pesanteur & le préjudice qu'elle en recevoit. Il lui fit ensuite de nouvelles instances pour fai-

re chercher Dom Calixte, ou au moins pour les faire aſſurer qu'il étoit mort, & de quelle maniere. La Reine le lui promit.

En effet elle donna de nouveaux ordres pour cela, & ils furent auſſi inutiles que les premiers. Mais peu de jours après, on fit le Sacrifice ordinaire aux défunts, qu'on appelle le *Tombo*. Ce bon Prêtre y fut amené avec les autres victimes qui devoient être immolées. La Reine qui l'avoit connu autrefois à Loanda, le reconnut, & le fit auſſi-tôt mettre en liberté. Elle ne ſe contenta pas de cet acte de juſtice; elle ſe fit informer, qui étoient ceux qui l'avoient pris & gardé contre ſes ordres, elle les fit prendre & châtier ſi ſeverement, que dans la ſuite ſes Officiers & ſes ſoldats n'oſerent plus faire la moindre inſulte aux Prêtres des blancs.

Cependant les Miſſionnaires voyant qu'ils conſommoient leur tems dans une negociation qui ſe terminoit toute en paroles & en promeſſes, virent bien que cette affaire n'étoit pas encore mûre, & qu'il étoit plus à propos de la remettre à un autre tems, & de s'en retourner à Saint Salvador; ils en demanderent la permiſſion à la

Reine, elle la leur accorda avec peine, & quand ils vinrent prendre congé d'elle, elle leur offrit un grand nombre d'esclaves & d'autres présens considerables. Ils s'excuserent modestement de rien recevoir, disant que c'étoient les ames rachetées par le sang de Jesus-Christ, qu'ils cherchoient, & non les biens de la terre. Cette action augmenta beaucoup l'estime que la Reine avoit de leur vertu, & elle dit à ses Courtisans, qu'on devoit croire, que des gens si désinteressés & qui ne cherchent qu'à sauver les ames, parloient sincerement, & étoient les seules capables d'enseigner la verité.

Ce fut ainsi, que la Divine Providence toucha peu à peu le cœur de cette Princesse, & la fit rentrer sincerement dans la Religion qu'elle avoit abandonnée. Aussi depuis ce tems-là, on remarqua que non-seulement elle avoit moins d'éloignement pour les Chrétiens; mais qu'elle les favorisoit en toutes les occasions qui se présentoient : la suite le va faire voir.

Ce fut par la bonne conduite, & la valeur de Dom Salvateur Correa Desa & Benavida, Capitaine Général ou Viceroi d'Angolle, que les

Hollandois furent chassés de la ville & du Royaume d'Angolle en 1648. après en avoir été maîtres pendant sept années. Il rappella aussi-tôt les habitans dispersés de cette ville, les remit en possession de leurs fonds, & les avertit que ce malheur ne leur étant arrivé qu'en punition de leurs crimes, ils devoient mener une vie plus Chrétienne & plus conforme à leurs devoirs que par le passé, s'ils vouloient éviter un châtiment encore plus rigoureux.

Pour les y porter davantage, il leur en donna l'exemple d'une maniere très-édifiante. Sa pieté n'avoit point d'affectation, il rendoit la justice sans partialité. Il bannit le luxe, retrancha une infinité d'abus. C'étoit un Missionnaire, un grand Capitaine, un politique des plus éclairés. Il fit rétablir les Eglises que les Hollandois avoient abattuës ou maltraitées. Il en fit bâtir une qu'il fit dedier à Saint Antoine de Portugal ou de Padouë, & un Couvent qu'il donna aux Missionnaires Capucins. Son zéle le porta à faire une Ordonnance, afin d'être assuré que tout le monde s'approchoit des Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie, dans les tems prescrits par l'Eglise.

Après qu'il eût mis ordre au dedans de l'Etat, il songea à faire la paix, & une nouvelle alliance avec le le Roi de Congo, & il le fit avec la dignité qui convenoit au Roi son Maître. Pour cet effet, il assembla une puissante armée, & envoya dire au Roi de Congo, que s'il vouloit éviter la ruine de ses Etats, il falloit reparer les dommages qu'il avoit causés aux Portugais, en s'alliant avec les Hollandois leurs ennemis.

Le Roi de Congo ne se le fit pas dire deux fois, il envoya des Ambassadeurs avec des pleins pouvoirs à Angolle pour la traiter avec le Viceroi. Le traité fut fait, comme le Viceroi le voulut. Le Roi de Congo renonça à toutes les alliances qu'il avoit faites avec les ennemis de la Couronne de Portugal, s'obligea de fournir neuf cents esclaves pour les dommages qu'il avoit causés, ou l'équivalent, qu'il découvriroit les mines d'or, & executeroit le traité qu'on avoit fait autrefois pour les foüiller, qu'il donneroit aux Capucins toute sorte de liberté & de protection pour prêcher la Foi dans ses Etats, & qu'il s'obligeroit, & donneroit des assurances d'observer le nouveau traité qu'on

faiſoit avec lui. Ce Prince qui craignoit extrêmement les armes & le reſſentiment des Portugais, ratifia le traité que ſes Ambaſſadeurs avoient fait, & l'obſerva autant bien qu'on pouvoit l'eſperer d'un homme de ſon caractere.

Le Viceroi en uſa d'une autre maniere avec la Reine Zingha. Il ne pouvoit deſapprouver ſa conduite; vû qu'elle avoit raiſon de vouloir ſe remettre en poſſeſſion des Provinces qu'on lui avoit enlevées, & il ne falloit pas lui marquer qu'on la craignoit. D'ailleurs il avoit fort à cœur la converſion de cette Princeſſe, & il avoit des ordres du Roi ſon Maître d'y travailler efficacement.

Il lui envoya Dom Ruy Pegado, Capitaine d'une experience conſommée, prudent, ſage, poli, habile, politique & très-zélé pour la Religion. Il lui donna un équipage nombreux & magnifique, avec de très-riches préſens, qu'il devoit preſenter à la Reine en ſon nom, & deux Lettres, une du Roi de Portugal, & l'autre du Viceroi. Il le nomma Plenipotentiaire, avec pouvoir de conclure une bonne paix & une alliance ſtable, pourvû que cette Princeſſe renonçât à la Secte malheureuſe

reuse, où elle s'étoit engagée, &
elle revînt au giron de l'Eglise.
La Reine reçût l'Ambassadeur avec
l'honneur imaginable; elle l'écoû-
avec beaucoup d'attention, & lui
ondit d'une maniere à faire espe-
que sa conversion n'étoit pas éloi-
e. Après quoi ayant lû la lettre
Roi, & celle du Capitaine Géné-
, elle répondit qu'elle étoit extrê-
nent obligée au Roi de son souve-
, & des avances pleines de polites-
u'il vouloit bien lui faire. Elle re-
a tout ce qui s'étoit passé sur la
é, & les manieres insupportables
Dom Fernand Souza qui s'étoit mis
ête de lui faire de la peine de gaye-
de cœur, sans aucun motif un
apparent, qui avoit cherché de
lépoüiller de ses Etats, & qui ne
pouvant faire pis, avoit fait pro-
mer N-Gola Aarij son vassal, Roi
Dongo. Elle ajoûta qu'elle atten-
t de la générosité du Roi, qu'il
sisteroit pour recouvrer les Provin-
qu'elle avoit perduës, & que pour
e de l'étroite union qu'elle vou-
contracter avec lui, elle lui don-
t sa parole de se soumettre de notr-
u à la Loi du vrai Dieu, & de
trer dans le sein de l'Eglise.

Elle répondit à peu près en mêmes termes à la lettre du Viceroi, le pressant de lui fournir les secours qu'il lui offroit pour se remettre en possession du Royaume de Matamba, s'en remettant entierement à sa prudence pour les moyens qu'elle devoit prendre pour abandonner avec sincerité la Secte des Giagues.

Ces réponses firent esperer au Viceroi, qu'on viendroit bien-tôt à un accommodement général & stable; mais cependant il n'y eût point encore de suspension d'armes. La Reine qui étoit armée, ne voulut point perdre de tems, ni cesser de profiter des avantages qu'elle avoit. Elle continua ses hostilités sur les frontieres du Royaume de Matamba.

Le Viceroi lui écrivit plusieurs autres lettres, pour la presser de faire une bonne paix, & de donner du repos & de la tranquillité à un païs qui en avoit grand besoin.

Il la prioit dans une de ses lettres de fixer dans un lieu sa demeure Royale, & de permettre aux Catholiques d'entrer dans ses Etats librement & sûrement, d'y demeurer & d'y fonder une Eglise. Que votre Majesté, disoit-il, permette aux serviteurs de Dieu,

de baptiser au moins les enfans qui sont en danger de mort, afin qu'ils ne soient pas privés de la lumiere éternelle, en perdant celle de ce monde; qu'elle abolisse les coûtumes impies des Giagues; qu'elle cesse de repandre tant de sang innocent, & qu'elle daigne écoûter la verité par la bouche des Prêtres que nous avons ici, qui n'attendent que ses ordres & sa permission pour passer dans ses Etats, & les éclairer des lumieres de la Foi. Fermés les yeux & les oreilles, grande Reine, aux tromperies que vous debitent les Idolâtres : car ils n'ont point en partage les verités dont Dieu vous a rendu capables, & vous verrés par des effets très-réels, mon attachement à vos interêts. Je m'en ferai un devoir particulier & indispensable, & je serai plus aise de travailler à votre grandeur, qu'à me procurer à moi-même la possession de toute l'Afrique.

Il se passa pourtant bien du tems avant qu'on pût rien faire de solide avec cette Princesse; puisque depuis l'année 1648. qu'on commença à traiter avec elle, la réponse qu'elle fit aux premieres lettres, n'est que du 10. Decembre 1650. & la lettre du Viceroi dont nous venons de don-

ner l'extrait est du 13. Avril 1651. Il ne faut pas s'étonner de cette lenteur. La Reine avoit des raisons d'Etat qui la tenoient attachée à sa Secte, & le Viceroi de son côté, ne vouloit pas montrer tant d'empressement à conclure ce traité de paix, de crainte qu'il ne parût la rechercher par necessité, ce qui auroit fait tort à la reputation des Portugais, à qui il importoit infiniment, qu'on ne crût pas qu'ils étoient dans la necessité de rechercher cette paix.

Il est pourtant vrai, que la derniere lettre du Viceroi ébranla beaucoup la Reine, & l'auroit portée à faire ce qu'on souhaitoit d'elle, si les Officiers qui étoient auprès d'elle ne l'en avoient empêchée, par les raisons d'Etat qu'ils lui rebattoient sans cesse. Elle s'y détermina cependant, elle en fit la resolution, elle le promit à Dieu, elle y joignit de ferventes prieres pour obtenir de sa bonté qu'il achevât de l'éclairer, & qu'il lui donnât la force de rompre les engagemens malheureux où elle étoit.

Ses Officiers s'apperçûrent aisement de ce changement secret, & en murmurerent hautement. Il étoit à craindre pour elle qu'ils ne se portassent

à quelque resolution violente. Elle crût la devoir empêcher, & pour leur faire connoître qu'elle étoit toûjours attachée à la Secte des Giagues, elle fit faire une cérémonie où on égorgea quantité d'enfans. Le Viceroi le sçût, il en fut surpris & indigné au dernier point ; mais il feignit de n'en rien sçavoir, & continua son commerce de lettres avec elle ; il eut même une occasion de lui envoyer une Ambassade extraordinaire, où il s'agissoit de traiter d'une guerre où les deux Etats étoient interressés. Il chargea l'Ambassadeur de présens, qu'il crut lui devoir faire plus de plaisir. Il lui marqua dans ses lettres, les mesures qu'il prenoit, la priant de lui en dire son sentiment, & n'oubliant pas de lui parler fortement de sa conversion, & de son retour à la Foi. Il gagna son estime, & même sa confidence par ces témoignages réïterés de respect & d'attachement.

Il y avoit alors vingt-huit ans qu'elle étoit dans les désordres affreux, où la Secte des Giagues l'avoit embarquée, & quoiqu'elle eût des remords continuels des crimes qu'elle avoit commis, elle resistoit opiniâtrement à la grace. Le moment de sa conversion

arriva enfin. Le Général de ses armées y eût part, & elle-même l'a compté plusieurs fois au Pere Bonnaventure comme nous l'allons rapporter.

Ce Général qu'on appelloit quelquefois Zingha Mona, ou plus ordinairement Mani Dongo, fut envoyé par la Reine, en 1655. avec une puissante armée pour faire la guerre à Mani Imbuilla Seigneur de Dambi, qui étoit feudataire du Roi de Congo. Il attaqua d'abord Pombo Samba, Prince vassal d'Imbuilla, qui faisoit profession du Christianisme. Il y eut entre-eux plusieurs rencontres, où la fortune fut partagée; mais à la fin elle se déclara pour le Général Zingha Mona, il remporta une victoire complette, Pombo fut obligé de prendre la fuite, & son païs fut entierement saccagé.

Entre autres dépoüilles les soldats victorieux prirent dans une Chapelle un crucifix qui avoit cinq à six palmes de hauteur, & croyant faire un présent de consequence à leur Général, ils le lui presenterent avec d'autres dépoüilles. Celui-ci qui étoit Idolâtre reçût cette image avec mépri[s] la fit ôter de devant lui, & co[...]



Crucifix miracule

manda à ses soldats de l'aller jetter dans le plus épais de la forest. Les soldats obéïrent ; mais ils ôterent les cloux des mains & des pieds, pour en faire des pointes à leurs dards.

La nuit suivante le Général n'étant ni tout-à-fait endormi, ni tout-à-fait éveillé, entendit ou crut entendre une voix qui lui faisoit de sanglans reproches, de la maniere barbare qu'il avoit traité l'image de Dieu, que les Chrétiens adoroient, & qui lui commandoit de l'ôter de ce lieu, & d'en faire présent à la Reine. Il avoüa même qu'il avoit été saisi d'une telle frayeur, qu'il attendoit le jour avec impatience pour obéïr à l'ordre que la voix lui avoit donné.

En effet dès que le jour parut, il commanda à Bevia Ganza, Officier Général qui commandoit l'avantgarde d'aller à la forêt chercher l'image, de l'envelopper avec respect dans une peau, & de la lui apporter. Quand il fut averti qu'on lui apportoit la sainte image, il fit prendre les armes à ses troupes, la fit passer au milieu de ses bataillons, & la reçût avec autant d'honneur & de respect, qu'il l'avoit traitée avec mépris le jour précedent. Il la fit mettre sur un oreiller dans un hamac,

& la fit porter par tout son Camp précédée de quelques soldats, qui publioient à haute voix, que c'étoit le Zambi ou le Dieu de la Reine.

Le Général s'en retournant à Matamba après cette expedition, ne manqua pas de donner avis à la Reine de tout ce qui s'étoit passé, & de lui marquer qu'entre les dépoüilles de ses ennemis qu'il avoit à lui présenter, il lui conduisoit avec pompe l'image de son ancien Zambi qu'il avoit fait prisonnier.

La Reine a avoüé plusieurs fois, que quand elle reçût cette nouvelle, elle sentit des battemens de cœur extraordinaires. Elle s'enferma pour qu'on ne vît pas les larmes de tendresse qu'elle repandit, & quoique la pensée des crimes qu'elle avoit commis, lui donnât une très-vive apprehension des Jugemens de Dieu, elle sentit cependant une consolation & une joye interieure dont elle ne pouvoit penetrer la cause ni les suites.

Elle resolut aussi-tôt de recevoir la sainte image avec toute la pompe imaginable, & pour cacher à ses sujets ce qui se passoit dans son cœur, & les raisons qui la faisoient agir, elle dit qu'elle vouloit en cette occasion fai-

re honneur aux Chrétiens qui étoient en grand nombre ou pour le commerce, ou comme prisonniers de guerre.

Le jour que la sainte image arriva, fut un jour de joye & de triomphe; la Reine fit mettre toutes ses troupes sous les armes. Elle fit border le chemin hors de la ville & jusqu'à la grande place, au milieu de laquelle elle fit faire une Chapelle & un autel. Elle y travailla elle-même, & l'orna de ses plus beaux tapis. Elle sortit ensuite de son appartement, accompagnée de toute sa Cour & de tout son peuple. Les Chrétiens dans cette occasion eurent l'honneur d'être placés les plus près de la Reine. Elle s'avança ainsi jusque hors de la ville, se plaça dans un lieu élevé, afin d'appercevoir plûtôt la sainte Image, & quand elle fut proche, elle l'adora, la fit saluer d'une décharge générale, qui fut suivie du son de tous les instrumens de ses troupes & de sa musique & des cris de joye du peuple. Elle fut ainsi portée en triomphe jusqu'à la grande place, où la Reine la reçût avec un profond respect, la baisa tendrement plusieurs fois, & la posa sur l'autel, faisant plusieurs

ſermens en même tems, qu'il en coûteroit la vie ſans remiſſion à ceux qui auroient la temerité de faire aucune inſulte à ce Zambi qu'elle avoit adoré autrefois.

Elle a dit pluſieurs fois depuis qu'elle avoit été obligée de faire des efforts prodigieux pour retenir ſes larmes. Elle y étoit obligée pour conſerver chez ſes peuples, la qualité de femme intrepide qu'elle auroit perduë, ſi elle avoit donné cette marque de foibleſſe en leur préſence.

Elle ſe trouva même obligée par une malheureuſe politique, de cacher les reſolutions qu'elle avoit faites de retourner à la veritable Religion, & elle paroiſſoit y être contrainte; parce que les Giagues, qui depuis l'arrivée du Crucifix, remarquoient qu'elle y alloit ſouvent, qu'elle l'adoroit & le baiſoit d'une maniere tendre, & qu'elle y demeuroit long-tems en prieres, commencerent à faire des aſſemblées, dans leſquelles on ne traitoit pas moins, que de lui ôter le Royaume & la vie. Elle en fut avertie, & pour leur donner le change, elle continua d'aller adorer le Crucifix, & ſans perdre de tems, elle ſe proſternoit devant la caiſſe où étoient les oſſemens de ſon

frere N-Golambandi, qu'elle avoit fait placer dans la même Chapelle à côté du Crucifix. Cette conduite toute impie & toute irreguliere qu'elle étoit, fit l'effet qu'elle s'étoit proposée. Elle rassura les Giagues, & les persuada qu'elle n'avoit pas dessein de changer de Religion, ni de les obliger à l'imiter. Ils ne songerent plus à la conjuration qu'ils avoient projettée, & lui demeurerent aussi fidéles, & aussi attachés qu'auparavant.

Mais elle scandalisa horriblement les Chrétiens qui ne pouvoient comprendre comment elle pouvoit accommoder deux choses si opposées, comme l'Image du vrai Dieu & les ossemens infâmes d'un Idolâtre. C'étoit l'Arche & Dagon.

Elle ne se contenta pas d'être Idolâtre, elle employa toute sa rhetorique à persuader aux Chrétiens qui étoient à sa Cour, qu'ils pouvoient, & qu'ils devoient l'imiter, qu'outre le plaisir qu'ils lui feroient en cela, ils accoûtumeroient peu à peu ses peuples à adorer le Crucifix, & que dans la suite on pourroit plus facilement les porter à n'adorer que lui seul. Ce fut principalement Dom Emanuel Frois Ambassadeur du Viceroi auprès d'elle,

qu'elle tâcha d'engager dans ce monstrueux assemblage de Religions si differentes. Elle n'épargna rien pour cela, elle prodigua les promesses les plus magnifiques, elle y joignit des menaces; mais ce genereux Cavalier & tous les autres Chrétiens demeurerent fermes, & protesterent qu'ils perdroient plûtôt ses bonnes graces, la liberté & la vie, que de commettre la moindre faute contre leur Religion, qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & par consequent que c'étoit lui seul qu'on devoit adorer.

Elle a avoüé plusieurs fois depuis sa conversion, qu'elle avoit souffert dans ces momens des peines interieures qui lui rendoient la vie insuportable. Elle sentoit l'attrait de la grace qui la rappelloit au bon chemin, & elle n'osoit s'y livrer de crainte de perdre l'estime de ses sujets qui la regardoient comme la premiere Singhille infiniment cherie des Dieux, ce qui l'élevoit plus qu'on ne peut penser au-dessus de la condition humaine, & en faisoit une espece de Divinité. Mais si elle étoit sourde à la voix de Dieu, Dieu ne l'étoit pas aux ferventes prieres, que tous les Chrétiens faisoient pour elle par ordre exprès du Vice-roi, qui prenoit à cœur sa conver-

ſion plus ardemment que toutes les autres affaires de l'Etat.

La Reine Zingha avoit auprès d'elle deux Conſeils. Le premier que l'on pouvoit regarder, comme ſon Conſeil de conſcience; puiſqu'il ne connoiſſoit que des affaires de ſa Religion, étoit composé de cinq Singhilles ou Miniſtres conſacrés au culte des cinq Giagues Ancêtres de la Reine, que ce peuple Idolâtre adoroit comme autant de Divinités. C'étoit les Giaga Kaſa, Caſſange, Chinda, Calenda, & N-Golambandi frere de la Reine.

Le ſecond étoit le Conſeil d'Etat. Il n'étoit composé que de quatre perſonnes, on y traitoit de la guerre & du Gouvernement politique.

La Reine toûjours agitée des remords de ſa conſcience, qui ne lui donnoient point de repos, craignant de perdre ſes Etats & ſa reputation, ſi elle revenoit au Chriſtianiſme, & d'ailleurs penetrée de la grandeur de Dieu qu'elle offenſoit ſi cruellement depuis près de trente années, après avoir beaucoup reflechi ſur le parti qu'elle devoit prendre, reſolut d'avoir les ſentimens de ces neuf Conſeillers, afin de ſe déterminer ou à embraſſer de nouveau la Loi du vrai Dieu, ou à demeurer dans ſa Secte impie.

Vrai ſemblablement elle ne devoit rien attendre de bon de ces Athés, & des Démons qui parlent par leur bouche. Ce fut cependant le moyen que Dieu choiſit pour la convertir. Sa puiſſante force obligea le pere du menſonge de dire la verité en cette occaſion, & d'ôter de deſſus les yeux de cette Princeſſe, le voile épais qui lui cachoit la veritable lumiere.

Elle les aſſembla, après leur avoir déclaré l'état fâcheux où elle étoit par rapport au changement de Religion où elle ſe ſentoit portée interieurement; elle leur dit, qu'elle vouloit conſulter là-deſſus ſes Ancêtres. Ces gens extraordinairement ſurpris de ce diſcours ſe regarderent les uns les autres, & pas un n'oſa ouvrir la bouche pour lui répondre.

Elle commanda donc aux Singhilles de faire ſur le champ les Sacrifices ordinaires en ces occaſions, & d'invoquer les eſprits qu'ils ſervoient, & de leur demander une réponſe préciſe aux doutes qui l'inquiétoient.

Ils obéïrent, le Singhille de Giaga Kaſa fut le premier qui ſentit l'entouſiaſme du Demon. Il tomba par terre, il eut des convulſions violentes; il écuma d'une maniere affreuſe, & enfin

le Démon forcé parla par sa bouche, & profera ces mots. *Quel avantage me revient-il que tu demeures dans la Secte des Giagues ? Puisque les Sacrifices que tu m'offres ne sont que renouveller & augmenter les peines intolerables que je souffre dans les brasiers qui ne s'éteindront jamais dans les profonds abimes où je suis pour toûjours ; pourquoi me demandes-tu un conseil, pendant que tu connois toi-même, & que tu as dans ton ame un Juge, & un Conseiller fidéle qui t'enseigne la verité ? Tu ne seras plus à moi ; puisqu'il y en a un autre qui t'appelle, & que tu m'abandonnes pour le suivre, & je ne serai plus à toi pour te répondre, puisque doresnavant tu m'auras en perpetuelle abomination. Chasse-moi donc loin de toi, & sçache que je ne puis t'être utile en demeurant dans ces ossemens : jette-les, & avec eux le triste souvenir de m'avoir adoré en leur présence.* Telle fut la réponse du Singhille, ou du Démon, ou de l'ame d'un damné qui parloit par sa bouche. Après quoi il donna un furieux coup de pied à la caisse qui renfermoit ces ossemens & la renversa par terre, & y tomba lui-même tout écumant & à demi mort. La Rei-

fut point épouvantée de ces parou
comme elle remarqua que l'étoient
s Conseillers; au contraire la pen-
e de son Dieu crucifié pour son
mour qu'elle invoquoit dans son cœur,
a rendit plus forte qu'elle ne devoit
l'être dans une pareille occasion.

Elle fit signe au Singhille Cassange,
& lui commanda de dire ce qu'il fal-
loit faire des Enfans, & s'il étoit à
propos de les laisser vivre & de les
élever.

Ce Singhille ayant eu les mêmes
simptômes que le premier, répondit
en ces termes. *Malheureux que je suis
je pensois me venger du Portugais mon
ennemi; lorsque pour me délivrer de
ses mauvais traitemens, j'ai vêcu, &
j'ai embrassé la Secte & les coûtume
des Giagues; quoiqu'un Gouverneu
des Portugais, homme de bien, me f
des instances, afin que je permisse q
les enfans fussent nourris & élev
Et toi qui as succé le lait de la d
ceur, dans une Loi qui ne boit l
le sang humain, qui a horreur
carnages; pourquoi me demande-tu
seil touchant la bonne action que
résolu de faire, & dont toi
vassaux, qui étoient ci-deva
miens, goûteront les avantage*

à la bonne heure, & laisse vivre ceux qui ne meritent pas la mort. Retourne d'où tu es venuë. Je te verrai suivie de ceux qui sont mes compagnons dans l'impieté. Je te parle malgré moi, & ce ne sera pas sans peine, que je cesserai de rendre des oracles vains & trompeurs. Je suis forcé de ne jamais plus parler, & j'abandonne celui par la bouche duquel j'ai vomi tant de mensonges fraudaleux.

Les trois autres Singhilles parlerent sur le même ton.

Chinda dit avec un air de mépris: *T'ai-je jamais recherché, ô femme impie. Tu m'as rendu hommage sans sçavoir l'état où je suis, reprens ton ancienne Loi. Si tu n'as pas trouvé de paix; pourquoi retarde-tu, & pourquoi ne cours-tu pas pour la trouver où ton cœur la trouvoit autrefois? Ta resolution qui me couvre de honte & de dépit te sera glorieuse, genereuse, avantageuse.*

Calenda dit à peu près les mêmes choses, sans rien diminuer de ce que les autres avoient dit, & sans y rien ajoûter.

Mais N-Golambandi conclut d'une maniere, qui donnoit une derniere resolution. Voici ses mots. *Je n'ai jamais*

fait profession de la Secte des Giaguer, ma chere sœur. Mais quand tu as abandonné la Religion des Chrétiens qui t'y a forcé ? Si donc tu as pris de toi-même le conseil insensé qui t'a fait changer de Religion, reçois à présent celui d'un autre qui te parle dans ton cœur, & qui te dicte ce à quoi tu dois te resoudre. Que tu serois heureuse si tu t'étois tenuë aux sages conseils que je t'avois donnés ; mais puisque je paye par des tourmens éternels mes fautes passées, regarde-toi dans moi comme dans un miroir, puisque tu ne peux plus ignorer l'état malheureux où je me trouve, apprends, ma chere sœur, à te corriger. O ! Zingha ma sœur prens aujourd'hui une bonne resolution, accepte la paix que te présentent les Portugais, & tu la posséderas dans ton ame.

Telles furent les réponses des cinq Singhilles. Ne cherchons point, dit mon Auteur, comment le pere du mensonge a été contraint de dire tant de verités, & soumettons notre entendement, confessons que nos foibles lumieres, les secrets du Tout-puissant, sont impenetrables, & ne nous épuisons point inutilement à rechercher pourquoi ni comment Dieu a forcé le Démon à

contribuer si visiblement au salut de cette Princesse.

Les Conseillers d'Etat qui étoient présens, ne purent rien opposer pour affoiblir les verités qu'ils venoient d'entendre, & quoique la Reine ne montrât pas évidemment qu'elle fût convaincuë; ils n'eurent garde de rien dire ni pour la flater, ni pour la dissuader. Après un assez long silence, un seul prit la parole pour les trois autres, & dit à la Reine: *Ce changement dépend absolument de la volonté de votre Majesté: en quelque Religion qu'elle veüille vivre, elle trouvera dans ses sujets une correspondance égale à leurs devoirs; ils seront toûjours disposés à l'imiter, puisqu'ils sont tous persuadés, que rien ne peut être plus juste & plus avantageux pour eux que ce qui plaît à leur Prince d'établir.*

La Reine qui avoit un empressement extrême de conclure cette grande affaire, & qui sentoit d'une maniere à n'en pouvoir douter, la vertu Divine qui l'éclairoit & qui dilatoit son cœur auparavant si resserré par les oppositions qu'elle apportoit à la grace, se transporta sur le champ à la grande place où le peuple assemblé l'atten-

doit avec impatience. Car on avoit pressenti par bien des endroits, qu'elle avoit formé une grande resolution, & il leur tardoit d'en être informés.

Elle parut avec une Majesté qu'on n'avoit jamais remarqué en elle. Son visage étoit content, la joïe y éclatoit. Elle se mit dans un lieu éminent, où elle pouvoit être vûë & entenduë de tout le monde, & ayant pris son arc elle décocha une fleche avec une adresse & une vigueur admirable, & dit ces paroles. *Qui sera assez puissant pour se venter de pouvoir resister à mes armes & à la force de mon bras?* Tout le peuple battit des mains, & répondit par trois fois avec de grands cris. *O! genereuse & puissante Reine, personne, personne, personne ne te pourra jamais vaincre.*

La Reine ayant connu par ces acclamations, que son peuple étoit entierement porté à suivre ses inclinations, prit la parole, & d'un ton de voix fort & assuré elle leur dit.

Si mes ennemis m'ont toûjours craint, quand je leur ai fait la guerre. Si vous autres pour me donner des preuves de votre fidélité avez depuis tant d'années prodigué vos vies pour me soûtenir dans mes entreprises, qui vous empêchera à

présent de me suivre dans la paix. J'ai vû bien des fois, que dans les victoires que j'ai remportées, les champs de batailles étoient plus couverts du sang de mes sujets, que de celui de mes ennemis, ce qui a été cause que je n'ai jamais recueilli les palmes de la victoire, sans qu'il en ait coûté la vie à des milliers de mes sujets. Abandonnée à mes passions je n'ai pas connu la verité, & je ne me suis pas mise en peine de la chercher. J'ouvre les yeux dans ce moment, & je rends au vrai Dieu toutes les affections de mon cœur que je lui ai refusée d'une maniere tout-à-fait impie. Je demande à son infinie misericorde une paix inviolable, afin d'en pouvoir faire joüir ceux qui m'ont suivie dans les tumultes de la guerre. Volontairement, & de tout mon cœur je retourne à cette foi, & à cette Religion que j'ai abandonnée si malheureusement pour mon malheur & pour celui de ceux qui m'ont suivi. Je déteste la Secte impie des Giagues, je l'aurai en execration perpetuelle, je la proscris de ma présence & de mes Etats, & si j'ai été très-exacte dans l'observation des rits d'une Secte impie, je veux être dorênavant encore plus exacte dans l'observation d'une Loi très-sain-

te; afin que mon exemple vous apprenne à vous corriger de vos égaremens passés. Je retourne au Christianisme. Si jamais vous avez été asservis aux caprices de ma volonté; Si jamais vous avez été mes esclaves, & que par un desir immoderé de me plaire, vous avez méprisé la mort avec tant d'intrepidité, à présent je vous montre & je vous ouvre le chemin à un repos perpetuel, & je vous presente les avantages d'une paix inalterable. Qui est-ce qui s'opposera à ce que je dis? S'il y en a quelqu'un, qu'il m'ait en horreur, je le veux bien, qu'il me fuye, qu'il m'abandonne.

La Reine se tût après ces paroles. Quelques genereuses qu'elles fussent, elle ne laissoit pas de souffrir en elle-même de grands combats; car dans les Princes plus que dans les autres personnes, les acclamations ou le blâme de leurs sujets font un grand effet, & ce dernier point étoit fort à craindre de peuples nourris dans le sang, dans la dissolution & dans les libertés d'une guerre perpetuelle. Dieu ne le permit pas, afin que rien ne s'opposât à cette conversion miraculeuse. Le discours de la Reine fut reçû avec de grands applaudissemens, & des témoi-

gnages d'une joye extraordinaire. Ce fut comme le préludè de la conversion de tant d'ames, qui imitánt l'exemple de leur souveraine se soumirent avec joye au joug de la Religion Chrétienne.

La soumission des peuples augmenta infiniment la joye que la Princesse ressentoit dans son cœur, elle ne voulut pas differer une moment de la rendre parfaite. Elle envoya une Ambassade solemnelle au Viceroi de Loanda. Elle le pria d'oublier tout le passé, d'éteindre pour jamais le feu de la division, de la recevoir dans les bonnes graces du Roi son Maître, & de lui rendre sa sœur Donna Barbara qu'il retenoit prisonniere; puisque l'autre avoit le châtiment qu'elle meritoit, & de lui envoyer des Missionnaires Capucins.

Ces propositions plûrent beaucoup à ce sage & zélé Viceroi. Il y eût pourtant dans son Conseil des politiques outrés qui lui remontrerent, que dans une affaire de cette consequence, il falloit beaucoup se deffier de l'esprit leger & inconstant de cette Princesse, attendu les inconveniens qui en pouvoient arriver; mais le Viceroi qui avoit à

cœur les interêts de la Religion plus que toutes autres choses, ne jugea pas à propos de suivre leur avis. Il écrivit à la Reine, la felicita sur le bon parti qu'elle avoit pris, qui étoit l'unique pour assurer son salut, l'exhorta fortement d'y perseverer, l'assura d'une paix stable, de l'amitié du Roi, & de tous les secours dont elle pourroit avoir besoin; il lui marqua que pour la rançon de Donna Barbara sa sœur, elle ne pouvoit pas donner moins que deux cents esclaves, dont il y en auroit cent trente pour le Roi & soixante-dix à partager entre lui & les Officiers Royaux, à moins qu'elle ne voulût donner l'équivalent en argent, qui montoit à la somme de sept mille cinq cents écus, que moyennant cela il lui feroit conduire avec honneur la Princesse. Il lui promit encore de lui envoyer incessamment des Missionnaires Capucins, & un Ambassadeur avec lequel elle traiteroit des moyens convenables pour établir une bonne paix & une alliance perpetuelle entre les deux Etats, dont le plus sûr étoit d'entretenir dans son Royaume la Foi & les lumieres de l'Evangile.

Il écrivit aussi au Pere Seraphin de

Cortône

Cortone, destiné depuis long-tems pour être le Préfet de la Mission de Matamba, il lui apprit tout ce qui venoit d'arriver dans cet Etat, lui marqua les desirs empressés de la Reine pour avoir des Missionnaires de son Ordre, & le pria d'en envoyer sans perdre de tems, quelqu'un qui fût en état de soûtenir & d'achever cette grande affaire.

Le Préfet communiqua la lettre du Viceroi au Pere *Antoine de Gaëte.* Il connoissoit les merites, les vertus, & les talens de cet excellent Religieux, qui étoit déja connu de la Reine qui l'estimoit infiniment, il lui donna quelques Coadjuteurs; & quand ils furent prêts de partir, il leur fit un discours pathetique sur la grandeur, & la difficulté de l'entreprise à laquelle ils étoient appellés. Vous allez trouver, leur dit-il, les peuples les plus barbares de toute l'Afrique, gens accoûtumés à la guerre & au carnage, des Antropophages, sans Foi, de mœurs corrompuës au dernier point, legers & inconstans, excepté dans le mal au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Vous trouverés des contradictions, ausquelles je ne puis penser sans trembler, sans frémir. Vous aurez à

en faire des hommes avant d'en pouvoir faire des Chrétiens. Vous aurés à combattre la faim & la soif, peut-être les plus mauvais traitemens ; mais vous servés un bon maître qui vous tiendra compte de tous vos pas, de toutes vos paroles, de tout ce que vous ferés pour sa gloire. Cette entreprise le regarde plus que vous, il a commencé par des miracles éclatans, son bras n'est pas racourci. Il veut sauver cette Reine & ses peuples. Il vous fait l'honneur de vous choisir pour être ses cooperateurs, les Apôtres de cette grande Nation, mettés toute votre confiance en lui. N'entreprenés rien sans le consulter dans la priere ; ne comptés point sur vos forces, sur votre science, sur vos talens, c'est de Dieu seul, que vous devez tout attendre, & à qui vous devez tout rapporter. Que vous seriés heureux si à l'exemple des Apôtres vous alliés arroser cette terre ingrate de votre sang. Tâchés sur toutes choses de gagner la Reine à Jesus-Christ, son exemple sera une prédication bien vive pour ses peuples, ils la suivront dans le bon chemin comme ils l'ont suivie dans ses désordres & dans ses égaremens ; car ils sont entierement à

elle. Attachés-vous donc à en faire une bonne Chrétienne, la conversion de ses peuples suivra de près. Regardés souvent l'habit que vous portés, il vous prêche la pauvreté, l'humilité, la patience, la mortification, la penitence, le mépris du monde. Adonnés-vous plus que jamais à l'Oraison; c'est d'elle que vous tirerés les forces dont vous avez besoin. Prenés garde à qui vous confererés les Sacremens. Soyés patients, il faut l'être pour annoncer la parole de Dieu avec fruit. Allés, gagnés des ames à Dieu, & soyés sûrs d'une recompense éternelle. Après ces paroles, il les embrassa tendrement, leur donna sa benediction, & remit au Pere Antoine de Gaëte la Patente qui l'établissoit Superieur de cette Mission, elle est du 8. Avril 1656.

Cependant la Princesse Barbe partit d'Angola pour se rendre à Massangano, Forteresse peu éloignée des frontieres des deux Etats, en attendant que la Reine ratifiât le traité de paix, & qu'elle satisfît aux conditions qui y étoient mentionnées. Elle le ratifia volontiers; mais elle differoit sous des prétextes d'envoyer le nombre d'esclaves qu'elle avoit promis, & le Vi-

ceroi qui vouloit voir des effets & non pas des paroles, crut qu'il étoit à propos de garder sa prisonniere jusqu'à l'entiere execution du traité.

Il lui avoit donné pour la conduire Dom Joseph Carrasco, Gentilhomme déja âgé; mais plein de Religion, d'honneur, de politesse, qui sous prétexte de faire honneur à la Princesse, ne la perdoit pas de vûë, de peur qu'elle n'échapât, & qu'on ne perdît sa rançon.

Elle étoit partie d'Angola très-contente du Viceroi, qui avoit eû de grands égards pour elle, qui l'avoit comblée d'honnêterés, & de présens, & qui lui faisoit rendre par tout les honneurs dûs à son rang, & au-delà.

Le Pere Antoine de Gaëte, arriva en peu de tems à Massangano avec ses compagnons. Il alla voir la Princesse que l'on transporta à Embacca, derniere frontiere des Portugais, sur le bord de la riviere de Lucalla, qui est la frontiere des deux Etats, où l'on avoit résolu de la garder, jusqu'à ce que sa rançon fût arrivée. Dans ce voyage, & quand elle s'embarqua, elle fut saluée de trois décharges de toute l'artillerie des forteresses où elle

passa. Elle n'eut d'autre chagrin que d'entendre dire, qu'elle demeureroit à Embacca, jusqu'à l'arrivée de sa rançon. On lui fit comprendre qu'elle n'en devoit mettre la faute que sur l'indifference de sa sœur, & sur la lenteur ordinaire des Négres à satisfaire à leurs promesses, & cela la contenta.

Le Viceroi envoya le Capitaine Emanuël Floïs à la Cour de la Reine; afin de tenir les choses en état, & presser l'execution du traité. Il eut audiance de la Reine, & de bonnes paroles; mais y ayant été appellé une autre fois, la Reine lui fit des reproches de ce qu'on ne se fioit pas à sa parole royale, & qu'on ne lui envoyoit pas sa sœur. Elle alla même jusqu'à faire des menaces de rompre le traité, & de déclarer la guerre qui seroit plus vive qu'elle n'avoit jamais été.

L'Ambassadeur vit bien que c'étoient les Ministres de la Reine, qui effrayés du changement de Religion de la Reine qui devoit être suivi du leur, mettoient tout en usage, pour empêcher la conclusion du traité de paix, sçachant bien que la guerre étant recommencée, cette Princesse ne songeroit qu'à la poursuivre, & oublieroit

les bonnes résolutions qu'elle avoit prises. Il prit le parti de l'appaiser, & de lui remontrer que la Princesse Barbe n'étoit point avec les Portugais comme une prisonniere ; mais comme une Princesse qui avoit l'honneur de lui appartenir, qu'elle faisoit tort aux Portugais de les soupçonner de vouloir manquer à leur parole, après avoir engagé celle de leur Souverain ; que le Viceroi étoit un homme plein de bonne foi, & de droiture, & que s'il n'avoit pas encore fait conduire la Princesse sur ses terres, c'étoit pour se conformer à la pratique constante de tous les souverains, qui executent leurs traités & font leurs échanges sur les frontieres de leurs Etats, que sa grandeur personnelle étoit interressée à ce qu'on ne traitât pas avec elle d'une autre maniere.

Il s'apperçût cependant que c'étoit moins le desir de voir sa sœur, qui la faisoit parler ainsi, que les intrigues des gens de son Conseil, qui tentoient toutes sortes de voyes pour faire échoüer le traité. Il en donna avis au Viceroi, & celui-ci envoya secretement un courier au Pere Antoine, pour lui ordonner de partir, sans délai, & se rendre à la Cour de la Reine,

ſans attendre la Princeſſe, eſperant de ſa prudence qu'il empêcheroit la rupture du traité.

Le Pere Antoine alla ſur le champ prendre congé de Donna Barbara, & partit s'étant fait précéder d'un courier qui portoit ſes lettres à la Reine, pour lui donner avis de ſon départ, & l'aſſurer des diſpoſitions inviolables, où étoient les Portugais de cimenter une alliance perpetuelle avec Sa Majeſté.

La Reine que le diſcours de l'Ambaſſadeur avoit beaucoup appaiſée, reçût avec plaiſir les lettres du Pere Antoine; elle lui répondit ſur le champ qu'il ne differât point ſon voyage, qu'elle le verroit avec plaiſir; parce qu'elle ſouhaitoit ardemment d'avoir auprès d'elle un Prêtre pour la reconcilier avec le vrai Dieu, auquel elle vouloit bâtir une Egliſe magnifique, dont elle avoit fait preparer les materiaux; qu'elle avoit de grands deſſeins pour la converſion de ſes peuples; que cependant s'il vouloit rendre ſa joye parfaite, ce ſeroit de lui amener ſa ſœur qu'elle aimoit tendrement.

L'arrivée du Miſſionnaire fut le meilleur expedient que l'on pouvoit

prendre pour affermir la paix, & faire revivre la Religion dans le cœur de la Reine : sans cela tout étoit desespéré, tout étoit perdu.

Le Pere Antoine étoit encore convalescent d'une grande maladie, quand il se mit en chemin ; mais il n'y fit aucune attention. Sa vie lui fut moins chere que le salut de ces peuples. Il fit toute la diligence possible, & en vingt jours de marche forcée, il arriva au voisinage de la Cour. Quand il en fut à deux milles, il fut reçû par les principaux Officiers de l'Etat, qui après lui avoir baisé les mains, & l'habit avec un profond respect, le complimenterent au nom de la Reine, & l'accompagnerent jusqu'à un mille de-là, où la Reine accompagnée de sa Cour, & environnée de tous ses gardes, prenoit l'air sur une petite éminence.

Du plus loin qu'elle l'apperçût, elle se prosterna par terre, & toute baignée de larmes, elle dit à haute voix. *Que le Ministre du vrai Dieu soit le bien venu. Je vous remercie ô bon Religieux, puisque je suis assurée que vous me rendés la grace de mon Dieu, la paix & le repos de ma conscience.* Après quoi baisant amoureusement le

crucifix qu'il avoit ôté de son col, & qu'il lui avoit presenté, elle se leva, le prit de sa main, & ne cessa de le remercier de ce qu'il prenoit tant de peine pour la venir consoler.

Ils arriverent au Chilombo, ou à la ville où elle faisoit alors sa residence, où tout le peuple des environs s'étoit assemblé, ou par curiosité, ou pour obéïr aux ordres de la Reine, qui voulant faire paroître sa grandeur en cette occasion, avoit fait avertir ses peuples de se rendre à cette cérémonie.

On avoit élevé le thrône de la Reine devant la porte de son Palais. Il ne consistoit qu'en quelques nattes des Indes étenduës par terre, sur lesquelles il y avoit un tapis de velours avec des carreaux de même étoffe brodés d'or, qui devoient servir de siege selon l'usage du païs. Elle prit la premiere place, s'assit, & fit asseoir auprès d'elle le Pere Antoine & le Capitaine Emanuel, comme Ambassadeur. A quelque distance d'elle, toute la Cour demeura debout dans le respect & dans le silence.

Le Pere Antoine lui exposa les commissions dont le Viceroi l'avoit char-

gé; & particulierement qu'il devoit avoir l'honneur d'accompagner la Princesse Barbe sa sœur, du moins jusqu'à ce qu'elle eût été remise aux Officiers de Sa Majesté aux frontieres de Matamba ; mais que les Magistrats de Loanda sçachant que les deux cents esclaves stipulés par le dernier traité, n'avoient point été livrés, s'étoient opposés à la volonté du Viceroi, & avoient fait des protestations, & des menaces, qui avoient obligées le Viceroi à suspendre les effets de sa bonne volonté, & de la faire demeurer à Embacca jusqu'à l'execution du traité, qu'elle y étoit traitée en Princesse de son rang, & qu'il étoit assuré que quand elle seroit auprès de Sa Majesté, elle rendroit témoignage des bons traitemens qu'elle avoit reçûs à Angola & dans les autres forteresses.

Que le Viceroi, & consequemment la Cour de Portugal assuroit Sa Majesté; de la ferme disposition, où l'on étoit d'observer inviolablement le traité conclu, & de lui donner tous les secours temporels & spirituels, dont elle auroit besoin, dès qu'elle le feroit sçavoir.

La Reine fut quelques momens sans

répondre. Elle jettoit seulement de profonds soupirs qui marquoient qu'elle n'étoit pas entiérement contente de l'arrêt de sa sœur. Elle répondit enfin, & dit au Pere, que ses raisons la persuadoient. Elle avoüa qu'il y avoit eu de sa négligence de son côté à ne pas effectüer les clauses du traité, & qu'elle en payoit chérement la peine.

Après cela elle donna congé au Pere de se retirer dans l'hospice qu'on lui avoit préparé. Mais les sentimens d'une tendre devotion qui la pressoit, lui firent oublier ce qu'elle devoit à son rang, elle se leva, suivit le Pere, & le joignit avant qu'il fût arrivé chez lui, & l'invita de venir faire sa priere devant le Crucifix, dont nous avons parlé ci-devant. Il le trouva sur un autel richement paré, dressé dans le portique des Audiances publiques. Ce lieu étoit tout ouvert ; afin que le peuple pût venir adorer la sainte Image.

Le Pere Antoine s'étant mis à genoux devant la sainte Image, & y faisant sa priere se tourna vers la Reine qui étoit en priere, & lui dit : *Que vois-je, Madame, ce Dieu que vous avez abandonné si*

lâchement est venu à vous, & i
dedaigne pas d'habiter dans un lieu
s'est commis tant de crimes : Voi
une preuve bien éclatante de sa
vine misericorde, qui doit vous o
ger à de grands retours ; mais
noissant, comme je fais, votre espri
perieur & votre grand cœur, je ne
te point du tout, qu'étant éclairée
lumieres Divines, vous ne corres
diés aux graces immenses & essent
les qu'il vous fait. Le fruit que
en devez esperer, Madame, d
fermeté que vous aurés dans vos
nes resolutions, aussi-bien que le
de tant d'ames qu'il a rachetées au
de son sang précieux, & leur con
sion sera pour vous une source ine
sable de merites, & de recomp
si vous cooperés comme vous y êtes
gée, à leur salut.

La Reine ne pût entendre ces
roles sans verser des larmes en a
dance, & le Pere attendri de ce
voyoit en versa aussi, & ils de
rerent tous deux assés long-tem
oraison.

La Reine se separa enfin du Pe
le pria d'aller se reposer, & dès
moment elle sentit son cœur sou
& délivré des défiances, des om

ges & des raiſonnemens d'une fauſſe politique, que ſes Miniſtres qui abhorroient la paix, y avoient répandus.

Elle choiſit & envoya promptement les deux cens eſclaves ſtipulés par le traité, avec ordre au Capitaine qui les conduiſoit, de faire toute la diligence poſſible; elle lui donna des lettres de créance pour les Miniſtres Portugais. Le Pere Antoine y joignit les ſiennes, afin que ſans délai on lui remît la Princeſſe Barbe, qui ayant été en deux fois differentes quatorze ans priſonniere chez les Portugais, attendoit avec une impatience extrême, l'heureux moment de ſe voir dans une entiere liberté, quoiqu'elle eût toûjours été traitée avec tous les égards & toute la politeſſe dûs à ſon rang.

Lorſqu'elle ſortit d'Embacca, & qu'elle paſſa le fleuve Lucalla, elle fut ſaluée de trois ſalves royales de toute l'artillerie du Château & de la Fortereſſe. Les troupes qui étoient partie en bataille & partie en haye juſqu'à la riviere, la ſaluerent, & les Officiers l'ayant complimentée & fait des préſens magnifiques de la part du Roi, la remirent aux Officiers qui la devoient recevoir.

On ne peut dire quelle fut la joye de ce peuple noir, quand ils eurent entre leurs mains leur chere Princesse, il sembloit qu'ils eussent perdu le sens, ce n'étoient que cris de joye, que danses, qu'acclamations ; ils prodiguoient en son honneur les loüanges les plus outrées. Ils la mirent dans un hamac superbe, & s'empressoient tous sans distinction à qui auroit l'honneur de la porter. Ils prirent leur route par la Province de Souvi. On avoit eu soin d'accommoder les chemins, qui sont presque impraticables dans ce païs, & qui l'étoient un peu moins à cause du passage de la Princesse.

Elle fut reçûë en arrivant à la Cour par tous les Officiers à la tête des troupes avec de nouvelles acclamations & au son de tous les instrumens. Du plus loin qu'elle apperçût la Reine, elle quitta son hamac, elle se jetta par terre pour lui faire hommage, comme si elle eût été de la lie du peuple. On la fit lever, & on lui dit de s'approcher de la Reine, & de lui baiser la main ; mais quand elle en fut proche elle se mit à genoux, se jetta plusieurs fois de la poussiere sur la tête & au visage, qui est chez ce peuples la marque de la soumission !

plus complette. Elle se leva après cette cerémonie, & la Reine s'étant aussi levée, courut embrasser sa chère sœur. Elles demeurerent long-tems collées l'une à l'autre, pleurant, & sans pouvoir proferer une seule parole, tant elles avoient de joye de se revoir après une absence de neuf ans.

Les fêtes que l'on fit pour cette heureuse arrivée, & les réjoüissances durerent jour & nuit une semaine entiere, & le bruit étoit si prodigieux qu'on ne pouvoit sans une peine extrême célébrer les divins Offices ni fermer les yeux pour dormir.

La Reine fut extrêmement contente de la ponctualité du Viceroi. La Princesse lui rendit un compte fidéle des bons traitemens qu'elle en avoit reçûs, des honneurs & des présens qu'il lui avoit fait, ce qui ne servit pas peu à inspirer à la Reine des sentimens d'une estime particuliere pour ce digne Officier & pour sa Nation.

Elle lui écrivit par un courier exprès, & lui marqua sa reconnoissance dans les termes les plus forts.

Elle disoit quelquefois en plaisantant, que la Maison de Sousa, dont on lui avoit donné le surnom après son

baptême, lui avoit donné la vie spirituelle, qu'ensuite elle l'avoit fait mourir civilement, & qu'elle venoit de la ressusciter. Cela signifioit, que c'étoient les exhortations de Dom Jean Correa de Sousa, qui l'avoient portée à se faire Chrétienne, lorsqu'elle demeuroit à Loanda, que Dom Jean Fernand de Sousa lui avoit donné la mort; lorsqu'en lui enlevant ses Etats, il l'avoit mise dans la dure necessité d'embrasser la Secte des Giagues; mais que Dom Salvator de Sousa Correa l'avoit ressuscitée & rappellée à la vie, en lui rendant sa chere sœur, qui étoit encore pour elle une raison puissante pour la faire retourner au vrai Dieu, & à la Religion Catholique.

Ces commencemens étoient trop heureux pour n'en pas esperer une fin encore plus heureuse pour établir le culte de Dieu, & pour le progrè de la Foi.

La Reine avoit fait préparer un quantité considerable de bois & d'a tres materiaux pour bâtir une Egli au vrai Dieu. Elle donna la Sur-I tendance de ce bâtiment au Pere A toine avec un pouvoir absolu sur ouvriers, qui selon les ordres d

Reine accouroient en grand nombre de tous côtés. Mais c'étoient de mauvais ouvriers qui n'étoient propres qu'à des fabriques grossieres, qui ne sçavoient autre chose qu'enfoncer des poteaux en terre, y poser une sabliere, & un faitage avec des chevrons, & les couvrir de paille ou de feüilles de palmier; c'est en quoi ils réüssissent mieux. Faute de meilleurs Architectes, il falloit se contenter de ceux du païs; parce qu'ils n'étoient pas en état d'executer les desseins que le Pere Antoine & ses compagnons auroient pû leur donner.

On donna soixante dix palmes de longueur à l'édifice, vingt-neuf de largeur, & vingt cinq de hauteur. Le palme Portugais, est un peu plus grand que le palme Romain, il est de huit pouces trois lignes mesure de Paris.

La promptitude des Ouvriers, & la diligence qu'ils apporterent dans leur travail, en recompensa en quelque façon la grossiereté. Les murailles étoient de terre grasse bien battuë, blanchies par le dehors avec de la chaux, & couvertes par dedans de très-belles nattes, travaillées en carreaux blancs & noirs avec des arabesques & des guillochis

de très bon goût. Le fond de l'Eglise où devoit être appuyé le grand Autel étoit couvert des plus beaux & des plus riches tapis que la Reine fit tirer de sa garderobe, & dont elle fit présent à l'Eglise. L'Autel fut aussi couvert de semblables tapis. C'étoit sur cet Autel qu'on devoit mettre le crucifix merveilleux, dont nous avons parlé, auquel le Frere Ignace un des Compagnons du Pere Antoine, avoit fait une croix neuve & fort propre.

Le Pere Antoine avoit apporté un très-beau tableau de la Vierge copié sur celui de Sainte Marie-Majeure à Rome. Il l'exposa au milieu du grand Autel. Le peuple accouroit en foule pour le voir, & le Pere Antoine & ses compagnons, prenoient cette occasion pour leur expliquer les Mystères de notre Religion, & les exciter à la dévotion à la Sainte Vierge, qu'ils leur inspiroient de prendre pour leur avocate, & d'avoir recours à elle dans tous leurs besoins.

Toutes ces dispositions étant faites, le Pere Antoine prit jour avec la Reine, pour abolir dans toute la ville, ce qui y étoit encore des marques de l'Idolâtrie, en faisant avec solemni-

té non seulement la Dedicace de l'Eglise; mais encore de la ville. L'une & l'autre furent dediées à la Mere de Dieu, & la ville fut nommée Sainte Marie de Matamba, à l'exemple des premiers Catholiques qui entrerent dans le Royaume de Congo en 1491. qui changerent le nom de la Capitale, qui s'appelloit Ambrase, en celui de Saint Sauveur.

Après cela le Pere Antoine traita avec la Reine, des moyens qu'il falloit prendre pour la conversion de tout son peuple, & lui fit connoître, qu'entre les moyens les plus efficaces pour réüssir dans ce grand dessein, c'étoit qu'elle leur en donnât l'exemple. Il lui fit voir, que ses peuples lui étoient tellement soumis, qu'elle en étoit la maîtresse absoluë, & qu'elle les conduiroit où elle voudroit, pourveu qu'elle marchât à leur tête, qu'il falloit donc qu'elle fit une abjuration publique des erreurs où elle s'étoit engagée, & qu'en la présence de tous ses peuples, elle renouvellât la confession de Foi qu'elle avoit faite autrefois, en recevant le saint Baptême. La Reine s'y soumit de bonne grace, & sans disputer, elle regarda cet acte humiliant, non comme une sim-

ple cérémonie ; mais comme un devoir auquel elle étoit obligée de se soumettre, & se trouvant dans ce moment environnée de toute sa Cour, elle dit à haute voix, & protesta, que dorênavant elle ne tolereroit l'Idolâtrie dans aucun endroit de ses Etats.

Malgré des dispositions si heureuses, le prudent Missionnaire jugea qu'il falloit aller doucement, & comme pas à pas dans une affaire de cette importance à cause des suites fâcheuses qu'elle pouvoit avoir, si on y alloit avec trop de précipitation & de violence. Ce qu'il exigea de ceux qui venoient d'eux-mêmes embrasser la foi, & demander le batême, fut qu'ils n'eussent plus de commerce avec les Idolâtres, qu'ils ne les frequentassent plus, & que pour cet effet ils transportassent leurs maisons dans un quartier de la ville, que la Reine assigna aux nouveaux Chrétiens; afin qu'étant ainsi separés de ceux qui ne l'étoient pas, ils n'eussent plus devant les yeux les mauvais exemples des Idolâtres qui ne manqueroient pas de reveiller en eux leurs anciennes pratiques, & les feroient passer peu à peu à l'apostasie.

Cet expedient fut très-sage, & on

en connut bientôt la valeur ; car on ſepara par ce moyen les boucs d'avec les agneaux, & au lieu qu'il y en avoit un grand nombre, qui ne venoient entendre la parole de Dieu que par politique, & ſans deſſein d'en profiter ; on fut aſſuré que ceux qui venoient l'écoûter, avoient veritablement envie d'en profiter & de renoncer à leurs erreurs.

Cela s'executa ſans tumulte, le peuple ſe rendoit tous les jours. L'exemple de la Reine & des Grands les y engageoit ; & quand on jugea qu'il étoit tems de donner le dernier coup à l'Idolâtrie, ſans rien riſquer, la Reine fit publier un Edit qui la proſcrivit de tous ſes Etats. Le voici ; il contenoit :

Primò. Que ſous peine de la vie, perſonne ne fût aſſés hardi pour invoquer le Démon, ou quelque Idole que ce pût être, ni lui offrir des Sacrifices, déclarant qu'elle comprenoit dans cette Loi, & ſous la même peine ceux même qui étoient encore dans la perfidie de l'Idolâtrie.

2°. Qu'elle deffendoit aux femmes groſſes de ſortir de la ville ou du Camp pour aller accoucher dehors, & d'abandonner leurs enfans à la forêt

pour servir de pâture aux bêtes, sous la même peine de la vie.

3°. Qu'on eut à denoncer les femmes grosses & celles qui étoient prêtes d'accoucher, & que les enfans fussent portés au Prêtre pour être baptisés.

4°. Que les filles non plus que les garçons, ne fussent point privées de la grace du Sacrement; mais qu'il fut administré à tous les enfans de quelque sexe qu'ils fussent aussi-bien qu'aux adultes, quand les Cathechistes les auroient bien instruits, & qu'on seroit informé de leurs mœurs.

5°. Que personne, homme ou femme, sous la même peine de mort, ne mangeât de la chair humaine, quand bien ce seroit celle des ennemis pris, ou tués dans une bataille.

6°. Qu'on brûlât généralement tout ce qui a du rapport aux superstitions de l'Idolâtrie, ou qu'on les remît aux Missionnaires, & que personne ne fût assés temeraire pour donner, ou pour recevoir ce qui a été sacrifié, ou destiné à être sacrifié.

7°. Que les juremens, ou sermens qu'on faisoit selon les formulles abominables des superstitions anciennes, ne fussent plus reçûs à l'avenir, &

qu'ils ne fussent d'aucune valeur, & que ceux qui les feroient fussent châtiés rigoureusement.

Cet Edit fut envoyé à tous les Gouverneurs des Provinces, & aux Gouverneurs particuliers des villes ou des bourgs, qui le firent publier plusieurs fois, & qui eurent un très-grand soin de le faire executer ; car comme on connoissoit la fermeté de la Reine dans ses resolutions, tout le monde craignoit de tomber en faute sçachant qu'elle étoit si inexorable, particulierement sur le fait de la desobéïssance, que les plus prudens de son Conseil avoient beaucoup de peine à la porter à la clemence, en lui representant qu'il étoit quelquefois necessaire d'user d'un peu de condescendance, sur tout dans ces commencemens, pour ne pas porter les peuples au desespoir & à la revolte.

Le Pere Antoine crut que pour cimenter de plus en plus l'affaire de la Religion, on avoit besoin de l'exemple de la Reine, pour ôter un abus fortement enraciné chez ces peuples. C'étoit la multiplicité des femmes. Les Grands plus que les autres resistoient à la Loi sainte qui deffend cet abus. Ce sage & zélé Missionnai-

re, crut que c'étoit à la Reine à commencer, & à faire voir que comme les femmes doivent se contenter d'un seul mari, les hommes doivent aussi se contenter d'une seule femme. Il en parla à la Reine avec cette liberté prudente & apostolique, & lui conseilla de prendre un époux selon les Loix de l'Eglise.

La Reine ne goûta pas d'abord ce conseil, elle s'en offensa comme d'une action qui la deshonoreroit; vû qu'elle ne pouvoit choisir qu'un de ses vassaux, & qu'étant âgée de soixante-quinze ans, le mariage sembloit lui être interdit. Cependant après y avoir refléchi, le zéle qu'elle avoit de donner en cette occasion un exemple, que ses sujets seroient obligés de suivre, l'y détermina. Elle choisit un de ses Courtisans appellé Dom Salvatore, jeune homme de médiocre naissance; puisqu'il étoit fils d'un esclave qui s'étant sauvé de Loanda étoit venu s'enrôler dans les troupes de la Reine; mais qui étoit bien fait, plein d'esprit, de bonnes mœurs, très-brave & très-prudent, & sur tout bon Catholique, & qui avoit eu pour Catechiste le Pere Antoine.

Elle l'épousa publiquement en face d'Eglise

d'Eglise & de tout son peuple, & le déclara son époux, elle lui donna cinq cents Esclaves ; afin qu'il fût reconnu comme Prince.

L'effet que produisit ce mariage, fut que la Reine n'ayant qu'un seul mari, les autres femmes devoient aussi se contenter d'un seul époux, & cela étoit assés de leur goût, à cause de la consequence qui s'ensuivoit, qui étoit que les hommes devoient aussi se contenter d'une seule femme. Ce point étoit d'une execution bien plus difficile. Tous les sujets de la Reine s'y conformerent pourtant ; car la Reine avoit des espions de tous côtés, & quand elle étoit avertie que quelqu'un s'écartoit de cette Loi, elle le faisoit châtier rigoureusement.

Mais il arriva dans ce même tems, un accident qui diminua beaucoup la joïe interieure, que la Reine & le Pere Antoine ressentoient des progrès que la Religion faisoit parmi les peuples. Il s'agissoit de reformer un abus considerable, introduit depuis tant d'années, qu'il sembloit être passé en Loi, & dont les Grands retiroient un avantage, & c'étoit ce qui en rendoit l'abolition plus difficile.

C'étoit que dans les Provinces du Royaume, comme dans celles des environs, personne ne pouvoit se marier sans le consentement du Prince, ou du Seigneur dont ils dépendoient, & ces Seigneurs ne le donnoient qu'après qu'on l'avoit achepté, & souvent bien cher. Cela portoit un grand préjudice à l'Etat & il s'ensuivoit des desordres considerables. La Reine trouva de grandes difficultés à supprimer ce prétendu droit. Les Seigneurs même les plus soumis vouloient se maintenir dans cette possession, & sembloient menacer d'un soulevement, si la Reine y touchoit. Mais cette Princesse prit des mesures si justes & si prudentes, & montra tant de fermeté, & tant de resolution, qu'ils furent obligés de se soumettre & d'abandonner ce droit qui rendoit le mariage onereux.

Elle avoit fait célébrer ses nopces avec toutes les solemnités du païs. Elle songea, quand elles furent terminées, à marier sa sœur la Princesse Barbe. Elle lui choisit pour époux un de ses Conseillers nommé Dom Jean, & déclara publiquement le choix qu'elle avoit fait. Ce Seigneur quoique Catholique crût qu'il pouvoit selon

ncien usage, & sans attendre que mariage eût été célébré en face glise, fit conduire chez lui la Prinse qu'il devoit épouser, & il l'y admit en effet. Par bonheur il tom aussi-tôt dans une maladie dangese, de sorte qu'il ne se passa rien mauvais entre-eux que la simple abitation.

On découvrit pendant sa maladie, il avoit épousé une femme Chréine née à Embacca pendant qu'il étoit prisonnier des Portugais.

Le Pere Antoine en parla à la Rei, lui en fit un gros scrupule, & pressa de faire examiner cette affai- & cependant retirer la Princesse la maison de son futur époux, de r qu'il ne se passât entre-eux des ses contraires aux Loix de l'Egli- Il lui dit encore, que quand ce nier mariage se trouveroit faux, Princesse ne devoit pas demeurer s la maison de ce Seigneur, jus- ce qu'ils eussent été unis par le ement.

s representations surprirent la Rei- & la chagrinerent beaucoup. D'a- elle avoit ses vûës en faisant ce ma- . Ce Seigneur étoit du Sang Royal voit de justes prétentions à la Cou-

ronne. Elle l'assuroit incontestablem
à sa sœur, & lui ôtoit tout Competi
par cette alliance. Elle se rendit p
tant aux raisons du Pere Antoine. El
écrire au Préfet de la Mission qui
meuroit à Massangano ; afin qu'il fi
informations necessaires sur ce fait.
les fit à Embacca, la femme fu
terrogée juridiquement aussi-bien
les témoins qui avoient assisté
célébration du mariage. On en fi
ample procès verbal, qui fut a
risé par le Vicaire-Général de Mas
gano & envoyé au Pere Antoine
le présenta à la Reine, la su
de prendre des moyens doux & h
nêtes pour rompre cette alliance c
mencée. Il en parla à l'époux pré
du qui s'en mocqua, & qui n'
point du tout disposé de se sep
de la Princesse qui lui assuroit in
testablement la Couronne après
mort de la Reine, & qui préten
que le mariage qu'il avoit contr
à Embacca étoit absolument nul
maniere que si la Reine n'avoit
terposé son autorité, la chose au
pû avoir des suites fâcheuses. La
ne parla au Pere Antoine d'une
niere, qu'il paroissoit qu'elle craig
une sedition & une revolte gén

dans son Royaume, & peut-être la destruction de la Religion, à cause du grand crédit que ce Seigneur avoit. Mais le Pere la rassura, & lui parlant avec un zéle & une sagesse apostolique : *Ne craignés rien, Madame, prenés seulement garde, que si dans cette occasion vous abandonnés l'interêt de l'Eglise, cet édifice que vous avez bâti avec tant de peine tombera par terre; parce que si vous laissez une fois ouvrir la porte à l'inobservance de la Loi de Dieu, les scandales se succederont les uns aux autres. Vos sujets n'en feront plus d'état, & se precipiteront d'abîmes en abîmes. Si cet homme a deux femmes, tous les autres voudront joüir du même privilege, il n'y aura point de raison de les en priver, & la Foi & la Religion se perdront infailliblement. Pour moi, ajoûta ce Missionaire intrepide, je suis resolu de tout abandonner, & de me retirer, si votre Majesté n'écoûte pas en ceci ce que je lui dis de la part de Dieu.*

Ce discours fit un si puissant effet sur l'esprit de la Reine, que dans l'instant elle fit revenir sa sœur à la Cour, & fit deffendre à Dom Jean sous peine de la vie de penser à ce mariage, d'en jamais parler, & de rien faire sur ce sujet.

Le Général des armées de la Reine, appellé Dom Antoine Ginga Mona, s'étoit retiré de la Cour, & demeuroit à la campagne, sous prétexte d'infirmité. C'étoit un brave homme fort experimenté au fait de la guerre, qui avoit rendu de très-grands services à l'Etat. Il apprit la rupture de ce mariage, & crut que ses services importans lui donnoient lieu de prétendre à cette alliance, qui lui assuroit une haute fortune. Il eut la hardiesse d'en écrire à la Reine, & de lui demander la Princesse en recompense de ses longs & bons services. La Reine fut fort surprise de la hardiesse de son Général, & de ce qu'il osoit demander la Princesse, comme une recompense qui lui étoit dûë, lui qui étoit d'une condition vile, & qui avoit été recompensé au-delà de ce qu'il meritoit par le poste où elle l'avoit élevé.

Cependant comme la difference des conditions n'est pas chez ces peuples un obstacle considerable aux alliances, & qu'elle même en venoit de donner l'exemple, par celle qu'elle avoit contractée ; elle consentit à la demande du Général, & lui promit la Princesse.

Dès que le Général eût reçû cette agréable nouvelle, sa maladie disparut, il se rendit en diligence à la Cour, & s'étant prosterné aux pieds de la Reine, il lui fit les plus humbles remercîmens, il se couvrit plusieurs fois la tête de poussiere, protestant qu'il seroit éternellement son esclave & qu'il respecteroit toûjours la Princesse comme sa Maîtresse.

Donna Barbara au contraire n'avoit aucune inclination pour lui, elle sçavoit que c'étoit un vieillard des moins polis, fier, brutal, emporté jusqu'à la fureur, & plus Chrétien de nom que d'effet. Cependant pour ne pas déplaire à la Reine sa sœur, elle consentit au mariage, cherchant cependant avec soin quelque occasion pour le rompre. Mais n'en trouvant point après d'assés longs délais, elle fut contrainte de se rendre & de le recevoir pour époux, avec les cérémonies de la sainte Eglise. Les nopces furent célébrées avec toute la pompe imaginable, & comme il convenoit à des personnes de cette condition.

Mais le perfide Ginga oublia bientôt ce qu'il devoit à la Princesse. Son naturel brutal & furieux éclata en moins de rien. Il la maltraita de

paroles & de la main, & la m
de la tuer, de sorte que cette
cesse affligée s'en plaignant au
Antoine, elle lui disoit les larme
yeux, qu'elle étoit infiniment
heureuse quand elle étoit prison
des Portugais, qu'aprésent qu
étoit en liberté, mais sujette au
prices de ce barbare.

Le Pere Antoine se crut obligé
avertir la Reine. Elle y prit tou
part qu'on pouvoit attendre de l'
tion qu'elle avoit pour une sœur
lui étoit si chere. Mais elle ne j
pas à propos d'éclater, de peur q
barbare ne se portât aux derniere
trêmités. Quelques mois auparav
il n'auroit pas porté loin un attent
cette nature, elle l'auroit fait v
& l'auroit fait égorger en sa prés
Le Christianisme lui avoit inspir
sentimens plus doux; mais elle
testa, que dans la suite elle ne p
droit plus de part dans ces sortes d'
res, & qu'elle laisseroit une libert
plus entieres à tout le monde de se
rier comme ils le jugeroient à pro

Il faut à présent dire quelque
se des exercices spirituels, que le
re Antoine introduisit à Matan
pour inspirer à ces nouveaux C

tiens une veritable pieté & une solide devotion. Les voici.

Lui, ou ses compagnons faisoient tous les jours une explication du Catechisme. Tout le peuple étoit obligé d'y assister; & afin que cela se fit sans confusion, & d'une maniere qui ne nuisit point à leurs occupations ordinaires, elles étoient courtes, & chaque quartier avoit son heure marquée. Un Prêtre faisoit d'abord l'explication d'un point du Catechisme. Un Interprete ou Catechiste l'expliquoit ensuite d'une maniere plus populaire & accommodée à l'usage des Auditeurs. Le Prêtre reprenoit la parole, & en interrogeoit quelques-uns, & repondoit aux doutes qu'on lui proposoit, & de cette maniere ces zélés Missionnaires vinrent à bout d'instruire & de faire comprendre nos Mysteres aux plus grossiers.

On doit dire à la loüange de la Reine, que sa présence & les soins qu'elle se donnoit pour faire assister ses peuples à ces exhortations, aidoient infiniment aux Missionnaires. Elle ne manquoit pas d'y venir chaque jour, & même souvent plusieurs fois. Son exemple excitoit tout le monde à s'y trouver. Elle se donnoit même la peine d'instruire les jeunes filles, elle

petite, la plus grande partie de
roit à genoux dans la place. O
obligé de l'agrandir considérable
On chantoit les Litanies de la
te Vierge en Langue vulgaire, &
on faisoit la priere, & l'examen de
science, & le Pere Antoine c
dioit l'assemblée en lui donnai
Benediction.

On ne sçauroit s'imaginer com
ces instructions & ces exercice
pieté changerent le naturel ba
de ces peuples. Ils devinrent de
charitables, affectionnés à la Reli
Ils devinrent laborieux. L'impur
le larcin, la cruauté disparurent.
qui les avoient vûs avant la conve
de la Reine, & qui les voyoien
mois après ne les reconnoissoient
La Reine n'étoit plus reconnoiss
Cette Princesse autrefois si cruelle
toûjours couverte du sang des
heureux, étoit devenuë douce, con
tissante, charitable, & quoi qu
fût toûjours d'une grande exactit
& même très-severe à punir les fa

parce que le genie de ses peuples le demandoit, on remarquoit qu'elle souffroit la premiere, quand elle étoit obligée de faire souffrir.

Le Carême étant arrivé, le Pere Antoine leur fit connoître la necessité de faire penitence. Il crût que pour les y porter plus efficacement, il falloit leur representer les Mysteres de la Passion, il fit bâtir des Oratoires en differens quartiers. On y alloit en procession, le crucifix dont nous avons parlé, étoit à la tête, porté par un Religieux en surplis, on chantoit les Hymnes de la Passion en langue vulgaire. Tout le peuple ayant la Reine, & toute sa Cour à la tête, suivoit marchant avec modestie. Quand on étoit arrivé à la Chapelle où se faisoit la Station, on trouvoit sur l'Autel un tableau qui representoit un Mystere de la Passion. Ces tableaux avoient été envoyés d'Angola. Le Pere Antoine en expliquoit le sujet, & les portoit à crier misericorde. On en voyoit un grand nombre, qui animés par la vûë de leurs pechés, se donnoient la discipline avec si peu de menagement que le sang ruisseloit de tous côtés, & que les Peres étoient obligés de leur arracher les verges des mains.

On retournoit à l'Eglise en chantant les Litanies des Saints, qui étoient suivies de la benediction du Saint Sacrement.

C'étoit une merveille de voir le prodigieux changement, que la main du tout puissant avoit operé dans ces peuples brutaux. Je le repete encore, l'exemple de la Reine les entraînoit; car ces peuples grossiers suivent dans le bien & dans le mal, l'exemple de leurs superieurs.

Ils écoutoient attentivement tout ce que le Pere Antoine leur disoit. Quelque occupation qu'eût la Reine, elle ne manquoit jamais de se trouver aux Sermons. Elle y assistoit sans pompe, dans une posture humiliée, & quoique la chaleur fût excessive, elle & sa Cour, & tout le peuple y étoit dans un silence merveilleux, & sans prendre d'autre commodité que d'être debout ou à genoux.

La premiere fois que le Pere Antoine leur parla de la necessité de faire penitence, il se trouva dans l'assemblée un malheureux Chrétien qui vivoit depuis trente ans dans l'Apostasie. Cet homme vaincu par le discours du Pere, l'interrompit, déclara

son crime à haute voix, confessa ses pechés, en demanda pardon, & se soumit à toutes les peines qu'on voudroit lui imposer. Il fut reconcilié à l'Eglise, & depuis ce moment & jusqu'à la mort, il fut le modéle de tous les autres Chrétiens.

On vit dans l'année 1657. des prodiges dans l'air, qui annonçoient la colere de Dieu, des Comettes épouvantables, le tonnerre grondoit effroyablement aux quatre coins de l'horison, les éclairs éblouïssoient, les foudres tomboient de tous côtés, fracassoient les arbres, & repandoient par tout une puanteur insupportable. Le Soleil parut comme éclipsé pendant plusieurs jours, & la terre s'ouvrit en plus de cent endroits, & fit voir des gouffres & des abîmes, dont personne n'osoit mesurer la profondeur.

Ces prodiges furent suivis d'une famine générale, & de maladies contagieuses, & de peur que les traités de paix commencés avec les Portugais, & qui n'étoient pas encore signés, ne se rompissent, & qu'on n'entrât dans une nouvelle guerre au lieu de la paix qu'on esperoit, & dont ces peuples commençoient à goûter la douceur.

Le Pere Antoine s'en servit
les porter à la penitence, &
versa tant d'onction sur ses pa
qu'il y réüssit, & qu'il se fit des
versions que l'on n'attendoit pas

Il est vrai que ce qui paroisso
tre une paix, n'étoit à proprer
parler qu'une tréve, ou une suspen
d'armes avec les Portugais.

Le Viceroi d'Angola, & son C
seil avoient de grandes prétentic
& la Reine n'en avoit pas mo
Chacun faisoit valoir ses raisons
son mieux, ce qui éloignoit beauc
la conclusion de la paix.

1°. Les Portugais proposerent d
corder à la Reine une paix ferm
durable, une alliance perpetuelle
nom de leur Souverain, dès qu'il
roient assurés de la réalité de sa
version à la Foi Catholique, & q
lui cederoit comme un présent
ques Contrées du Royaume de D
go, dont ils étoient en possession

2°. Que la Reine en échange
ce présent, qui n'auroit point la c
lité d'investiture, payeroit quel
reconnoissance annuelle à la Cou
ne de Portugal, & que quand
y manqueroit, il seroit libre aux
tugais de se remettre en posse

de ce qu'ils lui cedoient.

3°. Que le commerce seroit ouvert entre les sujets des deux Etats, tant pour l'achat des esclaves, que pour toutes les autres sortes de marchandises.

4°. Que la Reine ne molesteroit aucun des Seigneurs dépendans ou feudataires de la Couronne de Portugal, quand bien même dans les guerres passées, ils auroient causé des dommages dans ses Provinces & dans le Royaume de Matamba.

5°. Qu'elle s'engageroit de rendre les esclaves qui pendant la guerre s'étoient sauvés des Portugais, & s'étoient retirés dans ses Etats.

6°. Qu'elle remettroit entre les mains du Gouverneur d'Angola, le Giaga Calanda, qui s'étoit revolté contre eux; sur l'assurance qu'on lui donnoit que sa faute seroit pardonnée; & enfin qu'elle jureroit d'être amie des amis, & ennemie des ennemis des Portugais.

Ces propositions furent mûrement examinées dans plusieurs Conseils tenus en presence de la Reine. Elle souhaitoit réellement de vivre en paix & en sûreté; mais elle ne vouloit point que ce fût à des conditions qui fis-

ſent conjecturer qu'elle étoit forcée de les recevoir, d'autant plus qu'elle étoit extrêmement picquée, de ce que les Portugais avoient fait proclamer un de ſes eſclaves Roi deDongo, avant de lui avoir propoſé quelque accommodement raiſonnable.

Pendant que l'on examinoit ces propoſitions, la Reine tomba malade d'une groſſe fiévre, avec une inflammation dans la gorge. Dans cet état, elle ſe recommandoit fort aux prieres du Pere Antoine, & de ſes compagnons. Ce bon Religieux qui ne l'abandonnoit point, & qui ſçavoit bien mieux que pas un autre, de quelle importance étoit la ſanté de la Reine, pour l'affermiſſement & le ſoutien de la Religion, fit faire des prieres publiques pour elle. Cette attention plût beaucoup à la Reine, & à tout le peuple. Il ſe ſervit encore de cette conjoncture pour obliger la Reine, à mettre la derniere main au traité de paix qui étoit ſur le tapis, & ſur tout de faire ſa paix avec Dieu. Elle s'en remit pour ce dernier article, & le fit avec une pieté & une obéïſſance, qu'il auroit été difficile de trouver dans les plus anciens & les plus fervens Catholiques. Et quant au premier point, elle envoya un exprès à Loanda, porter ſa reponſe &

ſes dernieres reſolutions au Viceroi. Elle lui marquoit.

Que ce n'étoit pas par le motif de faire la paix ni par aucune neceſſité, ni par la perſuaſion de qui que ce fut, qu'elle étoit retournée au giron de l'Egliſe; qu'elle y avoit été rappellée d'une maniere extraordinaire par le vrai Dieu, & qu'elle étoit réſolue d'y perſeverer juſqu'au dernier ſoupir, comme elle l'avoit proteſté en preſence de tout le monde. Que quant à l'Apoſtaſie où elle étoit tombée, c'étoit les mauvais traitemens qu'elle avoit reçûs de Fernando Souſa, alors Gouverneur de Loanda, qui l'y avoient precipitée dont elle ſe repentoit de tout ſon cœur. Que ſi le Roi de Portugal vouloit lui reſtituer une partie de ſes Etats, il feroit l'action d'un galant homme, & s'il les lui reſtituoit tous entiers, celle d'un Monarque généreux, juſte, & Chrétien. Quant aux autres propoſitions, qu'elle n'avoit pas le cœur, & l'eſprit ſi bas, que de conſentir à faire jamais hommage à qui que ce ſoit. Que ſi elle ne l'avoit pas fait quand elle étoit Giague, elle le feroit encore bien moins à préſent qu'elle étoit Catholique, qu'elle étoit née libre, & qu'elle ne ſçavoit ce que c'étoit d'être

esclave & tributaire, que du Dieu tout-puissant qui l'avoit créée, & lui avoit donné son Royaume. Que cependant si elle découvroit quelque chose dans ses Etats qui lui fut agréable, elle lui en feroit volontiers offre, étant sûre de sa générosités & de sa correspondance. Que pour les autres articles, elle n'avoit point d'opposition à s'y conformer, & qu'elle avoit un desir sincere de s'unir & de se confederer avec le Roi de Portugal.

Les Conseillers d'Etat de Loanda, ne trouvoient pas que les offres de la Reine fussent suffisans ; mais le Vice-roi qui avoit en vûë la propagation de la Foi dans ce grand Etat, & qui sçavoit que la paix y étoit absolument necessaire, & que la guerre pourroit tout ruiner, en jugeoit tout autrement. Il étoit ami intime du Pere Antoine, & entretenoit une étroite correspondance avec lui, & c'étoit par les avis qu'il lui donnoit, qu'il connoissoit à fond les dispositions de la Reine & de ses peuples. Il ramena adroitement les Conseillers à son sentiment, & fit conclure la paix à des conditions honorables, raisonnables, & qui contenterent les deux parties. Les voici.

1°. Que le fleuve Lucalla serviroit de borne, & de limite perpetuelle aux deux Royaumes de Matamba & d'Angola.

2°. Que dorénavant on ne donneroit plus retraite ni azile aux esclaves fugitifs des deux Etats; mais qu'on les rendroit aussi-tôt, & même que sans aucun délai, on rendroit les esclaves ou prisonniers faits pendant la derniere guerre.

3°. Que la Reine demeureroit à pur & à plein, libre de quelque sorte de tribut que ce puisse être, à condition qu'elle souscriroit aux cinq autres articles mentionnés ci-devant.

Tels furent les articles de cette paix si necessaire aux deux Etats, & si desirée.

La Reine & le Viceroi au nom de son Souverain les signerent, au mois d'Avril 1657. & les échanges s'en firent aussi-tôt. Les prisonniers furent délivrés & échangés à la frontiere, & le Viceroi dépêcha un bâtiment leger pour porter ses expeditions à Lisbonne pour en avoir la ratification du Roi. Voici la reponse qu'il en reçût.

Au Gouverneur de Loanda Dom Loüis Martin de Sousa.

Nous le Roi, vous saluons.

Nous avons vû ce que vous nous écrivés du 22. Avril dernier, & ce que vous nous marqués touchant la reconciliation de la Reine Zingha avec la sainte Eglise, & avec nous; aussi-bien que de l'obedience qu'elle rend au Souverain Pontife, par les soins que se sont donnés les Missionnaires Capucins. Nous nous croyons obligés de vous marquer combien tout cela nous est agréable. Nous approuvons tout ce que vous avez fait, & conclu pour le service de Dieu & pour le Nôtre. Nous vous ordonnons de rendre grace de Nôtre part à ces Religieux, de ce qu'ils ont fait & font tous les jours pour la propagation de la Foi, dans ces Royaumes. Vous les exhorterés de Nôtre part à continuer; & vous les assurerés de Notre protection, & que Nous les assisterons en tout. Nous avons ordonné au Secretaire d'écrire de Notre part à la Reine Zingha. Que ceci vous serve d'ordre & d'avis. A Lisbonne le le 24. Novembre 1657.

La Reine s'étoit obligée par un des

articles de la paix, de remettre entre les mains du Viceroi, le Giaga Calanda, qui s'étoit soustrait de l'obéïssance des Portugais avec un grand nombre d'esclaves, & environ mille bons soldats, toûjours prêts à faire des courses, & à faire une diversion considerable des forces des Portugais. Il s'étoit retiré au-delà du fleuve Lucalla, environ à six milles d'Embacca, & s'étoit mis sous la protection de la Reine. Il paroissoit à cette Princesse, que ce lui étoit un affront, qui faisoit tort à la grandeur de son courage, de le livrer à ses superieurs irrités & offensés. Elle prit cet expedient. Elle le fit venir secretement, & lui dit, que quoiqu'elle ne doutât pas que le Viceroi Sousa ne lui tînt la parole qu'il lui avoit donnée de lui pardonner, quand elle le lui remettroit entre les mains, puisqu'elle étoit depositaire de sa parole; que cependant elle avoit peine de faire ce pas, & qu'ainsi afin que les Portugais ne pussent pas la taxer de mauvaise foi, & sur ce principe en agir mal avec elle, elle lui commandoit de sortir sans délai de ses Etats, de se retirer en quelque païs éloigné, & prendre bien garde de faire aucun degât sur les terres

des Portugais, parce qu'en ce cas elle seroit aussi-tôt à ses trousses, & qu'elle vengeroit dans son sang les insultes qu'il auroit faites à ses Alliés, qu'il s'établît donc, à la bonne heure, dans quelque païs éloigné, qu'il y vêcût en paix; parce qu'alors elle pourroit dire, que lui-même ayant pressenti qu'elle le devoit faire arrêter, il avoit pris la fuite.

Le Giaga fit semblant de goûter le conseil de la Reine, il lui promit de s'y conformer; mais dès qu'il fut retourné à son Camp, il prit un parti tout opposé; il se retrancha dans des lieux de difficile accès, qui étoient du Domaine de la Reine & où il lui étoit deffendu de s'arrêter, il mit sur pied une bonne armée, & mit tous les païs voisins dans la crainte de ses irruptions.

Les Portugais s'en plaignirent à la Reine très-vivement, & comme si elle avoit manqué à sa parole. Elle leur repondit qu'elle alloit leur faire voir combien elle y étoit exacte. En effet elle assembla sur le champ ses troupes, elle en fit la revûë dans la grande place de Sainte Marie de Matamba, & voulut que le Pere Antoine y assistât; c'est de lui que nous

çavons ce qui se passa dans cette occasion.

Il dit donc que tous les soldats y parûrent le corps peint de differentes couleurs, qui en les rendant extrêmement differents, donnoient de la terreur. Ils s'exercerent d'abord au maniement des armes, ce qu'ils faisoient au son des instrumens & avec beaucoup de force & d'adresse. Les Capitaines couverts de peaux de bêtes sauvages avoient l'arc & le carquois sur le dos, & leurs haches d'armes bien affilées à la main. La Reine y parut au milieu d'une grosse troupe d'Officiers parés de plumes, bien armés, qui portoient de grands boucliers. Elle avoit son habillement de guerre, son arc & son carquois & sa hache d'armes. Elle entra dans la lice comme les autres, & fit voir dans le maniement des armes, autant de force, de vigueur & autant d'adresse que le plus vigoureux de ses gens. Elle harangua son armée en peu de mots; mais choisis & propres à inspirer du courage aux plus poltrons s'il y en avoit eu. Son discours fut reçû avec de grandes acclamations, & le depart fixé au lendemain au point du jour.

Le Pere Antoine lui faisant com-

pliment ſur ſa vigueur, ſon adreſſe, ſon air martial, elle lui repondit modeſtement. *Il faut me pardonner mon Pere, je ſuis vieïlle à préſent. Quand j'étois jeune je ne cedois pas à un Giague dans la courſe & dans le maniement des armes. Il y a eu un tems que j'aurois affronté vingt-cinq ſoldats les armes blanches à la main; car pour la mouſqueterie, je vous avouë que je n'ai pas l'induſtrie de m'en parer; mais pour les coups de fer, il faut de la bravoure, de l'intrepidité & du jugement.* On fit enſuite un combat feint, l'armée ſe partagea en deux corps. Ils s'attaquerent avec beaucoup de valeur, & c'étoit quelque choſe de ſurprenant, comment ils ſe portoient tant de coups, & comment ils les paroient ſans ſe bleſſer.

L'armée ſe mit en marche le lendemain 15. Decembre de la même année 1657. après quelques jours d'une marche fort prompte, elle arriva au voiſinage du Camp de Calanda.

La Reine qui avoit eu la précaution de ſe ſaiſir de tous les defilés, & de tous les endroits par leſquels le Giaga pouvoit s'échapper, le fit environner par ſes troupes, & le matin au point du jour, elle fit expoſer ſon étendart

étendart royal, qui étoit le signal du défi qu'elle lui faisoit d'en venir à la bataille.

Le Giaga épouvanté de se voir ainsi enveloppé, & sans esperance d'échaper à la colere de la Reine justement irritée contre lui, prit le parti de lui envoyer des députés pour lui demander pardon, la reconnoître comme sa Souveraine & sa Déesse, & lui donner des assurances de la servir toute sa vie en se remettant à sa discretion.

Mais pendant qu'elle écoûtoit les Députés du Giaga, les plus braves de son armée, qui connurent la resolution de leur Chef, & qui la regardoient comme une lacheté, prirent le parti de s'ouvrir un chemin au travers des troupes de la Reine les armes à la main. Ils fondirent comme des lions sur les bataillons qui étoient les plus proches de l'endroit où ils vouloient se retirer, & les mirent d'abord en desordre; mais ayant été pris en flanc, & en queuë on en fit un grand carnage. Il n'y eut que les plus legers à la course, qui gagnerent la riviere, la passerent à la nage, & se rendirent à la garnison Portugaise de la forteresse d'Em-

bacca, dont ils esperoient un meilleur quartier que des troupes de la Reine.

Ce mouvement fut comme le signal aux troupes de la Reine, de fondre de tous côtés sur celles du Giaga. Elles en firent un grand carnage, & on en peut juger, puisqu'ils ne firent quartier qu'à quinze cents hommes qu'ils prirent prisonniers. Le Giaga Calanda, fut du nombre des morts. On présenta sa tête à la Reine, qui l'envoya sur le champ au Viceroi de Loanda, lui faisant connoître par cette action de valeur, qu'elle sçavoit aussi-bien tenir sa parole, que se venger de ceux qui lui en manquoient.

La Reine retourna triomphante à Sainte Marie de Matamba, sur la fin de Mars 1658. avec resolution de punir le Roi d'Ajacca, qui pendant son absence avoit eu la temerité d'entrer dans ses Etats, & d'y faire quelques desordres. Sa santé ne lui permettant pas alors de se mettre à la tête de son armée, elle en donna le commandement à Bariangonga, un de ses généraux brave & experimenté Officier. Il entra dans le Royaume d'Ajacca, y fit le degât, & obligea ce Prince temeraire de se soumettre à la clemen-

ce de la Reine, & d'accepter les conditions qu'elle voulut lui imposer.

C'est ainsi que cette Princesse guerriere tenoit en respect tous ses voisins, & faisoit joüir ses sujets des fruits de la paix qu'elle leur avoit procurée ; car quoique toutes ses victoires coûtassent bien du sang, elle étoit excusable en cela, qu'elle ne pouvoit pas faire autrement.

Un accident imprevû pensa renverser tout l'ouvrage du Pere Antoine. Il étoit allé faire une course Apostolique dans le Royaume, & n'avoit laissé dans le Couvent de Matamba, que le Pere Benoît de Luzignana, & le Frere Ignace de Valsasna Laïque.

Pendant son absence un des plus anciens Officiers de l'Etat, vint à mourir. La Reine le consideroit beaucoup à cause de son merite & des grands services qu'il lui avoit rendus. Il avoit été baptisé ; mais il vivoit dans un grand libertinage. On chercha le Pere Antoine pour l'aider à mourir en Chrétien & on ne le trouva pas assés-tôt. Il mourut. On ne s'avisa pas d'avoir recours au Pere Benoît, soit qu'on ne l'estimât pas assés, soit qu'on crût qu'il n'y avoit que le Pere Antoine capable

d'assister cet Officier, & de le mettre dans le bon chemin.

La Reine fit dire aux Capucins restés au Couvent, qu'elle souhaitoit qu'on l'enterrât dans le Cimetiere beni. Le Pere Benoît le refusa absolument : la Reine fut très-mécontente de ce refus qu'elle prétendoit être tout-à-fait injuste; puisque le deffunt étoit Chrétien. Il y eut bien des allées & venuës ; mais le Pere fut inflexible, & très-mal à propos. Il est certain qu'il auroit pû trouver quelque temperament, & n'auroit pas mis la Religion naissante à deux doigts de sa ruine, comme il la mit par son entêtement. A la fin, la Reine outrée, dit, que puisque les Chrétiens refusoient d'enterrer un Chrétien, elle donnoit permission à ceux qui ne l'étoient pas encore de l'enterrer à leur maniere.

Il fut donc porté & enterré à la forêt, & on prit jour pour faire les funerailles selon l'ancien usage. On prépara le *tombo*, avec le nombre de victimes qui devoient être égorgées selon sa qualité. La Reine s'y rendit avec toute sa Cour, & quoiqu'elle sentît de grands reproches de sa conscience, elle auroit passé outre, & déja elle consoloit les victimes destinées

à la mort ; lorsque le Frere Ignace remontra au Pere Benoît, qu'il falloit tout risquer pour empêcher cette abomination. Le Pere ne se trouvant pas disposé à exposer sa vie, le Frere dit qu'il exposeroit la sienne, & le Pere y ayant consenti, ce bon Frere, tout brûlant de zéle pour la gloire de Dieu, prit le fameux Crucifix entre ses bras, quoiqu'il ne sorte jamais de dessus l'Autel, & courut au *Tombo*. Il rencontra dans son chemin un des Secretaires d'Etat & un autre Officier, qui alloient au Couvent pour prendre des mesures pour empêcher ce desordre.

Ces Officiers voyant la sainte Image lui demanderent où il la portoit, & ce qu'il en vouloit faire. Lui sans leur répondre, leur dit, que celui qui est de Dieu suive l'Image de Jesus-Christ crucifié ; aussi-tôt ces deux Officiers se mirent à ses côtés. Tous ceux qu'ils rencontroient dans le chemin, étoient étrangement surpris de cette nouveauté. Ils arriverent ainsi au lieu destiné pour le *Tombo*, où ils trouverent un nombre prodigieux de peuples assemblés pour voir cette cérémonie. Le bon Frere haussa alors la croix & cria en Langue *Abondo*, qui est celle du païs, *fugammena*, ce qui

ſignifie en François à genoux, à genoux. Ces paroles furent comme des éclats de tonnerre qui jetterent la terreur dans tous les eſprits. Tout le monde ſe proſterna pour adorer le crucifix, & à meſure qu'il s'approchoit de la funeſte enceinte où ſe devoit faire le *Tombo*, le peuple s'ouvroit, lui faiſoit place, ſe proſternoit, & demeuroit dans un ſilence reſpectueux. Les gardes l'empêcherent de penetrer dans l'enceinte; mais lui ſans s'étonner hauſſa la voix tant qu'il pût en criant *fugammena*. La Reine qui étoit ſous un portique, entendit la voix & la reconnut. Elle vint à lui, & voyant entre ſes mains la ſainte Image, elle ſe proſterna par terre, & ſans dire une ſeule parole, mais verſant des larmes, elle laiſſa au ſerviteur de Dieu la liberté toute entiere de lui reprocher ſon crime. Il le fit avec une vigueur Apoſtolique, il lui en remontra l'énormité & les conſequences, & l'obligea à jurer aux pieds du crucifix, que jamais elle ne permettroit ces cérémonies abominables pour quelques gens, & pour quelque raiſon que ce pût être. Elle a depuis tenu ſa parole avec la derniere exactitude. Sur le champ, elle fit

délivrer les malheureuses victimes destinées à la mort, elle fit renverser tout l'appareil du *Tombo*, & s'en retourna à la ville, suivant le bon frere qui portoit le crucifix, tout le peuple criant de toutes ses forces, *le Dieu des Chrêtiens est grand; c'est à lui seul qu'on doit hommage, honneur & gloire.*

Elle arriva ainsi à l'Eglise. Là prosternée de nouveau par terre, elle adora l'Image de son Dieu crucifié, lui demanda pardon de tout son cœur, baisa tendrement ses sacrées playes, renouvella ses resolutions & ses promesses, & s'étant tournée vers le peuple nombreux qui l'avoit suivie, elle jura qu'elle ne permettroit plus jamais la cruelle cérémonie du *Tombo*, qu'elle deffendoit sous peine de la vie qu'on la pratiquât jamais, & ordonna sous la même peine que tous ses sujets se conformassent en toutes choses aux Loix, & aux usages de l'Eglise Catholique.

Après quoi, prenant par la main le Frere Ignace, elle lui témoigna l'extrême obligation qu'elle lui avoit, de l'avoir retirée de cet affreux precipice. *Je vous ai*, lui dit-elle, *plus d'obligation que si vous m'aviez*

rappellé de la mort à la vie.

Elle fit ensuite appeller le Pere Benoît, & après avoir loüé l'action généreuse que le bon Frere venoit de faire, elles les pria l'un & l'autre de ne la point abandonner, d'examiner toutes ses actions & toutes ses demarches, & de la reprendre vivement quand ils s'appercevroient qu'elle auroit fait quelque faute, ou qu'elle seroit en danger d'en faire, les assurant qu'elle prendroit en bonne part leurs corrections, & leurs avertissemens; parce qu'elle ne vouloit s'étudier à autre chose qu'à bien apprendre la Loi de Dieu, & à la pratiquer.

C'est ainsi qu'un simple Frere Laïque triompha du Démon prêt à remporter une victoire des plus complettes sur la Reine & sur son peuple, & qu'il osa entreprendre une chose qu'un Prêtre n'avoit osé entamer.

Après cette victoire, le Christianisme ne trouva plus d'obstacles; il se repandit de tous côtés, il ne manquoit que des ouvriers Apostoliques. La Reine connoissant le besoin que ses sujets en avoient, resolut d'envoyer une Ambassade solemnelle à Rome, pour en obte-

nir du Souverain Pontife, en même tems qu'elle lui feroit rendre l'obedience qu'elle lui devoit. Elle choisit pour cette fonction son premier Secretaire d'Etat, c'étoit un homme sage, prudent, accoûtumé aux affaires, & qui sans avoir étudié étoit un très-habile politique, & par dessus tout cela, un excellent Chrétien. Elle jugea qu'il falloit lui donner un collegue qui connût les Cours de l'Europe, par lesquelles ils devoient passer, & sur tout celle de Rome. Après y avoir bien pensé, elle jetta les yeux sur le Pere Antoine; quoiqu'elle en eût un extrême besoin pour elle & pour ses sujets, elle crut que l'occasion présente devoit être preferée. Elle lui en parla. Le Père qui demeuroit à sa Cour depuis quinze mois, & qui la connoissoit parfaitement se rendit aux volontés de la Reine, d'autant plus aisement qu'il étoit assuré que la relation qu'il feroit de cette Princesse, de ses Etats, & du progrès merveilleux que la Foi y faisoit, seroit infiniment agréable au Pape, & à la Congregation de la Propagande, & qu'en consequence, il obtiendroit aisement tout ce qu'il demanderoit pour le bien spirituel de ce Royaume. Il promit à la

Reine que son voyage achevé, il reviendroit à sa Cour, où il étoit resolu de finir ses jours au service de ses peuples.

La Reine écrivit au Souverain Pontife, elle fit dresser les instructions de son Ambassadeur, ils partirent avec un train magnifique.

Ils arriverent heureusement à Massangano, où ils apprirent que le Pape Innocent X. étoit mort en 1655. & qu'on lui avoit donné pour successeur, le Cardinal Fabio Chigi de Sienne, sous le nom d'Alexandre VII.

Ce nouveau Pape connoissoit & aimoit beaucoup le Pere Seraphin de Cortône; ce qui obligea les Superieurs de la Mission qui s'assemblerent, de faire trouver bon au Pere Antoine de Gaëte, de lui ceder sa place, & de prendre la sienne, & en cette qualité d'être Préfet du Royaume de Matamba, & de demeurer à Massangano, lieu destiné pour la residence des Préfets de cet Etat.

Le Pere Seraphin ordonna en même tems au Pere Jean Antoine de Montecucullo, d'aller remplir le poste du Pere Antoine auprès de la Reine, & de lui faire agréer les changemens qu'on avoit fait; puisqu'ils n'étoient

que pour le plus grand avantage, de Sa Majesté & de ses sujets.

L'Ambassadeur & le Pere Seraphin se rendirent à Loanda pour s'y embarquer. Mais ils y trouverent des difficultés insurmontables. Le Viceroi avoit reçû des deffenses expresses de la Cour, de laisser embarquer aucun Ministre des Princes du païs, en quelque part qu'ils fussent envoyés sans un ordre exprès & precis du Roi de Portugal. Comme il n'y avoit rien à objecter contre ces ordres, & que d'ailleurs le Pere Seraphin ne vouloit pas perdre l'occasion de rendre un service si important & si necessaire à la Reine, il parla à l'Ambassadeur, & le fit consentir de retourner à Matamba après lui avoir remis les lettres & les instructions de la Reine. Il partit & arriva heureusement à Rome dans le cours de la même année 1658. Nous parlerons dans un autre endroit du succès de son voyage.

Quant au Pere Jean Antoine, des Memoires duquel mon Auteur a tiré tout ce que je dirai dans la suite, quoiqu'il fût encore convalescent d'une grande maladie; il partit de Massangano le 16. Octobre de la même an-

née. C'étoit alors la saison des pluyes; c'est-à-dire la plus incommode de l'année, aussi fut-il attaqué de la fiévre dès le même jour; mais tirant des forces de son courage, il continua sa marche, & en huit jours il arriva à Embacca, où il trouva le Pere Benoît qui y étoit venu pour quelques affaires, & s'y reposa un peu, recouvra sa santé, & se remit en route.

Les quatre premieres journées, ils furent par des campagnes incultes, abandonnées, inhabitées. Le matin suivant ils apperçûrent sur la cime d'une colline quantité de corbeaux, marque certaine qu'il y avoit des corps morts près de-là, & presque dans le le même moment, ils virent six Lions qui devoroient des animaux sauvages, qu'ils avoient dechirés. A cette vûë, les Négres sans déliberer, abandonnerent le Pere, & grimperent sur des arbres plus vîte que des singes. Ils exhorterent le Pere de les suivre; mais n'étant pas fait à cet exercice, il essaya en vain plusieurs fois de grimper comme eux, sans en pouvoir venir à bout. Il fut contraint de se mettre à genoux, & de se recommander à Dieu. On peut croire qu'il le faisoit de tout son cœur; car le peril étoit éminent; il

tenoit les yeux attachés sur ces cruels animaux, qui de leur côté le regardoient aussi de tems en tems avec des yeux qui auroient porté l'épouvante dans les cœurs les plus hardis.

Les Négres qui étoient en sûreté sur les arbres, mûs d'une compassion peu ordinaire à ces sortes de gens, s'aviserent d'adresser la parole à ces animaux, comme s'ils eussent été fort capables d'y comprendre quelque chose, & ils leur disoient tendrement, *Rois des animaux ne faites point de mal à ce Prêtre du vrai Dieu, dont notre Reine a un grand besoin. Vous voyés qu'il est malade, laissés-lui quelque morceau de viande pour lui donner des forces.*

Les Lions après avoir encore regardé fixement le Pere se retirerent, & quand les Négres les crurent bien éloignés, ils descendirent, feliciterent le Pere, & voulurent lui insinuer, que leur harangue n'avoit pas peu contribué à lui sauver la vie. Il le crût ou feignit de le croire, & par politesse il les remercia; on visita les restes des Lions, & on trouva dequoi faire un bon repas. On fit du feu, on grilla, on mangea, on remercia Dieu, & on se remit en chemin.

Le jour suivant fut encore un jour de merveilles. Le Pere étoit si fatigué, qu'à peine se pouvoit-il soutenir. On arriva à un village pour s'y reposer, on lui apporta des fruits, des legumes, des racines; il se rafraichit; mais il y avoit une grosse riviere à traverser, les canots étoient mauvais, & la riviere pleine de serpens & de crocodilles. Que faire? il se trouva dans ce village un habile homme qui faisoit profession d'enchanter les lions, les serpens, les crocodilles. L'escorte du Pere & une autre caravanne, qui avoit besoin de son secours le prierent de les secourir dans leur besoin. Il le leur promit. Il les conduisit au bord du fleuve, & là assis sur une pierre, il commença ses conjurations. Le Pere qui étoit resté dans une cabane, pendant qu'il s'imaginoit qu'on accommodoit les canots de passage, vint quand il crut les trouver en état, & fut étrangement surpris de trouver autour de cet homme cinquante, ou soixante personnes, qui dans un profond silence & très-respectueux écoutoient ce que le fourbe disoit aux monstres terrestres & aquatiques, dont on pouvoit craindre la rencontre. Le Pere s'en approcha par curiosité, ou pour se divertir. On

pardonnera bien cet écart à un malade fatigué d'un long & penible voyage; & il entendit cet imbecille qui debitoit de longs & pompeux éloges à la loüange des animaux dangereux qu'il supposoit être dans la riviere ou sur les bords. Vous êtes, leur disoit-il, en leur adressant la parole sans les voir, vous êtes les maîtres des animaux, vous n'offensés que vos ennemis, ou ceux qui vous manquent de respect. Ceux qui sont ici avec moi ne sont point tombés dans ces crimes; ils vous respectent, ils vous honorent, vous pouvés exiger d'eux tout ce qu'il vous plaira, sans crainte qu'ils vous le refusent. Laissés les donc passer librement, ils ont des affaires importantes & fort pressées, nous attendons cela de votre generosité & de votre bon cœur.

Des éloges si justes, & si bien appliqués, firent rire le Pere de tout son cœur. Car comme il n'étoit pas novice dans le païs; il sçavoit par une infinité d'experiences combien ces complimens avoient été inutilles à une infinité de personnes, qui avoient été devorées par ces monstres malgré les amulettes, dont ils s'étoient chargés pour éviter ces fâcheuses rencontres.

Comme les complimens ne lui paroissoient pas prêts de finir, il prit le parti de les interrompre, en leur disant que la confiance au vrai Dieu, étoit la seule chose qui leur pouvoit être utile. Il se jetta dans un canot, son escorte le suivit, ils passerent le fleuve heureusement, quoiqu'avec peine; parce que les eaux étoient grosses & rapides.

Ils traverserent de la même maniere une autre riviere appellée Colé, & ils arriverent enfin à la vûë de Sainte Marie de Matamba.

Dès que son arrivée y fût sçûë, la Reine envoya au-devant de lui le Frere Ignace; il en fut reçû avec certe tendresse fraternelle, que l'on admire dans ce Saint Ordre.

La Reine parut peu après; elle étoit accompagnée de toute sa Cour. Elle conduisoit avec elle quatorze femmes, qui portoient leurs enfans nouveaux nés entre leurs bras, qui étoient nés dans la ville depuis le départ du Pere Antoine.

La Reine après l'avoir abordé gracieusement, & l'avoir remercié de ce que son zéle lui faisoit entreprendre pour le service de Dieu, pour le sien & pour celui de ses sujets, lui dit, *vous voyés, mon Pere, qu'on ne tuë plus les*

enfans, on les éleve. Nous souhaitons d'en faire des Chrétiens, & nous vous demandons le Baptême pour eux.

Le Pere après avoir complimenté la Reine, & repondu à ce qu'elle lui avoit dit, se jetta à genoux, remercia Dieu de l'heureux succès de son voyage, s'offrit à lui comme un holocauste consacré entierement à son service, & prit à bonne augure, de ce qu'il pouvoit marquer le jour de son entrée par le Baptême de ces quatorze enfans & de plusieurs Adultes, qui étoient venus de fort loin, & qui demandoient instamment d'être baptisés. La Reine qui les lui presenta, l'assura qu'ils étoient bien instruits. Il les interrogea, & trouva avec joye, ce que la Reine lui en avoit dit. C'étoit l'ouvrage des Catechistes, que le Pere Antoine de Gaëte avoit établis dans tous les bourgs. La Reine leur donnoit des appointemens, & étoit d'une attention merveilleuse sur leur conduite. Elle ne se contentoit pas des raports des Officiers qu'elle envoyoit frequemment observer, comme ils s'aquittoient de leur devoir, elle alloit elle-même, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre. Elle assistoit aux Catechismes, elle interrogeoit les Neo-

phites, elle leur expliquoit nos Myſteres, & ſelon le progrès qu'ils faiſoient & la bonne vie qu'ils menoient, elle leur donnoit des recompenſes, afin de les attirer plus puiſſamment à Dieu.

Le Pere Antoine admira le ſilence profond, & la modeſtie de cette multitude de gens qui accompagnoient la Reine, pendant qu'elle parloit ou lui, on n'entendoit pas une ſeule parole. Ils n'oſoient même par reſpect fixer les yeux ſur leur Souveraine ni ſur le Pere.

On ſe mit en marche pour entrer dans la ville, la Reine fit mettre le Pere & le Frere à ſes côtés, les femmes qui portoient leurs enfans & les Adultes à baptiſer ſuivoient la Reine. Alors les cris de joye & le ſon confus d'une infinité d'inſtrumens remplirent l'air, & on fut ainſi juſqu'à l'Egliſe. Après l'adoration du ſaint Crucifix, le Pere prit le ſurplis & l'étole, baptiſa avec les ſolemnités requiſes, les enfans & les Adultes. Après quoi la Reine le voulut conduire juſqu'au Couvent, où elle lui ordonna de ſe repoſer.

Il eut le jour ſuivant Audiance de la Reine, il lui preſenta quelques preſents de devotion qu'elle reçût

c de grandes marques de ſatisfac-
ı, & elle n'auroit pas manqué d'en
e de ſon côté au Pere, & de très-
ıes, ſi elle n'avoit ſçû que leur pau-
té volontaire ne lui auroit pas per-
de les recevoir. En échange elle
ırvoyoit avec ſoin & abondamment
Capucins de tout ce qui étoit ne-
àire à leur ſubſiſtance..
l commença auſſi-tôt ſes exercices
Miſſionnaire. Il gagna en peu de
rs la confiance de la Reine & de ſes
ts. Mais il tomba dans une mala-
, qui fit deſeſperer de ſa vie. Ou-
les ſimptômes ordinaires d'une fié-
extrêmement violente; il fut atta-
de convulſions d'eſtomac qui l'em-
hoient de pouvoir rien retenir de
ju'on lui faiſoit prendre. Il ſe crût
t, & en cet état il s'abandonna
diſcretion & aux caprices d'un Né-
, qui faiſoit profeſſion de méde-
. Cet homme lui fit prendre qua-
jours de ſuite, un certain breu-
qui lui fit crever un abcès qu'il
it dans l'eſtomac. Il en rendit le
par la bouche & par en bas. Il ſe
va ſoulagé: mais dans une foi-

la recommandation de l'ame : le seul chagrin qu'avoit le moribond, étoit de mourir sans les Sacremens, & sans l'affistance d'un Prêtre. Il pria Dieu de lui rendre la santé, ou de lui envoyer un Prêtre. Dieu lui rendit la santé. A la foiblesse près, il se trouva gueri ; mais sa convalescence fut longue, parce que n'écoutant que son zéle & son courage, à peine se pouvoit-il tenir debout, qu'il disoit la Messe, faisoit de petites exhortations, & baptisoit les enfans & les Adultes qu'on lui presentoit. Il a avoüé depuis plusieurs fois que les consolations qu'il recevoit dans ces exercices, quoique penibles, lui rendoient sensiblement ses forces plus que toutes les attentions que la Reine avoit pour les lui retablir.

Dès qu'il pût sortir, il fit élever de petits Oratoires dans les differents quartiers de la ville, avec quatre cimetieres hors de son enceinte, il les fit environner de bonnes hayes, & les benit solemnellement. Il prit ce parti, afin d'avoir des lieux où le peuple pût s'assembler plus commodement ; & parce que le Pere Antoine de Gaëte, n'ayant beni qu'un seul Cimetiere qui étoit dans la ville, il se

trouvoit trop petit pour le nombre prodigieux de peuple qui étoit dans son enceinte, qui dans la suite auroit pû corrompre l'air.

Il fit élever de grandes croix dans plusieurs endroits, Il les benit avec solemnité, & la Reine ne manquoit pas de se trouver à ces fonctions avec toute sa Cour avec une devotion, & une pieté qui charmoit tout le monde.

Il fit ensuite attention qu'une seule Eglise ne suffisoit pas à ce grand peuple, dont la plus grande partie étoit obligée de demeurer dehors, avec beaucoup d'incommodité. Il resolut d'en bâtir quatre autres, afin d'y pouvoir célébrer les Saints Mysteres, & faire le Catechisme. Il en parla à quelques personnes considerables, qui lui promirent d'y faire travailler incessamment.

En effet celle de Donna Barbara sœur de la Reine, & du Général son mari, fut achevée la premiere, elle fut dediée le quatre Decembre, jour auquel l'Eglise fait la Fête de Sainte Barbe, & dediée à cette grande Sainte. Le Pere y célébra la Messe, & y baptisa le même jour cent quatorze enfants.

Les trois autres furent achevées peu de jours après, de sorte qu'il dit les Messes de Noël dans trois de ces Eglises, & il recita le Rosaire dans toutes les cinq, après un discours qu'il faisoit au peuple sur quelqu'un des Mysteres de la vie, de la Passion, de la gloire de Notre Seigneur.

Il lui arriva un jour, que passant dans un endroit écarté de la ville, il rencontra deux femmes qui tenoient leurs enfans entre leurs bras. Il crût qu'elles le cherchoient pour les faire baptiser; mais elles avoient bien d'autres pensées. Dès qu'elles l'apperçûrent, elles parurent saisies de frayeur, laisserent tomber leurs enfans à terre & s'enfuirent à toutes jambes. Le Pere étonné les appella avec les termes les plus doux, & les ayant fait approcher, il leur demanda le sujet de leur fuite. Nous craignons, lui dirent-elles, que vous ne nous mangiés, ou que vous ne nous fassiés marquer comme vos esclaves; nous qui avons déja sur la poitrine la marque de la Reine. Le Pere les rassura, & leur dit qu'il n'y avoit que les Giagues qui mangeoient les gens; que pour lui il n'étoit que pour instruire dans les voyes du salut, & leur faire connoître le vrai Dieu. Il

leur fit reprendre leurs enfans. Il sçût qu'elles n'étoient pas Chrétiennes, il tâcha de leur en inspirer le desir, & leur dit, que si elles prenoient ce parti, il les recommanderoit à la Reine qui leur feroit du bien. Elles balancerent quelque tems, & repondirent à la fin qu'elles souhaitoient d'être instruites. Il leur indiqua une heure pour le venir trouver, les instruisit, & les baptisa avec leurs enfans; & comme elles ne demeuroient pas dans la ville, quoiqu'esclaves de la Reine, il obtint de cette Princesse qu'elles y viendroient demeurer, & elle leur fit fournir abondamment leur subsistance.

Le Pere Jean Antoine commençoit à se mieux porter; mais les travaux continuels le faisoient retomber souvent. La Reine qui l'affectionnoit, vit bien qu'il ne recouvreroit pas entierement sa santé dans le païs. Elle lui conseilla de changer d'air & d'aller à Embacca. Elle lui donna un Officier pour le conduire & vingt-quatre personnes pour le porter, parce qu'il n'étoit pas en état de marcher. Elle eut même la bonté de le conduire assés loin hors de la ville, lui recommandant sur toutes choses qu'après le soin de sa santé, il ne negligeât rien pour lui envoyer in-

cessamment un Prêtre. *J'en ai bien besoin*, lui disoit-elle, *vous le sçavez. Je suis foible & je tremble quand je pense que je puis perdre mon Dieu.* Le Pere la consoloit de son mieux, & l'assuroit qu'elle auroit un Prêtre au plûtôt. Mais quand ils furent sur le point de se separer, ils ne purent retenir leurs larmes. La Reine pleuroit, parce que le Pere la laissoit sans secours; & le Pere pleuroit, parce qu'il étoit contraint de quitter cette Princesse.

Le Frere Ignace faisoit cependant toutes les fonctions qui étoient compatibles avec son état. Il faisoit assidûëment le Catechisme, il alloit voir les malades, il accommodoit les differends, il faisoit la priere, & recitoit le Rosaire dans les cinq Eglises; il faisoit des exhortations où la Reine se trouvoit & en étoit fort contente. Il donnoit le Baptême dans les cas de mort. En un mot, c'étoit un zélé, un parfait Missionnaire, à qui il ne manquoit que le caractere sacerdotal.

Malgré toutes les attentions de la Reine, le voyage du Pere Jean Antoine ne laissa pas de l'incommoder beaucoup. Outre les dangers des bêtes qu'il rencontra plusieurs fois, fiévre le reprit & il fut obligé d' souff

ſouffrir les ardeurs couché dans ſon hamac, marchant toûjours & expoſé aux plus violents rayons du Soleil.

Il penſa une nuit être devoré des fourmis, ce n'eſt point une exaggeration, on en verra la preuve à la fin de cet ouvrage. C'eſt une réalité, ces petits animaux une fois acharnés ſur un corps le devorent juſqu'aux os. C'eſt au rapport des Négres qui en ſont échappés, le plus vif de tous les tourmens. Si les Tyrans l'avoient pû mettre en pratique ſur les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, leur martyre auroit été inſupportable.

Enfin il arriva après ſept jours de marche à Embacça, d'où l'on fit partir ſur le champ le Pere Benoît de Luſignana, pour retourner auprès de la Reine.

Le Pere Jean Antoine demeura chargé de la Miſſion d'Embacca juſqu'au 24. Juin 1659. qu'il fut envoyé pour la ſeconde fois dans la Province de Labolo. Nous parlerons des ſuccès de ſa Miſſion dans un autre endroit.

Il y avoit un an entier, que le Pere Benoît demeuroit auprès de la Reine à Matamba; lorſqu'un accidnt imprevû, penſa plonger le

païs dans une nouvelle guerre.

Le Viceroi de Loanda fut obligé de mettre des troupes sur pied, pour châtier quelques peuples qui s'étoient revoltés. Afin de les surprendre plus aisement, il fit courir le bruit que les troupes devoient entrer dans le Royaume de Matamba. La Reine qui en eut avis, & qui apprehendoit quelque surprise, se mit en état de n'être pas surprise, & envoya un courier au Pere Antoine de Gaëte qui residoit à Massangano, le prier de la venir trouver sans délai.

Ce Religieux charitable, & zélé vit bien qu'il falloit que l'affaire fût extremement pressée, & comme il ne s'imaginoit pas que ce fût à cause de la marche des troupes Portugaises, il partit sur le champ, sans prendre congé de personne, & même sans compagnon. Il est vrai qu'il s'attendoit de trouver en chemin, le Pere Antoine de Serravezza qui venoit de Cassangé avec le Frere Junipere de San-Severino, qu'il avoit dessein de conduire avec lui à Sainte Marie de Matamba.

Il lui arriva dans ce voyage une chose qui merite d'être rapportée ici. Le troisiéme jour de sa marche, il lui

sembla oüir les foibles cris d'un petit enfant. Il demanda aux Négres qui l'accompagnoient, s'ils avoient entendu quelque chose, ils repondirent que non, & ils avoient raison; car ces gens marchent toûjours à si grand bruit, qu'il est impossible qu'ils entendent quelque chose; cependant le Pere leur ayant imposé silence, ils écoûterent quelques momens, & ils entendirent les mêmes cris. Le Pere leur ordonna de suivre la voix, & ils trouverent au sommet d'une colline escarpée, une femme & un petit enfant si extenués qu'ils alloient rendre l'ame. Le Pere qui les suivoit demanda à cette femme qui l'avoit conduite en cet endroit & obligé de se mettre dans un si grand danger d'être devorée des bêtes avec son enfant? c'est mon Pere, lui repondit-elle, le desespoir qui m'y a portée. Il y a trois jours que nous sommes ici sans alimens, & j'attens la mort, comme la fin de mes miseres, & j'aime mieux être la pâture des bêtes, que de retourner d'où je suis partie. Sçachez que je suis esclave d'un Gentilhomme Portugais qui demeure à Massangano. Il m'a mis avec plusieurs autres sous la conduite d'un de ses Mal-

conto ou Agens, pour faire valoir une Metairie, il me maltraite d'une si étrange maniere, que j'aimerois mieux mourir mille fois, que d'être davantage exposée aux cruels tourmens de cet inhumain. Croyés que j'étois encore moins touchée de ses cruautés, que de ce qu'il faisoit souffrir à cette créature innocente; j'ai donc mieux aimé l'exposer avec moi au dernier des malheurs.

Le Pere tâcha de la consoler. Il vit bien par sa maniere de s'expliquer que cette femme n'étoit pas d'une condition servile, quoique le malheur l'eût reduite dans l'esclavage. Il lui promit de faire sa paix avec son maître, & de lui obtenir un sort plus heureux. Il lui demanda ensuite, si son enfant étoit baptisé? Non, lui repondit-elle, & c'est ma plus grande peine. Je n'ai trouvé personne pour me secourir, & il n'y a point d'eau ici; car si j'en avois trouvé, je l'aurois baptisé. Alors le Pere ordonna à ses gens d'en chercher; mais n'en trouvant point, il se prosterna par terre, & pria Dieu de le secourir en cette extrêmité, afin que cet enfant qui étoit moribond ne rendît pas l'ame, avant d'avoir reçû le Sacrement. Cependant il fit donner

à manger à la mere, & quand elle fut un peu reconfortée, il la fit suivre doucement sa troupe; quelques momens après ils apperçûrent une troupe de Négres, un desquels portoit une outre pleine d'eau. Il s'en servit pour baptiser l'enfant, & aussi-tôt son ame s'envola au Ciel. Ce fut une grande consolation pour le Religieux, & pour cette femme. Ils cüeillirent dans la campagne des fleurs qui ressemblent assés à nos lys, dont ils firent une guirlande avec laquelle ils mirent en terre ce petit corps avec une petite croix de bois, pour marquer la sepulture.

Ils arriverent ensuite à un village, où le Pere Antoine écrivit au maître de cette femme, lui raconta tout ce qui s'étoit passé, & le pria de la traîter doucement. Il donna sa lettre à cette femme, qui s'en retourna bien contente à Massangano.

Le Pere Antoine trouva à Embacca le Pere Antoine de Serravezza, & le Frere Junipere, il les prit avec lui, & continua sa route vers la Cour, ils passerent au travers de l'armée Portugaise, ils apprirent du Général qu'elle n'étoit assemblée que pour châtier quelques rebelles, & point du tout contre la Reine.

Après six jours de marche, ils arriverent à Sainte Marie de Matamba. La Reine fut ravie de revoir le Pere Antoine de Gaëte. Après les premiers complimens, il lui dit qu'il avoit vû l'armée Portugaise, & l'assûra qu'elle n'avoit aucun dessein contre ses Etats, & qu'ils étoient dans une ferme resolution de conserver avec elle une paix inviolable, & une alliance des plus étroites.

Le Pere Antoine étoit arrivé le Samedi de la semaine de la Passion. Il trouva que le Pere Benoît avoit tout mis en état pour animer la devotion de ces nouveaux Chrétiens, de sorte qu'il n'eût qu'à lui aider à entendre les confessions, ce qui ne fut pas une petite fatigue.

On donna la Communion le Jeudi Saint, à un petit nombre que l'on avoit beaucoup éprouvé, & quoique la Reine s'employât à les y disposer par ses exhortations, & ses bons exemples, on lui fit comprendre qu'elle n'étoit pas encore en état de s'approcher de la Sainte Table. C'étoit une grande humiliation pour cette Princesse, tout autre qu'elle auroit eu de la peine à s'y soumettre; mais elle étoit si penetrée de ses fautes passées

qu'elle s'y soumettoit avec toute l'obéïssance qu'elle croyoit devoir à ceux qui l'avoient reconciliée avec Dieu.

Ce fut à ses instances réïterées que le Pere Antoine Préfet de la Mission établit dans la grande Eglise, la Confrairie du Saint Rosaire. Tous ces nouveaux Chrétiens y avoient une singuliere devotion, & si on l'avoit recitée dix fois le jour, il y auroit eu également presse à s'y trouver.

Cet établissement fut suivi d'un Edit, que la Reine fit publier, par lequel elle ordonna sous de grieves peines, que quand on sonneroit l'*Ave Maria* ou l'*Angelus*, tout le monde se mît à genoux pour reciter cette priere. Le même Edit fut publié dans tout le Royaume, & comme il n'y avoit pas encore de cloches dans tous les lieux, on marqua pour la recitation de cette priere, le lever du Soleil, le Midi & le coucher du même astre. On ne peut assés loüer la ponctualité de ces peuples, quoique grossiers, à s'acquitter de ce devoir.

Le Pere Antoine, que nous appellerons dorênavant le Pere Préfet pour le distinguer de l'autre Pere Antoine de Serravezza, entreprit dans ce même tems la demolition des Sepulchres. Ils

étoient encore persuadés, que si on y touchoit il arriveroit quelque grand malheur, non seulement à ceux qui y mettroient la main, mais encore à tout l'Etat.

Le Préfet en parla à la Reine, qui y consentit aussi-tôt. Le Pere y alla avec ses compagnons, & armé de la foi & d'une pince de fer, il donna le premier coup à ces restes de l'Idolâtrie. Ses compagnons l'imiterent, & furent suivis de tous les Chrétiens, qui eurent bien-tôt renversés ces tombeaux. On ramassa les os & on les reduisit en cendres que l'on jetta dans la riviere; & ainsi on ôta ces objets de scandale, & ces occasions de chûte à ce pauvre peuple.

On remarqua que depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on avoit célébré dans la seule ville de Sainte Marie de Matamba près de quatre cents mariages selon la forme de l'Eglise.

La Reine fit conduire un jour au Pere Préfet, un homme qu'on avoit toûjours regardé comme un des plus grands Singhilles du païs; mais qui étoit réellement possedé du Démon. Il étoit si mechant qu'il avoit fallu l'enchaîner, & encore avoit-on beaucoup de peine à en être maître.

Dès qu'il fut à la presence du Pere Prefet, il s'agita d'une maniere extraordinaire, il rugissoit comme un lion. La Reine qui étoit presente apprehendoit qu'il ne fît du mal au Pere. Il la rassura, & pour lui faire voir, & à toute l'assemblée qu'il ne le craignoit ni le Démon, il dit à ceux qui le tenoient de le laisser en liberté, & tenant une petite croix à la main, il lui demanda son nom, s'il étoit seul, ou si c'étoit une légion, & par quelle autorité il tourmentoit ce miserable.

Je suis seul, répondit le Démon par la bouche du possedé, *je m'appelle N. Golambandi Créateur du Ciel & de la Terre, & maître absolu de l'Univers.*

Le Préfet entendant ces blasphêmes execrables, ne jugea pas à propos d'entrer en dispute avec lui, à cause qu'il y avoit là beaucoup de gens qui n'en étoient pas capables. Mais il lui commanda au nom de Jesus-Christ, de se prosterner le visage contre terre. Il obéït sur le champ; mais il se jetta à terre avec tant de violence, qu'on crût qu'il s'étoit fendu la tête. Ce n'étoit pourtant qu'une illusion, il n'a-

voit pas la moindre marque de chûte.

Alors le Préfet le foulant aux avec mépris, lui dit, *Esprit reb Esprit immonde, Esprit méprisabl est à présent ta grandeur, tu préte Divinité? Ou est ta force, parle pond, vange-toi de moi si tu en as le voir?*

L'esprit ne disoit mot; on entei seulement qu'il se plaignoit d'une basse & entrecoupée de la viol qu'on lui faisoit; mais le Préfet tinuant de le fouler aux pieds, adre parole aux assistans, & leur dit; *vous semble-t'il de celui qui parle la bouche de votre Singhille. Voyés lui que vous adoriés à qui vous ac fiés vos prieres, dont vous craig si fort la colere & les châtimens, vous aviez recours comme à un ele, dont vous esperiés des graces & faveurs. Qu'en dites-vous? Vo vous des graces de cet esprit immon Parlés: Dieu l'a mis dans ma puissan est mon esclave.*

C'étoit ainsi que parloit ce di Prêtre du vrai Dieu, & qu'il inv tivoit avec un zéle des plus ard contre l'abominable Secte des Giagi dont il se doutoit bien qu'il y en av

encore dans l'assemblée qui n'en étoient pas entierement revenus.

Tout le monde étoit dans le silence & dans l'étonnement. La Reine même quoique bien convertie, pouvoit avoir encore une foi foible ; car quoiqu'elle ne doutât pas de l'autorité des Prêtres, elle ne laissoit pas de craindre les suites de cette affaire, de sorte qu'elle pria le Préfet de lui remettre ce miserable, & qu'elle le feroit brûler tout vif avec son Démon dans le corps. *Non Madame*, lui dit le Préfet, *il faut tâcher de le convertir, & si Dieu nous en fait la grace, il pourra être baptisé, & alors Dieu le délivrera entierement du Démon.*

Comme il étoit déja fort tard, & qu'il étoit à propos de renvoyer le peuple en leurs maisons, le Préfet commanda au Démon de ne point molester cet homme pendant la nuit. Il commanda qu'on le reconduisît à sa maison, & que le lendemain matin on l'amenât à l'Eglise.

La Reine ne manqua pas de s'y trouver; car elle étoit impatiente de le voir converti, ou de le faire punir.

Il parut encore plus furieux que le jour précédent, & le Démon faisoit tout son possible pour l'empêcher de

parler. Mais le Préfet animé d'une foi vive, commença à lui faire les exorcismes de l'Eglise, & le fit mettre devant le crucifix merveilleux qui étoit sur l'Autel, & le contraignit de repondre à ses interrogations.

Il lui demanda entre autres choses, s'il vouloit se convertir & recevoir le Baptême; mais cet impie repondit avec une voix épouvantable qui fut entenduë de tous les assistans, *qu'il ne reconnoissoit d'autre Dieu que celui qu'il avoit dans la poitrine*, & sur le champ rompant ses chaînes, & en frapant de côté & d'autre les assistans, il fit un si prodigieux saut, qu'il se trouva hors de l'Eglise malgré les gardes qui ne le pûrent retenir & courant de toutes ses forces, il alla se jetter dans une profonde fosse, où il se brisa tous les membres, & où il expira. La Reine & tout son peuple, remercierent Dieu avec de grands cris de la victoire qu'il venoit de donner à la Religion. Elle fit tirer le cadavre hors de la fosse, le fit brûler dans la grande place & jetter ses cendres au vent.

Le Pere Préfet demeura cette fois quatre mois à Matamba. Il les employa partie à la Cour, & partie dans des Missions qu'il fit en differents endroits. A

la fin, les affaires de sa Mission le redemandant à Massangano, il supplia la Reine de trouver bon qu'il fit ce voyage. Elle y résista long-tems, à la fin persuadée par ses raisons, elle lui permit de l'entreprendre, & lui fournit tous les moyens de le faire commodement. Il laissa auprès d'elle le Pere Antoine de Serravezza, & le Frere Ignace connu à la Cour & dans le païs, & infiniment estimé de tout le monde, & emmena avec lui le Pere de Lusignana & le Frere Junipere ausquels l'air de Matamba étoit tout-à-fait contraire.

Ils arriverent à Massangano, dans le tems que le Viceroi d'Angole, cherchoit les moyens d'introduire le commerce, & par le même moyen, la Foi dans quelques Provinces, & en particulier dans celle de Caffuci. Il pria le Pere Antoine de Gaëte Préfet, d'accompagner Dom Jean Bravo, qu'il y envoyoit. C'étoit un homme de merite qui sçàvoit en perfection la langue & les usages de ce païs. Cependant ils ne réussirent point du tout dans ce qui regardoit la Religion. Le Seigneur de cette Province, étoit un Idolâtre des plus obstinés. Après plusieurs tentatives le Préfet fut obligé de s'en retourner à sa

residence ordinaire à Massangano. Ce Prince leur avoit fait voir trente-six de ses fils, tous de belle taille, bien formés, de bonne mine, & aussi Idolâtres que lui. En voici une preuve.

Dom Jean Bravo lui avoit fait present de quelques flacons de vin d'Europe & d'un parasol magnifique. Quoique les Négres aiment extrêmement le vin d'Europe, ce Prince en avoit fait une oblation à un Idole de grande stature, qui étoit au milieu de la ville, & il n'avoit point voulu se servir du parassol, qu'après l'avoir exposé sur la tête de l'Idole. Toutes les maisons de cette ville sont tellement environnées de hayes & d'épines, qu'elles ressemblent bien plus à des tannieres de bêtes féroces, qu'à des demeures d'hommes.

Il n'y avoit encore qu'onze mois que le Préfet avoit quitté Matamba, que la Reine l'y rappella avec empressement. Il s'y en retourna au mois de Mai 1659. & trouva la Reine occupée à fonder une nouvelle ville à deux lieuës de l'ancienne. Elle avoit choisi un terrein élevé, agréable, ouvert, & dans un très-bon air sur le bord de la riviere Vamba. Déja on avoit ramassé une quantité prodigieuse de pierres tirées des rochers voisins,

qui étoient transportées sur les épaules des esclaves, que la Reine y employoit en très-grand nombre. Cette Princesse même malgré son âge, donnoit l'exemple à tous ses sujets, & en portoit avec le Frere Ignace, qui étoit comme le Sur-Intendant de ses bâtimens. Son dessein étoit de bâtir une Eglise considerable au vrai Dieu, sous l'invocation de la Sainte Vierge. La premiere fois, que le Pere Préfet alla voir cet attelier, il trouva onze mille hommes qui y travailloient; & la seconde fois, il y en avoit dix-sept mille en comptant les femmes; mais aussi sans compter les esclaves.

La Reine fit part au Préfet de ses desseins, & le pria de lui en dire son sentiment en toute liberté.

Lorsque l'enceinte de la ville fut marquée on choisit le plus bel endroit pour y bâtir l'Eglise. On lui donna cent vingt-neuf palmes de longueur, & quarante deux de largeur. Les murs jusqu'à la hauteur de sept palmes, furent bâtis solidement de grandes & grosses pierres. La Reine mit de ses propres mains un gros diamant d'un prix très-considerable dans les fondemens. Personne n'en fut témoin que le Pere Préfet & le Frere Ignace, qui gra-

verent ce fait sur une pierre, qui fut inscrutée dans la muraille.

La Reine fit bâtir en même tems à côté de l'Eglise un hospice convenable pour les Missionnaires, & tant que dura la construction de ces deux édifices elle s'y trouvoit avec une assiduité qui donnoit de l'admiration à ses gens.

Ces deux édifices étant achevés, la Reine fit travailler à celui qui lui devoit servir de demeure. Elle choisit un terrein uni, & y fit faire une enceinte qui avoit près d'une lieuë de circonférence. La premiere enceinte, étoit un tissu de feüilles de palmier nattées d'une maniere ingenieuse, soûtenuë d'espace en espace par de gros pieux & d'une hauteur à ne pouvoir être franchie par les bêtes sauvages. Ces sortes d'enceintes sont agréables à la vûë mais sujettes au feu & qui demandent beaucoup de travail & de dépense. Toute cette grande enceinte n'a qu'une entrée que l'on ferme avec une espece de herse de même matiere. Elle en renferme une seconde, qui en est éloignée d'environ quinze brasses. Celle-ci est faite de grosses épines plantées, qui sont d'une épaisseur considerable. Elle n'a aussi qu'une seule entrée, qui

à l'opposite de la premiere. La troi-
ıe est encore plus forte; mais entre
e troisiéme, & la seconde, il y a
de hayes qui font comme un la-
nthe, qu'il faut bien connoître le
ein pour s'en demêler. Le milieu
:ette enceinte, renferme une vaste
e, où l'on peut mettre une armée
bataille, autour de laquelle sont
ıosées en fort bel ordre les maisons,
ılûtôt les cabanes de toute la Cour,
les appelle *N-Dumbi*, elles sont
des & piramidales, leurs sablieres
ulaires ne sont pas élevées plus de
pieds, le plancher est au-dessus.
s n'ont point de fenêtres. Toute
lumiere vient de la porte qui est
ısse, que c'est tout ce que peut
: un enfant de sept ans d'y entrer
: droit. Ils les font ainsi, pour se
endre plus aisement des assauts des
:s, & de leurs ennemis, s'ils en
ent attaqués.

.es Cases de la Reine, sont à peu
: de même structure. Elle en a quel-
s-unes de plus grandes, avec des
:iques qui font comme un cloître,
renferme une assés grande cour.
st dans ce cloître, où sont toutes
entrées des cases qui sont au de-
s, qui servent pour les logemens.

des Dames & des femmes de service de la Princesse, de magazins, de garderobes, de cuisines, d'officines, & d'autres pieces qui composent toutes ensemble le Palais. Tous ces appartemens sont renfermés par un mur de terre, de bois & de feüilles treslées avec un avant-mur de grosses épines impenetrables, qui font que le quartier de la Reine est comme une petite ville renfermée dans une plus grande.

Au-devant de toutes les cases dont nous avons parlé, & directement des deux côtés de la porte du Palais de la Reine, elle fit bâtir deux grands *Lunemi*, c'est-à-dire, deux grands sallons ouverts de trois côtés comme des portiques. L'un étoit pour les Audiances, l'autre étoit le lieu d'assemblée des principales personnes de la Cour qui s'y promenoient en attendant l'heure de leur service, ou les ordres de la Reine.

Il ne restoit plus qu'à partager le terrein, où les Bourgeois devoient placer leurs maisons. Lorsque la Reine dit au Pere Préfet, qu'elle avoit dessein de ne donner des emplacemens qu'aux Chrétiens, & de laisser dans l'ancienne ville, tous ceux qui n'é-

toient pas baptisés, elle demanda son sentiment. Le Pere après y avoir pensé, lui repondit, que cela pourroit avoir de grands inconveniens, que ce seroit comme violenter ses sujets, & les forcer de se faire Chrétiens par l'avantage qu'ils tireroient d'être auprès de sa Majesté; mais dont ils se croiroient exclus s'ils en étoient separés. Que cela les porteroit à feindre d'être Chrétiens, pendant qu'ils demeureroient obstinés dans leur cœur dans l'Idolâtrie, qu'en matiere de Religion le choix en devoit être libre & exempt de toute sorte de crainte.

Et qu'en second lieu, l'ancienne ville deviendroit l'azile de tous les méchans, qui s'y trouvant attroupés, pourroient faire des entreprises contre sa Majesté sans qu'on les pût découvrir, ni par consequent y remedier; ce qui n'étoit point à craindre, quand ils seroient mêlés avec les Chrétiens, qui veilleroient sur leurs démarches, & dont la Religion repondroit toûjours de la fidélité. La Reine goûta ces raisons & ne pensa plus à separer ses sujets.

Il avoit une chose qui faisoit une peine à la Reine; c'est que depuis

plus de quatre ans qu'elle avoit abjuré ses erreurs, on n'avoit pas jugé à propos de l'admettre à la participation de la Sainte Eucharistie; quoiqu'on y admît bien d'autres de ses sujets. Le Pere Préfet qui la connoissoit à fond, craignoit toûjours quelque rechûte fâcheuse, & differoit toûjours de lui accorder cette grace. Un jour qu'elle lui en parloit, & qu'elle se plaignoit amerement de ce refus, il lui dit franchement qu'une des raisons qu'il avoit eu, étoit l'attachement qu'elle paroissoit avoir pour les os de son frere *N-Golambandi*, qui étoient dans ce riche coffre qu'elle gardoit dans son cabinet. Je suis persuadé, Madame, ajoûta-t'il, que vous ne leur rendés plus la veneration que vous leur rendiés autrefois, que vous n'en attendez plus des oracles; mais c'est un scandale que vous donnés à vos peuples, & une tentation toûjours présente, à laquelle vous vous exposés volontairement. Elle lui dit pour excuse, qu'elle avoit peine à perdre l'ivoire & l'argent dont ce coffre étoit couvert. Cette excuse, comme on le voit, ne convenoit pas à une grande Reine, & le Pere Préfet n'eut pas de peine à l'en faire convenir. Elle

jetta un profond ſoupir, & lui dit, que s'il ne tenoit qu'à cela qu'il lui donnât la ſatisfaction qu'elle ſouhaitoit ſi ardemment, elle lui abandonnoit les os de ſon frere *N-Golambandi*, pour en faire ce qu'il voudroit auſſi-bien que l'argent, dont le coffre qui les renfermoit étoit revêtu, & qu'elle l'aſſuroit qu'elle n'y avoit aucun attachement ni eſtime, & encore moins de veneration, & qu'elle étoit prête de les jetter elle-même dans le feu.

Le Pere loüa beaucoup ſa reſolution, & lui dit, que quant à l'argent, il croyoit qu'il ſeroit bien employé à en faire une lampe, pour mettre devant le ſaint Crucifix, auquel elle devoit le commencement de ſa converſion. Mais ajoûta le Pere, il ne faut pas que les os de *N-Golambandi* ſoient brûlés ſeuls; il faut jetter dans le même bráſier, ceux de *Caſſangé*, de *Kaſa*, de *Chinda* & de *Calenda* afin d'ôter à vos peuples tout objet de ſuperſtition, & qu'il ſeroit lui-même le Miniſtre de cette execution, afin de faire connoître à tout le monde le peu de ſujet qu'on avoit de craindre le reſſentiment de ces malheureux Princes.

La Reine y conſentit encore; aprés

quoi elle lui demanda s'il y avoit encore quelque chose qui pût l'empêcher de lui accorder la grace de la Communion, qu'elle demandoit depuis si longtems ; il n'y a plus qu'une bagatelle, lui repondit le Pere, Votre Majesté porte de certains anneaux fabriqués par les Singhilles, que vous croyés être des preservatifs assurés contre toutes sortes de malheurs; croyés moi, Madame, ce sont des superstitions qui déplaisent au vrai Dieu. Vous vous êtes donnée à lui toute entiere, il faut rejetter toutes les marques de son ennemi. Il faut vous détacher tout-à-fait de tout ce qui y a du rapport, afin que votre exemple soit suivi de toutes les autres femmes, & que vous deraciniés entierement tous les restes & tous les abus du Paganisme. Dieu demande cela de vous, & il a les mains ouvertes pour répandre sur vous & sur vos Etats toutes ses graces, sa protection & son assistance.

A ces mots la Reine se prosterna aux pieds du Pere Prefet, le remercia de ce qu'il avoit parlé avec une une liberté Evangelique, & lui promit, que le jour suivant, elle lui remettroit non seulement tous ses anneaux, mais encore tous ceux des Da-

mes de son Palais & de la ville.

Elle tint parole ; elle ramassa pendant la nuit plus de deux mille de ces anneaux superstitieux, & les mit entre les mains du Préfet, avec les ossemens de ces cinq Princes, que les Idolâtres regardoient comme les Dieux tutelaires de l'Etat. On alluma un grand feu, le Pere Préfet y jetta toutes ces reliques de l'Idolâtrie, les reduisit en cendres & les jetta au vent.

Il est vrai, que pendant cette execution, Dieu permit au Démon de troubler l'air. Dans un moment le Ciel fut couvert, on entendit de grands éclats de tonnerre, les foibles dans la Foi eurent peur, d'autres dirent que ces Princes qu'on outrageoit dans leurs ossemens, se vengeoient. L'intrepide Préfet armé de la foi, continua son ouvrage, & se moquant à haute voix des efforts impuissants du Démon, il lui reprochoit sa foiblesse, & le défioit de tirer du feu ces ossemens, dont il s'étoit servi pour abuser ces peuples. Sa fermeté rassura les assistans, on acheva de consommer ces ossemens, sans qu'il arrivât aucun accident, & le peuple en remercia Dieu, par de grands cris de joye.

Cette importante affaire & si délicate, étant ainsi heureusement achevée, le Préfet se donna tout entier à instruire la Reine du Mystere adorable de la Sainte Eucharistie. Il la disposa ensuite à la recevoir par une Confession générale. A mesure que le terme qu'on lui avoit marqué approchoit, on la voyoit s'y preparer avec plus de soin. Elle étoit plus dans l'Eglise, que dans son Palais, elle y pleuroit amerement ses pechés, elle s'imposoit des jeûnes & des penitences que le Préfet avoit bien de la peine à moderer. Elle reçût enfin le sacré gage de notre Redemption avec des sentimens d'humilité & de componction, d'amour & de reverence, qui auroient donné de l'envie aux plus anciens & aux plus fervens Chrétiens, ce fut à la Fête de la Pentecôte de l'année 1660.

Elle parut dès lors toute changée, elle n'avoit plus de hauteur, de fierté, de rigueur, elle étoit douce, humble, compatissante, affable, liberale, charitable. Elle demandoit souvent de s'approcher de la Sainte Table, & ces jours étoient pour elle des jours de joye, & pour les autres des jours de graces. Elle faisoit des aumônes extraordinaires

traordinaires, & on étoit sûr d'obtenir tout ce qu'on lui demandoit.

Elle pria le Pere Préfet de se charger de faire faire la lampe dont nous venons de parler, & pour cela de se transporter à Loanda : elle lui donna des Officiers pour l'accompagner, une grosse escorte, & généralement tout ce qui lui étoit necessaire.

En passant à Embacca, il y trouva le Pere Jean Antoine de Montecucullo, & l'envoya sur le champ pour tenir compagnie au Pere Benoît auprès de la Reine. Il la trouva si changée, qu'elle lui paroissoit toute autre.

Elle n'étoit pas contente de la grande Eglise qu'elle avoit fait bâtir, elle se souvenoit de celles qu'elle avoit vûë autrefois à Loanda; mais comme faute d'ouvriers habiles, elle ne pouvoit mieux faire, elle s'appliquoit à l'orner le plus magnifiquément qu'il étoit possible.

Elle resolut encore de faire bâtir une grande Chapelle dans l'enceinte de son Palais. Elle la fit dedier à Sainte Anne, dont elle portoit le nom. La porte donnoit sur la grande place. Ayant appris que Constantin, premier Empereur Chrétien avoit travaillé lui-même aux fondemens de l'Eglise de

Saint Pierre qu'il faisoit bâtir, elle l'imita ; elle & son mari foüillerent les fondemens, & mirent sous la premiere pierre deux belles pierres précieuses enchassées dans l'or, & quand l'édifice fût achevé, elle l'orna par dedans des plus beaux draps de soye, & fit mettre sur l'Autel un grand tableau de cette Sainte, qu'elle avoit fait faire à Loanda par un habile peintre, auquel outre le prix, dont on étoit convenu, & plusieurs presens qu'elle lui envoya, elle donna encore une gratification de quatre-vingt écus d'or.

La Fête de Noël s'approchant, le Pere Jean Antoine, crut que pour s'accommoder au genie grosier de ce peuple, qui ne se conduit gueres que par les sens, il falloit lui exposer une representation de la Naissance du Sauveur dans l'étable de Bethléem ; c'est ce qu'on connoît en Italie sous le nom de *Presepé* ou de Creche. Il fit faire une grande cabanne, il y plaça avec art toutes les figures qui étoient necessaires pour representer le Mystere, & pour exciter la devotion du peuple. La Reine qui la vit la premiere, fit publier un ordre dans tous les environs, pour appeller tout le monde à une Fête qui

ne s'étoit jamais vûë dans le païs.

La Messe de Minuit fût célébrée avec la solemnité ordinaire, avec la simphonie du païs, & des décharges rëïterées de toutes les armes à feu. Les troupes étoient en bataille dans la grande place, & la quantité de feux allumés de tous côtés, faisoit un beau jour au milieu de la nuit. La Messe étant achevée, le célébrant prit l'enfant Jesus entre ses bras, & la porta Processionellement à la Crêche, il l'y posa, & puis il fit un discours au peuple sur le Mystere que l'on célébroit.

Il dit les deux autres Messes aux heures ordinaires, & communia la Reine avec quantité d'autres personnes à la derniere. Après quoi, on vit paroître dans la place un grand nombre d'Esclaves de la Reine, chargés de mahis, de farine, de racines, de fruits & de viandes, qu'ils porterent autour de la place, & on publia que chacun en prit à sa volonté. Ce regal inesperé plût beaucoup au peuple, & attira de grands remercimens à la Princesse qui le faisoit. Le Pere Jean Antoine y mêlant aussi les siens, la Reine les reçût avec un souris gracieux, & lui dit, j'aurois mieux fait si je n'avois pas été surprise; mais je repare-

rai cela étant resoluë d'accorder tout ce qu'on me demandera pendant l'Octave de cette Fête.

On changea la disposition de la Créche le jour de l'Epiphanie de l'an 1661. On y representa l'adoration des Rois, & le Pere prêcha ce jour-là d'une maniere si pathetique, qu'il y eût beaucoup d'Idolâtres qui demanderent le Baptême.

La Reine vint à la Messe en Cérémonie, elle étoit accompagnée de toute sa Cour en habits de Fête, & précedée de trois Pages, portants des bassins d'argent. Dans le premier desquels il y avoit trois chadelles de cire dorées. Le second étoit plein d'encens, & le troisiéme de divers présens qui pouvoient servir à l'Eglise. A l'Offertoire, la Reine s'approcha de l'Autel, & offrit ces trois presens, & comme toutes ces cérémonies se faisoient avec un très-grand ordre, un merveilleux silence, & une grande Majesté, tous ces nouveaux Chrétiens, & les Idolâtres qui étoient encore mêlés parmi eux en étoient édifiés, & comparant ces belles cérémonies à leurs anciennes, toûjours sanguinaires & tumultueuses, ils disoient que le Dieu des Chrétiens, étoit le seul vrai Dieu, & le seul qu'il falloit adorer.

Le Carême s'approchant le Pere Jean Antoine prêcha la penitence, l'obligation du jeûne, & leur renouvella le ſouvenir des pratiques de mortification qu'on leur avoit déja appriſes. La Reine qui étoit toûjours à la tête des bonnes œuvres, s'y diſtingua d'une maniere ſinguliere ; elle oublioit ſa dignité, ſon grand âge, la foibleſſe de ſon ſexe. On la voyoit dans les Proceſſions de penitence, chargée d'une peſante croix, la tête couronnée d'épines ; & ſi les Peres n'avoient moderé ſon zéle, elle ſe ſeroit portée aux plus exceſſives rigueurs de la Penitence. Depuis qu'elle avoit communiée, elle étoit toûjours affamée de cette viande ſacrée. Elle s'y preparoit par de longues prieres, des jeûnes auſteres, & par des confeſſions réïterées accompagnées de tant de larmes, qu'elle en tiroit des yeux de ſon Confeſſeur, & de tous les autres Religieux qui ne pouvoient aſſés admirer les effets prodigieux de la grace ſur cette Princeſſe.

On célébra la Fête du Saint Sacrement avec les cérémonies ordinaires. La Reine ſouhaita que la Proceſſion fit le tour de ſon Palais, afin diſoit-elle, d'y attirer les benedictions

du Ciel. Elle fit faire des Chapelles ou reposoirs en differens endroits, & prit elle-même le soin de les orner de tout ce qu'elle avoit de plus beau. Je ne sçaurois vous exprimer disoit-elle, les sentimens de mon cœur, quand je pense à ce Mystere de l'amour de Dieu pour ses créatures.

Elle parut à cette procession plus richement vêtuë qu'elle ne l'étoit les jours les plus solemnels. Elle avoit des plumes, des pierreries, & par dessus un manteau royal très-riche. Elle portoit un cierge allumé, & en avoit fait distribuer à toute la Cour. Lorsque l'on s'arrêtoit à un reposoir, elle donnoit son cierge à un valet de chambre, & après avoir adoré le très-Saint Sacrement, elle prenoit son arc & ses fléches, & faisoit l'exercice avec une grace & une legereté que tout le monde admiroit, après quoi elle se prosternoit par terre, adoroit le Saint Sacrement, & dansoit comme elle l'avoit vû pratiquer à Loanda dans semblables occasions; mais avec une grace, une gravité & une joye qui marquoient la satisfaction de son ame.

Elle fit couvrir de toille blanche tout le chemin où le Prêtre passoit en portant le Saint Sacrement, & donna en-

ensuite toutes ces toilles à l'Eglise.

Le Pere l'étant allé voir après la Procession, lui demanda si elle avoit eu quelque vûë en faisant étendre ces toiles blanches où le Saint Sacrement passoit. Elle lui repondit qu'elle avoit voulu faire connoître à tout le monde la pureté de consciènce que l'on doit apporter dans la reception de cet Auguste Sacrement. Que les danses qu'elle avoit faites, marquoient la joye interieure qu'une créature ressent quand elle se trouve favorisée de la presence réelle de son Créateur; & que par l'exercice des armes elle avoit prétendu faire connoître, qu'elle étoit prête de prendre les armes pour deffendre contre tous les verités de notre Religion. On peut juger par cette réponse quels étoient les sentimens de cette grande Reine.

Cependant le Pere Préfet qui s'étoit chargé de faire faire la lampe à Loanda, arriva à Sainte Marie de Matamba les derniers jours de l'année 1661. il apporta la lampe & la presenta à la Reine qui en fut très-contente. On en admira le dessein & la façon. La façon seule avoit coûté deux cens dix écus Romains, & comme elle ne pesoit que vingt-huit marcs, on fit du

reste de l'argent un vase pour porter l'eau benite, & on acheta une chasuble & un devant d'Autel de drap d'or.

La Reine choisit le jour de l'Epiphanie 1662. pour offrir à Dieu ces nouveux presens, comme elle avoit fait l'année précedente. Elle vint le matin à l'Eglise, accompagnée de toute sa Cour, en habits de Fête. Le Préfet qui l'avoit reçûë à la porte de l'Eglise, la conduisit au pied du grand Autel, où prosternée devant le Crucifix merveilleux, elle s'offrit à Dieu, elle & tout son Royaume, & renouvella en cette occasion la detestation des erreurs qu'elle avoit suivie pendant qu'elle avoit demeurée dans l'abominable Secte des Giagues. Après quoi elle offrit à Dieu au pied de l'Autel la lampe, le benitier, la chasuble, & le devant d'Autel. On s'empressa aussi-tôt de mettre en place le devant d'Autel & la lampe. On y étoit occupé, & on alloit commencer le service, lorsqu'il se repandit tout d'un coup un grand bruit, que le Giaga Cassangé alloit attaquer la ville avec toute son armée, & la mettre à feu & à sang. Cette nouvelle imprevûë deconcerta un peu la Reine. Elle pria le Préfet de differer le ser-

vice : elle appella le Général de ses armées, & lui commanda de faire prendre les armes, & d'envoyer ses meilleurs Courreurs battre l'estrade, & d'écouvrir si ce bruit avoit quelque fondement. Elle envoya chercher ses armes, afin de se mettre à la tête de ses troupes si la chose étoit serieuse.

Le Pere Préfet sortit de l'Eglise, & s'étant informé éxactement d'où on avoit appris cette nouvelle sans en rien découvrir. Il jugea que c'étoit un artifice du Démon pour troubler la solemnité du jour. En effet les meilleurs Courreurs étant revenus, rapporterent qu'ils n'avoient rien découvert, & que les habitans des Libattes voisines n'en avoient aucune connoissance, de sorte qu'on mit les armes bas; on sonna la Messe, & l'Eglise s'étant remplie dans un instant on commença la Messe. Le Prefet monta en chaire à l'Offertoire, il commençoit son discours, lorsqu'on vit la lampe qu'on venoit d'attacher s'ébranler d'elle-même d'une maniere si extraordinaire, & la corde qui la soûtenoit craquer, comme si elle eût été prête de se rompre en pieces. Ce nouvel accident troubla le Sermon, le Préfet s'arrêta, &

jugeant que cela venoit de la même cause, il pensa que le métal dont elle étoit faite, ayant été autrefois consacré au Démon, on auroit dû benir la lampe avant de l'exposer devant l'Autel. Il la fit descendre, la benit avec les formulles de l'Eglise, la fit remettre en place, & elle ne branla plus. Il reprit son discours, on avoit placé la chaire à la grande porte de l'Eglise, afin qu'il pût être entendu du peuple qui étoit hors de l'Eglise; mais le Diable n'étoit pas encore las de troubler la Fête, & quoique dé-ja battu deux fois, il voulut encore entrer en lice avec le Préfet. Le tems étoit le plus beau du monde, l'air n'étoit obscurci d'aucun nuage, quand tout d'un coup il s'éleva un vent impetueux qui élevant des tourbillons de poussiere, faisoit craindre une tempête furieuse. Le Préfet ne s'épouvanta pas il fit apporter l'eau benite, en jetta du côté que le vent venoit, & prononçant les exorcismes de l'Eglise, il fit disparoître ce prestige, & continua son discours, dans lequel il n'oublia pas de faire remarquer au peuple, la malice, en même tems la foiblesse de l'esprit immonde qu'ils avoient eû le malheur d'adorer autrefois. Je me dou-

-e bien qu'il se trouvera de ces esprits forts, qui revoqueront en doute ces faits, ou qui leur donneront des causes naturelles ; mais ils doivent se souvenir, que Dieu permet en ces païs plus qu'en aucun autre, que le Démon fasse encore paroître quelques foibles restes du pouvoir tyrannique qu'il exerçoit sur ces peuples, afin de leur faire connoître qu'ils ne doivent plus craindre cet ennemi qui n'a de forces qu'autant qu'on lui en veut donner, & de pouvoir que ce qu'on lui en veut laisser prendre, & qu'un homme armé de la foi est plus que suffisant pour mettre en fuite une legion de Démons.

Après cette troisiéme victoire, on continua tranquillement la Messe, la Reine fit ses devotions avec sa pieté ordinaire, & à la fin du service, on remercia Dieu en chantant le Cantique ordinaire d'action de grace.

La Reine n'étant pas satisfaite de voir l'établissement heureux dans sa ville capitale, resolut de faire participer tous ses Etats à ce grand bien. Elle en parla au Pere Préfet, & lui demanda des Missionnaires, pour aller établir des Eglises fixes, élever des

croix, prêcher l'Evangile dans tous les lieux de son Royaume. Jusqu'alors la Mission n'avoit été, pour ainsi dire, qu'ambulante. Elle vouloit en obtenir de permanentes au moins dans les principaux endroits, & détruire absolument la Secte des Giagues, & les restes de l'Idolâtrie.

Le Prefet manquoit alors de Religieux, les Portugais ne vouloient pas laisser sortir ceux qui étoient dans leurs Domaines, ils sentoient trop le besoin qu'ils en avoient.

Le Préfet jetta les yeux sur le Pere Jean Antoine; il sçavoit la Langue du païs, il étoit à peu près fait à l'air, on l'aimoit & on le respectoit. Il pouvoit faire de grands biens, son humilité seule s'opposoit à la grande entreprise qui lui étoit proposée. Il se rendit, & partit vers la fin de Janvier 1662. muni de la benediction de son Superieur, & des ordres de la Reine, qui lui donna quelques Officiers pour l'accompagner, afin qu'il ne trouva rien qui pût retarder le progrès de l'Evangile.

Il prit sa route aux Isles de la Coanza. Il y en a dix-huit, sçavoir, Dangii, Gongariozzi, Balacussas-Chissas, Calalo, Dambia, Chissasa, Zan-

, Chigii, Tetto, Chiraccio, Dona-
, Tomba, Chimdamba, Cassillo,
ola, Uccola, Mualla, & Cabonda.
s deux dernieres ne sont pas du
omaine de la Reine, mais de celui
Soua Gusambanbé.
L'Isle de Dangii, est la principale
toutes, ce fut à celle-là, que le Pe-
Jean-Antoine aborda. Tout le peu-
qui avoit été averti de sa venuë,
ttendoit sur le rivage, & le reçût
ec beaucop d'honneur. Tout le mon-
étoit dans l'affliction à cause de la
ort de leur Gouverneur; & ce qui
oit plus fâcheux, c'est qu'il étoit per-
pour jamais, attendu qu'ayant été
en instruit dans la Religion, il avoit
ujours negligé de recevoir le Baptê-
, comme avoient fait plusieurs de
compagnons, avec lesquels il s'é-
t trouvé plusieurs fois à Loanda;
is cet infortuné n'avoit pû se resou-
d'abandonner ses concubines,
nt il avoit un assés bon nombre.
Le Vice-Gouverneur vint recevoir
Pere avec beaucoup de politesse,
le conduisit au logement qu'on lui
oit préparé. Après les complimens
inaire, il lui demanda avec quel-
sorte d'importunité, la permission
nterrer le Gouverneur qui venoit de

mourir. Le Pere feignit de ne pas comprendre le sens ou le but de cette demande ; & afin que ceux qui prétendoient se servir du manteau de son autorité pour couvrir les superstitions, dont les Idolâtres ont accoûtumé d'accompagner leurs funerailles, il lui répondit qu'il n'avoit garde d'empêcher qu'on mît un cadavre en terre ; mais qu'il l'avertissoit en ami de prendre bien garde de contrevenir aux Edits de la Reine. Cet Officier s'en retourna avec cette réponse, & dès le lendemain le Pere ayant fait assembler le peuple dans la place, il fit lire à haute voix par le Secretaire, en présence d'un Officier de la Reine, les Edits de la Reine, & les ordres exprès qu'elle avoit donnés, qu'en matiere de Religion, ils eussent à lui obéïr, & que personne ne fut assés hardi pour rien innover sur ce qu'elle avoit déja établi.

Cette lecture fit merveille. On enterra sans bruit & sans cérémonie le corps du deffunt Gouverneur. Tout le peuple se rendit très-exactement au Catechisme, & parut même écouter le Pere avec plaisir ; & en moins de huit jours ils bâtirent une Eglise qui n'avoit à la verité que vingt-cinq pieds de longueur, mais qui suffisoit dans ces commencemens.

Le Pere parcourant L'Isle qu'on lui avoit dit être toute remplie des marques du Paganisme, trouva dans un endroit écarté vingt sepulcres qu'on lui dit être d'autant de petits enfans qu'on avoit enterrés dans ce lieu, afin que leurs meres pussent plus librement les venir pleurer sur leurs sepultures & leur apporter à manger.

Il demanda ensuite où étoient les sepultures des Adultes, & on lui répondit qu'on les enterroit bien avant dans la forêt, afin que les ames s'égarant & se perdant dans ces broussailles, ne trouvassent pas le chemin du village, où elles seroient venuës inquieter les habitans. Telle est la folle imagination des Négres.

Il sçût encore que c'étoient les Mani Imbuilla, c'est-à-dire, les Seigneurs qui étoient chargés de la Sepulture des Rois anciens de cette Isle, qui étoient au milieu de l'Isle, & qu'il y avoit des personnes qui étoient chargés d'entretenir un certain portique, qui sert à conserver la memoire des anciens Rois de cette Isle, où de ces Isles; car il n'est pas bien sûr que toutes ces Isles soient sous un même Prince, ou sous plusieurs. C'étoit sous ce portique, que s'assembloient les Ju-

ges quand ils avoient quelque affaire de consequence à décider; parce qu'ils croyoient qu'ils étoient alors assistés de l'esprit du Mani Imbuilla, qui y residoit. Il vit sur le chemin une fosse profonde, il s'informa pour quelle raison elle avoit été creusée; & on lui répondit que les Ganga ou Ministres en avoient fait tirer le corps d'un certain Mani Imbuilla, & l'avoient fait jetter à la riviere, parce que ce mechant deffunt molestoit les habitans, & que depuis qu'on avoit jetté le corps à la riviere, il avoit cessé ses persecutions.

Le Pere fit tout son possible pour leur ôter cette folle imagination; mais ce fut en vain, tant elle avoitpris racine dans ces cerveaux foibles & superstitieux.

Il baptisa dans les premiers jours qu'il fut dans cette Isle quarante-quatre enfans de huit à dix mois; un d'eux étant mort la nuit suivante, il fût embarrassé, quoique d'un côté il fut bien-aise que Dieu eût pris les premices de ces nouveaux Chrétiens; il craignoit de l'autre, que cela ne donna aux parens de l'éloignement pour le Sacrement. Dans ce doute, il envoya chercher la mere, & lui demanda si elle étoit bien fâchée de la mort de

son enfant : cette demande fit de la peine à cette mere affligée; elle pleura, & puis elle lui dit, Dieu ma crée, afin que je misse au monde cet enfant; comme sa mere, il est impossible que je ne pleure pas sa mort : cependant comme je suis persuadée qu'il l'aimoit plus que moi ; puisqu'après une longue maladie, il lui a conservé la vie jusqu'à ce qu'il eût reçû le sel (c'est ainsi qu'ils expriment le Baptême) c'est pour moi un sujet de consolation, parce que je sçai qu'il est présentement avec Dieu dans le Ciel, où rien ne lui manque, & où il a l'abondance de tous les biens.

Le Pere admira la foi de cette femme, & ayant envoyé chercher à son logis un morceau de toille avec des fleurs, il l'ensevelît lui-même, il benit ensuite un Cimetiere, y fit planter une grande croix, & enterra au pied ces heureuses premices.

Il y avoit une chose qui lui donnoit beaucoup d'inquietude, c'étoit de prendre un certain Enchanteur célébre dans le païs, qui passoit pour un Ganga du premier ordre, & extraordinairement favorisé des Dieux. Toutes ses diligences furent inutiles, il ne pût jamais le trouver. Ce fourbe avoit

diſtribué par tout une infinité d'amulettes compoſées avec les cérémonies des Idolâtres : toutes les maiſons en étoient remplies, les toits, les murailles, les planchers en étoient chargées. Le zélé Pere les arrachoit, les briſoit, les jettoit au feu. Il prêcha ſi pathetiquement contre ces ſuperſtitions, que beaucoup d'habitans en étant détrompés les lui apportoient ; mais dès qu'il leur arrivoit quelque diſgrace, ils diſoient auſſi-tôt que le Ganga leur avoit bien prédit que cela leur arriveroit, s'ils ne conſervoient pas avec ſoin ces amulettes. Le Pere au contraire leur faiſoit ſentir la vanité & l'inutilité de ces bagatelles, & il en vint à bout ſi heureuſement, qu'ils les jettoient eux-mêmes dans le feu, ſe mocquoient du Démon, & lui reprochoient ſa foibleſſe.

La Reine lui avoit recommandé, lorſqu'il partit de la Cour, de marier ſelon les formes de l'Egliſe, une jeune perſonne qui l'avoit ſervie à ſa chambre, & qui avoit été releguée dans une de ces Iſles à cauſe d'un vol qu'elle avoit fait. Le Pere la fit venir & lui demanda ſi elle avoit quelque amant, l'aſſurant qu'il avoit ordre de le lui donner pour époux. Elle lui répondit ſans heſiter, qu'elle n'en avoit point,

qu'elle étoit encore incapable d'amour, & qu'elle avoit conservée jusqu'alors sa virginité. Une réponse si précise lui parut suspecte; il connoissoit trop bien le païs pour s'y laisser prendre. Il fit venir la veuve du Gouverneur dernier mort, & lui dit qu'il souhaitoit de s'aboucher avec quelqu'un des amans de cette jeune personne. Elle n'en a que deux répondit simplement la veuve, l'un est à présent hors de l'Isle, & l'autre y est occupé à son travail. Le matin suivant, le Pere se promenant sur le bord de la riviere, apperçût cette jeune personne cachée dans des buissons, comme si elle eût été prête à se baigner; mais comme ce n'étoit pas l'heure que les femmes ont accoûtumé de le faire, il la gronda beaucoup sans qu'elle parût s'en émouvoir; enfin du monde étant arrivé en cette endroit, il l'en fit retirer par force, on lui fit mettre sa pagne, & on la lui amena. Il lui demanda pourquoi elle s'exposoit ainsi à être devorée par les Crocodilles; elle ne répondit d'abord que par un profond soupir, & avoüa enfin, que contre les deffenses de la Reine elle avoit deux maris, & que craignant la rigueur de sa justice, elle avoit mieux aimé

s'expoſer à être devorée des bêtes. Le Pere la conſola, lui fit eſperer ſon pardon, & lui remontra que le deſeſpoir étoit le plus grand de tous les malheurs. Il la renvoya à la Cour avec des lettres pour la Reine, qui lui pardonna & la fit marier.

Pendant qu'il parcourroit la Province de Oacco, & qu'il détruiſoit les cabannes & les autels des Idoles, il ſe trouva un jour au bord de la Coanza, à l'endroit où cette riviere fait une caſcade de plus de cent cinquante pieds de hauteur, avec tant de force & de rapidité, qu'elle forme une nuée ſi épaiſſe, qu'elle ſemble être la fumée d'un bourg qui ſeroit tout en feu. Cette chûte d'eau s'eſt creuſée dans les rochers, une grande taſſe ſemi-circulaire, qui reçoit auſſi le fleuve Jacondo. Il vit aux environs quelques pêcheurs qui pêchoient avec une attention qui lui parut être myſterieuſe; & dans le même tems ceux qui l'accompagnoient, lui firent remarquer une cabanne d'ozier élevée ſur des pieux, devant laquelle il y avoit quelques-unes de ces naſſes, dont les pêcheurs ont accoûtumé de ſe ſervir. Il s'en approcha & vit qu'il y avoit ſur une petite table un poiſſon crû & un gâteau de ſarazin.

Son zéle s'enflamma à cette vûë, il fit sur le champ démolir ce petit Temple; & jetter tous les materiaux à la riviere; & s'étant approché des pêcheurs, il les reprît severement de leur folle Idolâtrie. Ces pauvres gens auroient bien voulu l'empêcher de démolir leur petit Temple; mais il ne leur en avoit pas donné le tems. Ils le regarderent quelque tems avec des yeux étincelans de colere. A la fin l'un d'eux lui dit, *Pere, sçachés que nous tenons par tradition, que ce fleuve Coanza a parlé à nos ancêtres, & leur a dit, que s'ils vouloient faire de bonnes pêches, ils lui devoient bâtir une case, & y mettre un poisson, & un gâteau de sarazin.* Le Pere fit tout son possible pour leur faire comprendre la folie de cette imagination, ils l'écoûterent; mais de tous ceux qui l'écoûterent, il n'y en eût qu'un seul qui le crût, qui se repentit, & qui lui dit pour excuse, qu'il n'y avoit pas entendu malice, & qu'il n'avoit fait qu'imiter ses ancêtres; mais qu'il ne le feroit plus, puisqu'en cela il offensoit Dieu. Le Pere se confiant en Dieu, leur dit, jettés tous vos filets, je vous assure au nom du Dieu tout-puissant qu'il n'y aura que cet homme qui

prendra du poiſſon. Ce diſcours pr-duiſit une groſſe diſpute entre-eux entre ceux qui accompagnoient le P-re, qui les aſſuroient que le Pere le diſoit l'exacte verité.

Ils en vinrent à l'experience, ils je-terent leurs filets, tous les obſtin ne prirent rien; il n'y eût que cel qui s'étoit rendu aux raiſons du Pere, qui s'étoit repenti de ſon crime, q fit une pêche des plus abondantes, & qui vint par reconnoiſſance apporter ſes poiſſons aux pieds du Pere.

Il trouva tous les bords de ce fleuve pleins de petites cabannes & d'autels qui lui étoient dediés, tant par les pêcheurs, que par les voyageurs, qui ayant à traverſer la riviere flechiſſent les genoux, battent des mains, & y jettent de petites offrandes, afin de la pouvoir traverſer ſans danger, comme ſi elle étoit capable de raiſon.

Il ne trouva pas la même ſoumiſſion dans quelques-unes des autres Iſles. Le Gouverneur de celle de Chitacci le reçut mal, lui deroba les proviſions qu'il faiſoit pour lui, & pour ceux que la Reine lui avoit donné pour l'accompagner; & quand il lui en demanda d'autres, il lui répondit que le païs étant épuiſé, il ne vouloit pas

reduire ſes habitans à la famine pour nourrir des étrangers. Il amuſa le peuple, lui fit prendre les armes, comme ſi on eût eu deſſein ſur ſa vie; mais on lui fit dire ſous main, que ce n'étoit que pour l'épouvanter, & l'obliger à ſe retirer: il prit prudamment ce parti. Il paſſa la riviere, & revenoit tous les matins ſur la place du village, aſſembloit le peuple, le prêchoit, & puis s'en retournoit à ſa cabanne. Il eût peu de ſatisfaction dans cette Iſle, il avoit cependant reſolu d'y demeurer, eſperant tout de la bonté de Dieu; mais il arriva un valet de pied de la Reine, qui lui apporta une lettre de cette Princeſſe, & une du Pere Préfet, qui lui marquoit de venir promptement à la Cour, où le Pere Préfet étoit tombé malade & avoit beſoin de ſon ſecours. Il en parla à ce méchant Gouverneur, & lui demanda une eſcorte, attendu qu'il devoit paſſer ſur les frontieres du Giaga Caſſangé ennemi de la Reine. Le Gouverneur qui étoit obligé de la lui donner, feignit d'obéïr aux ordres de ſa maîtreſſe; mais il donna ſecretement ordre aux gens qu'il nomma pour accompagner le Pere, de l'abandonner quand ils ſeroient arrivés au

bord du fleuve Cuigi. Ils ne le firent pourtant pas, ils lui faciliterent le passage de la riviere, y transporterent tout son bagage, c'est-à-dire sa chapelle; après quoi sans lui dire adieu, ils se jetterent à l'eau, & repasserent la riviere à la nage.

Le Pere se voyant dans cet embarras, dépêcha le valet de pied de la Reine à la Cour pour en faire venir du secours, & cependant lui & ses gens firent une cabanne, où ils se logerent en attendant le secours, il ne tarda pas à venir.

La Reine fit partir tous les gens qui lui étoient necessaires, & envoya ordre à ce Gouverneur de se rendre à la Cour; il obéït, & ce fut un bonheur pour lui d'y trouver le Pere Jean-Antoine; car sa tête auroit répondu de sa desobéissance. Ce bon Pere demanda si instamment sa grace, que la Reine lui promit la vie; mais elle voulut le faire châtier. Elle le fit charger de chaînes, bâtonner frequemment, & quoiqu'il eût été Gouverneur, on l'obligeoit de porter de l'eau dans les Offices, enchaîné, & au rang des autres esclaves. Au bout de quatre mois le Pere obtint qu'on lui ôteroit les chaînes, & on le mit à garder les chevres,

chevres; il obtint enfin de la Reine qu'elle lui rendroit ſon ancien poſte. Quand il vint remercier la Reine, elle lui dit de remercier le Pere: & elle ajoûta, que s'il lui arrivoit jamais de commettre la moindre deſobéïſſance, il pouvoit s'attendre de mourir, où d'être envoyé au-delà de la mer ſervir dans les mines des blancs.

Le Pere Jean-Antoine arriva à la Cour le dernier jour de Mars 1662. il trouva le Pere Préfet hors de danger, & même dans une heureuſe convaleſcence; mais la Reine tomba malade: ſon grand âge faiſoit craindre pour elle; cependant ſon mal n'eût point de ſuite fâcheuſe.

On reçût avis de Loanda, qu'il y étoit étoit arrivé des Miſſionnaires Capucins deſtinés pour le Royaume de Matamba. Ils étoient chargés de deux lettres, l'une du Pape Alexandre VII. qui ſervoit de reponſe à celle que la Reine lui avoit écrite en 1657. par le Pere Seraphin de Cortône ſon Ambaſſadeur, l'autre étoit de la Congregation de la Propagande, elle étoit pour les Miſſionnaires du Royaume. Le Préfet les reçût par un exprès qu'on lui depêcha, & tout joyeux, il alla au Palais porter à la Reine

elle que le Pape lui écrivoit.

La Reine reçût la lettre du Souverain Pontife avec un profond respect, elle en pleura de joye, elle la baisa plusieurs fois, elle la mit sur sa tête en signe de veneration, & protesta qu'elle n'avoit jamais reçûë de nouvelle qui lui eût fait tant de plaisir, & qu'elle en témoigneroit sa joye & sa reconnoissance dès que Dieu lui auroit rendu la santé. Cela ne tarda pas, elle commença dès ce moment à se mieux porter, & elle fut entierement guerie en peu de jours.

La lettre de la Congregation, étoit accompagnée de quelques provisions pour les besoins des Missionnaires. Elle marquoit aux Religieux, que le Pape avoit établi le Pere Antoine de Gaëte, Préfet de toutes les Missions des Royaumes d'Angolle, de Matamba, & de toutes les Provinces voisines. Cette cette charge l'obligeoit à resider à Loanda, comme dans le lieu le plus propre pour donner ordre à tout. Il en parla à la Reine, qui en fut extrêmement affligée. Elle sentoit la perte qu'elle alloit faire, elle avoit donné toute sa confiance à ce Saint Religieux, elle le regardoit comme son Maître dans la Foi, comme l

directeur de ſa conſcience ; mais il étoit encore ſon conſeil, non ſeulement en ce qui regardoit la Religion, mais encore pour le gouvernement de l'Etat. Elle lui fit une peinture naturelle de ſes peines ; mais le Préfet lui oppoſant ce qu'il devoit lui-même à ſes Superieurs, elle eût peur de faire quelque faute conſiderable, de ſorte, qu'elle lui dit les larmes aux yeux : Je voudrois vous retenir, & vous ne pouvez pas me donner cette ſatisfaction, je ne dois pas vous empêcher d'obéïr à votre Superieur, j'eſpere que vous ne m'oublierés pas, & que nous aurons un frequent commerce enſemble ; mais avant que vous partiés, je vous demande deux choſes, la premiere eſt un vieil habit de Capucin pour couvrir mon corps quand je ſerai morte ; car diſoit-elle, je ſuis revenuë des vanités du monde, je veux être enterrée humble, afin que mes peuples ne me croyent pas une eſpecé de Déeſſe, & qu'ils n'ayent pas pour moi une veneration que je ne merite pas, je connois ma miſere, & je vois que je cours à grand pas au tombeau. L'autre choſe que j'attens de vous, eſt de benir l'Egliſe que je veux dedier à Sainte Anne ma Patronne.

Il fut aisé au Préfet de lui accorder ces deux choses, il lui apporta un habit de Capucin, elle le reçût comme un grand présent, l'en remercia beaucoup, & le remettant entre les mains de son Général, mari de sa sœur Donna Barbara, elle lui commanda de l'envelopper dans un drap d'or, & de le faire conserver dans sa garde-robe.

On fixa la benediction de l'Eglise au 24. d'Avril, elle se fit avec toute la solemnité possible. Le Préfet y dit la premiere Messe, il prêcha, & prit congé du peuple qui ne pût l'écouter sans verser bien des larmes. Il partit, la Reine l'alla conduire avec toute sa Cour, elle lui donna une nombreuse escorte, & tout ce qui lui pouvoit rendre son voyage plus commode; mais elle craignoit beaucoup qu'il ne mourut en chemin, parce qu'il n'étoit pas entierement rétabli de sa derniere maladie.

Il laissa auprès de la Reine le Pere Jean-Antoine de Montecucullo avec le Frere Ignace.

Cependant la Reine étant entierement rétablie, dit au Pere Jean-Antoine, qu'elle vouloit recevoir de ses mains en cérémonie le Bref de sa Sain-

té, & le faire lire en presence de ses peuples.

On choisit pour cette cérémonie le 15. de Juillet. Ce jour-là les gardes de la Reine armés de grands boucliers, de cimeteres, & d'autres armes, se mirent en bataille dans la grande place. Les esclaves du Palais, sortirent en bon ordre, ils avoient tous le corps peint de differentes couleurs selon l'usage du païs. Les Officiers de guerre, & ceux d'Etat, habillés, armés & parés magnifiquement. La Reine les suivoit, elle avoit un très-riche manteau avec quantité de colliers d'or & de perles, & sur la tête un casque leger tout couvert de belles plumes, & derriere elle, ses Demoiselles en trois bandes. Les premieres portoient des arcs & des fleches, les secondes des vases & des paniers, & les troisiémes de grandes pieces de toille blanche. Cette disposition surprit le Pere, il en demanda la signification & personne ne la lui pût dire, il n'y eût que quelques Officiers, qui lui dirent que ces sortes de choses convenoient à la Majesté d'une grande Reine.

L'Eglise ne pouvant contenir la multitude de gens qui s'étoient assem-

lés pour cette cérémonie, on n'y laissa entrer que les personnes les plus considerables. La Reine ayant fait sa priere devant l'Autel, ôta de son col une bourse de brocard qu'elle y avoit, dans laquelle outre le Bref du Pape, il y avoit une petite image de la Vierge enrichie de perles, elle la fit presenter au Pere par son Secretaire d'Etat, demandant qu'elle fut lûë à haute voix; après quoi elle entendit la Messe à genoux jusqu'à l'Offertoire. Elle se leva alors, & fit son Offrande de parfums & de cierges, & quand la Messe fut achevée, elle s'alla mettre sur son thrône.

Le Pere sans quitter l'Autel ouvrit le Bref, il étoit du 19. Juin 1660. l'an sixiéme du Pontificat d'Alexandre VII. de glorieuse memoire. Il le lût en Portugais, après quoi le Secretaire Interprète le lût dans la Langue du païs. Il contenoit des expressions choisies de la joye que le Souverain Pontife avoit ressentie, quand il avoit appris l'heureux retour de la Reine au giron de l'Eglise; il l'exhortoit à la perseverance, & à devenir par ses bons exemples, la guide de ses sujets; il la felicita de son retour à l'Eglise, & l'exhorta à y attirer ses pe

ples, & à favoriser les Ministres de l'Evangile; après quoi il lui donnoit, & à tout son Royaume sa benediction Apostolique. Telle étoit la substance de cette lettre, dans laquelle le Pape la traitoit toûjours en Reine, & lui donnoit par tout le titre de Majesté.

La Reine écouta la lecture de ce Bref debout, après quoi s'étant approchée de l'Autel, elle le baisa avec respect, & mettant les mains sur le le livre des Evangiles, elle jura de nouveau de garder inviolablement tout ce qu'elle avoit promis; & ayant reçû le Bref des mains du Pere, elle le remit dans sa bourse, & l'ayant attaché à son col, elle s'en retourna avec toute sa Cour à son Palais.

Ce jour fut un jour de joye pour la Reine & pour tout le peuple. Elle fit un festin superbe, sous les portiques du Palais, où elle traita toute sa Cour: elle fit aussi distribuer des viandes à tout le peuple avec quantité de vin d'Europe.

On remarqua que la Reine y fut servie à la maniere d'Europe. Elle étoit assise dans une fauteüil, sa table étoit couverte de beau linge, toute la vaisselle étoit d'argent ou de vermeil. Elle se servit contre son ordi-

naire de couteau & de fourchette, afin de se conformer en tout, aux manieres Européennes. Elle distribua des recompenses à plusieurs de ses Officiers, des dignités, des titres; elle donna la liberté à plusieurs esclaves, & la grace à des criminels. Le Resident des Portugais fut traité somptueusement, & sur le soir, les Dames du Palais en sortirent habillées & armées comme des Amazonnes; & ayant la Reine à leur tête, elles firent un combat, où la Reine quoique chargée de plus de quatre vingt ans, montra toute la vigueur, la force, l'agilité & l'adresse qu'elle avoit à vingt-cinq ans.

Peu de jours après cette fête, la Reine vint en cérémonie à la même Eglise, où elle offrit un présent considerable de cire blanche; après quoi levant les yeux, & les attachant sur le tableau de Sainte Anne, qui étoit au grand Autel, elle recita tout haut une Oraison qu'elle avoit composée, & qu'elle tenoit écrite dans un papier, afin de s'en mieux souvenir: la voici;

Grande Sainte Anne, je porte indignement votre nom, parce que je ne suis qu'une pauvre pechereſſe; c'est à votre gloire que j'ai bâti cette petite

*r chetive Eglise. Je sçai grande Sain-
t, que vous connoissez parfaitement les
entimens de mon cœur, parce que vous
es voyés en Dieu. J'ai été Chrétienne
e nom seulement pendant un grand
ombre d'années, j'ai abusé de la gra-
e de mon Dieu. J'ai été Apostate de
a Foi, je me suis jettée dans l'Idolâ-
rie, j'ai répandu le sang innocent, &
me suis plongée dans toutes sortes de
ices. A présent que Dieu use avec
oi de ses grandes misericodes, &
u'il me donne le tems de faire peniten-
, & qu'il m'en suggere les moyens
r ses Ministres; j'ai recours à votre
otection, afin que vous m'obteniés le
rdon de mes crimes, de Jesus-Christ
otre Seigneur par nature, & votre
tit fils selon la chair; puisqu'il est
é de la très-pure Vierge Marie votre
le bien aimée. Obtenez-moi donc
ue je puisse reparer les dommages in-
nis que j'ai fait, non seulement à mon
me, mais à une infinité d'autres ames
chetés du sang précieux de Jesus-
Christ, que j'ai précipités dans l'enfer.
Obtenez moi le pardon de toutes ces
autes, & que la fin de ma vie soit
compagnée d'une vraye & sincere con-
rition. Recevés grande Sainte, le pe-
it présent que je vous fais de cette*

cabanne, & mettés-moi au nombre de vos esclaves: accordés-moi quelque conformité du nom que je porte avec le vôtre, & que Dieu comble mon ame de ses saintes graces & de ses benedictions éternelles.

La Reine prononça cette Oraison avec tant de marques d'humilité de componction & de devotion, qu'elle tira des larmes & des soupirs de toute l'assemblée, qui furent suivis de grands cris de vive la Reine, que l'on peut croire avec justice, avoir été accompagnés des applaudissemens du Ciel.

Lorsque ces acclamations furent finies, le Pere Jean-Antoine célébra la Messe, qui fut comme la seconde consécration de cette Eglise à l'honneur de Dieu, sous l'invocation de Sainte Anne.

Nous avons dit que la Congregation de la Propagande avoit écrit une lettre aux Missionnaires. Il ne sera pas hors de propos de dire quelque chose de ce qu'elle contenoit, elle insistoit beaucoup sur deux points.

Le premier, qu'on tâcha d'eriger un Seminaire pour y élever de jeunes gens, leur enseigner la Langue Latine, & les mettre en état d'être

pourvûs aux Ordres sacrées ; afin qu'ils pussent avec le tems, entretenir la Religion, & la provigner dans le païs, sans avoir besoin du secours des Missionnaires Etrangers.

Le second, qu'on empêcha par toutes sortes de voyes, même par les censures, que les marchands achetassent des esclaves qui fussent déja Chrétiens, cela étant indigne de la liberté qu'ils ont reçûs au Baptême, qu'ils les achetassent Payens ; mais qu'avant de les transporter en Amerique, ils eussent soin de les instruire & de leur faire recevoir le Baptême, à cause des dangers qu'ils courent sur mer, & pour engager ceux qui les achettent en Amerique, de les traiter avec plus de douceur, puisqu'ils les doivent considerer comme leurs freres en Jesus-Christ.

Cette lettre étoit du 6. Octobre 1660. & signée par le Cardinal Antoine Barberin, Préfet de la Congregation de la Propagande.

Les Missionnaires s'étant consultés, répondirent que l'érection d'un Séminaire à Matamba n'étoit pas praticable pour le présent, que le tems ameneroit tout. Ils expliquerent leurs raisons en détail, elles sont ici inuti-

les. Ils marquoient ensuite, que le Seminaire érigé à Saint Salvador de Congo, où l'on instruisoit quarante jeunes gens dans la Grammaire, donnoit des esperances, & qu'il serviroit à en former un autre.

Quand au second point, ils marquerent des difficultés qu'ils n'avoient pas le pouvoir de lever, cela dependant absolument du Viceroi, & du Conseil de Loanda.

Mais pour revenir à la Reine Anne Zingha, cette Princesse étoit sans cesse occupée des moyens de dilater la Religion dans ses Etats, & c'étoit pour cela qu'elle vouloit demander bien des choses au Pape dans la lettre qu'elle devoit lui écrire, pour le remercier du Bref qu'elle venoit d'en recevoir. Elle en confera avec le Pere Jean-Antoine : ce Religieux ne jugea pas qu'elle les dût obtenir ; mais il la connoissoit fort vive dans ses desirs ; il ne voulut pas la chagriner en lui disant nettement sa pensée. Il crût qu'il falloit gagner du tems, afin de lui faire perdre ses idées, & lui remontrer qu'il ne convenoit pas de faire des demandes en même tems qu'on a des remercimens à faire. Elle se rendit en partie à ses raisons ; mais

voulut absolument demander trois
ulgences, & le Pere y consen-

La premiere étoit pour le troisié-
de Mai, jour dedié à la Sainte
oix, à laquelle elle avoit une singu-
e devotion, à cause du Crucifix
i avoit été la premiere cause de sa
nversion.
La seconde pour le 15. Août jour
l'Assomption de la Sainte Vierge,
laquelle elle avoit une singuliere de-
tion.
Et la troisiéme pour le 26. Juillet
ête de Sainte Anne, dont elle por-
it le nom.
Le Pere Préfet étant arrivé à Loan-
, fit partir aussi-tôt le Pere Archan-
de Bianzano, & le Frere Gabriel
Velletri, Laïque, tous deux de la
ovince Romaine, pour aller secou-
r le Pere Jean-Antoine à Matam-
. Ils y arriverent heureusement, &
Reine les reçût avec joye; mais peu
jours après, on apprit la triste nou-
elle de la mort du Pere Antoine, Pré-
t des Missions, arrivée à Loanda
9. Juillet de la même année 1662.
a Reine ressentit vivement cette per-
, elle pleura amerement ce grand
rviteur de Dieu, qu'elle regardoit

comme ſon Pere & ſon maître en la Foi, & en qui elle avoit une entiere confiance. Elle voulut lui donner après ſa mort des marques éclatantes de ſa reconnoiſſance & de ſa douleur. Elle fit tendre de noir toute la grande Egliſe avec des guirlandes de verdure, & des trophées de palmes mêlés de lumiere. Le milieu de l'Egliſe étoit occupé par un grand Catafalque tout chargé de cierges de cire blanche. Elle voulut que le Pere Jean-Antoine, Superieur de la Miſſion, prononça une Oraiſon Funebre. Elle vint au ſervice vetuë de deüil, auſſi bien que toute ſa Cour, & entendit le ſervice & l'Office des morts, & donna pendant tout ce tems des marques de la triſteſſe dont elle étoit penetrée.

Le Pere Superieur l'étant allé voir l'après midi, & lui demandant ſi la longueur des cérémonies ne l'avoit point ennuyée. Non, mon Pere, lui dit-elle, leur gravite me les a fait eſtimer davantage, & je ſuis perſuadée, que c'eſt l'eſprit de Dieu qui en a dicté le Rit, pour le ſoulagement des ames des deffunts qui ſont morts dans ſa grace, quoiqu'ils ſoient encore redevables à ſa juſtice, au lieu qu'elles ne ſervent de rien aux dam-

nés, contre lesquels l'Arrêt d'une condamnation éternelle est prononcé.

Elle ordonna en même tems, que toutes les femmes qui avoient des enfans qui avoient reçû le Baptême des mains du deffunt, les apportassent à l'Eglise pour pleurer la mort de celui, dont ils avoient reçû une si grande grace.

Elle envoya le même jour quantité de vivres au Couvent des Capucins, pour être distribués aux pauvres, ou pour parler plus juste, à tous les habitans de la ville & des environs.

Tous ceux qui avoient connu la Reine Zingha avant sa conversion, ne pouvoient assés admirer la force de la grace qui avoit operé de si prodigieux changemens dans cette Princesse. Elle n'étoit plus reconnoissable; on lui dit que l'oisiveté étoit la cause du libertinage des femmes, il n'en fallut pas davantage; elle fit venir de Loanda des femmes Portugaises, & les engageât par de grandes recompenses à être les maîtresses des Dames de sa Cour, & à leur enseigner à coudre, à broder, à lire, & tous les autres exercices convenables à leur sexe.

Elle n'abandonnoit pas pour cela le

ſoin de ſes armées, elle faiſoit de frequentes revûës, elle y paroiſſoit vetuë & armée comme une Amazone, & vouloit que les Dames de ſon Palais s'exerçaſſent à tirer de l'arc, à l'ancer le javelot, afin de pouvoir ſe trouver dans les occaſions de guerre, où elle ſe ſeroit trouvée.

La haine qu'elle avoit autrefois contre les enfans, ſe changea en une tendreſſe merveilleuſe; & elle diſoit quelquefois, qu'elle regarderoit comme une grace ſinguliere, ſi Dieu lui donnoit un fils, dont elle pût faire un bon Chrétien & un bon Roi.

Elle ordonna que toutes les femmes auroient la poitrine couverte, ſur-tout à l'Egliſe & dans les ruës, & qu'elles ne paroîtroient jamais dans cette nudité qu'elle avoit alors en horreur. Il eſt vrai que cette Ordonnance avoit des difficultés, ſur-tout à la campagne à cauſe de la pauvreté du païs. Elle y ſuppléoit ſouvent; mais elle faiſoit châtier celles dans qui elle ſçavoit qu'il y avoit de la negligence, & diſoit qu'elle étoit obligée à cette rigueur, pour ne pas ouvrir la pote au libertinage, qui eſt une ſuite de cette indecence.

Il eſt vrai qu'elle aimoit le faſte & les

ajustemens, & quoiqu'elle fût vieille, elle s'habilloit & se paroit avec autant de soin qu'une jeune personne auroit pû faire. Elle portoit souvent un petit casque leger tout chargé de plumes, ce qui marquoit que les années n'avoient pas éteint son humeur guerriere. Elle se servoit assés souvent de certaines étoffes qu'on fait dans le païs, qui sont de très-bon goût & fort fines, ou bien de certaines toiles de cotton qui viennent de l'Isle de Saint Thomé. Elle employoit aussi les plus beaux draps d'Europe, & les brocards les plus riches. Quelquefois elle n'avoit pour habillement que deux pagnes, l'une attachée sur les reins qui lui pendoit jusqu'en terre, & l'autre en guise de manteau ou d'écharpe qui lui couvroit les épaules, & se croisoit sur la poitrine. Ces pagnes se font dans le païs, elles sont décorce d'arbres si fines, & si variées, que le plus beau satin d'Europe n'en approche pas, & d'un si grand prix, qu'il n'y avoit autrefois que les Rois & les Reines qui en pussent porter, c'étoit-là son vêtement ordinaire, quand elle donnoit Audiance aux Ambassadeurs Etrangers, ou quand elle recevoit les hommages de ses sujets, elle avoit alors

la Couronne sur la tête, & tenoit à la mains un bâton couvert de velours & garni de petites sonnettes d'argent, qui lui servoit de sceptre.

Elle sortoit quelquefois de son Palais vêtuë à la mode du païs, & elle y retournoit habillée à la Portugaise. Elle avoit toûjours des colliers d'or, de perles, de diamans, des bracelets & des chaînes de pieds. Depuis sa conversion, elle n'en portoit point qui n'eussent été benis par un Prêtre, voulant que leur benediction prit la place des benedictions supperstitieuses, que les Singhilles donnoient à ces ornemens dans le tems de l'Idolâtrie.

Les Européens faisoient quelquefois présent à la Reine de certaines chaînes de faux corail & de verre, quoiqu'elle connût bien le peu de valeur de ces présens, elle les portoit par politesse quelques momens, & puis elle les donnoit à ses femmes de service. Elle vouloit que tous ses sujets Chrétiens, portassent au col un Rosaire ou un Agnus Dei, sur-tout dans les batailles, afin qu'en cas de mort, on pût distinguer les Chrétiens de ceux qui ne l'étoient pas, & leur donner la sepulture Ecclesiastique.

Elle aimoit la chasse, & s'y exerçoit, quoique chargée d'années, comme quand elle étoit jeune. Elle disoit que cet exercice étoit bon pour la santé, & qu'étant une image de la guerre, il falloit s'y plaire & s'y exercer, afin d'être toûjours en état de prendre les armes, & de soûtenir les guerres qui sont inévitables dans un Etat environné d'ennemis & de jaloux. Aussi malgré la devotion & la pieté qu'on admiroit dans sa conduite, on remarquoit qu'elle n'avoit rien perdu de son genie guerrier & martial.

Elle eût de grandes guerres à soûtenir contre ses voisins, & même contre ses sujets, dont l'esprit turbulent & changeant, les porta assés souvent à la revolte. Elle défit à platte-coûture les uns & les autres, & quoiqu'elle fut contrainte d'user de rigueur dans ces occasions, on remarquoit pourtant, qu'elle y mêloit une douceur, qu'elle n'avoit point avant son retour à l'Eglise.

Elle étoit un jour resoluë de punir à toute rigueur quelques rebelles. Le Pere Jean-Antoine lui fit des remontrances, & obtint qu'elle modera beaucoup la Sentence qu'elle avoit portée contre eux; mais le même Pere lui

ayant porté des plaintes quelques jours après contre certains Idolâtres entêtés, qui ne se contentoient pas de vivres dans leurs anciens desordres; mais qui tâchoient encore d'y attirer les nouveaux Chrétiens, elle lui dit: *Je suis ravie, mon Pere, que l'experience vous fasse connoître le grand préjudice que ma douceur peut apporter aux affaires de la Religion. Sçachez que la rigueur seule est capable de deraciner les mauvaises coûtumes, de ces gens-ci; parce que, où la raison ne domine point, il faut que le châtiment corrige la mauvaise volonté des sujets. Vous êtes mon maître, je vous ai choisi pour mettre un frein à mes passions, je reçois vos avertissemens, & je veux toûjours dépendre de vos conseils; mais dans ces occasions, je suis obligée de me comporter comme vous me l'avez conseillée autrefois avec tant d'empressement. Il faut aussi que vous dissimuliés quelquefois pour ne pas m'obliger à prendre des resolutions violentes. J'ai bien lieu de n'être pas contente, même de mon mari, ma jalousie est bien fondée. Dans un autre tems, je l'aurois fait châtier avec rigueur de son infidélité; je veux feindre de ne m'en pas appercevoir; afin d'éprouver si la*

grace que je lui fais, pourra rendre sages ceux dont vous vous plaignés. J'espere de venir à bout un jour de soumettre à ma volonté, le genie mauvais, & la frenesie de mes sujets, avec d'autant plus de raison, que quand j'ambrassai la malheureuse Secte des Giagues, pas un d'eux ne vouloit la suivre, & à la fin pourtant ils y vinrent tous; & vous sçavez, quelle reputation je m'étois acquise. J'espere donc que Dieu me fera la grace, que ceux qui m'ont suivis dans le mal me suivront aussi dans le bien.

La Cour de la Reine étoit aussi nombreuse qu'aucune Cour des Souverains d'Europe. Elle est composée de personnes à qui les dignités seules & les charges donnent le rang, & les prerogatives de la Noblesse ; on n'en connoît point d'autre. L'ancienneté des familles n'y sert de rien, ils sont tous regardés comme esclaves, il n'y a que les charges qui les tirent de ce rang, & ils y retombent aussi-tôt qu'ils font quelque faute qui les jettent dans la disgrace de la Reine. Quand la Reine étoit Giague, elle nommoit un homme & une femme à chaque charge. Il ne falloit point compter sur les protections n'y sur la faveur, c'étoit le

merite seul qui faisoit l'avancement. La Reine a trois cens femmes à son service, elles servent dix à dix pendant dix jours, & pendant ce tems, elles ne s'éloignent jamais de sa personne.

A moins qu'elle ne fut malade, elle mangeoit toûjours en public. C'étoit sous le portique, où elle donnoit Audiance qu'on mettoit le couvert. En voici la cérémonie.

On étendoit sur le plancher un grand tapis ou une belle natte du païs, on le couvroit d'une grande nappe de toile d'Europe, ou bien de ces toiles d'écorce qu'on fabrique dans le païs. Elle s'asseoit sur un coussin ou sur les talons, elle n'avoit ni serviette ni culliere ni couteau ni fourchette, on ne la servoit pour l'ordinaire, que de la vaisselle de terre. Elle prenoit sans façon dans les plats avec la main la viande, la mettoit par morceaux, & mangeoit. Quand elle mangeoit à l'Européenne, elle avoit une table élevée, un fauteüil, & toute la vaisselle étoit d'argent ou de vermeil. Elle parloit pendant son repos aux Dames, & aux Officiers qui l'environnoient, & leur jettoit des pieces de viande qu'ils recevoient avec respect & les mangeoient sur le champ.



Repas c

Le Pere Jean-Antoine nous assûre, qu'on lui servit un jour jusqu'à quatre-vingt plats. Il fut surpris qu'entre les mets les plus délicats, il y avoit de petits lezards, des sauterelles, des grillots, & autres semblables animaux; & entre les autres un plat de souris rôties avec le poil & la peau, comme les chasseurs les avoient prises. La Reine qui vit que le Pere sourioit de ce mets, le pressa d'en goûter au moins une, & le Pere s'en excusant avec respect, elle lui dit : *Les Européens ne sçavent pas que ce sont des morceaux friands.*

Quand elle buvoit, tous les assistans battoient des mains, & faisoient de leurs doigts comme des castagnettes, & un de ses premiers Officiers, lui pressoit avec le doigt index de la main, le gros doigt du pied gauche, pour signifier que ses sujets souhaitoient, que la nourriture qu'elle prenoit, se répandit par tout son corps depuis la tête jusqu'à l'extrêmité des pieds.

Le Général Ginga Mona, mari de sa sœur, prosterné à ses pieds ramassoit avec soin les os & les arêtes des restes de la Reine, & après les avoir bien succés, il les alloit cacher en terre, de peur qu'ils ne

fussent trouvés, & ne servissent à faire quelque malefice contre la Reine.

La vivacité de l'esprit de cette Princesse paroissoit dans les questions qu'elle proposoit aux assistans, & comme elle avoit toûjours des espions fidéles qui l'avertissoient de tout ce qui se passoit, il arrivoit souvent qu'elle découvroit des choses qu'on tenoit fort secretes, ce qui faisoit qu'on étoit persuadé qu'elle pénetroit dans les secrets des cœurs.

Lorsqu'elle avoit mangée, elle distribuoit elle-même ses restes à ses courtisans, & il y avoit toûjours pour nourrir un grand nombre de personnes.

Le Pere Jean-Antoine s'étonnant un jour qu'elle prenoit cette peine, & lui disant qu'elle se rabaissoit trop, elle lui répondit; *Vous autres Européens, vous avés des attentions superfluës, pour des chose que vous appellés politesses, & vous ne pourriés pas gagner par-là l'affection des sujets, comme font les Princes Négres. Avec peu de dépense, & en leur donnant des restes, ils se croyent honorés, & ne prennent pas garde si la main qui leur donne est nette ou non, ils ne considerent que la bonne volonté de celui qui leur donne.*

Lorsqu'elle

Lorſqu'elle recevoit des Etrangers de conſequence, elle mangeoit à l'Européenne, elle étoit aſſiſe ſur ſon trône, ſes Officiers, & ſes Dames richement vêtuës à la Portugaiſe, la ſervoient comme on ſert en Europe; mais cela lui arrivoit rarement, elle n'aimoit pas les coûtumes qui la gênoient.

La Reine n'avoit point d'écuries, parce qu'on ne ſe ſert ni de chevaux, ni d'Anes, ni de Mulets dans tous ces païs. Il n'y a que quelques Portugais à Loanda qui en entretiennent, plus pour la pompe que pour le beſoin. Au lieu de chevaux, on a des eſclaves forts, robuſtes, & bons pietons, qui ſont entretenus dans des caſes particulieres, & toûjours prêts pour le ſervice de la Cour, ſoit pour porter les perſonnes dans un hamac, ſoit pour porter les lettres. Ils ont un Sur-Intendant qui diſpoſe d'eux, & qui leur donne les ordres. Quand il s'agit de porter quelqu'un ils les envoyent ſur la route comme des relais, afin qu'ils ſoient en état de continuer le voyage, avec une ſi grande diligence, qu'ils font juſqu'à trente lieuës, & quelquefois davantage par jour; & quand ceux qu'ils portent ont ſoin de leur donner à boire de l'eau-de-vie ou du vin,

ils font une diligence incroyable, & plus qu'un bon cheval ne pourroit faire. Mais les porteurs ordinaires ont leurs journées marquées, & n'en font pas davantage.

Entre les Edits rigoureux que la Reine avoit fait publier, il y en avoit un qui ordonnoit ſous de ſeveres peines, que ceux qui avoient connoiſſance de quelque malade qui fut en danger, euſſent à en avertir le Miſſionnaire avec obligation de l'accompagner & de l'aider dans le voyage.

La Reine fut avertie une nuit, qu'une de ſes femmes de ſervice, qui demeuroit à un mille de la ville, étoit dangereuſement malade, elle envoya auſſi-tôt ſon Interprete avec quatre eſclaves porteurs, pour y tranſporter un des Peres : un d'eux y fut ; mais il ne pût rien tirer de cette femme, elle ne voulut jamais ſe confeſſer, pas même écoûter, ou répondre à l'Interprete. Elle mourut dans l'impenitence. Un de ces eſclaves étant revenus accuſa un de ſes compagnons, de n'avoir pas fait ſon devoir en cette occaſion. Il auroit été châtié, car la Reine vouloit être obéïe ponctuellement ; mais le Pere ayant pris ſa deffenſe & prouvé la fauſſeté de l'accuſation, la

e tomba ſur le calomniateur. La
ıe ordonna que le cadavre de la
ne fut jetté aux bêtes. En cela &
ıne infinité d'autres choſes on ne
voit aſſés admirer le zele de cette
ceſſe pour la Religion.
es ſoins aſſidus ne l'empéchoient
l'être extrêmement attentive à une
ıité d'autres choſes, elle veilloit ſur
aiſon comme ſi elle n'avoit point eu
tre affaire. Elle avoit une mémoire
irable, elle n'oublioit jamais rien,
ıoindres circonſtances des tems, des
:, des perſonnes lui étoient toû-
; preſentées. Elle étoit naturelle-
t fiere, hautaine, dure & ſevere;
le Chriſtianiſme lui avoit inſpi-
les ſentimens de douceur, de com-
on, & quoique la barbarie de ſes
s qui vouloient être conduits avec
verge de fer, l'obligea aſſez ſou-
de ſortir des bornes de la mo-
tion qu'elle s'étoit preſcrites, on
ırquoit qu'elle ſe faiſoit violence
ces occaſions; mais elle s'y trou-
obligée, & dans certains cas,
ſçavoit fort bien traiter comme
eſclaves, ceux qui s'écartoient no-
ment de leur devoir, quand mê-
s euſſent été Princes de ſon ſang.
le étoit d'une grande exactitude

pour l'adminiſtration de la juſtice. Il eſt vrai qu'elle avoit eû des raiſons pour la commettre à un ſeul homme d'un eſprit borné ; mais qui étoit d'ailleurs homme de bien. C'étoit devant lui que ſe portoient toutes les cauſes civiles, & comme il n'y a pas dans ce païs de Loix municipales, ce pauvre Juge rendoit ſouvent des Jugemens qui faiſoient pitié, plûtôt par la crainte de mal faire, que dans le deſſein de nuire à perſonne. On ne manquoit pas d'en appeller à la Reine, & le Juge aſſiſtoit à genoux à la reviſion, & à la caſſation de ſes Sentences.

Quand aux cauſes criminelles, elles étoient portées immediatement au Tribunal de la Reine, qui les decidoit ſouverainement & ſans appel, & ſes jugemens étoient auſſi-tôt ſuivis de l'execution.

On s'étonnoit quelquefois qu'elle ſemblât diſſimuler les fautes des Grands; mais elle avoit ſes manieres de les punir, elle n'y employoit ſouvent qu'un coup d'œil, un regard ſevere, ou une parole, qui faiſoit plus de peine à ces gens que les châtimens les plus rigoureux ne leur en euſſent pû faire, parce qu'ils craignoient plus que toutes choſes la diſgrace de leur Maî-

resse, qui d'un moment à l'autre pouvoit les précipiter de la plus haute fortune dans l'état le plus miserable, & les reduire à la condition des esclaves. Nous en avons vû un exemple dans le Gouverneur de Cassucci.

Elle étoit toûjours en garde contre les Européens, qu'on appelle simplement les blancs en ce païs là: elle se défioit d'eux, & ne les admettoit jamais dans sa confiance. Il n'y avoit que les Capucins exceptés de cette regle générale, de sorte que quand elle étoit avertie qu'il venoit des Ambassadeurs avec une grande suite de gens, sous pretexte de leur faire honneur: elle faisoit prendre les armes à ses gens, alloit au-devant, & écoûtoit leurs propositions, toûjours en état de se deffendre s'ils avoient eu quelque mauvais dessein.

Tous les sujets de l'Etat, hommes & femmes, étoient obligés d'aller en personne trois fois la semaine cultiver les terres de la Reine. On en partageoit le travail aux Nobles comme au peuple, ceux-ci travailloient, & les autres commandoient, & avoient l'inspection sur les travaux. Ils pouvoient travailler les autres jours pour leur

compte, bien entendu pourtant, que la Reine étoit la maîtresse absoluë de tout ce qu'ils avoient.

Outre cette obligation, ils se trouvoient indispensablement dans la grande place devant le portique d'Audience pour y recevoir la benediction de Sa Majesté. Cette benediction depuis sa conversion, étoit une priere qu'elle adressoit à Dieu pour ses sujets. Ils étoient content quand elle la leur donnoit; mais c'étoit un supplice pour ceux qui en étoient exclus. Au reste, elle traitoit avec beaucoup d'équité les habitans de sa capitale, & elle recommandoit souvent à ses Gouverneurs d'en user de même; mais ils y manquoient encore plus souvent, parce que l'avarice, & la cruauté sont les caracteres de ces gens-là.

Le present le plus agréable qu'elle pouvoit faire à un sujet qui lui avoit rendu des services bien considerables dans la guerre, c'étoit de lui donner un arc dont elle se fût servie. Ils regardoient cela comme une faveur, & la demandoient avec empressement, quand ils croyoient l'avoir meritée. Ils étoient persuadés que l'attouchement des mains de la Reine, imprimoit dans cet arc une vertu qui fai-

ſoit, que celui qui s'en ſervoit ne le tiroit jamais à faux, & qu'il étoit invincible. L'experience journaliere les auroit dû guerir de cette imagination; mais elle étoit ſi profondement gravée dans leurs eſprits, qu'ils en rejettoient toûjours la faute ſur euxmêmes, & jamais ſur cet arc, qui ſelon eux étoit infaillible.

L'on vît ſous le Gouvernement de cette Princeſſe; c'eſt-à-dire, depuis ſa converſion, l'Idolâtrie détruite dans ſes Etats, auſſi-bien que le culte ſuperſtitieux que les Giagues rendoient aux os de leurs deffunts, les Sacrifices de victimes humaines, & les feſtins des mêmes chairs. Elle y avoit pourvû par des Edits extrêmement rigoureux, & elle avoit un ſoin extrême d'être avertie ſi on y contrevenoit. Il eſt vrai qu'elle ne s'étoit point trouvée à la tête de ſes troupes dans des batailles, qu'une fois depuis l'année 1657. de ſorte qu'il lui avoit été preſque impoſſible de retrancher tout-à-fait cet abus à cauſe de la demangeaiſon prodigieuſe qu'avoient ſes ſujets de manger de la chaire humaine; mais quand elle le ſçavoit, il n'y avoit point de quartier pour ceux qui étoient tombés dans cet excès: & quand les Officiers

ne l'avoient pas empêché, ou n'avoient pas puni les coupables, elle s'en prenoit à eux, les caffoit & les reduifoit dans un état qui leur étoit plus douloureux que la mort.

Le penchant que tous ces peuples ont à l'Idolâtrie & à la fuperftition, rendoit les Miffionnaires extrêmement retenus dans la diftribution des cires benites, & des reliques des Saints Martyrs.

La Reine parlant un jour des coûtumes impies des Giagues, & déteftant leur cruauté dans le maffacre qu'ils faifoient de tant de créatures humaines dans leurs funeftes tombos, elle déclara qu'elle deffendoit abfoluëment qu'on fit rien de femblable pour elle après fa mort. Le Général Ginga Mona qui étoit préfent, crût faire bien fa Cour, en lui difant, que fi ce malheur arrivoit, tous fes fujets voudroient mourir avec elle, & fervir de victimes à fon *Tombo*; c'eft-à-dire à fa pompe funebre. Elle le regarda d'un œil irrité, & lui dit, *fi vous penfés comme vous parlés vous vous en repentirez, je donnerai de fi bons ordres, que fi contre ma volonté on fait un Tombo, on commencera le maffacre par les premieres perfonnes, & vous fe-*

ez, à la tête; puisque vous êtes aßés hardi pour avancer une semblable proposition. En effet, elle détermina quelque chose sur cela avec ses Ministres, ce qui faisoit craindre à ce General, comme il l'a dit depuis plusieurs fois, les resolutions de la Reine, étant bien resolu de ne lui jamais contredire quand elle diroit quelque chose.

Elle avoit tellement avancé les affaires de la Religion que le signe de notre redemption se voïoit par tout, dans les places publiques, & sur les maisons; c'étoit le grand étandart des armées, il étoit sur tous les drapeaux. On l'adoroit par tout où on le rencontroit, & ces noüveaux Chrétiens à l'exemple de ceux de la primitive Eglise, le faisoient frequemment sur leur front & sur leur poitrine. Les Mochuqui qui sont les instruments dont on se sert à la guerre, servoient à exciter le peuple à venir à l'Eglise, & les instruments de musique qui avoient servi si longtems aux danses deshonêtes qui étoient si fort du goût de ces peuples, étoient destinés à proferer des Hymnes Ecclesiastiques qui reveilloient la pieté des Fidéles.

La Reine ordonna, que les prisonniers de guerre qui voudroient se con-

vertir & recevoir le Baptême, fussent à la disposition des Missionnaires, qui les employoient au service manuel des Eglises, à cultiver des terres, & porter du bois & autres choses aux pauvres ; & par cette adresse, cette habille Princesse pourvût aux besoins d'une quantité de pauvres qui n'étoient plus en état de travailler pour gagner leur vie.

Elle anéantit encore un abus considerable qui étoit dans les hommes comme dans les femmes : c'étoit un soin exhorbitant que les deux sexes avoient de leurs cheveux; ils employoient un temps infini à les peigner, les mettre en petites tresses, les orner de plumes & de menilles, & les couvrir de poudre de senteur.

La veneration qu'elle avoit pour les Religieux, passa à ses peuples : du plus loin qu'ils en appercevoient, ils se mettoient à genoux, battoient des mains, se prosternoient, quand il étoit proche d'eux, & ne se relevoient pas qu'ils n'eussent reçû leur benediction. La longueur des chemins, leurs difficultés, les dangers qu'il y a dans les voyages, n'étoient pas capables de les retenir chez eux. Ils quittoient tout dès qu'ils sçavoient qu'un Missionnaire parcouroit une Province, pour

le venir trouver, écoûter les instructions, presenter leurs enfans au Baptême, & le demander pour eux, quand ils ne l'avoient pas encore reçû.

Malgré les Edits rigoureux de la Reine contre les Singhilles, il y en eut un qui fut assés temeraire pour venir à Matamba, & pour s'insinuer dans quelques maisons. Il fut bientôt découvert & pris, la Reine le condamna à être brûlé vif. L'horreur de ce supplice contre lequel son Démon n'avoit point de préservatif l'épouvanta, les Capucins l'allerent exhorter à reconnoître le vrai Dieu, & à demander le Baptême. Il leur répondit, qu'il lui importoit peu ce qu'on lui voudroit faire croire, pourvû qu'on lui sauva la vie. Quoique cette réponse marqua peu de disposition au Christianisme, les Capucins intercederent si puissamment pour lui, que la Reine changea la peine du feu en celle du foüet, & a être relegué aux mines de l'Amerique. Il fut donc conduit & attaché au milieu de la place, où cinquante jeunes gens, forts & vigoureux le foüeterent si bien qu'il pensa mourir sous les coups. Quand il fut gueri, on l'envoya aux mines de

Rio Janneiro dans le Bresil; mais ce miserable poussé par le desespoir se precipita dans la mer & se noya.

Cet exemple n'ayant pas fait l'impression qu'il devoit faire sur d'autres Singhilles, il y en eût trois qui vinrent la nuit dans une maison de la ville, où ils avoient été appellés pour guerir un malade par leurs prestiges. Le Pere Superieur qui en fut averti alla avec main forte, les fit prendre, & bien enchaîner, & les fit conduire devant la Reine, qui les condamna à la peine du préceden, & non seulement eux, mais encore tous ceux de la maison, où ils avoient été appellés. Elle ne fit grace qu'à une femme qui étoit grosse, de peur que son enfant n'en souffrit.

On ne peut croire combien les Négres craignent d'être envoyés à l'Amerique. Ils se sont imaginés que les blancs ne les achettent que pour les manger. Il a fallut pour les détromper en faire revenir de l'Amerique, pour les assurer qu'on ne les mange point, & qu'on se contente de les faire travailler; mais ce travail dur & continuel, est pour eux une peine insupportable, à cause de la paresse qui est un de leurs vices dominants.

Un jour le Pere Superieur envoya à la Reine un gros fagot de choſes à l'uſage des Singhilles, avec un vilain Idole que ſes Officiers avoient enlevés à un Singhille, qui demeuroit hors de la ville qu'ils avoient laiſſé échapper. La Reine ne comprenant pas pourquoi il lui envoyoit toutes ces choſes, lui manda de venir à la Cour afin de l'apprendre de ſa bouche; il y fut, & lui dit qu'il étoit de ſa Grandeur de faire tout rendre à ce Singhille, puiſque malgré ſes ordres ſes Officiers ſouffroient qu'il demeura ſi près de ſa demeure Royale, & qu'il continua à ſeduire les peuples; ce qui pouvoit faire croire que Sa Majeſté y donnoit quelque eſpece de conſentement. La Reine ſentit vivement toute la force de ce reproche, & ayant fait venir ſes Officiers, leur dit, que ſi avant le coucher du Soleil, ils ne lui remettoient ce miſerable qu'ils favoriſoient, comme il étoit évident, ils verroient au lever du Soleil un exemple terrible de ſa juſtice. Ils n'eurent garde de s'y expoſer, quelques heures après il le lui amenerent bien lié avec de groſſes cordes: elle le fit foüetter d'importance par toutes les ruës de la ville, & puis le condam-

na aux mines des l'Amerique.

Lorsque cette Princesse fit bâtir la grande Eglise de Sainte Marie de Matamba, & qu'il arrivoit quelque leger accident, elle disoit que c'étoit l'ouvrage du Démon. Le Pere Superieur eût beaucoup de peine à lui persuader le contraire; enfin il en vint à bout, il lui conseilla de défendre à tous ceux qui y travailloient, de porter sur eux des amulettes pour être preservés des dangers qu'ils couroient dans la construction de ce bâtiment qui étant bien plus haut qu'il n'y en avoit jamais eu dans le païs, exposoit ceux qui y travailloient à de plus grands inconveniens, sur-tout par le peu d'adresse des maîtres Charpentiers, Massons, & Couvreurs.

Par un secours particulier de Dieu, il n'y arriva aucun accident considerable, ce qui obligeoit la Reine & les Missionnaires à en rendre à Dieu de frequentes actions de grace. On remarqua dans la fabrique de cette Eglise deux choses qui tenoient beaucoup du prodige. La premiere servit à détromper ces peuples de la confiance qu'ils avoient aux amulettes de leurs Singhilles; puisqu'ils connurent évidamment, que ceux qui s'étoient

chargés de ces mauvaises drogues à la honte du nom de Chétien qu'ils avoient reçû au Baptême, avoient toûjours quelque avanture desagréable, au lieu que ceux qui portoient avec foi & devotion des Rosaires, ou des croix, ou des médailles benites, n'avoient jamais aucune disgrace.

La seconde, fut le zéle digne d'admiration que ces peuples montroient pour ce saint Edifice? Et comment auroient-ils pû faire autrement, ils avoient toûjours la Reine à leur tête. Elle étoit la premiere, qui sans faire attention à sa dignité & à son âge tiroit les pierres de la carriere qu'el- avoit découverte: elle aidoit à les porter jusqu'au lieu où plusieurs centaines d'esclaves les venoient prendre, pour les transporter au lieu où l'on bâtissoit l'Eglise, qui en étoit distant de trois lieuës: pour les animer elle en chargeoit sur ses épaules Royales: s'il falloit abattre un arbre, elle y donnoit le premier coup de hache. Elle se rendoit la compagne de ses ouvriers, elle chantoit avec eux, elle leur distribuoit elle-même des vivres, elle leur donnoit à boire, tantôt du vin de Palme, & tantôt du vin d'Europe: elle entretenoit des joüeurs d'in-

trumens, afin d'entretenir la joye
mi ces ouvriers; parce qu'elle
noissoit en perfection le genie d
peuples, qui semblables aux cham
ne marchent jamais mieux, que
qu'ils sont accompagnés du so
quelques instrumens. Et d'ailleurs,
ment n'auroient-ils pas oubliés leur
teur & leur paresse naturelle, vo
que leur Souveraine s'épargnoit m
que pas un autre dans les travau
plus rudes, & qu'elle y étoit
assiduë que le meilleur picqueu
l'est en Europe.

La difficulté du transport des pi
celle de les tailler, aussi-bien que les
consomma trois années entieres, d
te que l'édifice ne fut achevé qu'au
mencement du mois d'Août 16

La Reine de l'avis du Pere S
rieur, choisit le douziéme du m
mois pour la benediction solem
de la nouvelle Eglise. Elle y fit
ter ses sujets, ses vassaux, & les Et
gers qui s'y rendoient tous en
grand nombre. Elle eût soin de
subsistance. Il y avoit deux Cha
à côté du grand Autel, celle de la
te fut consacrée au Crucifix mervei
dont nous avons déja parlé plus
fois, qui étoit toûjours couverte de

aux magnifiques; & celle de la gau-
au Rosaire de la Sainte Vierge; &
:and Autel à Dieu sous l'invocation
ı SainteVierge. On y plaça un grand
ɜau copié sur celui de Sainte Ma-
Majeure, à côté duquel on mit
:ableaux de Saint François & de
t Antoine de Portugal ou de Pa-
:. Le Pere Superieur déclara qu'il
:lébreroit la premiere Messe le 15.
nême mois, jour consacré à l'As-
ption de la Sainte Vierge.
'n fit le jour suivant la Transla-
solemnelle du Saint Crucifix, qui
demeuré dans la Chapelle de Sain-
Anne au Palais à la grand Egli-
.a Reine assista avec toute sa Cour,
:tte cérémonie, elle commença
un discours excellent que le Pere
:rieur prononça, dans lequel il fit
les graces singulieres, & les
tages que Dieu répandoit sur le
ıume en lui faisant connoître son
: Nom, & en le retirant de l'a-
: des crimes & des desordres,
l étoit plongé depuis si long-tems.
:ur en fit le détail, & sans rien
erer, il leur fit connoître com-
ils devoient estimer cette faveur,
ils s'étoient rendus si indignes.
ı Messe suivit le Sermon, à la

fin de laquelle le Pere Superieur aya
pris avec respect le Saint Crucifi
il en donna la benediction au peup
qui à l'exemple de la Reine étoit pr
terné le visage contre terre. Après
la il suivit la Procession qui fit le t
de la place, au bruit de plusieurs
charges de la mousqueterie, & au s
de toutes sortes d'instrumens. La R
ne suivoit le Crucifix un cierge à
main, elle en avoit fait distribue
toute sa Cour, qui étoit ce jour là
en habits de Fête, dont la joye fut augmentée par les largesses que la Reine fit à ses Officiers & à tout son peuple.

La Procession étant arrivée à l'Eglise, on chanta quelques Hymnes, & le Pere après avoir donné une seconde benediction avec le Saint Crucifix, le plaça sur l'Autel qui lui étoit préparé, & le couvrît de trois rideaux.

Il arriva un accident la veille de l'Assomption qui merite d'être rapporté ici, parce qu'il sert à faire connoître la duplicité des Négres, & combien il y a peu de fond à faire sur leur conversion.

Deux Officiers étoient malades depuis quelques jours, sans qu'ils eussent

fait avertir le Pere. Leurs maladies s'étant augmentée, le Pere en eût avis, il y courût; mais il ne pût rien gagner sur ces malheureux, qui déclarerent nettement, qu'ils vouloient mourir dans leur ancienne Religion, & qu'ils n'avoient reçû le Baptême, que par complaisance pour la Reine. Il eût beau prêcher, il ne pût rien gagner, ils moururent impenitens & Idolâtres.

Malgré cela leurs parens vinrent faire instance au Pere de les enterrer dans le Cimetiere beni. Il le refusa absolument, & ayant appris qu'ils se disposoient à faire un Tombo à leur honneur, il en donna avis à la Reine qui le deffendit. Ils furent obligés de les enterrer hors du Cimetiere des Chrétiens, ce qui ne contentant pas encore le Pere Superieur, il obtint de la Reine qu'elle deffendit les pleurs que ces peuples ont accoûtumé de répandre à la mort des Grands. La Reine lui accorda cette satisfaction, & elle déclara que si cela arrivoit une autrefois, elle feroit jetter les cadavres à la riviere ou aux bêtes.

Les fonctions dans la nouvelle Eglise étant achevées, le Pere Superieur resolut de faire une tournée dans le

Royaume, il en parla à la Reine qui loüa son dessein, & lui donna deux Officiers pour l'accompagner, son Secretaire pour lui servir d'Interprete & de Catechiste, une bonne escorte & tous les gens de service, dont ils pouvoient avoir besoin. Ils partirent de Matamba le deuxiéme Septembre de la même année 1663.

Mais leur voyage ne fut pas aussi long qu'ils l'auroient souhaité, vû l'abondante recolte qu'ils faisoient. Le Pere Superieur fut rappellé avec empressement, pour venir secourir la Reine qui étoit tombée dangereusement malade. Il reçût Courriers sur Courriers, d'autant que la Princesse n'avoit confiance qu'en lui, & que ses compagnons étoient aussi malades. Il fit une diligence extraordinaire, & arriva à Matamba le 14. Octobre.

Il trouva la Reine malade d'une grande inflammation de gorge, de sorte qu'elle ne parloit qu'avec beaucoup de peine, ses paroles étant entrecoupées & fort basses.

Il l'exhorta à la penitence & à la confiance en Dieu, & la fit souvenir que le deffunt Pere Antoine de Gaëte, l'avoit une fois guerie du même mal, en lui appliquant une Image de la Sain-

le Vierge. Elle consentit de se servir encore du même remede, on le lui appliqua, & sur le champ elle se trouva beaucoup soulagée ; la liberté de la parole lui revint, & elle l'employa à remercier Dieu & sa Sainte Mere, cette grace répandit la joye dans toute la ville.

Mais la Reine ne se crût pas tout-à-fait guerie, elle ne parloit que de sa mort prochaine, & contre son ordinaire, elle abandonna le soin des affaires temporelles, pour s'appliquer toute entiere à celles de son salut.

Le Pere Superieur craignant que cette application continuelle n'augmenta son mal, tâchoit de l'en distraire un peu, en lui parlant des choses qu'il sçavoit lui être agréables ; mais elle qui sentoit que l'inflammation s'étoit répanduë sur sa poitrine, lui disoit : *Mon Pere, je sens mon mal, le moment approche qui me détrompera, & après la mort malheureuse de mes deux Officiers, c'est envain qu'on me voudroit flatter d'avoir à vivre plus que les autres. Que diront bientôt ces gens qui me regardoient comme immortelle, ou qui eû égard à la force de mon temperamment, me prenoient pour une Déesse. Ah mon Pere ! je ne suis comme les autres qu'-*

une charrogne, & un sac de vers & de pourriture. Ce que j'ai en propre, c'est un très-grand nombre de pechés, sur lesquels je dois être jugée au tribunal de Dieu. Je mourrai bientôt, & quoiqu'on s'imagine que je suis mieux, je sens que je ne suis pas guerie, & que je ne puis pas vivre.

On s'apperçût en effet que l'inflammation avoit gagnée la poitrine. Elle se manifesta encore par une violente douleur au côté gauche, accompagnée d'une fiévre aiguë. Ses Medecins lui appliquerent le 14. Decembre une emplâtre de porcelaine, qui au lieu de lui donner du soulagement augmenta son mal, ce qui lui fit dire : *C'est présentement, Mon Pere, que je sens que mon mal est sans remede, il ne faut pas me flatter, je vous prie de ne me pas abandonner dans ce passage redoutable, je souhaite de le faire dans une constance inébranlable dans la Foi Catholique, & je veux que vous me disiés librement tout ce que je dois faire.*

La maladie de la Reine augmentant de jour en jour, le Pere Superieur se trouva dans de grandes inquietudes; parce qu'il sçavoit la mauvaise coûtume de ce païs, qui est, que les Grands se rendent absolument maîtres des ma-

es, & ne laiſſent en approcher que
ux qui peuvent être favorables à
rs deſſeins, qui pour l'ordinaire
t pernicieux au ſalut.

Il venoit d'en voir un exemple fu-
te en la perſonne du Seigneur de
Province d'Imbuilla, qui ayant toû-
rs vêcu en bon Chrétien, fut tel-
ent obſedé par les Grands de ſon
ıt, qu'il étoit mort ſans Sacremens,
ſans Prêtres, à qui on avoit refuſé
ıtrée, & qu'ils avoient enterré ſe-
ı le rit impie des Giagues, diſant
: cela convenoit à ſa qualité &
reſpect qu'on devoit à ſes Ancê-
s.

Il craignoit avec raiſon, que la mê-
choſe n'arrivât à la Reine. Il prit
parti de s'aboucher avec ſes princi-
ux Conſeillers, afin de découvrir
els étoient leurs ſentimens; précau-
n d'autant plus neceſſaire, qu'il ſça-
it qu'il y en avoit parmi-eux, qui
étoient Chrétiens que de nom; &
é d'ailleurs les Souverains qui ſe
ouvent en cet état, ne peuvent rien
terminer qu'ils ne l'ayent propoſé,
fait agréer à leur Conſeil.

Il en reçût de bonnes paroles, mais
rt vagues, & fort à double ſens, ce
ıi ne l'étonna pas connoiſſant la du-

plicité de ces gens là, & sçachant d'ai- leurs qu'ils avoient dit, qu'après mort de la Reine, les choses repre- droient leurs ancien train.

C'est pourquoi, il entra dans la cha- bre de la Reine, & lui dit en parti- culier tout ce qu'elle avoit à fai- dans cette occasion : après quoi, il entendit sa confession, & ayant célébré la Messe dans la Chapelle de Sainte Anne, il lui porta en cérémonie le Saint Viatique. Il fit entrer avec lui les quatre premiers Conseillers de la Reine, leur déclarant qu'ils devoient venir recevoir les derniers ordres de Sa Majesté.

Lorsqu'ils furent entrés, & qu'il eût mis le Saint Ciboire sur une table avec des lumieres, la Reine lui demanda un peu de tems pour parler à ses Ministres, & leur adressant la parole avec fermeté, elle leur dit : *Qu'elle remercioit Dieu, de ce qu'elle mouroit dans les sentimens de la Foi Catholique, que si elle souhaitoit de vivre, ce n'étoit que pour la soûtenir, & la dilater dans toutes ses Provinces, & même au-delà, qu'à la verité elle étoit fâchée de ne pas laisser un fils qui lui succeda dans son Royaume & dans le zéle qu'elle avoit pour l'honneur de la*

Divine

Divine Majesté, devant laquelle elle alloit paroître dans peu d'heures, pour lui rendre compte d'elle-même, & de son Etat, qu'elle detestoit de tout son cœur la mauvaise vie qu'elle avoit menée, & les coûtumes impies des Giagues qu'elle avoit suivies. Qu'elle se repentoit du sang innocent qu'elle avoit répandu, & d'avoir été la cause du scandalle, & de la damnation de tant de gens.

La difficulté de parler, l'ayant obligée d'interrompre son discours, elle se reposa quelques momens, & ayant repris des forces, elle se tourna du côté du nommé Tendala, qui étoit son premier Ministre, & Viceroi du Royaume pendant l'Interregne, elle lui dit; *Vous trouvés le Royaume en bon état & en paix, tachés de le conserver comme vous le trouvés, le moyen le plus sûr, & l'unique, est de deffendre avec vigueur la cause de Dieu, en éloignant ses ennemis, & en protegeant les Prêtres & les Missionnaires; parce que c'est de leur vigilance & de leur pieté, que dépend le salut de l'Etat & la prosperité des sujets. J'en charge votre fidélité, & celle de mon Interprete, dont le principal devoir a été de servir de Catechiste, & d'expliquer*

la Doctrine de Jesus-Christ. Quant à ma personne, je me suis abandonnée entierement entre les mains de mon Confesseur, en nommant expressément le Pere Superieur, & je veux que pour ma sepulture, & mes funerailles, on suive exactement les ordres qu'il donnera.

Après ces mots, elle se tourna vers le Saint Ciboire, & les yeux baignés de larmes, elle pria le Pere de lui faire voir son Dieu & son Sauveur. Il le fit, & s'étant approché de la malade, tenant la Sainte hostie sur le Ciboire, elle fit des actes si tendres de contrition, de Foi, d'amour, & de soumission à la Divine volonté, qu'elle tira des larmes & des soupirs de toute l'assemblée. Elle ajoûta qu'elle mouroit, & qu'elle vouloit être enterrée selon le rit & les saintes coûtumes de l'Eglise Catholique. Elle reçût ensuite le Saint Viatique avec une pieté & une reverence extraordinaire. Elle pria en silence pendant quelque tems, après quoi elle reposa un peu.

Les Ministres étant sortis de la chambre de la Reine, eurent une longüe conference sur la succession à la Couronne: mais avant de rien décider, ils envoyerent des exprès à tous

les Gouverneurs des Provinces frontieres, qui leur porterent les ordres de faire prendre les armes à toutes les Milices, pour empêcher la fuite des esclaves, & de ceux qui craignant d'être sacrifiés aux funerailles de la Reine, cherchoient à se mettre en sûreté. Les Dames de la Cour n'étoient pas sans crainte ; elles étoient comme hors d'elles-mêmes ; elle venoient & revenoient se recommander au Pere Superieur, afin de n'être pas enterrées avec leur Maîtresse.

La maladie s'étant augmentée sur le midi, le Pere Superieur se mit auprès du lit, resolu de ne la point abandonner dans cette extrêmité, comme elle l'en prioit instamment. Mais s'étant trouvée un peu mieux vers le soir, on obligea le Pere Superieur d'aller se reposer ; il eut de la peine à s'y resoudre : mais considerant qu'elle avoit encore beaucoup de force, il se retira à l'Hospice où il prit un peu de nourriture & dormit quelque tems, après s'être recommandé à son bon Ange, afin qu'il pût assister la Reine dans ce passage.

Il se sentit effectivement éveillé d'une maniere extraordinaire, comme si quelqu'un lui eût dit de

retourner auprès de la malade : il se leva & entendit sonner à la porte. C'étoient le Secretaire, & l'Interprete de la Reine qui le venoient chercher, & qui lui dirent que le mal pressoit. Il courut avec eux au Palais, il entra dans la chambre de la Reine, qu'il trouva si mal, qu'il jugea qu'elle n'avoit plus que quelques momens à vivre.

Elle avoit encore toute sa raison, elle ne parloit qu'avec beaucoup de difficulté & demanda l'Extrême-Onction. Il la consola, lui fit faire des actes de contrition, d'amour de Dieu, de resignation : elle les fit avec une grande devotion, tenant toûjours son crucifix entre les bras : elle reçût l'Extrême-Onction avec une connoissance parfaite, répondant aux prieres autant que sa foiblesse le lui permettoit. Enfin le 17. Decembre 1663. elle rendit l'esprit vers le point du jour, sans agonie, âgée de quatre-vingt un an & quelques mois.

On doubla les gardes autour du Palais dès qu'elle fut morte, & on ne permit à personne d'y entrer de tout le jour & de la nuit suivante. La mort de la Reine n'ayant pû être plus long-tems cachée, le Conseil d'Etat la fit

annoncer le dix-neuf au matin avec les cérémonies ordinaires, & sur le champ ayant fait assembler le peuple sur la grande place, on déclara que Donna Barbara; sœur de la deffunte, avoit été élûë pour lui succeder. On lui mit entre les mains, l'arc & les fleches, qui sont les marques de la Royauté. On l'éleva de terre, afin que tout le monde la vît & lui rendît hommage. La déclaration de la mort de la Reine remplit tout le peuple d'une tristesse infinie; on n'entendit plus que des cris & des hurlemens, sans que la nouvelle Reine parût les consoler de la perte que l'Etat avoit faite.

Cependant le Pere Superieur faisoit preparer le coffre, dans lequel on devoit enfermer le corps de la deffunte, & se souvenant qu'elle avoit demandé plusieurs fois, d'être revêtuë de l'habit de Capucin, que le Pere Antoine de Gaëte lui avoit donné, il alla au Palais pour l'en faire revêtir. Il trouva qu'on l'avoit revêtuë de ses habits Royaux les plus précieux. Elle étoit étenduë sur un brancard couvert d'un brocard d'or, dont les coins croisés sur sa poitrine, étoient attachés avec une agraphe de pierreries. Elle avoit sur la tête un petit casque ceint

d'une couronne d'or, tout garni
plumes de differentes couleurs, el
avoit des tours de corail, & de groſſ
perles au col, de riches pendans a
oreilles, les bras juſqu'aux coude
& les jambes juſqu'aux talons, étoi
chargés de cercles d'or & de crins d
lephant treſſés fort ingenieuſemen
ce qui eſt un ornement des plus ſupe
bes dans le païs; elle avoit aux pieds
petites ſandalles de velours rouge fe
mées d'un bouton de corail, & e
étoit toute environnée de fleurs.

Le Pere Superieur la fit revêtir
l'habit de Capucin qu'elle avoit ſo
haité, & lui fit mettre dans les mai
ſon Roſaire & ſon crucifix.

Elle fut expoſée ſur ſon lit de par
de dans le ſalon des Audiances vers
deux heures après midi, afin que to
le monde la pût voir commod
ment.

Le lit étoit couvert d'un grand dr
du païs appellé Gabu, elle y étoit com
me aſſiſe, appuyée ſur un riche co
ſin, que ſon page d'honneur imm
bille comme une ſtatuë, ſoûtint pe
dant pluſieurs heures. Un peuple
fini vint voir la Reine, pendant c
les Miſſionnaires aidés par quelqu
gens du païs, qui avoient apris à l

re les caracteres Européens, recitoient l'Office des Morts autour du corps.

On avoit cru d'abord que le Conseil la tiendroit ainsi exposée tout le jour suivant; car quoi qu'on fût alors dans la saison la plus chaude de l'année, elle avoit été si bien embaumée, qu'il n'y avoit point à craindre que le corps rendît aucune mauvaise odeur, & d'ailleurs on brûloit continuellement une si grande quantité de parfums qu'il étoit impossible qu'on s'apperçût d'aucune mauvaise odeur.

On fut surpris que les Ministres envoyerent avertir, que pour ne pas retarder la joye de l'exaltation de la nouvelle Reine, ils avoient resolu de faire mettre le corps en terre au coucher du soleil.

On vit donc venir cent soldats joüeurs d'instrumens de guerre, qui commencerent la plus effroyable & la plus discordante musique qui se puisse imaginer, plus propre à étourdir les oreilles, qu'à exciter la compassion & la douleur; ils étoient à la tête des Milices, qui les armes renversées formoient deux gros corps sur la grande place, & qui au moment que le brancard passa devant eux se mirent en état de donner un combat.

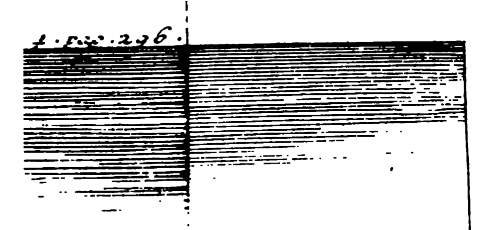
Le Clergé composé des Missionnaires & des Chantres, suivoit la croix en chantant les prieres accoûtumées. Ils étoient suivis du brancard porté par douze des plus notables Confreres du Rosaire.

Dès que le corps parut, le peuple donna des marques de joye; parce que la voyant assise, ils s'imaginerent que leur Reine étoit ressuscitée; mais voyant qu'elle ne leur donnoit point la benediction comme elle avoit coûtume de faire, quand elle sortoit en cérémonie, ils reconnurent qu'elle étoit réellement morte, & s'abandonnerent à la plus grande douleur. Alors les cris & les hurlemens étoufferent le bruit des instrumens, ils se jetterent par terre, se couvrirent la tête de poussiere, & la mêlant avec leurs larmes; ils déplorerent la perte qu'ils venoient de faire de cette Princesse incomparable.

Planche l'enterrement de Reine. 178.

Ce ne fut pas sans peine que le convoi fit le tour de la place, & qu'il entra dans l'Eglise de Sainte Anne. La fosse y étoit préparée: elle avoit douze palmes de profondeur & dixhuit en quarré. Les murs étoient tapissés comme ceux d'un cabinet d'une Princesse avec des étoffes de soye rele-

1 . Pag. 296 .





Entea

d
re
la
P

vées d'or, le fond étoit couvert de belle nattes, sur lesquelles on avoit étendu un riche tapis. On avoit disposé autour de l'endroit que devoit occuper le cercüeil, une grande quantité de meubles précieux, de riches habits, des couronnes Royales, des chaînes de corail, des vases d'argent, des pieces de toille d'Hollande, de velours, des spontons, des arcs, des fleches, & cent autres choses, & généralement tout ce qui avoit été à l'usage de la deffunte, dont selon les Loix du païs, il n'étoit permis à personne de se servir.

Le Lieutenant Général étoit présent à cette cérémonie, selon le devoir de sa Charge; c'étoit à lui à reconnoître le corps, & à le consigner aux Dames du Palais, qui devoient le renfermer dans le coffre.

Cet Officier ayant demandé au Pere Superieur, s'il y avoit encore quelque cérémonie à faire, & s'il étoit content; & ayant sçû qu'il l'étoit, il fit appeller un certain nombre de ces Dames pour venir faire leur service.

On auroit dû s'attendre qu'il y auroit des difficultés entre elles, pour l'honneur de rendre ce dernier service à leur Maîtresse, on vit tout le contraire. Ces pauvres femmes étoient

tellement saisies de la peur d'être enterrées vives avec le cadavre, qu'elles s'enfuyoient & se cachoient, & quoique le Pere leur pût dire pour les rassurer, il n'en pût jamais venir à bout, qu'après les avoir fait assurer par le Lieutenant Général, qu'il ne leur arriveroit rien de fâcheux; avec tout cela, il ne fut jamais possible de les faire descendre dans le caveau.

On apporta le coffre, il étoit couvert, & doublé de velours cramoisi. Le Pere Superieur mit sous la tête de la Reine, une lame de plomb avec une inscription en caractéres latins, qui étoient gravés de maniere, qu'ils perçoient des deux côtés. On mit le corps dans le coffre & on le couvrit de trois suaires de drap rouge, violet & noir, sur chacun desquels il y avoit une grande croix de satin blanc. C'étoit l'ouvrage d'un Portugais, que la Reine entretenoit à son service, & qui délivra les Négres de faire toutes ces choses, dont ils ne sont pas capables. On attacha le dessus du coffre, il n'y avoit plus qu'à le descendre dans le caveau, & c'étoit aux Dames à l'y poser; mais elles s'enfuirent de nouveau. Le Frere Ignace & le Frere Gabriël y descendirent pour elles. On

fit descendre le coffre avec des cordes, & ils le placerent comme il falloit.

Ce qu'on mit dans le tombeau de la Reine, valoit au moins seize mille écus Romains, somme considerable pour le païs, où les richesses des Grands & même des Rois, ne consistent que dans le grand nombre de leurs esclaves, & dans le Domaine absolu, despotique & tyrannique, qu'ils ont sur les biens de leurs sujets.

Les deux Religieux étant sortis du caveau, les Dames qui étoient revenuës, les Pages, les Officiers, les Courtisans, prirent la fuite encore une fois, de sorte que le Pere Superieur avec ses compagnons, fut obligé de jetter la terre dans le caveau pour le remplir, & de l'égaller au niveau du reste du pavé. Dès que cela fut fait, les fugitifs revinrent & passerent la nuit à pleurer la mort de leur Maîtresse.

Le lendemain matin, on fit les obseques, on chanta l'Office des deffunts & la Messe. La nouvelle Reine y assista avec une Cour nombreuse en deüil. Toutes les Milices étoient sous les armes, & poussoient des cris de tristesse qui interrompoient souvent le service.

Dès que les fonctions Ecclesiastiques furent achevées, les Officiers de guerre vinrent en corps demander au Pere Superieur la permission de célébrer un Tombo public, disant qu'il n'étoit pas juste de priver de cet honneur une Princesse à qui toute la Nation étoit si redevable, que les soldats le demandoient avec instance, & qu'il y avoit du danger à le leur refuser.

Cette proposition embarassa beaucoup le Pere, il craignit avec raison qu'un refus absolu ne les portât à quelque resolution violente. Il consulta un peu en lui-même, il vit que le pouvoir que la Reine deffunte lui avoit donné, ne seroit pas appuyé par la nouvelle Reine, dont il connoissoit la foiblesse. Il resolut prudemment de tirer de cette mauvaise affaire le meilleur parti qu'il pourroit. Il dit d'abord à ces Officiers qu'il les prioit de se souvenir des dernieres volontés de la Reine, qui avoit expressément deffendu que l'on fit pour elle aucune des cérémonies qui avoient été en usage parmi les Giagues, & qu'ils lui avoient promis de s'y conformer. Ils lui répondirent qu'ils s'en souvenoient bien, mais qu'ils n'en étoient plus les maîtres, & qu'il y avoit à craindre que les soldats ne se

revoltassent & ne fissent bien du mal.

Le Pere voyant que la resolution étoit prise, & qu'il ne gagneroit rien en s'y opposant, leur dit qu'il y consentoit; mais à condition qu'on ne feroit qu'une cérémonie Militaire, sans effusion de sang, soit d'hommes, des femmes, ou d'animaux, & qu'on s'abstiendroit des danses impudiques. Ce temperamment leur plût, ils s'en contenterent, & promirent au Pere de l'observer.

Les soldats à qui on fit part de cette resolution s'en contenterent & témoignerent leur joye par de grands cris & par le son des instrumens.

Aussi-tôt on vit d'un côté de la place sept à huit mille hommes rangés en bataille, & de l'autre côté autant de femmes & d'enfans. La nouvelle Reine y vint accompagnée d'une grosse Cour, on donna à chaque Officier son département. On dressa avec une extrême diligence neuf cens cabannes disposées par quartiers comme une ville, à chacune desquelles on mit une garde de cent soldats.

Toutes les dispositions étant faites, le premier Officier Général courant par le milieu de l'armée, commença

à crier de toutes ses forces, & d'un ton lugubre, *le*, *le*, *le*, ces paroles signifient tantôt au secours, tantôt à l'aide, tantôt elles servent à imposer silence, & quelquefois pour donner l'allarme. Toute l'armée répeta aussi-tôt ces mêmes syllabes, & pour lors elles signifient que tout le monde est en ordre.

Alors le même Officier repliqua qu'il faisoit sçavoir à tous les sujets du Royaume de Matamba, que la Reine Zingha, leur très-pieuse & très-Chrétienne Reine étoit morte, par l'ordre irrevocable du Ciel.

A cette funeste nouvelle, on entendit de tous côtés des cris & des gemissemens, il sembloit que le desespoir de la perte qu'ils avoient faite les alloit porter à la mort. On sonna l'allarme, & aussi-tôt les soldats commencerent à representer avec les plus vives expressions, toutes les actions martialles de la Reine deffunte; ils imitoient sa maniere de disposer ses troupes, de donner la bataille, de forcer les ennemis, de les poursuivre, ils feignoient des retraites, des fuites, d'être tués, de demeurer prisonniers, de se sauver, de se réunir, d'attaquer des postes; & ils faisoient tous ces mouvemens avec tant de justesse

& d'art, qu'il faut les avoir vû pour se persuader que des barbares en soient capables.

Il est vrai que la poussiere qu'ils faisoient élever, ôtoit une partie du plaisir qu'on auroit eu sans cela. A la fin de chaque acte, les soldats venoient devant leurs Capitaines, la fleche sur l'arc tendu en criant, *Puté*, *Puté*, ce qui veut dire en abregé, vive votre Reine, je suis prêt de donner ma vie pour la deffendre contre ses ennemis.

Les Ministres d'Etat & de conscience, representerent à leur tour, tout ce qu'ils avoient accoûtumé de faire du vivant de la Reine: ils tenoient conseil, on y debattoit des affaires, on rendoit des Jugemens, & il sembloit qu'on alloit executer des Arrêts.

Les Dames & les femmes de service du Palais, firent leur partie dans cette espece de comedie: on les voyoit fort affairées à préparer tout ce qui étoit de leur service, & à la fin, quand on leur annonçoit qu'elles travailloient en vain; parce que la Reine étoit morte, elles entroient dans un desespoir qu'il seroit difficile d'exprimer; elles pleuroient, elles

s'arrachoient les cheveux, elles s'égratignoient, elles hurloient, il sembloit qu'on ne pourroit jamais venir à bout de les consoler. On doit dire à leur loüange qu'elles firent excellemment bien leur partie.

Il ne manquoit qu'un Tombo pour contenter entierement ces peuples avides de la chair humaine; la Reine y suppléa par un banquet splendide, qu'elle fit à toutes ses troupes & à son peuple, & elle se trouva en état de le faire, par les grands présens qu'on lui apporta de tous côtés en venant la reconnoître & lui rendre hommage.

Ces honneurs funebres durerent six jours, pendant lesquels il fut impossible aux Missionnaires de les faire venir à l'Eglise. Ils finirent à la fin au grand contentement du Pere Superieur, qui publia que l'on devoit faire pendant les huit jours qui suivivirent les obseques pour la Reine deffunte. Comme ce peuple desœuvré aime les fêtes, de quelque espece qu'elles soient, il n'eût pas de peine à les y attirer. On chantoit tous les jours l'Office des deffunts, & la Grande-Messe, après laquelle on faisoit les aspersions, & les encensemens ordinaires autour du Catafalque magnifi-

que, qu'on avoit élevé au milieu de la grande Eglise, il étoit chargé de cierges. L'Eglise toute tenduë de noir, étoit ornée de festons de palmes entremêlés de lumieres. La Cour pourvût abondamment à ces dépenses, en fournissant les tentures, la cire, les parfums, & tout ce qui pouvoit rendre la cérémonie plus auguste. Le concours des Grands & du peuple étoit toûjours très-grand, & on entendoit à chaque fois les mêmes sanglots, & les mêmes cris; ils empêchoient souvent le chant des Pseaumes, & le Pere Superieur étoit obligé d'imposer silence, en leur disant que la deffunte avoit plus besoin de leurs prieres que de leurs pleurs.

Les Courtisans & les gens de distinction, alloient souvent jetter de l'eau benite sur la sepulture de la Reine, & y reciter quelques prieres. Quelqu'uns dirent au Pere Superieur, qu'ils avoient une grande confiance en elle, ils les en reprit, & leur dit, qu'il ne falloit adresser des prieres qu'à Dieu & aux Saints qui étoient déclarés tels par le jugement de l'Eglise: ils s'en abstinrent, mais il ne pût empêcher qu'ils n'entretinssent, jour & nuit des flambeaux allumés autour de la

ſepulture comme on le pratique en quelques lieux aux monumens des Rois, & comme cela lui paroiſſoit encore un peu ſuſpect, ils l'aſſurerent qu'ils ne le faiſoient que par reſpect pour la Majeſté Royale. Ils députerent même deux jeunes Pages, & un nombre de femmes, qui avoient ſoin d'entretenir l'Egliſe bien propre, d'y brûler des parfums, & de répandre ſur le plancher des poudres de ſenteur.

Nous finirons ici l'hiſtoire de la célébre Reine Anne Zingha, & nous parlerons de Donna Barbara ſa ſœur, qui porta après elle la Couronne du Royaume de Matamba.

Nous ne repreſenterons point ce que nous avons dit de cette Princeſſe, dans pluſieurs endroits de ce Livre, comme elle reçût le Baptême à Loanda en 1625. ni comme elle fut deux fois priſonniere des Portugais; non plus que de ſon mariage infortuné avec le Général Dom Antoine Zingha Mona, ni de quelle maniere elle fut déclarée Reine. Il nous reſte à faire le détail de la ſeconde proclamation, qui fut faite de la même Princeſſe, quand elle prit le Gouvernement de l'Etat.

Son mari y avoit beaucoup contribué, moins par l'affection qu'il lui portoit, que par la crainte que cette dignité ne lui échapât à lui-même, comme il avoit dessein de l'usurper ou du vivant de la Reine Barbe, qui étant presque aveugle, n'étoit guere propre au Gouvernement de l'Etat, ou du moins, afin de se rendre maître des affaires, & de faire tout ce qu'il voudroit sous le nom de son épouse.

Les obseques de la deffunte Reine étant achevés, on jugea qu'il étoit tems de redonner au peuple la joye que la mort de la Reine lui avoit ôtée.

La nouvelle Reine fut portée sur son thrône qu'on avoit placé à l'entrée du salon des Audiances. Elle avoit sur la tête une espece de bonnet ou de casque leger très-riche, orné de pierreries & de plumes, qui faisoient un très-bel effet, il en pendoit un joyau de prix qui tomboit sur son front. Elle étoit couverte de deux pagnes de très-riche étoffe, dont l'une qui lui servoit de juppe alloit jusqu'aux pieds, & l'autre qui étoit son manteau Royal, lui couvroit les épaules, & étoit attaché sur sa poitrine avec une agraffe de pierreries, & traînoit par derriere jusqu'à terre : elle avoit

ſur le bras gauche une peau de tigre, qui a été de tout tems la marque Royale des Rois de Congo, & tenoit de la droite l'arc & les fleches comme ſon Sceptre.

Dans cet état, on ordonna que tout le monde vînt lui rendre hommage.

Hommage rendu à la Reine Barbe.

La premiere perſonne qui ſe preſenta, fut la fille de la Princeſſe Muango-a-Matamba, autrefois Souveraine, ou Tiranne du Royaume, dont nous avons parlé au commencement de l'Hiſtoire de la Reine Anne Zingha. Cette Princeſſe ſe proſterna aux pieds du thrône, ſe jetta pluſieurs fois de la pouſſiere, & après avoir reconnu la Reine pour ſa Souveraine, & lui avoir promis obéïſſance, elle ſe retira.

Le Général Dom Antoine Zingha Mona, ſuivit cette Princeſſe, il fit les mêmes cérémonies ; mais il le fit d'une maniere ſi gênée, qu'il fut aiſé de s'appercevoir qu'il les faiſoit par force, & en ſe faiſant une extrême violence. Les Miniſtres vinrent après lui, les Officiers les ſuivirent, ils furent ſuivis des gens de diſtinction, qui n'avoient point de charge ; & enfin les troupes & le peuple firent les mêmes choſes, ſans s'approcher du thrône de la Reine pour éviter la confuſion.

Après cet acte les premiers de la Cour mirent la Reine sur un brancard, & la porterent sur leurs épaules à un autre thrône qui étoit élevé devant la porte de la grande Eglise. Le Pere Superieur étoit à côté d'elle dans ces cérémonies : elle l'en avoit prié la veille, parce qu'elle avoit une entiere confiance en lui, & que se défiant de son mari, elle craignoit qu'il ne fît quelque entreprise contre elle, dont elle jugeoit qu'il n'y avoit personne qui pût la garantir que ce Religieux, dont elle connoissoit la prudence, la génerosité & la fermeté.

Les troupes au nombre de sept mille hommes partagés en deux corps, firent un combat feint à l'honneur de leur Souveraine, dont ils s'acquitterent à merveille, après quoi ils lui demanderent sa benediction, & quand ils l'eurent reçûë, ils crierent plusieurs fois, *vive notre Reine éternellement.*

On croyoit la cérémonie achevée, quand on vit tout d'un coup les soldats courir avec impetuosité à la porte de la ville, comme si les ennemis s'y fussent présentés pour y entrer & la saccager; ils firent hors de la ville un second combat, après lequel rentrant comme s'ils eussent remporté

une victoire complette, ils se présenterent devant la Reine, l'assurerent que ses ennemis étoient vaincus & mis en fuite, qu'elle vêcut contente, & qu'ils avoient en même tems chassé l'esprit de la Reine deffunte de tous les environs de la ville.

Le Pere demanda tout bas à la Reine, ce qu'elle pensoit de cette momerie? Elle lui répondit sur le champ: *Soyés assuré, mon Pere, que si Dieu m'a ôté la vûë des choses de la terre en m'ôtant l'usage de mes yeux, il m'a conservé par sa misericorde ceux de l'ame, qui me regleront en toutes choses par les lumieres de la Foi, que je tâcherai de conserver dans toute sa pureté: je ne me livre point du tout aux mensonges de ces gens, & j'espere qu'ils ne me tromperont jamais. Il est vrai que je suis obligée de dissimuler dans les conjonctures présentes; parce que mon autorité n'est guere bien affermie; mais je viendrai à mes fins, & vous vous appercevrés que je sçaurai mettre sous les pieds ces sortes de vanités, pour correspondre à mon Divin Redempteur, dont je porte les bontés profondément gravées dans mon cœur.*

La coûtume des soldats étoit d'achever cette cérémonie, en courant à la

maiſon où étoit mort le dernier Roi ou Reine, & de tuer la premiere perſonne qu'ils y rencontroient, ſe perſuadant que ce maſſacre empêchoit l'eſprit du deffunt de venir inquieter les Courtiſans. Dieu permit qu'ils s'abſtinrent de ce meurtre, dont ils ſe firent un merite auprès du Pere Superieur, diſant, qu'ils ne l'avoient pas fait à cauſe de lui, en échange de ce qu'il leur avoit permis de faire toutes les autres cérémonies, à condition qu'ils ne répandroient point du ſang humain.

Telle fut la fin de cette cérémonie, après laquelle on porta la Reine dans l'appartement de la deffunte contre la coûtume immemoriale de la Nation, qui eſt de le brûler & d'en bâtir un autre, afin d'ôter à l'eſprit de la deffunte le prétexte de venir moleſter ceux qu'il voit occuper l'appartement dont il ſe ſervoit; car on croit dans ce païs-là, que les eſprits des deffunts ſont méchans, jaloux & envieux des biens, dont les vivans joüiſſent.

On n'avoit pas manqué, auſſi-tôt après le décès de la Reine Anne, d'envoyer en donner avis à tous les Princes circonvoiſins. On peut croire qu'on n'avoit pas oublié le Viceroi d'Ango-

la : c'étoit alors Dom André Vidal de Negrero. L'Officier qu'on lui envoya, pour lui donner avis de la mort de la Reine, avoit ordre de renouveller la paix, & l'alliance reciproque, qui étoit entre les deux Etats. En conſequence le Viceroi fit faire des obſeques magnifique pour la deffunte dans l'Egliſe des Capucins de la Capitale. Il y aſſiſta en grand habit de deüil, avec toute ſa Cour, les Conſeillers, les Magiſtrats & toute la Nobleſſe, après quoi il députa deux Gentilshommes à Matamba, l'un pour faire les complimens de condoleance ſur la mort de la Reine, & l'autre ceux de congratulation pour l'élevation au thrône, de ſa ſœur Donna Barbara, à laquelle ſuivant la pratique de ces païs, il envoya des preſens magnifiques.

Les Princes même envoyerent à la nouvelle Reine des Ambaſſadeurs & des preſens. Ses ſujets en firent autant, de ſorte qu'elle reçût des vivres en abondance, des draps de ſoye, des tapis, des toiles, des vins, & des liqueurs d'Europe, des ajuſtemens, un grand nombre d'Eſclaves, & autres choſes, dont on faiſoit monter la valeur à plus de ſept mille écus Romains.

Mais la Reine étoit dans un âge avancé

avancé, qui étoit pour elle une maladie incurable, outre cela, elle avoit une migraine presque continuelle avec de grands vomissemens, ausquels se joignit une enflure de jambes extrêmement douloureuse; ses Medecins la voyoient tous les jours, & faisoient de longues consultations sur ses maux. L'enflure des jambes étoit ce qui les intriguoit davantage: leurs remedes étoient inutiles, & leurs consultations sans fruit; lorsqu'un d'eux s'avisa d'assurer avec l'effronterie d'un charlatan, que c'étoit l'esprit de la Reine Zingha, qui lui causoit ce mal; parce qu'il étoit irrité de ce qu'on avoit negligé de faire en son honneur ce qu'on avoit coûtume de faire pour les autres Souverains, que l'unique moyen de la guerir, étoit que la Reine sortît de l'appartement de la deffunte, qu'elle occupoit, afin que l'esprit vagabond & inquiet ne l'y trouvant plus, cherchât autre part à répandre ses mauvaises influences. Les autres Medecins applaudirent à cette folle décision, & sçurent si bien persuader cette Princesse trop credulle, qu'elle sortit sur le champ du Palais & alla demeurer dans sa premiere maison.

Le Pere Superieur fut informé sur

le champ de cette Ordonnance de la Faculté ; il differa pourtant de l'aller voir jusqu'à trois jours après, & lui ayant demandé comment elle se portoit, & pourquoi elle avoit changé de demeure, elle lui avoüa sincerement tout ce qui s'étoit passé, ce qu'elle avoit fait par le conseil de ces sots de Medecins, & lui dit qu'au lieu d'en recevoir du soulagement elle se trouvoit plus mal qu'auparavant.

Le Pere qui se sentoit vivement touché de la faute que la Reine avoit faite, en donnant si legerement dans ce conseil plein de superstition, la lui remontra avec des termes si vifs, lui fit voir combien il déplaisoit à Dieu, de voir qu'elle se livroit aux conseils de ces Idolâtres insensés, & l'exhorta à retourner, sans délai au Palais Royal, qu'elle avoit quitté à leur persuasion : elle le fit sur le champ, & sans aucune replique.

Mais quand ses Conseillers & ses Médecins, virent qu'elle avoit plus de confiance & de déference pour les conseils du Pere, que pour les leurs, ils répandirent de tous côtés, que comme il avoit procuré la mort à Donna Anna, que tout le monde sçavoit devoir être immortelle, par

ſciences occultes, il vouloit encore ôter la vie à Donna Barbara, par les mêmes ſtratagêmes, & ils firent ſi bien, qu'ils le perſuaderent même à la Reine. Ils convinrent cependant qu'il y avoit encore un remede; c'étoit de prendre tous les inſtrumens de fer, dont on s'étoit ſervi pour faire la foſſe de la Reine deffunte, & d'en faire des anneaux pour mettre aux jambes de la Reine regnante, qui ſeroient un préſervatif efficace contre les maleſices du Miſſionnaire; mais qui empêcheroient encore l'eſprit de Zingha de lui nuire, quand même elle habiteroit dans la même chambre, & qu'elle coucheroit dans le même lit.

Cette pauvre Princeſſe foible & crédule, les crût, on enleva les pelles & les hoyaux, on en fit des anneaux, & on lui en environna les jambes. La Reine étant venuë à l'Egliſe deux jours après, accompagnée de toute ſa Cour, & ſur-tout de ceux qui avoient reſolu de la pervertir, & qui pour cet effet, étoient toûjours à ſes côtés, le Superieur qui l'étoit allé recevoir à la porte, & lui préſenter de l'eau benite, apperçût tous ces anneaux, il en fut affligé autant comme on peut ſe l'imaginer, il dit la Meſſe

& reconduisit la Reine à la porte de l'Eglise; aprés quoi il se retira dans sa cellule, le cœur percé de douleur, de ce qu'il avoit vû. Il pria ardemment le Seigneur de lui inspirer ce qu'il devoit faire, lui paroissant qu'il y avoit beaucoup à craindre pour la Religion dans cette occasion.

Il fut au Palais l'aprés midi, & se presenta à l'Audiance publique, parce que les Ministres lui avoient fait dire, qu'il n'en devoit plus esperer d'autres, & que toutes les Audiances particulieres lui étoient interdites; il ne laissa pas de lui en demander une, où il n'y eût que son Secretaire pour témoin, elle la lui accorda.

Alors il la reprit vivement, de ce qu'aprés tant de graces qu'elle avoit reçûës de Dieu, elle abandonnoit ainsi lâchement la Religion Catholique, & se mettoit dans un danger évident de perdre son corps & son ame, en s'abandonnant à une veritable Apostasie, qui la feroit tomber dans le dernier des malheurs, elle & tout son peuple, qui ne manqueroit pas de l'imiter. Il ajoûta que ces anneaux étoient des inventions du Démon, inutiles à la santé du corps, & infiniment préjudiciables à celle de son ame, que son

ministere l'obligeoit à l'en avertir & à lui dire, que si elle continuoit à porter ces anneaux, il étoit resolu d'abandonner le païs, s'il ne pouvoit y sacrifier sa vie, & répandre tout son sang, pour la deffense de la Religion, seule veritable & Divine qu'il y avoit prêchée.

La Reine confuse au dernier point, jetta un profond soupir, & lui dit, *Mon Pere, je suis femme & cela suffit pour être obligée de confesser, que je suis extrêmement foible. Mon thrône est chancelant, je suis privée de la vûë, je suis chargée de maladies, mes Ministres sont mes maîtres, je suis tirannisée de celui qui me doit toute sa fortune. Que cela vous fasse juger si la faute que j'ai faite ne merite pas quelque indulgence. Je vous assure que c'est contre ma volonté qu'on m'a mis aux jambes ces sacrileges ornemens. Je les regarde comme d'infames marques de servitude. Je n'ai aucune confiance, & je n'en aurai jamais à l'Idolle Ingissi, à qui ils sont consacrés. Oüi mon Pere, je les ai en abomination. Le courage que m'inspire votre juste réprehension, qui est digne d'un Missionnaire de Dieu, fait que je vous promets, qu'avant le coucher du Soleil, tous ces anneaux vous seront*

remis, afin que vous en disposiés à votre volonté.

Elle tint parole, elle lui envoya tous ces anneaux par son Secretaire.

Quand les ennemis de la Religion eurent appris ce que le Superieur avoit gagné sur l'esprit de la Reine, on ne peut exprimer quelle fut leur rage. Ils dissimulerent cependant quelques semaines, esperant de gagner peu à peu la Reine, & d'obliger le Pere Superieur à se relâcher aussi de son côté. Mais voyant qu'ils ne faisoient aucun progrès ni du côté de la Reine, ni du côté du Pere, ils leverent le masque, & firent une assemblée dans laquelle ils introduisirent plusieurs Gangas Idolâtres, Singhilles & autres gens de pareille étoffe, qui s'étoient tenus cachés dans differens endroits du Royaume, depuis la conversion de la deffunte Reine, dans laquelle il fut resolu que l'on déclareroit que les Missionnaires étoient des assassins, & comme tels bannis pour toûjours de l'Etat, que les Loix étrangeres, c'est-à-dire la Loi Chrétienne seroient abolies, qu'on raseroit tous les édifices des Chrétiens, qu'on aboliroit leurs coûtumes comme diametrallement opposées à la liberté des hommes, qu'on retabliroit les anciens rits des Gia-

gues, qu'on remettroit sur pied le Chilombo ; qu'on égorgeroit des victimes humaines à l'honneur des Idoles. Que chaque particulier pourroit prendre autant de femmes & de concubines qu'il en pourroit entretenir, ou qu'il le jugeroit à propos, & selon que le délicieux climat de l'Afrique y porte.

Ils avoient resolu pour venir à bout de ces funestes resolutions, de faire un massacre général des Capucins, & de tous les Européens établis dans le païs ; mais Dieu ne permit pas qu'ils en vinssent à l'execution. Il ne voulut pas que tant de victimes innocentes servissent à rassasier la faim canine de ces Antropophages. On n'a jamais sçû au vrai qui les en empêcha; ils se contenterent de répandre de tous côtés, des gens qui ôtoient aux Missionnaires le pouvoir de faire leurs fonctions hors de la ville. Il ne fut plus permis au Pere Superieur ni à ses Confreres d'approcher de la Reine, & de lui parler dans des Audiances, ni qu'elle pût rien recevoir qui vînt de leurs mains.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que la Reine deffunte, recevoit tous les jours trois ans avant sa mort quelques plats de viande que le Frere Ignace lui accommodoit à la ma-

niere d'Europe, & que la Reine regnante ne bûvoit point d'autre eau que de celle de la citerne que les Missionnaires avoient dans leur hospice & c'est ce que leurs ennemis empêcherent tout-à-fait.

La Reine entendoit tous les jours les murmures, & les calomnies que ses Officiers debitoient contre les Missionnaires. Elle sçavoit les funestes resolutions qu'ils avoient prises entre eux, mais sa foiblesse naturelle, son âge avancé & ses infirmités la forçoient de se livrer par politique à des gens, dont elle craignoit la petulance, & qui avoient dessein de la faire mourir; afin qu'en rejettant le crime sur les Missionnaires, ils pussent executer ce qu'ils avoient resolu contre eux. Cela l'obligeoit à temporiser & à dissimules; mais on ne peut pas l'excuser entierement de s'être ainsi abandonnée à leur discretion, au lieu que si elle avoit montré un peu de resolution, & qu'étant soutenuë comme elle l'étoit effectivement par quantité de gens de bien & de bons Chrétiens, elle eût envoyé aux mines du Bresil les chefs de cette sedition, elle eût reprimé l'orgueil des autres, & auroit éteint l'incendie qui a desolé tout le Royaume.

Mais la foiblesse de cette pauvre Princesse étoit extrême, elle étoit livrée si absolument à leurs volontés, qu'elle faisoit tout ce qu'ils vouloient, & rien de ce qu'elle vouloit.

On ne la voyoit plus à l'Eglise, elle n'écoûtoit plus les Missionnaires, & quand le Superieur pouvoit lui parler dans quelque Audiance publique, elle ne lui répondoit qu'en termes durs & impolis, ou tout au plus lui disoit que les Couronnes comme les autres choses de ce monde, étoient sujettes à des vicissitudes, ausquelles il devoit s'accommoder, & ne se mêler que de ses affaires, que c'étoit le moyen unique de vivre en repos.

Bien des gens considerables & bons Chrétiens voyoient ce changement avec douleur. Ils venoient se consoler avec les Missionnaires, & par leur conseil, ils faisoient des prieres continuelles pour demander à Dieu qu'il eût pitié de cette Chrétienté encore si foible & si chancelante dont le renversement paroissoit si proche & si certain.

Un accident extraordinaire, donna quelque esperance de voir diminuer le mal. Quatre grands Tigres affamés

entrerent un jour dans la ville, & firent un grand carnage d'hommes & d'animaux. Peu de jours après, il entra un autre qui penetra jusque dans les cuisines de la Reine, où ne trouvant qu'un chien il le prit & l'emporta, & quoiqu'il y eût plusieurs hommes armés dans ce lieu, pas un d'eux n'osa lui lancer un javelot ni lui tirer une fleche. Il n'y eut que les cris du peuple qui le firent fuir avec sa proye, tant ils étoient follement persuadés que c'étoit l'esprit de la Reine deffunte qui revenoit assaillir le Palais royal, & se venger de sa sœur qui avoit usurpé le Royaume.

Ce fait remplit la Reine de crainte & d'épouvante, elle assembla son Conseil pour sçavoir ce qu'il falloit faire dans cette occasion. Ces Conseillers après beaucoup de raisonnemens déterminerent d'envoyer querir le Pere Superieur pour sçavoir son sentiment. Il ne jugea pas à propos d'y aller, lui paroissant une chose fort naturelle, que des animaux carnassiers, pressés de la faim, entrent où ils peuvent, & y cherchent de la nourriture. Cependant comme le cas étoit fort extraordinaire, vû les triples enceintes de grosses épines, dont la ville étoit ceinte

& les portes si étroites & si difficiles à trouver, il crut que Dieu vouloit peut-être se servir de cet accident pour procurer quelque bien.

En effet ayant été appellé une seconde fois, il alla au Conseil. La Reine toute tremblante lui raconta ce qui étoit arrivé, ajoûtant, *qu'en dites-vous Pere ?*

Alors le Pere prenant la parole, leur fit un long discours, dans lequel il leur fit voir qu'il n'y avoit rien de merveilleux dans ce que ces bêtes pressées de la faim avoient fait. Il leur fit connoître que c'étoit une imagination ridicule restée du Paganisme, de croire que les ames des deffunts, & en particulier celle de la très-Chrétienne Reine Anne Zingha, vînt sous l'apparence de Tigre, faire du mal à sa sœur qu'elle aimoit tendrement, & qu'elle avoit souhaité de voir regner après elle, que ces animaux n'étoient point fantastiques, qu'il falloit les tuer, & que se confiant en la grace de Dieu, il donnoit sa vie, s'il arrivoit le moindre mal après la mort de ces animaux.

On le crût, on disposa les sentinelles & les chasseurs aux endroits d'où l'on s'étoit apperçû que ces animaux étoient

venus ; & en peu d'heures on en tu
deux qui furent apportés dans la place
où le peuple les alla voir, & benit le
conseil qu'il avoit donné.

Le Pere étant retourné le lendemain
au Palais, & ayant obtenu d'être en-
tendu en plein Conseil, il parla avec
tant de force contre la superstition,
qui avoit causé cette allarme qu'il con-
vainquit la Reine & tout son Conseil,
de la fausseté de leur opinion. La Rei-
ne & le Conseil le remercierent ; & le
Pere les voyant en si bon chemin,
leur dit, qu'il jugeoit à propos de fai-
re un service solemnel dans la grande
Eglise pour le repos de l'ame de la Rei-
ne deffunte. On y consentit, on prit
jour, & la Cour en fit toute la dé-
pense magnifiquement. Elle ne se con-
tenta pas de cela, elle fit présent de
six esclaves aux Hôpitaux de Loanda
& de Massangano, pour le service
des malades, & elle envoya à l'Hos-
pice des Capucins quarante chevres,
cent cinquante poules, deux grandes
pieces de toille de cotton des Indes,
vingt-cinq sacs de Mahis, des fruits,
du manioc en quantité.

Quinze jours après, le Pere Supe-
rieur obtint encore, qu'on célébreroit
un service solemnel pour la même def-

funte dans la Chapelle de Sainte Anne, qui étoit dans l'enceinte du Palais. La Reine se trouva à ces deux services avec toute sa Cour en habits de deüil, & elle fit en cette occasion de grandes aumônes aux pauvres.

On vit par ce contraste de bonnes & de mauvaises actions, que la nouvelle Reine étoit extrêmement combatuë par des respects humains, & par ce qu'elle connoissoit devoir à Dieu. Elle étoit perpetuellement attaquée de ceux qu'elle devoit regarder comme ses confidens, qui tâchoient par toutes sortes de voyes, de lui faire prendre les resolutions, dont ils étoient demeurés d'accord entre-eux ; mais qui ne convenoient pas à une Reine Chrétienne ni au salut de ses peuples & au sien propre. Aussi peut-on croire que Dieu punit la foiblesse de son esprit en souffrant qu'elle eût un mari insolent, brutal & cruel, qui connoissant sa foiblesse la tenoit dans une sujettion qui ne differoit guere de la condition des esclaves.

Il est à propos de dire ici quelque chose de ce mechant homme.

Il étoit né dans la Province de Dongo, & étoit fils de la nourrice de la Reine Zingha qui l'aimoit si

Origine du Généra Zingha Mona.

tendrement, qu'elle lui avoit donné son propre nom, auquel elle avoit ajoûté celui de Mona, qui signifie petit enfant, de sorte que Zingha Mona signifie le petit Zingha. Comme ils avoient succé tous deux le même lait, ils avoient aussi tous deux les mêmes inclinations, avec cette difference que la grace du Seigneur & l'éducation que la Reine avoit euë chez les Portugais lui avoit appris à les moderer.

Il étoit alteré de sang & de carnage, il faisoit par nature & par inclination, ce que sa sœur de lait faisoit par politique. Il étoit cruel, impie, parjure, trompeur, flateur au-delà de l'imagination.

Il ne s'appliquoit qu'à copier le genie de Zingha, & par ce moyen il s'insinua si avant dans ses bonnes graces, que quand elle embrassa la Secte des Giagues, & qu'elle se mit à leur tête, elle lui fit donner la Charge de Capitaine Général, comme à celui qui pour la barbarie & la cruauté, étoit le premier homme du monde. Il persevera dans cette Secte impie, tant que la Reine y demeura, il la quitta quand elle se convertit, il se fit baptiser; mais comme on ne peut tromper Dieu, il se trompa lui-même com-

me ſa fin malheureuſe l'a fait voir.

On n'a jamais vû un homme qui ſçût mieux ſe contrefaire, & s'accommoder ſur le champ à toutes les paſſions de ſa Maîtreſſe. Il changeoit comme un Cameleon, il étoit triſte, joyeux, mepriſant, humble, cruel, compatiſſant, ſelon que la Reine l'étoit.

Deux jours avant la mort de cette Princeſſe, il feignit d'être malade, il ſe mit au lit, on croyoit qu'il alloit expirer. Le Pere Superieur en étant averti, l'alla voir, & le trouva contrefaiſant ſi bien le perſonnage d'un moribond, qu'étant retourné à l'Hoſpice, il dit à ſes Confreres, que Dom Antoine Zingha Mona ſeroit enterré avant que la Reine rendît l'eſprit. Mais dès qu'il apprit ſa mort, il ſe leva de ſon lit plein de ſanté & de vigueur, & s'en alla faire toutes les demarches qu'il jugea neceſſaires pour aſſurer à ſa femme Donna Barbara la Couronne de la deffunte, & à lui-même la qualité de Mani Dongo.

Ce n'étoit que ſon propre interêt, qui l'obligeoit à toutes les complaiſances exterieures qu'il avoit pour la Reine; car il n'aimoit perſonne que lui-même, & quand par reſpect pour ſa

maîtresse, il étoit forcé de retenir les saillies naturelles de sa ferocité; il leur lâchoit la bride aux dépens de son épouse Donna Barbara, qu'il traitoit si indignement qu'on pouvoit dire, que si elle étoit sa femme, il lui étoit un tyran cruel & inhumain, de sorte que cette pauvre Princesse disoit quelquefois aux Missionnaires, que sa condition quand elle étoit prisonniere des Portugais étoit infiniment plus douce que la liberté dont elle joüissoit, ayant le malheur d'être femme de ce barbare.

Il poussa la brutalité si loin, que s'étant mis en devoir de la tuer, cette infortunée Princesse s'enfuit au Palais, & se mit sous la protection de la Reine sa sœur; mais ce Barbare y étant allé au milieu de la nuit, la tira par force de cet azile sacré, & l'obligea avec des violences extrêmes à retourner à sa maison.

La Reine ayant sçû cet attentat, fit prendre les armes, redoubler les gardes, & assembler son Conseil. L'attentat parut si étrange, que le criminel, comme coupable de Lez-Majesté, fut condamné à la mort.

Le Pere Superieur étant averti de cet Arrêt, & croyant de gagner ce

malheureux, & d'en faire un appui pour la Religion, s'en alla au Palais avec ses Compagnons, & s'étant tous jettés aux pieds de la Reine, qui étoit extrêmement irritée, ils firent si bien qu'ils obtinrent qu'elle lui donneroit la vie. Après une si grande obligation, qui n'auroit dû esperer que cet homme auroit été le protecteur des Missionnaires? On a vû cependant le contraire, eux & la Religion, n'ont point eu d'ennemi plus cruel & plus déclaré que lui. La suite le fera voir.

La Reine envoya commander à Zingha Mona de venir à l'Audiance seul & desarmé. Il fut surpris de trouver toutes les troupes en bataille sur la place. Il passa au milieu d'elles sans en recevoir la moindre marque d'honnêteté, ce qui le jetta dans la consternation. Arrivé à la porte du Palais les gardes lui en deffendirent l'entrée d'une maniere dure & meprisante. On le fit attendre que la Reine eût achevé de donner Audiance à tous ceux qui se presenterent, qui étoient bien au-dessous de lui. A la fin les Audiances étant finies, elle sortit du salon, s'assit dans un fauteuil sous la porte, & commanda qu'on le fît entrer : il parut tout tremblant. La Reine oubliant dans ce

moment qu'il avoit été son favori, le Général de ses armées & son beau-frere, le traita bien plus mal qu'elle n'auroit traité un esclave, lui reprocha la bassesse dont elle l'avoit tiré pour le combler de biens & d'honneurs, son ingratitude, sa temerité d'avoir violé l'azile sacré de son Palais, les mauvais traitemens qu'il faisoit à la Princesse sa sœur, qu'il vouloit empêcher encore de venir implorer la protection de sa Souveraine, pendant qu'il est permis au dernier de ses sujets d'y venir & d'y être en sûreté. *Tous ces crimes ajoûta-t-elle, meritent que je te fasse mettre en pieces; mais nos Peres dans la Religion, à qui je ne puis rien refuser se sont jettés à mes pieds, & m'ont demandé que je te conservasse la vie; je te l'accorde en leur consideration, mais je te déclare déchu de toutes tes Charges, vis en homme privé, ne te présente jamais devant moi, & respecte ta femme comme ta maîtresse, autrement je te ferai déchirer par les bêtes.* Après ces mots elle fit signe qu'on le chassât du Palais. Il en sortit couvert de honte, & la rage dans le cœur, méprisé, abandonné & fui de tout le monde.

Il n'étoit pourtant pas sans crainte;

car connoissant le genie changeant des Ethiopiens, & jugeant des autres par lui-même, il trembloit que la Reine se souvenant de quelques autres crimes, que ceux qu'elle lui avoit reproché ne l'envoyât au supplice.

En entrant chez lui, il se prosterna par terre aux pieds de la Princesse son épouse, lui dit ce qu'un veritable repentir auroit pû lui suggerer, il ajoûta qu'il ne pouvoit plus vivre en cet état, la supplia de lui ôter elle-même la vie, ou si elle vouloit la lui conserver, elle intercedât pour lui, & lui redonnât les bonnes graces de la Reine.

Quelques jours après, il envoya à la Reine, un présent de trente jeunes esclaves quinze garçons & quinze filles les plus beaux & les mieux faits, qu'il s'en pût trouver dans tout le Royaume. Il y joignit quantité de curiosités d'Europe, & fit si bien par le moyen des Dames du Palais qu'il avoit gagnées par ses liberalités, que la Reine voulut bien recevoir son présent.

La Princesse son épouse s'étant jointe au Pere Superieur, ils importunerent tant la Reine, qu'à la fin elle lui rendit ses Charges, dont par bon-

heur pour lui elle n'avoit pas encore disposé.

Ces graces ausquelles il ne devoit pas s'attendre le rendirent plus doux, & plus honnête; il eut de bonnes manieres pour sa femme, il la respecta pendant que la Reine fut en vie; mais dès qu'elle fut morte, il reprit son premier train, il meprisa cette Princesse infortunée, il la maltraita, & il l'auroit tuée si ses fidéles Ministres, qui ne la quittoient jamais, ne lui en eussent ôté les moyens, & ne l'eussent menacé d'en tirer une vengeance extraordinaire.

Son dessein étoit de s'emparer de l'autorité Souveraine, & de gouverner le Royaume, sous le nom de sa femme, selon les projets iniques qu'il avoit formés.

Il proposa au Conseil, de ruiner la nouvelle ville de Sainte Marie de Matamba, selon l'ancien usage pratiqué de tous les tems, après la mort des Rois, & d'en bâtir une autre. C'étoit un prétexte pour détruire tous les lieux Saints, & pour rétablir l'Idolâtrie. Son dessein paroissoit trop à découvert, le Conseil s'y opposa, & la ville subsista malgré lui. Il échoüa encore dans de pareilles tentatives, ce

qui le rendit si furieux qu'il se retira dans sa maison, affecta de ne se plus mêler des affaires selon les apparences pour avoir plus de tems à faire le parti qu'il vouloit mettre sur pied, pour détruire le pouvoir des Ministres, & se rendre maître de l'Etat, ou en faisant mourir sa femme, ou en la mettant dans une entiere dépendance de ses volontés.

Il y a apparence qu'il avoit mis ses affaires dans l'état qu'il souhaitoit; lorsqu'un soir, il envoya dire à la Reine, que comme sa femme, elle devoit se faire transporter à sa maison où il avoit des choses de consequence à lui communiquer.

La Reine communiqua cette Ambassade à son Lieutenant, qui jour & nuit demeuroit dans le Palais, les armes blanches à la main, pour conserver la vie de la Reine. Celui-ci la communiqua aux Présidens des Conseils, qui ordonnerent sur le champ, qu'on redoublât les gardes, afin dêtre plus en état de repousser un affront, si on entreprenoit d'en faire un à la Reine. Ces Messieurs envoyerent sur le champ chercher le Pere Superieur, afin d'avoir son avis sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture:

Il y alla, les écoûta, loüa les précautions qu'ils avoient prises, & leur dit que pour ôter au Général tout prétexte d'en venir à une rupture ouverte, il falloit lui envoyer dire, que l'air de la nuit étant mal sain, & pouvant beaucoup augmenter les incommodités de la Reine, on le prioit de l'excuser, si elle ne se rendoit pas à ce qu'il souhaitoit d'elle. On suivit cet avis, & on le fit sçavoir à Zingha Mona. A quoi le Pere Superieur ajoûta que pour lui faire voir qu'on ne le craignoit point, & qu'on penetroit ses mauvais desseins, il étoit à propos que la Reine vînt entendre la Messe à la grande Eglise, & même qu'elle le fit plusieurs jours de suite, avec cette précaution pourtant qu'elle fût bien accompagnée de ses gardes, & que ses Ministres fussent à côté d'elle.

Elle y vint en effet le lendemain, & étant entrée avec ses Ministres dans l'Hospice des Capucins, il y eût un Conseil, dans lequel le Pere Superieur dit qu'il lui sembloit, que le dessein de Zingha Mona avoit été d'enlever la Reine, de la transporter dans les forêts, de la forcer d'abandonner le culte du vrai Dieu, & le faire abandonner au peuple, & ensuite de dé-

truire la ville, & tous ceux qui étoient veritablement Chrétiens. Son avis fut examiné & trouvé juste, & la suite ne l'a que trop prouvé.

Ce malheureux feignit quelque tems après d'avoir consulté sur la maladie de la Reine, de très-habiles gens, qui lui avoient préparé un bain, duquel il étoit infaillible qu'elle recevroit une parfaite guerison, si elle le vouloit venir prendre dans sa maison où il l'avoit fait préparer. On ne jugea pas à propos de se fier à cet inhumain. On sçût en effet que le bain si salutaire, n'étoit autre chose qu'une fosse où il avoit resolu de l'enterrer.

Ce Tyran voyant que toutes ses ruses se découvroient, & ne lui apportoient que de la honte & de la confusion demanda permission de se retirer en une Province qui étoit de son appanage, sous prétexte que le changement d'air étoit absolument necessaire à sa santé. Le Conseil délibera sur sa demande, & comme on prevît les consequences, on lui envoya un ordre exprès de ne pas sortir de Matamba.

Mais quelque tems après, les mêmes Ministres tomberent d'eux mêmes dans une lourde faute. Quelques peuples

des frontieres s'étant revoltés, & refusant les tributs qu'ils devoient à la Reine, chose assés ordinaire, chez ces peuples mutins & volages; le Lieutenant qui ne vouloit point abandonner la Reine, proposa d'envoyer le Général Zingha Mona pour châtier ces rebelles. Le Conseil y consentit inconsiderement, on lui donna des troupes & il partit. En effet il les mit bientôt à la raison, il battit aussi ceux qui leur avoient donné du secours, & revint victorieux avec un grand nombre d'esclaves, dont il resolut de faire un Tombo à l'honneur de la Reine deffunte. Son dessein quoique caché à la Cour, ne le pût être au Pere Superieur, il en fut informé d'une maniere si sûre que n'en pouvant douter, il alla au Palais, & demanda Audiance, & d'être oüi en plein Conseil, que la Reine ne douta point qu'il n'y eût quelque chose de nouveau, & d'une extrême consequence. Le Conseil fut assemblé, il y fut appellé, & après avoir pris sa place il demanda à ces Messieurs avec politesse, s'ils ne sçavoient rien de nouveau? Ils répondirent qu'ils n'avoient rien appris. Alors le Pere leur déclara en detail tout ce qu'il avoit appris, & leur dit, que leur

leur imprudence d'avoir mis Zingha Mona à la tête d'une armée, lui donnoit la hardiesse de lever le masque, & de deffier à champ ouvert les protecteurs du Chistianisme à dessein de l'exterminer entierement, voyant que la foiblesse du Gouvernement depuis la mort de la Reine Anne Zingha, lui donnoit lieu de tout entreprendre.

Il s'agit ici de la cause de Dieu, leur dit-il, *& je ne vois personne, qui en prenne la deffense. L'ennemi audacieux s'avance avec temerité, & personne ne pense à reprimer son orgüeil, parce que la Reine Barbe, toute occupée de ses infirmités, songe à toute autre chose qu'à montrer de l'intrepidité comme elle devroit, & ses Ministres avilis, & comme endormis, demeurent dans l'inaction. Il n'y reste plus qu'à attendre la dernier desolation dont vous rendrez un compte terrible au Tribunal de Dieu.* Se levant à ces paroles, il poursuivit ainsi son discours. *Or puisque vous le voulés, je sortirai de Matamba & de tout le Royaume. Je partirai puisque vous abandonnés la vraie Foi & mon Dieu. Vous resterés au mépris de tout l'Univers avec vos faux Dieux & votre Idolâtrie. J'enleverai à votre honte toutes les marques de la*

Foi, les croix, les images sacrées. Je mettrai moi-même le feu aux Eglises, afin qu'elles ne soient pas le joüet de votre barbarie. Et je sacrifierai mon corps & ma vie, avant que vous ayez le plaisir de profaner les choses saintes. Mon Compagnon & moi avons du sang dans les veines, il est prêt à être répandu pour la deffense de la Religion, & pour desalterer ces Antropophages qui le desirent avec tant de passion. Et vous Madame, s'adressant à la Reine, *ne devriez-vous pas vous souvenir de tant de belles promesses que vous avez faites à Dieu, dans le tems que vous étiés prisonniere? & ne devriez-vous pas mourir de honte, de ce que au lieu de deffendre la Religion, de la proteger, de la soûtenir, comme votre sœur l'incomparable Reine Anne vous l'a recommandé, vous la laissés perir par votre pusillanimité. Je vous parle peut-être pour la derniere fois, avec le zéle Apostolique que m'inspire mon caractere; parce que je ne prétends rien de vous, je ne cherche point vos richesses, je ne veux que votre salut & celui de votre Royaume.*

Ce discours étonna tous les Conseillers, ils se regardoient l'un l'autre sans rien dire. La Reine étoit confu-

ſe & fondoit en larmes. Après un morne ſilence qui dura aſſés long-tems, un des Préſidens dit au Pere, qu'on ne pouvoit aſſés loüer ſon zéle, qu'il auroit lieu d'être content de la Reine, & qu'on alloit donner de bons ordres, pour empêcher les mauvais deſſeins du Général Zingha Mona.

En effet, ils députerent ſur le champ, le Sergent Général, & le Secretaire pour aller informer du fait, ils trouverent qu'il n'étoit que trop vrai, & en firent leur rapport au Conſeil.

Mais le Général en ayant été averti, leur envoya à tous des préſens de vin d'Europe & d'autres choſes, & il n'en fallut pas davantage pour les gagner. Il leur fit dire que les eſclaves qu'il venoit de prendre n'étoient pas autrement deſtinés à un Sacrifice ; mais au payement de ce qu'on devoit aux Portugais. Et avec cette frivole excuſe, que ſes préſens firent recevoir comme bonne, on ne parla plus de reprimer ſes mauvais deſſeins.

Il fit auſſi un ſemblable préſent au Pere Superieur, il lui en envoya un peu, encore lui fit-il dire, que c'étoit pour le Sacrifice de la Meſſe, qu'il le prioit de le goûter, & que s'il lui convenoit, il lui en envoyeroit davan-

tage. Le Pere fut assés simple pour faire cet essai, il en bût environ deux onces, & un quart d'heure après il fut surpris d'une défaillance de cœur, avec de grandes douleurs dans les entrailles, des éblouïssemens, des convulsions d'estomac, en un mot tous les signes les plus évidens que ce vin étoit empoisonné. On lui fit prendre du contrepoison qui le fit beaucoup vomir; mais la malignité du poison étoit si grande, qu'on desespera de sa vie pendant plusieurs jours: après Dieu, il ne la tenoit que de son unique Compagnon le Frere Gabriël. Le danger de la mort étant passé, il tomba dans un si grand abattement, que se voyant absolument inutile pour son ministere, il fut obligé de prendre congé de la Reine & de se faire porter à Loanda.

[L]e Pere [Sup]erieur empoisonné par [Zin]gha [Ba]na.

Il étoit dans une affliction extrême d'abandonner cette Mission qu'il aimoit, & où il avoit tant travaillé dans un tems où elle avoit un si grand besoin de son assistance, n'y laissant que le seul Frere Gabriël de Velletry laïque, les trois autres étant morts, & qui y demeura seul, jusqu'à l'arrivée du Pere Bernard de Cuttiliano, qui étant mort en assés peu de tems, il

eût pour ſucceſſeur le Pere Jean-Baptiſte de Saliſano. Il partit de Matamba quelques ſemaines après Pâques de l'année 1664.

Le Général étoit au deſéſpoir, de ce que ſon poiſon n'avoit pas eu ſon entier effet. Il regardoit le Pere Superieur, comme le ſeul qui s'oppoſoit à ſes deſſeins pernicieux ; car les Miniſtres étoient gagnés. Auſſi dès qu'il vit que le Pere s'étoit retiré, il lâcha la bride à ſon mauvais genie, il leva entierement le maſque, & introduiſit effrontement toutes les cérémonies profanes de l'Idolâtrie.

La Reine foible & malade, n'étant plus ſoûtenuë des avis du Pere Superieur, n'eût pas la force de lui reſiſter. Cet impie ſe ſervit pour achever de la gagner, d'un accident qui arriva dans la ville.

Il y eut quelques perſonnes du peuple qui moururent ſubitement ; quoique ſelon les apparences ce fût le perfide Général, qui les eût fait mourir par le poiſon ; il ne laiſſa pas de divulguer par tout qu'il en arriveroit autant à beaucoup d'autres, en punition de ce qu'ils avoient abandonné la Religion de leurs Ancêtres pour embraſſer celle des Européens, gens four-

bes & pleins de mauvais deſſeins, chaſſés de leur païs par la faim, & par la miſere, qui ne ſont ſortis de chez eux que pour envahir ces délicieuſes contrées d'Afrique, ſous prétexte de Religion.

Il y eut dans le commencement quelques zélés Chrétiens qui s'oppoſerent à cette impieté, mais ſe trouvant ſans appui, la peur leur fit faire ce que leur conſcience abhorroit le plus, de ſorte qu'on vit en peu de tems tout le Royaume plongé de nouveau dans l'Idolâtrie, par une Apoſtaſie générale.

La Reine qui avoit dans le fond des ſentimens Chrétiens, mais qui manquoit abſolument de courage pour les ſoûtenir, s'imagina que ſans beaucoup offenſer Dieu, on pouvoit à l'exterieur ſuivre le torrent, dans l'eſperance que Dieu dont la miſericorde eſt infinie, leur donneroit les moyens de remettre le Chriſtianiſme dans l'état floriſſant où la Reine Anne l'avoit laiſſé en mourant.

On voit aſſés combien ſe trompoit cette Princeſſe foible, timide & deſtituée de tout ſecours. En étoit-elle plus excuſable ? Point du tout, on lui avoit inculqué mille fois, que Dieu ne veut point de duplicité dans ſon cul-

te, & qu'il faut soûtenir les verités de la Foi aux dépens de notre sang & de notre vie.

Dès que le Général Zingha Mona se vit à la tête d'un parti qui le mettoit en état de tout oser & de tout entreprendre, il courut un jour à la tête de ces furieux à l'appartement où la Reine Anne étoit morte, & fit égorger les trois premieres personnes qui se trouverent devant lui. Ses gens alterés de sang & de carnage, mirent ces cadavres en pieces pour les devorer & se frotterent le corps avec leur sang encore tout boüillant dans la folle imagination, que c'étoit pour eux un préservatif assuré contre toutes sortes de maux, & même contre la mort. Leur chef y pensa laisser la vie, & peu après la Reine la perdit le 24. Mars 1666. après un Regne d'environ deux ans & demi, pendant lequel on peut dire qu'elle avoit été moins Reine qu'esclave de son mari, de ses Ministres infidéles & des respects humains selon lesquels elle se gouvernoit.

Dieu permit cependant qu'elle se reconnût. Le Pere Jean-Baptiste de Salisano, qui l'assista dans ces derniers momens, a rendu témoignage qu'elle

avoit abjuré son Apostasie, en avoit demandé pardon à Dieu, & qu'elle étoit morte dans les sentimens les plus Chrétiens. Ces marques de Catholicité, furent cause qu'on lui donna avec les cérémonies ordinaires, la sepulture Ecclesiastique dans l'Eglise de Sainte Anne à côté de sa sœur, étant revêtuë d'un habit de Capucin, comme elle l'avoit demandé.

Malgré tout ce que le Général Zingha Mona avoit pû faire, il y avoit encore un grand nombre de Chrétiens zélés, c'est ce qui l'avoit empêché cet impie de s'opposer à l'assistance que les Capucins rendirent à la Reine, dans ses derniers jours. Il fermoit les yeux sur bien des choses. Il souffroit que les Chrétiens fissent leurs cérémonies à l'ordinaire, il y assistoit même quelquefois; parce qu'il étoit réellement un veritable Athée, & qu'il craignoit une sedition, qui l'auroit éloigné du thrône, où il vouloit monter. La Reine qu'on en informoit s'en réjoüissoit, & disoit qu'il n'étoit pas entierement perdu, & qu'on pouvoit encore esperer de le pouvoir gagner. Mais dès qu'elle fut morte, & que son parti l'eût déclaré Roi, & lui eût juré fidelité & obéïssance, il se montra tel qu'il étoit en effet.

La premiere chose qu'il fit fut de célébrer le Tombo à la deffunte à la maniere des Giagues. Il est vrai qu'il se contenta de cinq victimes au lieu de soixante & dix qu'il auroit dû faire égorger en cette occasion, eu égard au grand nombre de gens qui étoient au service de la deffunte.

Il choisit cinq jeunes Damoiselles des meilleures maisons de l'Etat, & les fit enterrer vives dans la fosse où étoit le corps de la deffunte ; mais il sçût bien recompenser cette prétenduë discretion, en faisant égorger quarante-trois personnes des premieres de l'Etat, dont le crime n'étoit que d'être des Chrétiens zélés & incapables de faire banqueroute à la Foi. Entre ceux-là étoient le fidéle Interprete, dont nous avons parlé si souvent, le premier Medecin, sa femme & ses enfans & un valet de chambre nommé Emanuel, que ses éminentes vertus, & son attachement inviolable à la Religion, & à la Reine Anne lui avoient rendu odieux.

Après cela il voulut forcer une quantité d'autres Chrétiens à prêter le serment appellé Bolongo, que nous avons décrit dans les Livres précedens, & à boire de cette liqueur empoisonnée

pour les obliger de déclarer que les deux Reines étoient mortes par les enchantemens des Missionnaires, & par les poisons qu'ils leur avoient donnés.

Ces violences furent inutiles, il employa sur ces innocens, les tourmens les plus affreux, il ne pût rien tirer de leurs bouches qui ternît la reputation des Missionnaires.

Il fit accuser de revolte, un des premiers Officiers de l'armée, dont la bonne conduite, la valeur, & la Religion étoient connuës de tout le monde. Cet homme se purgea aisement de cette accusation frivolle; mais malgré son innocence, il le fit attacher par les quatre membres à quatre poteaux plantés en terre, & en cet état étant élevé de deux à trois palmes, il fit allumer du charbon dessous, & lui fit souffrir un des plus longs & des plus douloureux Martyres.

Il écrivit quelque-tems après au Viceroi de Loanda, & lui manda effrontement qu'il avoit abjuré la Religion Chrétienne, qu'il n'avoit jamais professée qu'exterieurement, & pour ses interêts & par politique, & qu'il étoit retourné à la Secte des Giagues; & afin qu'on n'en pût douter, il fit

chercher tous les enfans qui étoient au-dessous de huit ans, & les fit tous égorger.

Il assembla jusqu'à cinquante Singhilles, & autres Ministres de sa Secte impie, pour sçavoir quel seroit le succès de ses entreprises. Ces malheureux après leurs cérémonies sacrileges, lui promirent toutes sortes de bonheurs, & d'avantages, ce qui lui donna tant de joye, qu'il leur donna sept jeunes hommes forts & robustes pour en faire un festin ; il y joignit un bœuf & quantité d'autres bestiaux.

Cette liberalité mit ces perfides de si bonne humeur, que leur chef qui portoit le nom & se disoit possedé de l'esprit de N-Golambandi frere des deux Reines deffuntes, lui prédit encore d'autres bonheurs extraordinaires, après quoi il demanda la mort de quelquelques-uns des assistans ; afin qu'ils pussent boire leur sang, & devorer leurs chairs. Il eut sur le champ ce qu'il demandoit. En recompense de cette prompte obéissance, il prédit à toute l'assistance, qu'ils triompheroient de tous leurs ennemis, qu'ils seroient invulnerables, & qu'ils ne seroient jamais faits esclaves.

Depuis ce moment fatal, les Singhilles

eurent permiſſion de tout faire, & jamais on n'avoit porté ſi loin la cruauté de cette Secte.

Ce même Singhille ſe feignant un autre jour poſſedé de l'eſprit de N-Golambandi, alla plonger ſon couteau dans le ſein d'un des aſſiſtans, & lui ayant arraché le cœur, il le préſenta à Zingha Mona, en l'exhortant à aller porter la guerre à un de ſes vaſſaux qui refuſoit de le reconnoître pour Souverain, l'aſſurant qu'il en remporteroit une victoire entiere.

Il arriva en effet, que ce malheureux ayant été ſurpris, fut défait à platte couture, & deſtiné à ſervir de victime avec les autres priſonniers à un Sacrifice ſolemnel, que Zingha Mona fit faire le 29. de Mai 1666. dont voici le détail. Les Singhilles s'étant aſſemblés avec le peuple dans la grande place, le Roi commanda qu'on choiſît vingt hommes & vingt femmes, & leur ordonna d'invoquer l'eſprit de la Reine Anne à prendre la peine d'entrer dans le corps de quelqu'un de l'aſſemblée, & de parler comme ceux de N-Golambandi, & autres Princes avoient fait. Auſſi-tôt le premier Singhille entonna quelques chanſons profanes deſtinées à cet uſage,

que ses compagnons poursuivirent accompagnées du son étourdissant de tous les instrumens barbares. Après qu'ils se furent épuisés à chanter, un jeune homme que ces fourbes avoient instruit, se mit à crier de toutes ses forces, *me voici, me voici, je suis Zingha N-Bandé votre Reine, me voici prête à vous accorder vos demandes; que voulez-vous?* A ces mots tout le monde se prosterna le visage contre terre. On l'adora, & on la remercia de ce qu'elle vouloit bien revenir parmi eux. Ce jeune homme bien instruit reçût gravement ces hommages, & fut reconnu pour le principal Idole de la Fête. Aussi-tôt on commença ces danses impudiques, & toutes les autres dissolutions, que la Reine Anne avoit abrogées & deffenduës sous des peines capitalles. Quand on eût dansé un assés long-tems, le Roi qui paroissoit ravi d'être favorisé du retour de l'esprit de la Reine, commanda qu'on sacrifiât tous les prisonniers, à la tête desquels étoit leur Seigneur, & non content de ce carnage, il fit ouvrir le ventre à un bon nombre des assistans, dont le sang fut asperſé sur lui-même & sur ses soldats, comme un gage assuré des avan-

tages & de la prosperité dont ils devoient joüir à l'avenir.

Ce Sacrifice public, fut le troisiéme que fit ce Roi scelerat & impie ; après lequel les Singhilles se répandirent par tout l'Etat, & y annoncerent que l'esprit de la Reine Zingha étoit revenu, qu'il avoit paru en présence du Roi & de tout le peuple, & qu'elle agréoit qu'on remît sur pied les anciennes cérémonies, selon lesquelles tout le monde vivroit dans l'heureuse liberté dont on joüit dans la Secte des *Giagues*. Ce fut ainsi que cette malheureuse Secte fut rétablie & reçûë de tous ces peuples, Dieu le permettant par un juste jugement, pour les punir de leur hypocrisie & de leurs autres crimes.

Comme toutes les personnes qui avoient été attachées aux deux Reines étoient odieuses à ce cruel tyran ; il voulut obliger toutes les femmes à jurer qu'elles avoient conservé inviolablement leur honneur. Il n'y eût point de tourmens qu'il ne leur fit souffrir pour tirer de leur bouche ce qu'elles avoient de plus secret dans le cœur. On ne peut pas nier qu'il n'y en eût de coupables, leur temperamment, & le climat les portent au libertinage, &

comme la Reine Anne en sçavoit là-dessus, bien plus que pas une autre, elle veilloit avec un soin extrême sur celles qui étoient à son service, les marioit dès qu'elles étoient en état de l'être, & les faisoit châtier rigoureusement quand elles s'écartoient de leur devoir.

Mais il faut aussi reconnoître qu'il y en avoit beaucoup à qui on ne pouvoit rien reprocher sur cet article, qui étoient bonnes Chrétiennes, & qui aimoient leur devoir plus que leur vie.

Le Tyran s'embarrassoit fort peu qu'elles eussent peu de soin de leur honneur; mais il cherchoit un prétexte pour les perdre, ainsi soit qu'elles eussent resisté à la violence des tortures, soit qu'en étant vaincuës, elles eussent confessé ce qui étoit, ou ce qui n'étoit pas, il les condamna toutes à être venduës aux Européens, & transportées à l'Amerique.

Ces pauvres femmes étoient plus frappées de cet Arrêt que de la mort même; parce qu'elles regardent la servitude chez les blancs comme le dernier de tous les malheurs; de sorte que ce n'est pas sans peine, que ceux qui les achetent les empêchent de se desesperer & de se faire mourir.

Cependant la ville de Sainte Marie de Matamba fut entierement détruite, ses habitans furent contraints de s'aller établir au nouveau Chilombo. La grande Eglise & tous les Oratoires furent profanés, & après qu'on eu eût enlevé les meilleurs materiaux, on mit le feu par tout; on ne respecta pas même l'Eglise de Sainte Anne, où les deux Reines avoient été enterrées.

Le Sergent Général qui étoit beau-frere du Tyran, & un grand nombre de Chrétiens des plus considerables, lui ayant remontré qu'au moins ce lieu devoit être épargné par respect pour les deux Reines qui y reposoient, il lui fit trancher la tête sur le champ, & en auroit fait autant à tous les autres s'ils n'eussent pris la fuite & ne se fussent cachés.

Les meurtres continuels que commettoit le Tyran, porterent au desespoir un grand nombre de gens, ils prirent les armes, & ayant à leur tête Dom Jean, ce Prince à qui la Couronne appartenoit de droit, & dont nous avons parlé au sujet du mariage qu'il avoit contracté avec Donna Barbara, & qui fut déclaré nul pour les raisons que nous avons dites. Ce Prince se mit en campagne, il atta-

qua le Tyran, le défit, le chassa du Royaume, & l'assiegea dans une Isle de la Coanza, & se fit reconnoître Roi.

La Religion pouvoit esperer son entier rétablissement de ce Prince qui étoit bon Chrétien, & qui avoit du zéle pour la Foi; mais il vêcut trop peu. Il gouverna pendant quelques mois le Royaume en paix avec beaucoup de sagesse; mais s'étant retiré trop tôt de devant l'Isle qu'il bloquoit, & où il auroit fait mourir de faim son ennemi, il lui donna lieu d'en sortir, de ramasser des troupes, & sur tout des Giagues avec lesquels l'ayant attaqué il fut tué dans le combat. Le Tyran s'empara une seconde fois du Royaume, & y continua à massacrer tous les Chrétiens & autres qui avoient suivi Dom Jean.

Ce Prince avoit un fils nommé Dom François: ce jeune Prince avoit été élevé avec beaucoup de soin par les Missionnaires, il étoit bon Chrétien & très-brave. La mort de son Pere, & la défaite de ses troupes ne l'étonna point: il en leva d'autres, & ayant attaqué le Tyran, il le défit dans un grand combat, il le tua & mit fin à sa tyrannie.

Comme il étoit, par le droit de sa naissance, le plus proche heritier des deux Reines Anne & Barbe, il fut reconnu pour Roi, & gouvernoit le Royaume avec douceur & sagesse, & travailloit à y ressusciter la Religion que le Tyran avoit détruite.

Fin de l'Histoire de Zingha & de sa sœur.

RELATION HISTORIQUE des Royaumes de Congo, d'Angolle & de Matamba.

CHAPITRE I.

Des Religieux célébres, qui ont travaillé dans les Missions d'Afrique.

NOus avons rapporté les noms de ces hommes Apostoliques, de l'Ordre de S. François appellés Capucins, qui ont porté la Foi dans ces païs Barbares, & qui y ont été comme des prodiges de fermeté, de zéle & de courage, qui ont été de ces vrais

geans sçavans dans le métier de la guerre. Il est juste de les faire connoître plus distinctement, d'autant plus que le détail dans lequel nous entrerons, servira encore à faire connoître des peuples, des païs, des coûtumes, & d'autres choses dignes de curiosité qui n'ont point encore paru, & qui n'ont pû entrer dans ce que nous avons dit dans les Livres précedens.

Le premier qui se présente est le Pere Antoine de Gaëte : il étoit né dans cette ville qu'on appelle communement la clef du Royaume de Naples. Son pere étoit Dom François Laudati, Duc de Marzano, & sa mere Dame Jeanne Caraffa. Il fut destiné dès sa plus tendre jeunesse à l'Ordre de Malte, où il fut reçû de minorité; mais à peine eut-il atteint la seiziéme année de son âge, qu'il quitta la croix de Chevalier, & qu'il entra chez les Capucins, dont il prit l'habit au Couvent de Casorte, où il eut pour maître de Noviciat le célébre Pere François-Marie Filomarini, Religieux aussi respectable par son illustre naissance, que par ses éminentes vertus. Celle que le Pere Antoine a fait paroître pendant tout le

cours de sa vie, sont des marques éclatantes de l'éducation toute sainte qu'il avoit reçûë de ce grand homme.

Après sa profession solemnelle, il fut envoyé aux études dans la Province de Toscane, & ensuite dans celle de Bologne. Il donna partout des preuves de sa regularité & de son genie excellent pour les sciences : il en revint grand Theologien, & habile Prédicateur. Il fut d'abord employé à enseigner la Théologie dans les Couvents de sa Province. Il prêcha ensuite avec un applaudissement extraordinaire. Il eut la conduite des Novices, & celle de quelques-uns de ses Couvents, & il auroit été bientôt le chef de sa Province, si le zéle qu'il avoit pour le salut des ames qui se perdoient miserablement dans l'Ethiopie, ne l'avoit engagé à se joindre aux quatorze Missionnaires de son Ordre, que la Congregation de la Propagation de la Foi, envoyoit dans ces païs incultes & sauvages. Il fut institué Superieur de ces quatorze Religieux qui partirent d'Europe sur la fin de l'année 1653.

J'ai fait part au public des accidens de leur Navigation & de leur

arrivée à Angola. Il se mit d'abord à apprendre les Langues de ces peuples, & y réüssit avec une admirable facilité; il porta l'Evangile dans beaucoup de Provinces, & y fit de grandes conversions. Son Nom, ses talens, son zéle infatigable, ses vertus le rendirent cher aux Vicerois, aux Gouverneurs, il étoit aimé & estimé de tout le monde. Ce fut ce qui détermina le Viceroi de Loanda à lui confier la Princesse Barbe, sœur de la Reine Zingha, qu'il conduisit jusqu'à Matamba, où il la mit entre les mains de la Reine, dont il acquit tellement la confiance qu'elle le regardoit non seulement comme son Catechiste, & son maître en la Religion, qu'il lui fit embrasser de nouveau, & dans laquelle elle est morte comme nous l'avons dit dans son Histoire; mais encore comme le plus accredité de ses Ministres, & son Conseiller d'Etat, sans l'avis duquel elle ne déterminoit rien qui fût un peu de consequence. On peut dire qu'il étoit le pere de la Religion en ce païs, & que les peines qu'il s'est donné, les fatigues qu'il a essuyées, les frequens & penibles voyages qu'il a été obligé d'entreprendre, paroissent avoir été au-

dessus des forces ordinaires des hommes les plus vigoureux. Ayant été déclaré Préfet de toutes les Missions, il fut obligé de quitter la Cour de Matamba pour venir resider à Loanda. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que la Reine fut obligée à consentir à son départ. Il arriva à Loanda extrêmement fatigué. Il n'y fut pas deux mois entiers, sans tomber dans une maladie, que les Medecins jugerent mortelle, elle ne l'auroit peut-être pas été dans un autre sujet, mais ses travaux excessifs, l'avoient tellement épuisé, qu'on ne pût lui apporter de remede. Il mourut le 9. de Juillet de l'année 1662. âgé de 47. ans, dont il en avoit passé 31. dans son Ordre. Il fut enterré dans l'Eglise des Capucins à côté du venerable Pere André de Nola. On comptoit qu'en six ans de Missions, il avoit baptisé plus de huit mille personnes. On lui fit des obseques magnifiques à Loanda & à Massangano aux dépens du public, ce qui étoit une marque éclatante de l'estime qu'on avoit pour lui. La Reine Zingha lui en fit faire de très-somptueuses à Matamba; nous en avons rendu compte ci-devant.

Le Pere Roch de Gennes a travail-

lé avec un zéle infatigable, pendant cinq ans dans les Missions de l'Etat de Congo. Il a parcouru les Provinces de Bamba, de Pemba, d'Imbuilla, de Dembi, & autres, & y a fait de nombreuses & de solides conversions. A la fin étant tombé dans une grande maladie, qui le rendit paralitique, les Superieurs jugerent à propos de le renvoyer chercher sa santé en Europe. Son voyage deLoanda à Fernambuco au Brezil, & de là à Lsſbonne fut des plus fâcheux, il y arriva justement pour y être enterré, ayant été surpris d'un accident imprévû, qui lui ôta la vie au mois de Septembre 1660. étant âgé de soixante ans.

Le Pere Clement de Macusa, de la Province Romaine, étant arrivé à Loanda fut chargé de faire les fonctions Curiales à Bengo, village éloigné de cinq lieuës de Loanda; parce qu'on manquoit alors de Prêtres seculiers pour remplir ce poste.

Dieu lui avoit donné un zele ardent & intrepide. Il parcourut les rivages des fleuves Zenza & Dande. Il détruisit une infinité d'Idoles, mit le feu à un grand nombre de Chimpassi ou Temples de ces fausses Divinités, extirpa les abus & les superstitions de ces

peuples qui étant voisins des Idolâtres étoient sans cesse exposés au peril de se pervertir. Il baptisa plus de deux mille personnes & étoit en train de rendre de grands services à la Religion, lorsque les Superieurs jugerent à propos de l'envoyer en Europe avec le Pere Roch, dont il eût un soin tout particulier pendant leur longue Navigation. Etant arrivé à Lisbonne, & attendant une occasion pour retourner aux Missions d'Afrique, il reçût des ordres de ses Superieurs, de venir en Italie. Le Vaisseau, où il s'étoit embarqué, fut pris par un Corsaire, conduit à Alger & vendu à un Mahometan zélé, qui sçachant qu'il étoit Prêtre le maltraitoit plus que ses autres esclaves. Il le mit dans sa métairie, lui faisoit labourer la terre & tourner la meule de son moulin à farine. Dieu ne l'abandonna pas dans ces travaux excessifs. On manqua de Prêtre dans le bagne des esclaves, & on fit à son maître un parti qui contenta son avarice, & qui le fit consentir, que son esclave allât demeurer dans ce bagne, où il trouva de quoi exercer son zele & sa charité.

La ville d'Alger s'étant trouvée attaquée de peste dans ce tems-là, ce zélé

Religieux

Religieux se consacra au service des pestiferés. Sa charité se répandoit sur les Mahometans comme sur les Chrétiens, ce qui le fit admirer de tout le monde, & lui acquit une estime universelle.

Cependant des gens charitables, ayant été informés à Rome de sa captivité, donnerent l'argent necessaire pour le racheter. Il coûta cinq cens écus : ayant ainsi été mis en liberté, il s'embarqua sur un Vaisseau qui alloit à Lisbonne. Le Capitaine le reçût gracieusement dans la chambre de pouppe; mais au bout de huit jours il se sentit frapé de peste. Il en donna avis sur le champ, & peu s'en fallut que les Matelots brutaux ne le jettassent à la mer. Le Capitaine & les passagers s'y opposerent ; on le mit dans un coin à l'avant du Vaisseau, où on lui donnoit sa subsistance au bout d'un long bâton. Il mourut en deux ou trois jours ; & son corps fut jetté à la mer.

Le Pere Jean-François de la Fabrica, étoit d'un petit village ainsi appellé, dans les montagnes de la Garfagnana. Il étoit Prêtre & Curé d'une Paroisse, lorsqu'il prit l'habit de Saint François parmi les Capucins. Son zé-

le pour le salut des ames, fit que ses Superieurs lui permirent de passer aux Missions d'Afrique. Il y fut d'abord employé à tenir l'écolle qu'on avoit ouverte à Loanda pour la jeunesse. Comme il étoit d'un temperamment robuste, & fait aux fatigues de son païs natal très-rude & très-mauvais, les Superieurs lui donnerent le soin des Provinces de Benga & Dandé. Il donna des marques de son zéle, en s'opposant avec fermeté aux entreprises, & à la puissance des Idolâtres les plus mauvais & les plus à craindre.

Il entra ensuite dans la Comté de Pemba, où il demeura jusqu'à la mort, s'appliquant de toutes ses forces à convertir les Infidéles, à soûtenir les Chrétiens foibles, dont la foi étoit chancelante, & à ramener à leur devoir ceux qui s'en éloignoient.

Entre les autres, il y avoit un habitant de Mariaria, terre dépendante du Marquisat de Pemba, qui menoit depuis long-tems une vie scandaleuse avec une concubine qu'il entretenoit. Le Pere Jean-François le pressoit de quitter cette vie, de se convertir, & de prendre pour femme cette concubine, puisqu'il l'aimoit tant,

Ce malheureux écoutoit le Pere & s'en mocquoit; mais le Pere ne se lassant point de lui prêcher son devoir, cet homme pour s'en debarasser, lui dit, *revenés Pere, un tel jour*, qu'il lui marqua, *je suis resolu de vous obéir & de me convertir*.

Le Pere ne manqua pas de retourner au jour marqué, & de le sommer de sa parole. Cet homme se présenta avec sa concubine, & une bande d'enfans qu'ils avoient eu ensemble. Le Pere le pressa de retourner à Dieu, & de quitter sa mauvaise vie; mais l'autre avoit des défaites toutes prêtes, & le payoit avec les paroles des obstinés, *demain, demain*. A la fin le zéle du Pere s'enflama, & il lui dit, *on ne se mocque pas ainsi de Dieu*. J'ai fait mon devoir en vous faisant songer au vôtre, vous vous en mocqués prenés garde que la colere de Dieu n'éclate bientôt sur votre tête, & qu'elle ne vous fasse servir d'exemple aux pécheurs endurcis comme vous êtes.

Cette menace fut une veritable prophetie. En moins d'un mois la concubine mourut, & sa mort ayant privé ce malheureux des biens qu'il attendoit d'elle, il fut obligé de s'enfuïr & de se cacher, & quelques jours

après il mourut miserablement sans donner aucun signe de repentir.

Il y avoit un Soua ou Gouverneur dans le même païs, qui quoique Chrétien menoit une vie aussi abominable que les Giagues. De sang froid il avoit ouvert le ventre à des femmes grosses & avoit devoré leurs enfans. Le Pere Jean-François le reprit de cette étrange cruauté & de quantité d'autres crimes énormes. Le Soua parut prendre en bonne part sa reprehension, & comme pour lui en témoigner sa reconnoissance, il lui envoya le lendemain quelques plats de viandes humaines. Le Pere fit signe qu'on les lui reportât, & lui envoya son interprete lui dire de sa part; *qu'il s'étonnoit qu'un homme de son rang voulût se mocquer de lui d'une maniere si extraordinaire, qu'il sçavoit bien que les Chrétiens ne mangeoient point de viande le Vendredy & jamais de chair humaine, dont ils ont une horreur proportionnée au crime énorme que commettent ceux qui en mangent.* Le Soua ne parut point fâché de ce compliment, il se contenta de dire, *qu'il se corrigeroit.*

Le Dimanche suivant, le même Soua lui envoya un dîné tout entier de

viandes de Carême. Le Pere se défiant que ce repas ne fût accommodé d'une façon qu'il pourroit être le dernier de sa vie, s'excusa de le recevoir en disant, *que quelques legumes & de l'eau suffisoient pour sa nourriture, qu'il n'étoit venu chercher autre chose dans le païs que le salut de leurs ames, & que c'étoit le plus grand plaisir qu'il pouvoit y avoir.*

Ce scelerat ne fit que rire de la reponse du Pere ; mais Dieu permit qu'il payât bientôt son impieté. Ses crimes avoient tellement irrité ceux qui étoient sous sa puissance, qu'il prirent les armes & le tuerent, sans qu'ils eût le tems de se repentir de ses crimes, & d'en demander pardon à Dieu.

Le Pere Jean-François cultiva cette vigne sauvage & sterile jusqu'en 1668. qu'il mourut avec les plus violens simptômes d'avoir été empoisonné par les Ministres des Idoles. Les Européens qui se trouverent sur les lieux porterent son corps à Pemba où il fut enterré dans l'Eglise de son Ordre.

Le Pere Benoît de Lusignana de la Province de Gennes, fut le premier de tous les Capucins qui fut chargé du spirituel de la Forteresse d'Em-

bacca, & de ses dependances. Il vînt à bout de faire aller les femmes Chrétiennes à l'Eglise, où avant lui elles ne mettoient jamais les pieds, & par consequent ne recevoient presque jamais les Sacremens, & vivoient dans la plus grande ignorance de leurs devoirs de Chrétiennes. Il y demeura deux ans, après lesquels il fut envoyé à l'armée du Giague Cassangé; mais ses frequentes maladies l'ayant mis hors d'état de soûtenir ces fatigues, il fut contraint de retourner à Embacca. Les services qu'il y avoit rendus auroient dû l'y faire recevoir avec affection, il arriva tout le contraire. Ceux à qui il avoit fait plus de bien se joignant à quelques jaloux de son merite le chasserent de la Forteresse.

Il fut contraint de prendre le chemin de la Cour de la Reine Zingha. Après cinq jours de marche, il se trouva au bord du fleuve Lucalla, où il y avoit un Seigneur avec des troupes qui en gardoit le passage. Cet Officier l'empêcha de passer & en usa très-mal avec lui; de sorte qu'il fut obligé de prendre un autre chemin, & de traverser la Province de Chituchilla, païs sauvage, desert, & qui n'est

habité que par des Lions. Il arriva après avoir essuyé bien des dangers à la Cour de Matamba. La Reine qui fut informée du mauvais procedé de cet Officier impoli le vouloit faire punir severement ; mais le Pere la supplia de lui pardonner, & lui ayant representé que c'étoit la premiere grace qu'il lui demandoit, elle la lui accorda.

Il demeura un an auprès de cette Princesse, & fut presque toûjours malade. Le Superieur vit bien que l'air de Matamba lui étoit tout-à fait contraire, il resolut de le renvoyer en Europe. En attendant une occasion pour y repasser, il s'arrêta à Massangano, où on lui donna le soin de l'écolle. Il avoit un talent merveilleux pour cet exercice, & du nombre de disciples qu'il forma à la pieté & aux lettres humaines ; il y en eut six qui furent ordonnés Prêtres.

Ayant à la fin trouvé un Vaisseau qui alloit à Saint Salvador dans le Bresil, il s'y embarqua, & arriva assés heureusement dans ce Port. Un autre vaisseau le devoit porter en Europe ; mais étant arrivé à la vûë de l'Isle de l'Ascension, qui est devant l'embouchure de la riviere de Saint

François, il fut surpris d'un accident qui l'enleva de ce monde, & son corps fut jetté à la mer.

Le Pere Philippe de Sienne a été un des plus heureux ouvriers Evangeliques qui ait travaillé dans cette partie du monde. Il a baptisé en moins de neuf ans près de quatorze mille personnes. Il étoit sçavant, bon Prédicateur, zélé Missionnaire: Dieu lui avoit donné une facilité merveilleuse pour apprendre, & pour parler les Langues Barbares de ces peuples. En peu de tems il ne lui fallut point d'Interprete. Il prêchoit avec force, il étoit intrepide. Il parcouroit les Province de la Comté de Sogno, dans le tems que le Roi de Congo & le Comte, se faisoient une guerre cruelle. Il fut une fois fait prisonnier par un Général des troupes de ce Roi, qui l'envoya avec bonne garde à Saint Salvador: le Roi le regarda comme son ennemi, & quelques prieres que lui pût faire le Pere Jean-Marie de Pavie, Préfet de la Mission, quoiqu'il fût fort avant dans les bonnes graces de ce Prince, il ne pût jamais obtenir sa liberté. A la fin le Vicaire-Général de l'Evêque, ayant interposé son credit & ses prieres en sa faveur,

il obtint que ses Superieurs l'envoyassent à Congo de Batta, où demeuroit le Pere François-Marie de Valterre : ce fut là qu'il apprit la Langue Abondi très-difficile. Dès qu'il la sçût suffisamment, il parcourut avec un zéle infatigable cette Province, qui étoit comme noyée dans des erreurs de toute espece. On peut dire qu'il y ressuscita la Religion & la pieté, & étant passé à Angola, malgré les embûches qu'on lui avoit dressé pour le prendre, il y travailla, & aux environs, d'une maniere qui lui acquit l'estime & l'affection de tout le monde.

Le Pere Antoine de Serravezza, étoit né dans un petit village des montagnes de Toscane. Son genie heureux pour les Sciences, le fit connoître à quelques gens charitables, qui lui donnerent les moyens d'étudier, il apprit avec une facilité merveilleuse les Langues Latine, Espagnole & Portugaise, & aussi facilement la Grecque, l'Hebraïque, & l'Abondine, qui est la plus ordinaire des Négres, de sorte qu'on l'appelloit communement l'homme aux sept Langues. Etant passé aux Missions d'Afrique, ses Superieurs l'envoyerent dans la Province de Gan-

ghella en 1657. où il convertit le Giaga Cassangé. Il est vrai que ce malheureux Prince retomba dans l'Idolâtrie comme nous le dirons dans la Relation particuliere de cette Mission. Il alla ensuite dans le Royaume de Matamba, & puis dans le Duché de Bamba. Il avoit baptisé environ huit mille personnes, quand mon Auteur a fini sa Relation, & c'est ce qui nous empêche d'en dire autre chose.

Nous avons parlé si souvent du Frere Ignace de Valsasna Laïque. Il a servi dans les Missions pendant quatorze années. Il fut d'abord compagnon du Pere Jean François dans la Mission de Maopongo, à la Cour du Roi Angola Aarij. Il passa à Embacca en 1656. & de là à Matamba, peu de jours après que le Pere Antoine de Gaëte y fut arrivé avec la Princesse Donna Barbara. Ne s'étant point trouvé d'Architecte ni d'Ingenieur pour entreprendre le bâtiment de l'Eglise que la Reine Zingha y vouloit faire bâtir, il en eut la conduite; c'étoit en effet son métier, il excelloit dans tout ce qui regarde l'Architecture, & surmonta par son addresse, & par un travail extraordinai-

re toutes les difficultés qui se rencontre dans cette entreprise. Il falloit faire apporter les pierres & les bois sur les épaules des esclaves de plus de quatre lieuës de distance. Il fit accommoder les chemins, & fit des machines qui faciliterent infiniment le transport des materiaux. Il y travailloit en personne avec une assiduité qui lui acquit les bonnes graces de la Reine, qui étant extrêmement zélée pour le bâtiment qu'elle faisoit faire à l'honneur du vrai Dieu, y travailloit elle-même & y faisoit travailler toute sa Cour.

Il enseigna à ces ouvriers grossiers & ignorans, la maniere de faire des clouds, & de joindre les grosses pieces de bois avec des chevilles, au lieu qu'auparavant ils ne les attachoient ensemble qu'avec des cordes & des joncs, ce qui n'étoit pas d'une longue durée.

La Reine Zingha obtint des Superieurs qu'il demeurât plus de quatre ans à sa Cour ; quoiqu'il fut necessaire pour d'autres ouvrages où ils vouloient l'employer.

Ce qui est fort extraordinaire ; c'est que cette Princesse vouloit avoir tous les jours quelque plat de viande

preparé de sa main à la maniere d'Europe, malgré la repugnance qu'ont tous les Négres de manger des viandes preparées par les Blancs.

Retournant un soir du Palais de la Reine, où selon sa coûtume il avoit recité le Rosaire, il entendit dans une case des voix qui recitoient à deux chœurs quelques prieres comme les Religieux ont coûtume de faire. Il écouta & connut qu'il y avoit là quelque Ganga. Il parla haut & menaça ceux qui y étoient de faire executer les Edits de la Reine. On reconnut sa voix, & aussi-tôt le malheureux Ganga força la foible muraille de la case & se sauva. Le Frere entra, & tous ceux qui restoient prirent la fuite. Il alla sur le champ en porter ses plaintes à la Reine, & le fit d'une maniere qui deplût un peu à la Reine, parce qu'il sembla lui reprocher qu'elle n'avoit pas assés d'attention à faire executer ses Ordonnances. Elle ne laissa pas d'ordonner sur le champ à ses Officiers, de mettre tout en œuvre pour prendre ce Ganga & le lui amener. Ils le prirent en effet & le lui amenerent deux jours après.

Alors cette Princesse ayant fait couvrir de noir, son thrône, & les mu-

railles de son salon d'Audiance envoya appeller le Pere Benoît de Lusignana & le Frere Ignace ; on amena le criminel chargé de fers & le bourreau à côté de lui la hache à la main. La Reine dit au Frere Ignace : *Voila ce Ganga Idolâtre, qui a eu la temerité d'entrer dans la ville, de rassembler des gens & de tâcher de les pervertir, en les attirant au culte abominable des Démons. Vous Frere Ignace qui l'avez entendu, & qui l'avez vû fuir. Vous qui cherchez des preuves de son impieté & le devés connoître, dites-nous si c'est lui, on n'attend que cela pour le faire mourir.*

Ce discours étonna le bon Religieux, il ne sçavoit ce qu'il en devoit croire, ou si c'étoit le veritable Ganga criminel ou quelqu'autre qui meritât la mort. Madame, lui dit-il, je n'ai pas vû en face le Ganga que j'ai denoncé au Tribunal de votre justice ; je ne puis pas assurer que c'est celui que je vois ici présent, je pourrois me tromper & commettre un crime. Le zéle que votre Majesté témoigne à punir un si grand crime est très-agréable à Dieu, mais vous lui rendriez compte si vous faisiez punir un autre malfaiteur à la place de celui

dont je me suis plaint. La Reine lui repliqua, *vous avez raison, & il ne me conviendroit pas de me mocquer de Dieu, en faisant perir un autre criminel en la place de celui dont il s'agit. Je loüe votre zéle, & l'impie que vous voyez va être puni.*

Aussi-tôt on tira hors du salon le malheureux Ganga, pour l'aller executer dans la place; mais le Frere Ignace obtint à force de prieres, que la peine de mort seroit changée en celle d'être vendu aux Portugais, pour être transporté aux mines du Bresil. Je n'en dirai pas davantage de ce bon Religieux. Les Superieurs jugerent à propos de le renvoyer en Europe, chercher sa santé que ses longs services lui avoient fait perdre en Afrique.

CHAPITRE IV.

De la Mission de la Province appellée la petite Ganghella.

CEtte petite Province est au centre du Royaume de Matamba, entre les deux rivieres de Coanza & Coari, qui sont éloignées l'une de l'autre, d'environ douze journées de

chemin. On l'appelle la petite Ganghella, pour la distinguer de celle qu'on nomme la haute Ganghella. Elle est divisée en plusieurs petites Provinces qui sont comprises sous le nom général de petite Ganghella. Elle est bornée du côté de l'Orient par la Province de Dongij, du côté du midi par celle de Bendo & de Malemba. La haute Ganghella l'environne à l'Occident & au Septentrion, & n'en est separée que par le fleuve Coari. Ses peuples sont Giagues & très-zélés observateurs de cette cruelle & infâme Religion. Le plus grand Seigneur de ces peuples qui prend le titre de Duc, se nomme Cassangé Cunquingurij: nous avons rapporté ce qu'on a pû sçavoir de sa Généalogie dans le second Livre de cette Histoire. La plus grande partie de cette Province est un païs plat, excepté aux bords de la riviere Coanza, & environ vers le centre où s'élevent deux hautes montagnes ou plûtôt deux rochers affreux, dont l'un se nomme Chissala & l'autre . . . .

Elle est couverte du côté de l'Occident des hautes montagnes de Bondo, en tirant vers la riviere Lunino. Ces montagnes n'ont que trois passages d'une roideur extraordinaire

qui ont deux milles de longueur, qui se terminent en de belles plaines. La riviere de Lunino est large d'une portée de mousquet, elle à sa source dans les montagnes de Bondo & de Malemba. Ses eaux aussi-bien que celles de certains ruisseaux appellés Cassimbe, sont saumâtres, & se corrompent aisément. Cependant l'air n'y est pas tout-à-fait mauvais, ni mal sain à cause des vents frais qui regnent dans le païs & qui le purifient; mais pour peu qu'ils viennent à manquer l'air se corrompt, & devient humide & très mal sain.

On trouve quand on a passé la Lunino des plaines très-agréables tout le long de la riviere jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans la Coari. On peut marcher dans ce païs uni pendant plus de quatre lieues. Il a en face une montagne qui semble avoir été faite à plaisir. Elle represente deux montagnes l'une sur l'autre, dont la plus élevée ressemble à une piramide. Cette derniere a à son pied un terrein vaste couvert d'herbes comme une prairie, & à son sommet une autre prairie de beaucoup moindre étenduë. Il sort de ces montagnes une quantité prodigieuse de bonnes eaux

qui se répandent dans les plaines, & forment des ruisseaux, qui après avoir arrosé le païs le rendent très-propre pour le pâturage de toutes sortes de troupeaux. Enfin la nature a réuni tous ces ruisseaux, & en a composé un Lac, autour duquel il y a plusieurs villages.

La cime de cette montagne, étoit dans les tems passés la forteresse de tout le païs; elle avoit servi de demeure au prédecesseur de Cassangé, qui y a laissé de tous côtés d'horribles marques de sa cruauté, & des Sacrifices execrables qu'il y a offert. On voit une grande caverne, & une grande quantité de ces gros arbres appellés Bondi, dont les troncs sont creusés & tout remplis aussi-bien que les cavernes des ossemens des victimes humaine, qui y ont été égorgées & devorées par ces Idolâtres Antropophages.

De cette montagne, on marche par une plaine de trois journées de chemin jusqu'à Cassoco, où le Cassangé qui regne aujourd'hui faisoit sa residence avant qu'il se fût établi à Palongala où il demeure à présent.

Il y a au bout de cette plaine une autre montagne appellée Chisala, qui

à pour le moins une demie lieuë de hauteur, dont la base est si petite, qu'elle paroît comme une grosse tour environnée de cette plaine, comme d'un profond fossé qui lui sert de deffense.

Cette montagne est renommée par tout le Royaume de Matamba. Que dis-je, elle est respectée, & les peuples ont pour elle une veneration superstitieuse, & toute extraordinaire, parce que dans les tems passés c'étoit là que l'on éprouvoit par certains juremens, ceux qui étoient soupçonnés de quelques crimes. Voici comme on s'y prenoit.

Ceux qui étoient accusés ou qui vouloient prouver la verité de leur accusation, se rendoient au pied de la montagne. Ils y trouvoient le Ganga député à cette épreuve, qui leur mettoit en main de certains outils de fer forts & bien aigus, par le moyen desquels ils pouvoient grimper jusqu'au haut; mais il les avertissoit qu'avant d'entreprendre ce dangereux voyage, ils s'examinassent bien serieusement; parce que s'ils étoient coupables, les Idoles gardiens de ce lieu saint, ne permettroient pas qu'ils le profanassent, & ne laisseroient pas impunie leur temerité.

De quelque maniere que la chose arrivât, on en attribuoit la cause à la puissance souveraine des Idoles, Dieu permettant par un juste jugement, que les Démons trompassent ainsi par leurs mensonges, ces peuples si adonnés à ces sortes de superstitions, qui ne cherchoient point à se détromper, & qui croyoient être fort excusables, en disant que cela s'étoit pratiqué de tous les temps.

Ce Ganga fourbe & avare, comme le sont tous ces malheureux Ministres du Démon, ne manquoit pas de moyens pour aider ceux qui avoient acheté sa protection. Il instruisoit ceux-ci de la route qu'ils devoient tenir pour grimper cette montagne escarpée; il leur donnoit des instrumens, dont il connoissoit la bonté, il leur faisoit prendre quelque aliment qu'il avoit preparé qui leur donnoit du courage & de la force, & le plus souvent il se servoit du secours des Démons pour aider les coupables qui l'avoient bien payé, pendant que les innocens qui ne s'étoient pas trouvé en état de satisfaire son avarice, étoient abandonnés à eux-mêmes, n'avoient que de méchans instrumens, étoient obligés de grimper par les endroits les plus

impraticables où la force, le courage, & leurs instrumens les abandonnant, ils tomboient, & s'ils ne se tuoient pas par leur chûte, ils étoient massacrés sur le champ, comme coupables & parjures, & leurs cadavres devorés.

Ceux au contraire qui étoient montés jusqu'au sommet en descendoient par un chemin facile, & étoient reçûs, caressés & complimentés par le peuple qui étoit assemblé, & le Ganga les poudroit depuis la tête jusqu'aux pieds avec une certaine farine blanche, qui étoit la marque de leur innocence & de leur candeur, & en cet état, ils retournoient chez eux glorieux & triomphans.

La bonté, la fertilité & le bon air de cette Province, devroient y avoir attiré une infinité d'habitans, elle est pourtant des plus desertes. Ses habitans sont vagabons. On n'y trouve que très-peu de villages, ses peuples paresseux au suprême dégré vivent sans travailler, & au lieu que leurs belles campagnes leur produiroient en abondance, des fruits, des racines, des grains, & generalement tout ce qui leur seroit necessaire pour mener une vie douce & commode, tout leur païs

eft qu'une folitude affreufe & un
:fert qui faifoit horreur : ils ne laiffent
is d'avoir grand appetit, on peut
ême dire qu'ils font toûjours affamés
que faute d'autre chofe, ils ont une
:tention particuliere à chercher à fe
:mplir le ventre de chair humaine ou
: celle des bêtes fauvages, & fur
›ut de celle des Lions, qui font en
'ès-grande quantité dans leurs forêts.
. femble que l'ufage de cette chair
:nde ces peuples plus carnaffiers &
lus barbares ; auffi voit-on, que quand
ı faim les preffe, ils n'épargnent
as même les perfonnes qui leur de-
roient être les plus cheres, & que
ıns être en guerre les uns con-
:e les autres, ils font fans ceffe
la füe pour fe furprendre, s'en-
:ver & faire une boucherie de
eux qui font tombés entre leurs
ıains : tout leur eft bon, ils n'épar-
;nent qui que ce foit dès qu'ils en font
naîtres. Voila le portrait au naturel
le ces Giagues Antropophages.

Caffangé Conquingurij, qui étoit le Chef ou le Duc de ces mauvais peu-ples, lorfque mon Auteur écrivoit es Memoires, étoit venu au monde :n 1608. dans le Royaume de Dongo-a-Dambi-Aquitulla, village à deux

Origine de Caffangé - Conquingurij.

journées d'Embacca. Ses parens qui étoient de la derniere lie du peuple, vivoient miserab lement dans une forêt. Ils le nommerent Ganga qui signifie callebasse ou espece de coco, dont l'écorce sert à faire des tasses pour boire ou d'autres ustencilles.

Dès qu'il fut assés fort, on l'occupa à garder les cochons. C'est dans cet exercice qu'il a succé les vilaines inclinations qu'il a euës toute sa vie.

Il fut pris par un parti de soldats de Cassangé Conquingurij Calunga, qui couroient le païs, & conduit au Chilombo, où il devoit selon la coûtume de ces Barbares être sacrifié & mangé. Il y trouva sa conservation & sa fortune. Ce Prince l'ayant consideré, il lui plût, & lui & sa premiere concubine l'adopterent à la maniere des Giagues, & le déclarerent leur fils, sans pourtant le retirer de son premier métier, avec cet tedifference qu'ils lui confierent des troupeaux plus nombreux, de sorte qu'il devint le chef des autres Pastres, qui le respectoient & lui obéïssoient comme à leur Superieur.

Il s'acquit en assés peu de tems l'affection de Calunga par sa vigueur &

son adresse à la chasse des bêtes sauvages & des hommes où il réüssissoit d'une maniere étonnante.

On rapporte qu'il étoit doüé d'une force si prodigieuse, que quand il saisissoit un animal par les pieds de derriere, il l'écarteloit en deux aussi aisement, que s'il n'avoit fait que se joüer. Il en faisoit autant des criminels condamnés à la mort, & comme il étoit extraordinairement avide du sang des hommes & de leur chair, il devoroit comme une bête feroce leurs entrailles encore palpitantes, de sorte qu'au jugement de tout le monde, il étoit regardé comme un Giague des plus parfaits ; c'est-à-dire, des plus forts & des plus cruels.

Ces preuves de force & de cruauté firent qu'il quittoit souvent la conduite des troupeaux pour aller à la guerre, où il donna tant de marques de sa brutalle valeur, qu'il fut élû Galombolo, c'est-à-dire, Sergent Général.

Cette charge lui donnoit le rang & l'autorité de juge, & lui acquit un si grand crédit, qu'il obtint d'avoir un siege, & un tapis même en la présence de son Prince.

Son ignorance des plus crasses, pa-

roissoit dans les Jugemens qu'il rendoit. Il suffira d'en rapporter deux exemples pour faire juger des autres.

On conduisit un jour devant son Tribunal, cinq hommes accusés selon les formes de la Jurisprudence du païs de certains crimes. Cet ignorant qui entendoit les Loix de la Nation, à peu près comme un buffle, écouta les accusations, & n'y comprenant rien, sans autre examen ni formalité, il prononça que ces cinq hommes *lui* paroissoient si gras & si bien nourris, qu'il étoit évident qu'ils ne songeoient qu'à manger, & que par consequent ils avoient moins de cœur & de ferocité qu'il n'en faut dans la Nation où ils vivoient: que font-ils donc, dit-il, parmi nous? qu'on leur coupe présentement la tête, & qu'on repande ce sang inutile, de cette maniere ils seront punis de leur crime. La Sentence fut executée dans l'instant, & aussi-tôt le Juge se levant de son Tribunal choisit le plus gros & le plus gras de ces cinq cadavres, le chargea sur ses épaules, & le porta à sa cuisine où il le coupa en pieces, & ordonna qu'on le fit promptement rôtir pour son dîner. Le feu n'agissant pas
assés

assés vîte selon son appetit, il en mangea une bonne partie comme un chien affamé.

Le second exemple regarde son frere uterin. Il avoit été pris par un parti, & n'avoit point d'autre crime que d'être tombé dans les mains d'un Caïn; aussi ne se donna-t'il pas la peine de prononcer une Sentence, ni d'attendre qu'il fût accusé, ou qu'il eût parlé pour se deffendre. Il se leva de son siege, & lui enfonça son couteau dans la poitrine. Après quoi se glorifiant, de ce que par cette action denaturée, il avoit sçû éteindre la compassion naturelle que son frère lui devoit inspirer, il se frotta tout le corps de ce sang encore tout boüillant, & se fit voir en cet état à toute l'armée, comme ayant triomphé par ce crime énorme d'une passion que les bêtes, privées de toute sorte de raison, conservent par le seul instinct de la nature.

Cette facilité de repandre le sang humain, l'avoit mis dans un si grand credit, chez ces Giagues Antropophages, qu'il crut qu'il pourroit repandre impunement celui de Cassangé-Calunga, & de sa concubine, qui l'avoient adopté, & se mettre à leur place. Il sembloit que Dieu le toleroit,

afin que ces miserables fussent les executeurs de sa justice les uns sur les autres.

Il est vrai, que Ganga trouvoit de grandes difficultés dans l'execution de son cruel dessein; parce que les Officiers de Cassangé Calunga se doutant de ses resolutions, gardoient avec un grand soin leur Prince. Voici le stratagême dont il se servit pour en venir à bout. Il sçavoit que les Giagues sont infatués de la pensée qu'ils ont, que la force de leur temperamment est si grande, qu'ils ne peuvent mourir ni par le fer de leurs ennemis ni par aucune sorte d'infirmité, à moins que les sorciers & les enchanteurs n'y joignent leurs enchantemens & leurs prestiges: cela est cause qu'il tremblent au seul nom de sorcier.

Il se servit adroitement de cette foiblesse. Il publia hautement, que la concubine principale de Cassangé, à laquelle on donnoit communément le titre de *Tembanza*; c'est-à-dire, de Maîtresse de la maison, étoit la plus grande sorciere & la plus horrible empoisonneuse qui fût dans l'Etat, & sous ce prétexte il la fit amener devant lui: là, sans vouloir écouter les

raisons invincibles qu'elle avoit pour se justifier de cette fausse accusation, il la condamna à être brûlée toute vive & sans délai, & à la présence de toute l'armée, il la fit jetter dans un grand bucher qu'il avoit fait préparer; après quoi il deffendit sous de griéves peines à ceux qui approchoient de Cassangé de lui dire ce qui étoit arrivé, de peur, disoit-il, que cette triste nouvelle ne l'affligeât.

Mais le pauvre vieillard qui étoit malade & hors d'état de s'en informer par lui même, & qui se doutoit de quelque chose, ne la voyant plus, la demandoit sans cesse, & disoit qu'il mourroit content si elle venoit une seule fois le voir, & le consoler par sa présence. Le perfide Ganga lui disoit qu'elle étoit malade, & que sans un danger évident de mourir, elle ne pouvoit pas lui donner cette consolation.

Le vieillard ne se contentoit point de ces paroles, & ne cessoit de la demander; mais ne la voyant point venir, il se leva comme il put de son lit, & se traînant comme il pouvoit sur les coudes, & sur les genoux il sortit de sa case pour l'aller cher-

cher : Ganga en étant averti y accourut, & comme si la compassion l'eût porté à le secourir, il le prit entre ses bras, & puis le jettant rudement par terre il l'étouffa en lui pressant la poitrine avec ses genoux & lui serrant la gorge.

Telle fut la fin malheureuse de ces deux personnes, qui avoient aimé & conservé la vie à celui qui les devoit assassiner.

Après ce crime horrible, Ganga sortit dehors & faisoit paroître une douleur extraordinaire, d'une mort dont il étoit l'auteur. Comme il avoit sçû se faire un grand nombre de creatures, ses partisans assemblerent l'armée, & d'un commun consentement ils le declarerent leur Chef & leur Seigneur, & aussi-tôt ce perfide quittant son ancien nom de Ganga, prit celui de son pere & bienfaicteur qu'il venoit d'assassiner, en se faisant appeller Cassangé-Conquin-Gurij; & afin que rien ne manquât à sa fourberie, il fit faire des obseques magnifiques au deffunt, avec un Tombo dans lequel il fit immoler trois cens personnes.

Ces choses se passerent dans la l'an-

née 1655. & dans le même tems Dom Loüis-Martin de Sousa, Viceroi ou Gouverneur d'Angolle, voulut racheter quelques Portugais qui étoient tombés entre les mains de ces barbares, en les échangeant contre des esclaves de cette Nation, qui s'étoient sauvés sur les terres des Portugais. Il choisit pour cette negociation, Dom Antoine Rodrigués, qui étoit né à Angola, auquel il associa le Pere Antoine de Sarravezza, du consentement du Pere Seraphin de Cortonne, qui étoit alors Préfet de la Mission des Capucins.

Ils allerent à Cassocco dans la Province de Ganghella, où Cassangé étoit alors campé avec son armée. Leur principale instruction, étoit de tâcher d'introduire l'Evangile parmi ces Barbares. On esperoit que la chose ne souffriroit pas de grandes difficultés, d'autant que le Giaga qui vouloit attirer chez lui le commerce des Portugais, avoit demandé un Prêtre, pour y retenir plus aisement les marchands Chrétiens : il s'étoit pourtant expliqué, qu'il vouloit un Prêtre né dans le Royaume de Dango, & non de ces Etrangers, dont le zéle ardent ne pensoit qu'à introduire une Loi & des coûtumes nouvelles.

Après dix-huit jours d'une marche très-penible, ils arriverent à la vûë du Camp du Giaga, & lui firent donner avis de leur arrivée. Caſſangé repondit d'abord, qu'en conſequence de ce qu'il avoit écrit à Loanda, il ne pouvoit pas admettre le Capucin qu'il ſçavoit être trop oppoſé à ſa Religion, & qu'il en pourroit arriver de fâcheux accidens.

Cependant les marchands Portugais, & même quelques-uns de ſes Officiers, lui repreſenterent ſi vivement, que le Roi de Portugal pourroit prendre ce refus, comme une injure qui l'obligeroit à interdire le commerce, & peut-être à ſe joindre à ſes ennemis, & lui faire une guerre dont ſon Etat ſouffriroit, qu'il conſentit enfin que le Pere Antoine entrât, & qu'il demeurât pour le ſervice des Marchands.

Ils entrerent donc; mais à peine le Pere ſe donna-t'il le tems de ſe repoſer un peu, que brûlant du zéle de convertir ces peuples, il ſortit un matin de ſa cabane chargé d'une groſſe chaîne de fer, le crucifix à la main, ſe flagellant rudement, & criant dans les ruës de toutes ſes forces en Langue Abondi, qui eſt celle de ces peu-

ples : Changement de vie, changement de vie, déclamant contre l'Idolâtrie & contre la Secte impie des Giagues. Le peuple s'assembla en foule autour de lui, on le prit d'abord pour un fol, & même on n'en seroit pas demeuré là, si les Portugais ne fussent accourus à son secours & ne l'eussent ramené dans leurs cases.

Là ils blâmerent modestement l'excès de son zéle, & lui remontrerent avec respect, qu'il devoit se souvenir que la Congregation avoit deffendu aux Missionnaires, de chercher le Martyre par des voyes qui pouvoient empêcher la conversion des peuples, & ruiner tout ce que les autres Chrétiens mettoient en usage pour les y porter. Qu'il falloit se comporter avec prudence, attendre les conjonctures favorables, les rechercher avec adresse, & esperer de la bonté de Dieu qu'il les feroit naître, sans précipiter rien, ni s'exposer à des accidens fâcheux, qui bien loin de faire ouvrir les yeux à ces aveugles volontaires, pour leur faire voir la lumiere de l'Evangile, ne feroient que les indisposer encore davantage.

Le Pere Antoine, ayant un peu mieux reflechi devant Dieu à ce qu'on lui

avoit dit, trouva qu'il avoit eu tort; & resolut de moderer l'impetuosité de son zéle qui le portoit avec trop de violence à vouloir tout d'un coup détruire l'Idolâtrie, dans laquelle ces peuples vivoient depuis tant de siecles, & à laquelle ils étoient si fortement attachés.

Cette émotion du peuple, ayant été rapportée à Cassangé, le mit dans une grande colere. Son genie violent & cruel l'avoit déja déterminé à se venger sur tous les Européens, de l'affront qu'il disoit avoir reçû. Ses Officiers l'appaiserent avec beaucoup de peine. Il donna Audiance à l'Ambassadeur, qui après lui avoir exposé les matieres de politique dont il étoit chargé, lui demanda permission de parler en faveur de la Religion. Il l'obtint, & fit souvenir Cassangé, que ce n'étoit que sur ses instances & celles de son prédecesseur, que le Viceroi avoit bien voulu lui envoyer un Prêtre, que ne s'étant point trouvé dans le Royaume d'Angolle de sujet capable de cet emploi, il avoit été obligé d'envoyer un Capucin, dont la profession est d'être entierement détaché des choses de ce monde, & de n'avoir d'autre vûë que de conduire les ames dans

les voyes du ſalut éternel, que c'étoit l'unique but, que ce bon Religieux s'étoit propoſé dans ce qu'il avoit fait & qu'il s'en étoit abſtenu auſſi-tôt qu'on lui en avoit fait voir les conſéquences, & que s'il lui plaiſoit de l'écoûter dans ſon Conſeil, il reconnoîtroit qu'il n'étoit venu que pour lui rendre le plus important de tous les ſervices, & nullement pour cauſer des troubles & des diviſions dans l'Etat.

Choſe merveilleuſe, le Giaga & ſon Conſeil quoiqu'irrités de l'action du Capucin, permirent qu'il fût introduit & qu'il parlât.

Il étoit demeuré dehors avec les gens de l'Ambaſſadeur. Il fut introduit & aſſura d'abord le Prince & ſon Conſeil, que les Portugais n'avoient eu aucune part dans ce qu'il avoit fait, & continuant ſon diſcours, il leur dit: *J'avois entrepris de vous enſeigner une maniere de vie bien differente de celle que vous menés, une vie plus honnête, plus moderée, plus humaine que n'eſt celle que vos Loix vous enſeignent, qui vous rend comme les eſclaves de la cruauté, & qui vous fait commettre mille abominations; car vous vivez ſans être amis les uns des autres, ſans vous aimer. L'experience journa-*

liere le prouve ; puisque l'on voit tous les jours qu'un ami ne pardonne pas à son ami, un Pere à son fils, un frere à son frere. Mon dessein a été de guerir votre aveuglement par le moyen de la lumiere de la Foi Chrétienne, qui est la veritable regle de la vie civile, & le fondement de la justice, sur laquelle sont établies les Monarchies, & les Royaumes les plus considerables, j'ai voulu vous faire detester ces crimes qui vous rendent l'horreur de tout le monde, & qui paroissent être detestés des animaux les plus feroces. Dieu qui est votre Createur, & qui vous conserve la vie, qui est le maître absolu ; vous invite à ce changement par la voix de ses Ministres, & vous porte à lui obéir, non pour vous tyranniser ; mais pour vous faire joüir d'un repos & d'une paix éternelle, après que vous aurés gouté en ce monde la douceur, & la justice de ses saints commandemens. C'est ce qui m'a porté à faire ce que j'ai fait, sans le conseil de personne, & sans avoir communiqué mon dessein à qui que ce soit. C'est le seul zéle de votre salut qui m'y a engagé. J'ai fait ce que j'ai crû devoir faire. C'est à vous presentement à examiner ce que je vous ai proposé, & si vous voulés de

plus amples explications, je ſerai toûjours prêt à vous les donner, pourvû que vous vouliés m'écouter.

Le diſcours du Pere fut écouté attentivement, & ſans qu'on l'interrompît, de ſorte qu'on pouvoit ſe flatter qu'il avoit fait quelque impreſſion ſur leurs eſprits. On fut détrompé dans le moment.

Le Giaga Caſſangé lui répondit en ſon nom, & pour tout le Conſeil. *Sçache*, lui dit-il, *que l'attention que nous avons donné à tes paroles, ſans t'interrompre, ne vient pas de leur efficacité; parce que où des coûtumes anciennes ont établi les premiers ſentimens d'une croyance, telle qu'elle puiſſe être, il n'eſt pas poſſible d'en arracher les racines. Nous convenons que la Loi que tu profeſſes peut-être bonne pour toi & pour ceux qui y ont été élevés; mais qu'elle ſoit bonne pour nous autres Giagues, c'eſt ce que nous te nions. Les obſervances trop rigoureuſes de ta Loi ſont trop oppoſées à la liberté dont nous joüiſſons, & il n'en faut pas davantage pour renverſer, & pour détruire les propoſitions que tu as avancées. C'eſt pour cela qu'on ne doit pas t'écouter, & qu'il t'eſt deffendu d'en parler. Il t'eſt permis, parce que nous ſommes amis*

de la Couronne de Portugal, dont tu es sujet de demeurer dans ce Chilombo, d'y traiter & dans les environs, afin d'aider les Chrétiens dans les choses qui regardent la Religion dont nous ne nous mettons pas en peine. Mais hors de cette tolerance, sçache que tu te rendras criminel & t'exposeras à toute ma vengeance, aussi-tôt que tu sortiras, sous quelque prétexte que ce puisse être, des bornes que je te prescris.

Après ces paroles, on congedia l'Ambassadeur & le Capucin. Mais comme l'Ambassadeur n'étoit pas content des bornes trop étroites qu'on avoit marquées au Pere, il obtint que le Prince fit publier un Edit qui deffendit d'insulter le Religieux, & de le troubler dans les fonctions de sa Religion, qui lui permit de traiter librement avec les sujets de l'Etat, les instruire & baptiser leurs enfans, pourvû que selon les Loix des Giagues les dents leur fussent sorties.

Ces graces furent accordées, & le Pere s'en contenta & demeura deux ans avec ces peuples dans les exercices de son ministere.

Il trouvoit avec adresse des occasions frequentes de parler à Cassangé & dans ces conversations, il y glissoit

toûjours quelques points de la Foi, ſçachant bien que ſi Dieu beniſſoit ſes travaux ; & qu'il pût amener ce Prince à la Religion, tous les ſujets ſuivroient ſon exemple. C'étoit la cauſe de Dieu, ainſi il étoit perſuadé que la ſemence de l'Evangile qu'il répandoit dans cette terre, ne demeureroit pas ſterille. Auſſi eut-il à la fin, la conſolation, que Caſſangé ſe rendit, & ſe détermina à ſe ſoumettre à la Loi de Jeſus-Chriſt, & à recevoir le Baptême. Il promit même qu'aprês qu'il l'auroit reçû, il feroit tous ſes efforts pour obliger tous ſes Officiers, toute ſon armée & tous ſes peuples à ſuivre la même Religion, & à déteſter la Secte des Giagues avec les mêmes conditions qui avoient été accordées à la Reine Zingha, quand elle s'étoit convertie.

La joïe que cette promeſſe donnoit au Miſſionnaire, étoit bien diminuée, par le peu d'apparence qu'il voyoit que ce Giague executât les grandes promeſſes qu'il faiſoit. Comme il le faiſoit obſerver de prês, il ne s'appercevoit que trop, que ce Prince promettoit plus qu'il n'avoit envie de tenir; c'étoit la raiſon pourquoi il differoit de lui conferer le Baptême, il craignoit

d'être trompé, & il avoit raiſon; car il le fut en effet. Il prit le parti de déclarer ſes doutes & ſes craintes au Viceroi, au Pere Préfet, & à d'autres gens de vertu & de merite, qui après avoir bien examiné, lui marquerent qu'il falloit tout attendre de Dieu, ſe confier en ſa bonté & eſperer qu'il ne laiſſeroit pas ſon ouvrage imparfait, & qu'ainſi il pouvoit donner le Baptême à ce Prince.

Il en fit la Cérémonie ſolemnelle le 9. de Juin de l'année 1657. Il fut nommé Dom Paſcal, & quelques jours après il le maria en face d'Egliſe avec Donna Anna Catalla, qui avoit été ſa principale concubine.

D'autres perſonnes conſiderables de la même Nation, reçûrent enſuite le Baptême, & entre les autres le Tendala; c'eſt-à-dire, le premier Miniſtre qui fut nommé Dom Jean. L'exemple de cet Officier que tout le monde eſtimoit beaucoup, fut ſuivi d'une grande quantité de gens de toute eſpece, de ſorte qu'il y avoit preſſe à ſe faire inſtruire & à recevoir le Baptême.

Mais le perfide Dom Paſcal ne fut pas long-tems ſans faire paroître au dehors ce qu'il étoit au dedans.

Dès le lendemain de son Baptême, un de ses parens nommé Dom Laurent d'Aragon lui étant allé rendre visite, le trouva qui mangeoit de la chair humaine, quoiqu'il y eût devant lui quantité d'autres viandes. Ce bon Chrétien fut extrêmement surpris. Il n'osa pourtant l'en reprendre, il le connoissoit trop bien, pour s'exposer à sa brutalité; mais son étonnement l'obligea de demeurer dans un profond silence. Cassangé ou Dom Pascal s'en étant apperçû, lui dit; *ton silence est un reproche que tu me fais; mais sçache que ce n'est que par politique, & sans aucun desir sincere d'être Chrétien, que j'ai bien voulu recevoir le Baptême. Je me suis reservé le pouvoir de n'être jamais soumis à cette rigoureuse deffense de ne point manger de la chair humaine; parce que toute autre viande me semble insipide, & peu convenable à ma complexion. Que les Blancs & les autres Chrétiens, disent tout ce qu'ils voudront, ils ne me persuaderont jamais le contraire de ce que j'ai resolu de faire toûjours. Qu'on le sçache, à la bonne heure, cela m'importe peu. Je n'ai pour regle de ma conduite qu'une seule maxime, qui est de ne dépendre que de ma seule volonté.*

La réponſe de ce ſcelerat, & ſes actions qui la ſoûtenoient, cauſa un grand ſcandale parmi ces nouveaux Chrétiens. Le Pere Antoine fit en vain tous ſes efforts pour lui faire entendre raiſon, le corriger, le remettre dans ſon devoir, tout fut inutile. Sa conſcience étoit à l'épreuve de tous les remords, il n'avoit ni honte ni retenuë; de ſorte qu'on vit avec douleur, que les vices les plus honteux qu'on croyoit avoir abatus, reprenoient le deſſus de telle maniere qu'il ne fut plus poſſible d'y apporter remede.

Deux actions que nous allons rapporter, feront connoître évidemment, que ce perfide n'avoit eu en vûë que de ſe mocquer de Dieu & des hommes, quand il avoit demandé le Baptême.

Le Pere Antoine trouva un jour hors du Chilombo, une femme qui portoit entre ſes bras une petite fille née depuis quelques jours. Il demanda à la mere, ſi elle vouloit bien que ſon enfant fût baptiſé, elle y conſentit. Le Pere la porta dans la petite cabane qui lui ſervoit d'Egliſe, & puis la rendit à ſa mere. Le fait ne pût être ſi ſecret qu'il ne vînt à la connoiſ-

ſance des habitans, qui en firent grand bruit, & prétendirent, ſuivant le ſtile de leurs anciennes ſuperſtitions; que le Chilombo avoit été profané, qu'il falloit l'abandonner & en bâtir un autre. L'Apoſtat Dom Paſcal, en ayant été informé, entra dans une colere furieuſe, & ordonna que l'enfant qui étoit cauſe de ce deſordre, ſeroit coupé en morceaux, & que de ſes chairs boüillies, on en feroit cet onguent abominable dont nous avons parlé en d'autres endroits & qu'on en oindroit tous les angles, & l'entrée principale du nouveau Chilombo. On chercha cette innocente créature, on la trouva; mais on découvrit en même tems, qu'elle étoit la fille de ce cruel Tyran. Il ne voulut pourtant point revoquer ſon Arrêt; & oubliant tout ce que la nature lui devoit inſpirer, il ordonna qu'elle ſeroit maſſacrée; elle le fut en effet ou en apparence; car on dit que les Singhilles ſe contenterent qu'on leur abandonnât une victime innocente ou criminelle, pourvû qu'ils en euſſent une.

Le Chilombo profanné fut abattu & brûlé, on en bâtit un autre; & afin qu'il eût un protecteur qui le deffendît des bêtes & des autres acci-

dens, on le mit ſous la protection du deffunt Caſſangé-Calunga, à qui pour cet effet on offrit un nouveau Tombo compoſé d'un nombre de perſonnes ſuffiſant pour contenter ſon appetit, & celui de tous ceux qui aſſiſterent à la fête.

On prepara pour cela une vaſte place auprès du vieux Chilombo, au milieu de laquelle on éleva une eſpece de theâtre avec des terres rapportées. On l'environna de paliſſades ornées de belles nattes, de palmes, d'armes, d'inſtrumens de guerre & d'étendarts avec quantité de vaſes pleins de vin d'Europe, qui devoient couronner la joye de cette journée funeſte.

Le jour deſtiné à cette boucherie, on amena dès le matin à la place [illegible] quatre-vingt-quatre victimes, hommes, femmes & enfans. C'étoient la plus grande partie des priſonniers de guerre. Quelques-uns alloient à cette boucherie avec fermeté & marquoient même de la joye ; dans la folle eſperance d'aller tenir compagnie à un grand Prince, qui étoit dans un païs riche, abondant & délicieux. Mais le nombre de ces inſenſés n'étoit pas conſiderable. Tous les autres y étoient traînés par



Tambo ou Sacrifice d'hommes pour la mo

[redacted]

force liés & garottés, le desespoir étoit peint sur leur visage, ils poussoient des cris affreux, & maudissoient de tout leur cœur les inventeurs, & les executeurs d'une si cruelle barbarie.

Un bon Chrétien s'étoit mêlé parmi les spectateurs, esperant trouver quelque occasion favorable pour baptiser quelque enfant; car il y avoit parmi ces victimes des femmes qui portoient leurs enfans entre leurs bras. Mais les bourreaux ne lui permirent pas d'approcher; il auroit rendu un grand service à ces enfans, mais il lui en auroit couté la vie s'il avoit été découvert.

La coûtume de ces Barbares, est de choisir parmi les victimes la personne la plus considerable, pour être le chef de cette troupe infortunée. On avoit donné cette charge à un vieillard, qui avoit à ses côtés deux de ses enfans dont le plus âgé n'avoit pas douze ans. On le fit arrêter à la palissade. Le tyran Cassangé s'approcha de lui, & lui fit un long discours, par lequel il prétendoit lui prouver qu'il lui étoit bien redevable de l'honneur qu'il lui avoit fait, de le choisir pour être le chef de cette troupe qui alloit servir

un grand Prince, avec lequel ils ſeroient tous infiniment heureux. Il invoqua enſuite l'eſprit de Caſſangé-Calunga, & le pria de recevoir ces victimes, & de prendre ſous ſa protection le nouveau Chilombo, & tous ceux qui y feroient leur reſidence; après quoi il enleva d'un coup de hache la tête de ce malheureux vieillard, & ſans perdre de tems, il enfonça ſon poignard dans la poitrine de ces deux jeunes enfans, qui tomberent ſur le corps de leur pere.

A ce ſignal les bourreaux ſe jetterent ſur le reſte de la troupe & les égorgerent, & auſſi-tôt toute cette aſſemblée d'Antropophages ſe jetta ſur ces cadavres, & en enleva des pieces de chair, pour en faire leur feſtin inhumain.

Deux députés mirent ces reſtes de corps les uns ſur les autres, & en firent un monceau, au haut duquel on plaça celui du chef, & on lui planta un étendart dans la poitrine, afin que tout le monde le reconnût à cette marque de diſtinction.

Cela étant fait, il n'eſt plus permis à qui que ce ſoit, de venir prendre une ſeule bouchée de ces chairs, ſous peine de la vie. On les abandonne aux

›êtes feroces & aux vautours qui les
›nt bientôt devorées, & quand il ne
'este plus que les ossemens, on les
:épand autour du nouveau Chilombo,
& on en distribuë liberalement le ter-
:ein à tous ceux qui y doivent faire
:eur demeure.

Il me semble que ces deux actions choisies entre mille, suffisent pour faire connoître ce scelerat Apostat. On y pourroit ajoûter qu'il força depuis son Baptême cinq de ses sœurs uterines. Il est vrai qu'il paya dans la suite une partie des peines qu'il meritoit. Il tomba dans une maladie horrible. Ses chairs pourries tomboient en lambeaux. Il exhaloit une odeur si infecte, que ses plus familiers furent contraints de l'abandonner, & il entra dans un si grand desespoir, qu'il voulut plusieurs fois se poignarder lui-même. Il mourut enfin impenitent. Je reviens au Pere Antoine.

Ce zélé Religieux employa une année entiere à travailler à la conversion de ce scelerat; mais en vain. Il demanda à son Superieur d'être déchargé de cet emploi. Le Préfet y consentit à la fin, d'autant plus que le Tyran ramassoit ses troupes, pour aller ravager la Province de Lubolo, ce qui

rendoit le païs entierement desert.

Le Pere Antoine quitta avec joye ce ce mauvais païs, & vint demeurer à Massangano, où l'on peut croire que son zéle ne lui permit pas de demeurer les bras croisés.

Au bout de quelque tems, on apprit que Cassangé étoit de retour de son expedition, qu'il étoit allé habiter le nouveau Chilombo, qui fut appellé Palongano, du nom de la belle plaine où il étoit situé. Comme il il avoit enlevé beaucoup d'*esclaves*, les marchands Portugais se hâterent de les aller acheter, avant qu'il les eût tous devorés. Ils demanderent que le Pere Antoine les accompagnât, pour leur administrer les Sacremens, & les secourir dans leurs besoins. Il se prêta encore volontiers à cette œuvre de charité.

Il arriva à Palongano avec les marchands Portugais, & étant admis à l'Audiance de Cassangé, le Pere qui portoit la parole, lui parla avec beaucoup de respect, afin de ne le point irriter. Il lui fit seulement comprendre qu'il étoit venu dans ses Etats, dans la vûë de lui rendre service, quand il lui en donneroit l'occasion. Il lui dit ensuite, que Dieu étant infiniment mi-

fericordieux, il feroit toûjours prêt à le recevoir, & lui pardonner ses fautes, quand il rentreroit dans lui-même, & qu'il lui demanderoit pardon.

On ne remarqua point que Caffangé s'offensât de ce discours, au contraire, il lui témoigna qu'il étoit bien aise de le revoir, il ajoûta qu'il lui accordoit de nouveau les mêmes graces qu'il lui avoit accordées ci devant; & même le pouvoir de baptiser les enfans qui n'avoient pas encore de dents. Mais il lui dit; *que quoiqu'il se fit un grand honneur d'être Chrétien, parce que le Roi de Portugal l'étoit, il étoit bien resolu de n'abandonner jamais les usages des Giagues; parce qu'ils étoient établis de tout tems dans le païs, qu'ils étoient plus conformes à l'inclination, & à la liberté dont il vouloit joüir, qu'ils étoient passés en Loi dans toutes les Provinces, respectées & observées de tous les Mocoti, de tous les Ministres & de tous les peuples, sans la bienveillance, & l'attachement desquels son Etat & sa vie ne seroient pas en sûreté.*

Après ces paroles, les Portugais furent congediés, le Pere se retira dans sa petite cabane, s'appliqua au ser-

vice ſpirituel des Portugais, & à baptiſer des enfans, quand il en trouvoit l'occaſion.

Voyant qu'après des tentatives ſouvent réiterées, il n'y avoit rien à eſperer du côté de Caſſangé, il écrivit à ſon Superieur, & le ſupplia de le retirer de cette Miſſion infructueuſe. Le Superieur après en avoir conferé avec le Viceroi, lui accorda ſa juſte demande, d'autant qu'il avoit beſoin de lui dans le Royaume de Matamba, à cauſe de la Langue Abondi qu'il ſçavoit en perfection; mais avant de rien faire, il jugea à propos d'avoir ſur cela l'agrement de Caſſangé. Il lui envoya donc le Frere Junipere de Saint Severin avec des lettres, par leſquelles il le ſupplioit de croire que ce n'étoit que le beſoin extrême qu'il avoit de ce Religieux, qui l'obligeoit de le prier de trouver bon qu'il le retirât de ſes Etats. Caſſangé trouva cette propoſition très-mauvaiſe, ou feignit de la trouver telle, & dit, qu'on ne vouloit retirer le Pere Antoine, qu'afin qu'il donnât de ſes nouvelles au Viceroi, & de l'état de ſes forces, & que ſelon ſes avis, les Portugais lui puſſent plus facilement déclarer la guerre, & envahir ſes Etats. Le Pere Antoine

le

le rassura, lui representa que les Portugais n'étoient pas gens à rompre sans sujet la paix & la bonne intelligence qu'ils avoient avec lui, & comme ce Giague se soucioit peu dans le fond d'avoir un Prêtre chez lui, il lui permit d'executer les ordres de son Superieur, & même il lui donna des Officiers & des esclaves pour le conduire jusqu'au fleuve Lunino, qui est la frontiere des deux Etats. Le Pere Antoine arriva à Embacca, il y trouva le Pere Antoine de Gaëte, Préfet de la Mission, qui le mena avec lui à Matamba, où il le laissa auprès de la Reine Zingha, comme nous l'avons dit dans l'Histoire de cette Princesse.

Cependant les marchands Portugais se voyant sans Prêtre, & comme abandonnés pour le spirituel, s'en plaignirent au Viceroi, & lui demanderent un Religieux. Le Viceroi leur en promit un ; mais avant de le leur envoyer, il crut qu'il étoit à propos d'écrire une lettre de civilité à Cassangé, & de le faire souvenir des promesses qu'il avoit faites à Dieu en recevant le Baptême, l'assurant que dès qu'il lui marqueroit être dans les dispositions où il avoit paru être quand il reçût le Baptême, il lui envoyeroit un Capu-

cin. Cassangé feignit de n'avoir pas reçû cette lettre, il n'y repondit point du tout. Seulement au bout de huit mois, il écrivit au Viceroi, & le pria de lui envoyer un Prêtre seculier qui fût né au Royaume d'Angolle, disant qu'outre la satisfaction particuliere, qu'il en recevroit, le public en tireroit encore avantage.

Le Viceroi se donna bien du mouvement pour trouver un Prêtre seculier Angolois, qui voulût entreprendre le soin de cette Mission, ce fut en vain. Pas un ne s'en voulut charger : de sorte qu'il fut obligé d'écrire à Cassangé, qu'il lui étoit impossible de le satisfaire sur ce point, & que s'il ne vouloit pas recevoir un Capucin, il seroit obligé d'interdire le commerce entre les deux Etats, attendu que les marchands Portugais ne pouvoient pas se passer d'avoir un Prêtre avec eux.

Le Pere Préfet à la priere du Viceroi, jetta donc les yeux sur le Pere Jean-Antoine de Montecuculli; afin que les marchands Portugais qui étoient à Palongano, ne demeurassent pas sans secours, supposé qu'il ne pût rien gagner sur Cassangé.

Les Portugais engagerent cet Apostat à aller au devant du Pere, il le fit

par complaisance pour eux ; mais il le reçût fort froidement, & l'ayant introduit dans le Chilombo, il le quitta aussi-tôt, & lui laissa le soin de se pourvoir d'une case. Un Portugais lui offrit une retraite dans sa maison, & il l'accepta.

Il alla le lendemain à l'Audiance publique, que lui donna Cassangé. Quelques Portugais l'accompagnerent, autant pour lui faire honneur, que pour empêcher qu'il ne reçût quelque affront.

Le Pere présenta d'abord à Cassangé les lettres que lui écrivoient le Viceroi & le Pere Préfet de la Mission. Après qu'elles eurent été lûës & interpretées, le Pere prit la parole, & dit ce qu'on l'avoit chargé de dire à ce Prince. Il lui dit ensuite qu'il avoit obéï à l'aveugle, quand ses Superieurs lui avoient commandé de venir en cette Province, que son dessein n'étoit autre que de leur procurer à tous le salut éternel, en leur en montrant le chemin, & qu'ainsi il esperoit qu'on ne trouveroit pas mauvais qu'en particulier & en public, il leur parlât de leurs devoirs, & leur fît connoître les erreurs dans lesquelles ils vivoient, afin de les en retirer.

Cassangé ne pût souffrir ces dernieres paroles ; mais se levant & le regardant avec mepris, il lui dit ; *c'est justement la hardiesse de vos semblables, que vous appellés zéle, qui vous a rendus odieux à une Nation libre, & maîtresse de ses volontés comme sont tous les Giagues. On m'avoit engagé avec mon Conseil de demander un Prêtre. J'en voulois de ceux qui sont habillés de noir, & point du tout de Capucins. Les belles promesses que vous faites sont inutiles : parce que l'experience nous a convaincus de la dureté & de l'inflexibilité de votre esprit. Sçachés que quand il viendroit mille Missionnaires, & qu'ils employeroient tous leurs talens, & toute leur éloquence, pour me détourner de mes anciens usages, il n'y réüssiroient point du tout. Je suis résolu de vivre dans une Religion telle qu'elle puisse être, que nos ancêtres ont cultivée, sans interruption depuis tant de siécles. Si je me fusse imaginé que les observances des Chrétiens eussent été si rigoureuses, je ne me serois jamais reduit à recevoir le Baptême, & s'il y avoit quelque moyen pour retracter, & pour effacer ce que j'ai fait, je m'en servirois tout à l'heure. Je n'ai rien fait que par une espece de*

contrainte pour conserver l'amitié des Portugais, sans intention de garder les promesses qu'on m'a fait faire. Cependant je ne prétens pas vous empêcher de converser avec les Blancs. Je vous permets de faire tous les exercices qui conviennent à leur Religion ; mais je vous deffens sous peine de la vie, de blâmer en public la Loi & les cérémonies des Giagues.

Ces paroles menaçantes n'épouventerent point tellement ce zélé Missionnaire qu'il n'eût encore le courage de lui répondre. Il lui dit, que le reconnoissant toûjours en qualité de Chrétien, quoiqu'il n'en fit pas les fonctions, son devoir l'obligeoit à chercher tous les moyens, même au peril de sa vie, de le ramener à la verité qu'il avoit abandonnée, & qu'ainsi il mettroit tout en œuvre pour y réussir, & qu'il attendoit de son honnêteté qu'il lui permettroit de le voir & de l'entretenir des choses de son salut.

Ainsi finit cette premiere Audiance. Le Pere Antoine faisoit naître le plus souvent qu'il pouvoit des occasions de lui parler, & ne manquoit pas de mêler dans la conversation ce qu'il jugeoit qui pouvoit le toucher, & le faire rentrer dans lui-même. Mais voyant que tout étoit inutile, & qu'il

sembloit s'endurcir, plûtôt que de se laisser toucher, il écrivit au Pere Préfet, & le pressa instamment de le retirer d'un lieu, où il n'y avoit rien à faire, & d'y envoyer un autre Religieux, qui seroit peut-être plus agréable, que lui à ce Prince Apostat. Sa lettre étoit du 25. Août 1660. Nous ne la rapporterons point ici, de peur d'ennuyer le lecteur par des redites.

Il reçût au bout de deux mois, la réponse du Pere Préfet, qui lui marquoit le venir trouver; parce qu'il avoit dessein de l'employer à la Cour de la Reine Zingha, & qu'il envoyeroit à sa place le Pere Benoît de Lusignani.

Comme cette nouvelle devoit être agréable à Cassangé, il se hâta de lui en aller donner avis, & lui demander la permission de se retirer. *Allez à la bonne heure*, lui dit ce Prince. Mais quand il entendit qu'un autre Capucin devoit venir à sa place, il se mit dans une furieuse colere; *Quoi*, dit-il, *ce Capucin s'en va & un autre Capucin vient, ne verrai-je donc jamais que des Capucins? Ils ont de grands desseins; mais qu'ils sçachent qu'ils ne gagneront rien; car je proteste que je ne veux plus leur parler, & que j'ai en horreur leur doctrine & leurs instructions. Je ne serai*

point en repos qu'on ne m'ait envoyé un Prêtre né en Ethiopie & mes sujets ne seront point contents.

Le Pere Antoine partit donc de Palongano, bien mortifié de n'avoir rien gagné sur cet Apostat ; & afin de lui faire connoître que ce n'étoit nullement l'interêt qui l'avoit amené dans son païs, il laissa dans sa case sa Chapelle, & toutes ses autres hardes ; ne prit que son Breviaire & se mit en chemin.

Le Secretaire de Cassangé, qui étoit un homme doux & bon Chrétien, ne pût le voir partir seul, & entreprendre ainsi un voyage très-dangereux ; il obtint le même jour, la permission de l'accompagner. Il le joignit & l'accompagna jusqu'au fleuve Lunino.

Le jour suivant, ils furent joints par un Officier de Cassangé qui conduisoit quelques esclaves qui portoient ce que le Pere avoit laissé dans sa cabane, qui lui dit de la part de son maître, qu'il étoit inutile de laisser ces choses pour son successeur ; parce qu'il étoit resolu de ne recevoir jamais aucun Capucin dans son Etat, & que le Préfet leur devoit épargner la peine de faire un voyage inutile.

Le Pere Antoine rencontra en effet le Pere Benoît, il lui dit l'état des affaires, & que tout étoit desesperé. Il le fit retourner sur ses pas, & ils arriverent ensemble à Embacca, où après s'être un peu reposés, ils continuerent leur route jusqu'à Massangano, où ils trouverent le Pere Préfet, qui envoya le Pere Antoine à Sainte Marie de Matamba, où la Reine Zingha faisoit sa residence.

Les peuples de la petite Ganghella ne furent pas long-tems sans ressentir la juste vengeance de Dieu. Entre autres fleaux dont il les châtia, il leur envoya une espece de fluxion si corrosive, qu'elle rongeoit les chairs, & comme elle étoit contagieuse elle se repandit bien vîte d'un bout à l'autre de la Province. Le païs fut bien-tôt desert, & le peu d'attention qu'ont ces Barbares dans ces sortes de maladies remplit le païs de morts & de mourans.

Le Giague Cassangé tout intrepide qu'il étoit, fut épouvanté; il ordonna que les cadavres ne fussent plus enterrés, & qu'on les laissât où ils seroient morts : cet ordre barbare & tout-à-fait hors de saison, remplit bien-tôt le Chilombo, & les autres

villages d'une puanteur si horrible, qu'elle suffisoit seule pour porter le mal contagieux de tous côtés : de sorte qu'il fut jugé à propos de mettre le feu dans toutes les cases ; afin de consommer les cadavres qui y étoient.

Cassangé ayant ensuite assemblé les Singhilles, pour sçavoir d'eux la cause de cette contagion, ils repondirent tout d'une voix, pour le flatter, & pour éloigner pour jamais les Capucins du païs, qu'elle venoit d'une imprecation que le Prêtre Capucin avoit faite contre le païs ; afin que la Province étant privée de ses habitans, les Portugais pussent s'en emparer plus aisement par les armes, ne l'ayant pû faire par les tentatives qu'ils avoient mis en usage pour seduire les peuples & leur Chef ; que le remede étoit de brûler la case où il avoit demeuré avec les effets qui pouvoient y être restés, & qu'on invoquât l'esprit tutelaire du païs, à qui on consacreroit cette vengeance.

Ce remede n'appaisa point le mal, au contraire il se repandit davantage, & fit des desordres infinis, Dieu se mocquant de leurs vaines superstitions.

Le peu de gens qui restoient en vie,

furent d'avis d'édifier un autre Chilombo, & d'en faire une dedicace solemnelle à quelque idole qui fût bien puissant; mais ils ne trouverent pas dans toute la Province, un seul endroit qui ne fût infecté du mal contagieux: de sorte qu'ils furent forcés de se retirer dans les forêts, où un bon nombre devinrent la proye des bêtes feroces, en voulant éviter la peste.

Cette cruelle maladie, fut accompagnée & suivie d'une famine encore plus cruelle, sans que ces terribles fleaux, pussent amollir le cœur du Giague. Au contraire ayant appris que les Provinces contiguës à la sienne, étoient favorisées d'une protection particuliere, & que leurs grains étoient si beaux, qu'ils donnoient une esperance certaine d'une abondante recolte, il assembla ses gens, afin d'aller ravager ces païs, par une pure jalousie qu'il avoit du bien de ses voisins, dont il ne pouvoit pas profiter; puisque les grains n'étoient pas encore mûrs.

Il se mit en campagne; mais il trouva des gens qui vinrent au-devant de lui, qui le battirent à plate couture, lui tuerent trois mille hommes sur la place, en blesserent un grand

nombre, & firent quantité de prisonniers & d'esclaves ; car c'est la même chose.

Le reste de son armée s'étant sauvé par la fuite, & étant revenus au Chilombo, prirent les armes contre lui ; parce qu'il ne vouloit pas leur permettre de cüeillir le mahis qui commençoit à être bon. Il fut contraint de le leur permettre, mais ils n'en profiterent pas, parce qu'il se leva un vent brûlant, qui détruisit en un moment le peu d'esperance qui leur restoit : de sorte que reduits à la derniere misere le desespoir en porta quelques-uns à se tuer eux-mêmes, les autres se partagerent en pelotons, & comme des voleurs, ou des bêtes affamées se mirent à courir la Province & les frontieres, pour attraper des hommes & s'en rassasier.

Ces calamités affligerent cette Province desolée plus d'un an, sans qu'elles pussent faire rentrer Cassangé en lui-même. Il paroissoit au contraire plus adonné que jamais à ses superstitions Idolâtres : en voici une preuve.

Il apprit qu'on avoit introduit dans le Chilombo, un enfant à qui les dents n'avoient pas encore commencé à pousser. Suivant les Loix des Qui-

xilles, il le fit mettre en pieces, & fit chasser du Chilombo son Pere à grands coups de bâton, & ne lui laissa la vie que parce qu'il étoit esclave d'un Portugais. Et comme le Chilombo étoit profané selon ces mêmes Loix, il sortit un matin accompagné de tous ses Officiers, de ses concubines, & des Singhilles, qui se trouverent, & coupa lui-même la tête à un Zongo; c'est ainsi qu'on appelle certains Négres barbus. Il en fit autant à un mouton blanc, & de leur sang, il en fit asperger les hayes qui environnoient le Chilombo, en faisant certaines invocations aux Idoles; afin qu'elles se contentassent de ce Sacrifice, & que le Chilombo fût purifié. Après quoi il permit aux habitans de s'y venir rétablir.

Les Portugais qui demeuroient à Palongano, ne manquoient pas de donner avis de ce qui se passoit à Angola. Les Religieux & le Viceroi en étoient penetrés de la plus vive douleur. On tint plusieurs assemblées, pour trouver les moyens de remedier à ces desordres.

Il se présenta plusieurs Prêtres, qui s'offrirent d'aller tenter cette dangereuse entreprise, où il s'agissoit de

l'honneur de Dieu & de la Religion; mais où leur vie seroit exposée à un danger bien évident.

La prudence ne vouloit pas qu'on y envoyât des Prêtres Noirs, Cassangé n'auroit pas eu assés de respect pour eux, & peut-être qu'eux-mêmes auroient manqué de severité, & se seroient laissé épouvanter, & auroient trahi leur Ministere. Car les Négres sont toûjours Négres, & les plus inconstantes créatures qu'il y ait au monde.

On jetta enfin les yeux sur les Carmes Dechaussés, comme sur des gens sages, zélés, sçavans, & toûjours prêts à sacrifier leur vie pour les interêts de Dieu & du prochain. Car on ne pouvoit plus songer à y envoyer des Capucins, de peur d'irriter le Tyran qui les avoit en horreur.

On choisit donc le Pere Loüis de Saint Antoine, & le Pere Thomas de Jesus. On en donna avis à Cassangé, & ces deux excellens Religieux arriverent à sa Cour, après un mois d'une route extrêmement difficile & dangereuse.

Cassangé les reçût parfaitement bien, leur donna Audiance, & leur accorda toutes les permissions dont ils pou-

voient avoir besoin pour exercer librement leur ministere.

Dês le jour suivant, un d'eux monta en chaire & prêcha avec un grand zéle contre l'Idolâtrie, & contre les cruelles coûtumes des Giagues. Cassangé étoit présent, accompagné de toute sa Cour. Après que l'Interprete eût expliqué en Langue vulgaire le discours du Predicateur, Cassangé lui demanda & à l'assemblée, s'ils trouveroient bon qu'il dît quelque chose, & adressant la parole au Missionnaire : *Pere*, lui dit-il, *nous avons compris tout ce que vous avez dit, nous en demeurons d'accord, nous sommes convaincus, & vous pouvez compter que nous vous obéïrons en toutes choses.*

On peut juger de la joye de ces Religieux. Ils crurent que le moment de la conversion de ce Prince Apostat étoit arrivé. Ils écrivirent à Loanda l'heureuse situation des affaires, & que de si beaux commencemens leur donnoient de grandes esperances de faire rentrer ce Prince, & ses sujets dans le sein de l'Eglise.

Mais ils ne connoissoient pas encore la perfidie de cet Apostat. Il sçût ce qu'ils avoient écrit, il n'en vouloit pas davantage, il croyoit par là

justifier la conduite qu'il avoit tenuë envers les Capucins, qu'il avoit accusés d'être des gens intraitables, animés d'un zéle trop amer, indiscrets, & point du tout propres au ministere, qu'on leur avoit confié. Il sembloit se soumettre aux nouveaux Missionnaires; mais quand après bien des remontrances & des tentatives, ils le presserent de ratifier par un serment solemnel, les articles dont il avoit promis l'observation au Pere Antoine de Serravezza, lorsqu'il en avoit reçû le Baptême; il entra dans une colere furieuse; il nia qu'il eût rien promis, & fit voir à ces Peres son mauvais cœur tout à découvert, & ne voulut plus les voir ni les écouter. Ils prirent le parti de la patience, ils dissimulerent, esperant que Dieu leur feroit naître quelque occasion de convertir cet Apostat. Ils l'attendirent assés long-tems & fort inutilement.

Cependant Cassangé voulut porter la guerre, & la desolation dans la Province de Sango. Il partagea son armée en trois corps. Celui qu'il commandoit en personne fut battu, il perdit quatre mille hommes. Le second fut encore défait & dispersé, & le troisiéme ayant eu la même disgra-

ce ; fut obligé de prendre honteusement la fuite, étant vivement poursuivi par ceux qu'il avoit attaqué.

Ces trois défaites ne le rendirent pas plus raisonnable, sans aucun sujet il déclara la guerre à la Reine Zingha qui s'étoit reconciliée avec l'Eglise. Il se prepara à cette guerre par des Sacrifices impies, qu'il fit aux idoles pour meriter leur protection, & apprendre d'eux quelle seroit l'issuë de cette guerre.

Les Singhilles qu'il avoit assemblés, lui prédirent merveilles. Il n'y en eut qu'un seul, qui lui prédit qu'il seroit défait, & perdroit son armée. Cassangé en fut si outré qu'après lui avoir dit les injures les plus grossieres, il le menaça de le mettre au premier rang, afin qu'il fût tué le premier.

Comme il connoissoit la vigilance, & la bravoure de cette Princesse, il crut qu'il falloit la tromper, afin qu'elle ne se mît pas sur ses gardes. Il lui envoya dire, qu'il n'avoit jamais songé à porter la guerre dans ses Etats. Mais au bout de quelque tems, il fit répandre le bruit qu'une de ses Provinces s'étant revoltée, il alloit la châtier. Il assembla ses troupes, & se jetta inopinement sur la frontiere du

Royaume de Matamba, & un beau matin à la pointe du jour, il attaqua deux Gouverneurs d'une Province assés voisine du lieu où la Reine faisoit sa residence. Quoiqu'il les eût surpris; il ne remporta pas sur eux un avantage considerable.

Cependant le bruit de leur défaite, arriva à la Cour de Matamba, sur le midi du 9. Novembre 1661. & la renommée grossissant les choses à l'ordinaire, on debita que toute cette Province avoit été entierement desolée.

Un second courier modera beaucoup la douleur, qu'avoit causé la premiere nouvelle, il rapporta que ces deux Gouverneurs nommés Catolé, & & Dalangué ayant unis leurs troupes à celles d'un autre Gouverneur leur voisin, avoient attaqué le perfide Giague Cassangé, l'avoient battu & le tenoient enfermé dans un bois, d'où il ne pouvoit s'échapper, sans être entierement défait par le fer, ou par la famine.

Dès la premiere nouvelle, la Reine avoit fait donner l'alarme par tout. Elle avoit paru armée malgré son grand âge, & toutes les Dames de sa Cour accoûtumées à cet exercice, avoient aussi pris les armes, aussi-bien

que tous les autres sujets de l'Etat, qui s'empresserent de donner dans cette occasion des preuves de leur attachement à leur Souveraine.

Le Ciel se déclara encore pour cette Princesse, pendant trois jours entiers, ce furent des déluges d'eau extraordinaires, accompagnés d'éclairs, de tonnerres, & de foudres, qui jettoient la terreur de tous côtés.

Les troupes de la Reine étant arrivées, elles attaquerent le miserable Giague de tous côtés, elles l'obligerent de prendre la fuite, & le poursuivirent jusqu'à une riviere, où les eaux étant extrêmement debordées par les pluyes précedentes, les troupes du Giague furent en partie taillées en pieces, & en partie reduites en esclavage. Il n'y eût environ que deux cents hommes, qui ayant meilleures jambes que les autres se sauverent par la fuite; mais s'ils prolongerent leur vie de quelques jours, ils la perdirent, ayant voulu traverser une riviere à la nage, ils y perirent tous.

Par bonheur pour Cassangé, il s'étoit sauvé des premiers.

La Reine Zingha, donnant à Dieu toute la gloire de sa victoire, lui en rendit de solemnelles actions de gra-

ces, s'affermit de plus en plus dans les bonnes resolutions qu'elle avoit faites, pendant que Cassangé plus obstiné que jamais dans ses crimes, ne songeoit qu'à les augmenter, de maniere que les deux Carmes Déchaussés, qu'il avoit si bien reçûs au commencement, & à qui dans la suite, il avoit fait mille & mille affronts, ne voyant rien à faire auprès de cet Apostat endurci, resolurent de le quitter & de s'en retourner à Loanda.

La reputation de la Reine Zingha étoit si grande par tout; que quoiqu'ils allongeassent beaucoup leur voyage, ils resolurent de la voir, & de se consoler en même tems avec le Pere Antoine de Serravezza qui avoit eu les mêmes deboires qu'eux dans la Mission infructueuse de Palongano.

Le Pere Antoine ayant été averti qu'ils approchoient, en donna avis à la Reine; elle étoit alors malade de ses défaillances de cœur, ausquelles elle étoit sujette: sans cela elle les auroit été recevoir hors de sa ville Royale. Elle chargea le Pere Antoine d'y aller dans sa place, & commanda à tous ses Courtisans de l'accompagner. Il y alla, les reçût avec tout l'honneur imaginable, & les conduisit à

l'Audiance de cette Princesse qui les reçût avec un respect infini.

Elle ordonna à son Majordome, de les pourvoir abondamment de tout ce qu'ils auroient besoin, & de les bien regaler pendant tout le tems qu'ils voudroient rester à sa Cour.

Elle députa un bon nombre d'esclaves pour les servir. Ces bons Religieux les refuserent modestement, & n'en retinrent qu'un pour le service de leur Interprete.

La Reine étant guerie quelques jours après, leur donna une Audiance publique; après laquelle pour leur donner une marque de la devotion qu'elle portoit à Sainte Therese & à son Ordre, elle voulut recevoir de leurs mains le Scapulaire, & à son exemple toutes ses Dames, & la plus grande partie de sa Cour le reçût aussi.

Ces bons Religieux demeurerent quelques mois à Sainte Marie de Matamba, dans l'Hospice des Capucins, ils admirerent les prodiges de la grace dans cette Princesse, la visiterent souvent, & reçûrent ses visites, & quand ils voulurent retourner à Angola, elle leur donna des Officiers pour les conduire, des esclaves pour les servir, elle leur fit des présens,



& les fit conduire, & deffrayer jusqu'à la premiere ville des Portugais.

CHAPITRE III.

Mission de Maopongo.

Description du fameux Rocher de ce nom, que les Portugais appellent la Forteresse des Pierres.

A Deux lieües de Cabazzo, au milieu de la plaine de Oarij, qui est située le long du fleuve Coanza, qui regarde la Province de Lubolo, s'éleve une prodigieuse masse de pierres vives, que la nature a formé, comme ces vastes rochers que l'on trouve en quelques endroits de la mer; quoiqu'il en soit éloigné de plus de cent lieuës, il en coule des sources d'une eau, qui selon l'essai qu'en ont fait d'habiles Portugais est extrêmement salée & très propre à faire du sel. Ces ruisseaux forment des jets dans leur origine, qui sont plus de soixante & dix brasses au-dessus du niveau de la campagne. Ce qu'il y a encore de merveilleux, c'est qu'ils suivent exactement les mouvemens de la

mer donnant beaucoup d'eau, & la faiſant jaillir bien haut, quand la mer eſt haute, & diminuant à proportion qu'elle baiſſe.

Cependant on voit avec étonnement que ces ſources ſalées ſont preſque jointes à d'autres ſources très-abondantes d'une eau excellente, legere, douce & très-bonne pour les uſages de la vie.

Cette maſſe de rochers a vingt-ſept milles de circonference, & excede en hauteur les plus hautes tours que l'on voit en Europe.

Elle paroît de loin ne faire qu'un corps; mais quand on s'approche de plus près, on voit que cette maſſe ſe partage en une infinité de corps de rochers ſeparés les uns des autres par des ravines profondes, larges de deux à trois braſſes, dans la fabrique deſquels il ſemble que la nature s'eſt voulu divertir, en y repreſentant des tours, des clochers, des globes, & une ſi grande varieté de figures differentes, qu'il ſemble que ce ſoit une grande ville environnée de puiſſans murs décorés de mauſolées, d'arcs de triomphe, de portiques, d'obeliſques, de vaſes, de ſepulchres, & d'autres pieces d'une belle Architecture. Quand on eſt venu à bout de monter au-deſ-

sus des rochers les plus bas, on trouve un Labirinthe de chemins, formés par ces ravins, qui en font les separations, & les ravins sont tellement remplis de buissons épineux & d'arbres, qu'il n'est pas aisé de s'en tirer. On trouve ensuite des vallées assés spacieuses, des champs & des places toutes chargées de grands arbres toûjours verds, qui malgré ce qu'en pensent les Négres, rendroient ces terres propres à la culture, si leur paresse & leur negligence ne s'y opposoient. Le sommet de ce rocher se trouve changé en une vaste plaine qui ne rend rien à présent; parce qu'elle n'est pas cultivée, & qui selon les apparences rendroit beaucoup si elle l'étoit.

Il y a trente-deux villages au pied, & dans les intervalles de ce vaste rocher. Les Négres qui les habitent, faute d'industrie, vivent assés miserablement, recüeillant peu de grains, & n'usant presque que de racines & des fruits qui y viennent en abondance, & sans culture. Ils ne laissent pas de se croire les plus heureux du monde.

La situation de la plaine, qui couronne ce rocher, est le lieu du monde le plus propre pour bâtir une ville & en faire une forteresse, qui seroit

hors de toute insulte. Il ne faudroit qu'entretenir les buissons épais qui bouchent les ravins, & fermer avec de bons murs les deux chemins les plus aisés pour monter à la plaine où la ville seroit bâtie, & faire des amas de pierres sur les bords de ces deux ravins : on écraseroit aisément une armée entiere, si elle se présentoit pour forcer ces deux passages.

Mais quand on supposeroit que l'ennemi, par surprise, ou par bravoure auroit surmonté tous ces obstacles, & qu'il se seroit rendu maître de la plaine, il auroit encore beaucoup à faire avant d'être entierement maître de ce fameux rocher. La nature a préparé à ceux qui s'y voudroient retirer une citadelle naturelle, qui peut faire perdre la patience aux assiegeans les plus obstinés. C'est un autre rocher placé au centre de cette plaine. Il est d'une très-grande hauteur, sa circonference taillée à plomb presque comme un mur, est percée d'une infinité de petites fenêtres qui donnent entrée dans des cavernes naturelles de differentes largeurs & longueurs, plus propres à la verité pour servir de retraite à des bêtes qu'à des hommes; mais dont on se peut servir dans une necessité, s'y maintenir

maintenir & s'y deffendre, tant qu'on aura des vivres pour subsister; car les entrées de ces cavernes sont aisées à deffendre, elles ne sont point humides, elles communiquent la plûpart les unes avec les autres, & comme leur plan est en petites pentes douces, on se trouve au sommet presque sans s'appercevoir qu'on a monté. Ce sommet ne laisse pas d'être spacieux, & on y peut bâtir des maisons, il y a des arbres fruitiers du païs, de bonne eau, l'air y est frais & sain. C'étoit dans les tems passés, la demeure d'un certain petit Roi, appellé le Roi Aarij.

Ceux qui arrivent dans le païs, s'étonnent comment on peut grimper ces rochers, qui paroissent d'abord comme taillés à plomb; mais quand ils les ont consideré un peu à loisir, ils voyent qu'ils sont disposés, de maniere qu'avec un peu de force & d'adresse, on y peut monter, pourvû cependant qu'on ne trouve point d'opposition.

Les nouveaux venus en ce païs, sont épouvantés des sifflemens des Serpens & des rugissemens des Lions, & des tigres qui repairent dans ces cavernes. Il faut y être accoûtumé pour n'en pas perdre l'oüie. C'est principalement dans le Printemps, que les

ſerpens s'accouplent; dans ce tems-là chaque rocher eſt un nid de ſerpens, & comme ces animaux peuplent, pour ainſi dire, à l'infini, & rendroient le païs abſolument deſert, les habitans ont certains ſecrets, ou pour mieux dire, certains enchantemens, dont ils ſe ſervent pour les obliger de ſe precipiter dans des foſſes profondes, d'où ne pouvant ſortir, ils ſe devorent les uns les autres.

Entre une grande diverſité d'eſpeces de ſerpens, il y en a qui ne ſont pas plus gros que le pouce; quoiqu'ils ayent juſqu'à huit palmes de longueur; c'eſt-à-dire, un peu plus de ſix de nos pieds. Ces ſerpens ne ſont ni venimeux ni méchans. Les enfans ſe font un amuſement de leur chaſſe, & comme ils ſont extrêmement friands de certains petits oyſeaux, ils en attachent par les pieds ſur les branches des arbres, & ces enfans les vont attendre, & quand ces animaux courent à leur proye, ils les abattent d'un coup de bâton. C'eſt une bonne nourriture.

Les Lions & les Tigres ſont plus à craindre, ils deſolent le païs. On les voit ſortir en troupes des forêts qui ſont dans les ravins, quand la faim

les presse. Ils y sont en sûreté, les plus hardis chasseurs ne peuvent pas les y aller chercher.

Quant au climat, il est agréable, il est frais, sain toute l'année, excepté dans le tems des pluyes, qui y causent des chaleurs insupportables, l'air devient épais par la quantité d'exhalaisons qui s'élevent de tous côtés, qui produisent des éclairs, des tonnerres & des foudres. Il semble alors, que ces rochers ne sont composés que de pierres à fusil, frapées par le fer qui en fait sortir au lieu d'étincelles des torrens de feu.

Cela n'empêche pas que les arbres ne croissent à une grosseur & une hauteur excessive, & que leurs fruits ne soient excellens. Il n'y a point de lieu au monde où les oranges soient plus sucrées, & d'un goût plus délicieux. Les goiaves, les dattes, & générallement tous les autres fruits que l'Afrique produit y sont excellens. Et si la grande plaine qui est au sommet de ce rocher, & les autres petites plaines, qui sont dans les ravins étoient cultivées avec le soin & l'industrie necessaires, ce seroit un païs charmant.

Les peuples qui l'habitent, sont tous

de la Secte des Giagues. C'est la Religion dominante, ou pour mieux dire, la seule. Ils débitent comme une verité, une fable touchant l'origine du rocher Maopongo, qu'il est bon de mettre ici.

Ils disent qu'un certain Ampungi, qu'ils regardent comme un Dieu, resolut de se faire une demeure délicieuse, où il n'eût rien à craindre de ses ennemis. Il ramassa tous ces prodigieux rochers, les mit les uns sur les autres, les accommoda en la maniere qu'on les voit aujourd'hui. On voit par là quelle étoit la force de cet homme, sans compter quelle devoit être celle de sa femme qui l'aidoit dans ce grand ouvrage. A la fin, l'affection qu'ils avoient pour les peuples qui leur étoient soumis, devint si tendre, que lui & sa femme, se transformerent en ces deux effroyables rochers, plus gros, plus escarpés que tous les autres, qui pussent servir de retraite, & de deffense à leurs peuples. C'est pour les remercier de cet insigne bienfait, qu'on leur fait encore à présent des Sacrifices de victimes humaines, comme aux Divinités tutelaires du païs. On les faisoit autrefois sur la cime de ces rochers; mais comme le chemin pour

y monter, est à présent impraticable, ils disent qu'on y montoit par un escalier à limaçon, qui étoit dans leur centre, & dont les marches étoient faites des entrailles de ces deux Divinités qui s'étoient petrifiées. On ne les trouve plus à présent, non qu'ils ayent disparu, ou qu'ils soient usés; car leur matiere étoit trop dure, mais parce qu'on a oublié le chemin qui conduisoit à la porte. C'est dommage qu'il ne se trouve pas des gens assés curieux pour la chercher. Si on la trouvoit, on auroit le plaisir de voir un des beaux ouvrages qui soit au monde. On n'a pas cessé pour cela de faire les Sacrifices accoûtumés; mais ne pouvant monter au sommet, on les fait au pied de ces rochers.

Les habitans du païs ont alteré le nom de ce fameux rocher, & au lieu de l'appeller Amipunga, comme celui qui l'a fabriqué, ils le nomment Maopango ou Maopungu.

Les Portugais s'en emparerent pendant la guerre qu'ils eurent avec la Reine Zingha, & le nommerent la forteresse des pierres; ils le perdirent quelques années après. Ils l'ont repris & en sont les maîtres.

Après cette description, il est juste

de parler de la Mission que les Capucins y entreprirent en 1655.

Le Pere Seraphin de Cortonne, Préfet de toutes les Missions, se trouvant à Massangano avec un bon nombre de Missionnaires qui venoient d'arriver d'Europe, destina à la Mission de Maopongo, le Pere Jean-Antoine de Monte-Cucullo, auquel il donna pour compagnon le Frere Ignace de Valsasna, & leur ordonna de se rendre à Maopongo, qui étoit la residence du Roi Angola Aarij.

Dom Loüis Martin de Sousa, & Cifario, Gouverneur ou Viceroï du Royaume d'Angola, qui avoit un grand zéle pour la propagation de l'Evangile, leur donna des lettres pour tous les Gouverneurs des villes & villages qui dependoient de la Couronne de Portugal, par lesquelles il leur commandoit de donner à ces deux Religieux, les escortes, les porteurs & les vivres dont ils auroient besoin pour leur voyage.

Ils partirent de Massangano, le jour de l'Ascension de Notre Seigneur, qui cette année étoit le six de Mai. A peine furent-ils en chemin, qu'ils eurent des preuves de l'infidélité des Négres. La plûpart de ceux qui portoient

leurs hardes, les mirent à terre au milieu d'une forêt & s'enfuirent; de sorte qu'ils furent obligés de repartir les charges abandonnées à ceux qui leur étoient restés, & de peur de les surcharger, d'en prendre aussi leur part sur leurs épaules.

Ils trouverent dans le chemin un arbre d'une hauteur excessive, au pied duquel on avoit dressé un autel, qui étoit chargé des têtes & des ossemens des animaux qu'on y avoit immolés tout fraîchement.

Le Pere Jean-Antoine, connut d'abord que ce lieu étoit consacré au Démon. Comme il s'en approchoit, on entendit tout d'un coup des cris affreux, & plus il s'en approchoit, plus les hurlemens redoubloient, il sembloit que c'étoient des gens qui se preparoient à une bataille.

Les Négres qui portoient les hardes, s'éloignerent tout épouvantés, en avertissant le Pere, qu'il prît garde à lui, s'il entreprenoit quelque chose, & qu'il se mettroit en danger de perdre la vie. Dans ce moment, il vit sortir de la forêt le gardien de cet autel profane, accompagné de sept ou huit autres Négres, qui s'efforcerent de l'effrayer, & de l'empêcher de tou-

cher à l'autel ; parce qu'il y alloit de sa vie s'il outrageoit la Divinité à qui il étoit consacré. Le Pere prit son crucifix à la main & se confiant en la misericorde de Dieu, ne laissa pas de renverser l'autel, & de ramasser avec son Compagnon des feüilles & du bois sec, dont il environna le pied de l'arbre, & y mit le feu, & brûla l'arbre, l'autel & le simulacre, en chantant de son mieux ; c'est-à-dire, de toutes ses forces le Pseaume 67. *Exurgat Deus & dissipentur inimici ejus.*

Les Négres qui l'accompagnoient, étoient baptisés & même bons Chrétiens ; mais ils n'étoient pas encore rassurés contre les terreurs paniques de leurs anciennes superstitions. Ils croyoient le voir tomber mort ou brûlé du feu du Ciel s'il touchoit à l'autel, il les reprit de leur peu de foi, ils s'excuserent comme ils pûrent, & témoignerent une grande joye de la victoire qu'il avoit remportée sur le Démon.

Voici une autre superstition. Il remarqua par le chemin qui conduit à Dumbi Aabo, lieu célébre pour la naissance de la mere de la Reine Zingha, que les Négres qui l'accompa

gnoient, faisoient des reverences, & quelques menuës offrandes à une grande pierre, qui est placée sous un arbre, il leur en demanda la raison, & apprit d'eux, que cette pierre étoit la demeure d'une Divinité des plus vieilles, qui ne vouloit pas demeurer autre part : la preuve de cela, lui dirent-ils, est qu'un certain Dumbi; c'est-à-dire un Dieu, qui étoit forgeron de profession, & maître de la terre où cette pierre est placée, l'ayant fait transporter plusieurs fois chez lui pour lui servir d'enclume, elle se trouvoit le lendemain matin reportée au même lieu d'où on l'avoit ôtée. Cette experience réïterée a convaincu nos Ancêtres de la verité qu'on vient de dire, & voilà pourquoi nous l'avons en veneration.

Le Pere ne manqua pas de leur faire voir par de bonnes raisons, combien leur opinion étoit ridicule; mais quoiqu'il parlât à des Chrétiens, il se trouva aussi avancé que s'il n'avoit rien dit : ils ne lui répliquerent point; mais ils n'en furent pas plus convaincus. S'il avoit eu des marteaux, il auroit mis la pierre en pieces, & auroit obligé cette vieille Divinité d'aller chercher giste ailleurs. Le deffaut

d'instrumens l'obligea de la laisser ; comme il la trouvoit, il cracha dessus, & auroit fait pis, si ses Négres ne l'avoient menacé de l'abandonner, s'il continuoit à gâter la maison de ce vieux Dieu.

Il avoit en main un moyen plus facile, s'il l'eût sçû ou qu'il s'en fût souvenu ; c'étoit d'amasser du bois au tour de cette pierre, & d'y mettre le feu, & quand elle auroit été bien échauffée d'y jetter de l'eau dessus, elle se seroit éclatée & mise en pieces. C'est une erreur de croire qu'il faut du vinaigre pour fendre ces pierres qu'on a chauffées. J'ai une experience toute contraire. L'eau fait le même effet, le vin, le lait & toute liqueur froide produit la même chose. J'ai mis en pieces étant aux Isles de l'Amerique une infinité de rochers, sans y avoir jamais employé d'autres liqueurs que de l'eau.

Nos deux voyageurs arriverent à Dumbi. Le Vicomte du lieu, qui étoit en même tems le *Tendala*, ou le premier Ministre du Roi Angola Aarij, les reçût avec une cordialité & une politesse, qu'il auroit été difficile de trouver dans les personnes d'Europe les plus civilisées.

Les habitans de ce lieu, quoique tous Idolâtres s'empresserent d'apporter leurs enfans pour les faire baptiser. Ils se font tous un honneur du caractere de Chrétien, & si on pouvoit le leur conferer & les laisser vivre dans leurs superstitions, on auroit bientôt baptisé tout le païs. Mais la chose n'étant pas faisable, les Missionnaires ne peuvent apporter trop de soin pour se bien assurer des sujets qu'ils baptisent; encore y sont-ils trompés très-souvent comme on l'a vû, parce que nous avons rapporté ci-devant, & ce que nous rapporterons ci-après.

Le Pere Jean-Antoine, prit toutes les précautions que la prudence lui pût suggerer. Il préfera les enfans malades, & qu'il crût desesperés à ceux qui l'étoient moins, & ceux-ci à ceux dont la santé lui paroissoit très-bonne. Il eût encore égard à ceux dont les parens donnoient de l'esperance à renoncer à l'Idolâtrie; de sorte qu'il ouvrit le Ciel à plusieurs, & donna envie à beaucoup d'autres de se faire instruire du chemin qui y conduit Il demeura près de vingt jours dans ce lieu, qui ne furent pas pour lui des jours de repos; mais des jours d'un travail, que la nuit même n'interrompoit pas.

Enfin comblé des politesses du Tendala, il poursuivit son voyage, & étant arrivé aux environs de Maopongo: le Roi qui l'attendoit avec impatience, envoya au devant de lui son second fils avec une grande escorte.

Ce jeune Prince le reçût avec un respect extraordinaire, ne voulut plus se servir de son hamac, & l'accompagna à pied jusqu'à la ville, ou pour parler plus juste, jusqu'à ces rochers au-dessûs desquels elle est située.

La porte qui donne entrée dans cette ville, n'est qu'un passage étroit & si bas, qu'on n'y passe qu'en se traînant sur les coudes & sur les genoux: le Prince lui en montra le chemin. Les deux Religieux le suivirent. Ce passage difficile est assés long: quand ils l'eurent franchi, ils se trouverent dans un labyrinthe affreux de rochers & de buissons épineux. Il faut des guides pour s'en tirer, il dure environ un mille ou un tiers de lieuë, & se termine au pied d'un rocher escarpé, roide & coupé en précipices, sur lesquels les Négres grimpent & sautent comme des chevreüils; mais où les Peres après bien des tentatives inutiles, se virent obligés de demander du secours. Ils en eûrent aussi-tôt: des

Négres forts, & adroits les chargerent sur leurs épaules, & sautant de rocher en rocher, les mirent enfin à un endroit peu distant de la case, cabane ou Palais du Roi Angola Aarij.

Ce Prince étant averti de leur arrivée, vint au-devant d'eux avec toute sa Cour, Lui & tous ses courtisans avoient sur la tête de grosses couronnes, faites à peu près comme ces turbans, ou gros bonnets comme les Peintres en donnent aux anciens Hermites de la Thebaïde.

Le Roi vint à eux comme en courant, les bras étendus, les embrassa tendrement, & baisa avec respect le crucifix qu'ils portoient attaché au col. Qui n'auroit cru en voyant ces marques exterieures, que ce Prince étoit dans le cœur un Chrétien des plus parfaits. La suite fit voir qu'on se trompoit. Il dit aux deux Religieux qu'ils étoient les bien venus, qu'il étoit ravi de les voir, & qu'il leur accordoit toute sa protection. Après ce discours assés succinct, comme on voit, il fit un signe, & aussi-tôt on entendit une musique détestable & une simphonie capable de rendre sourdes les oreilles les plus dures. Cette musique étoit accompagnée de décharges de mousquete-

rie, & de cris de joye. On accompagna ainsi les deux Religieux jusqu'au Lunene, salon ou chambre d'Audiance. C'étoit un vrai fenil composé de grosses pieces de bois comme elles avoient été coupées dans la forêt, qui soûtenoient un toît couvert de paille. La Musique recommença de plus belle en cet endroit. Le maître de musique, qui étoit en même tems le compositeur des paroles, prose, ou vers; les deux Religieux n'ont pas jugé à propos de nous en informer; cet habile homme étoit placé dans un lieu éminent, en face de tous ses chantres & de ses simphonistes : il chantoit, & quand il avoit achevé son verset, le chœur le repetoit, & les instrumens reprenoient ensuite. Autant que les Peres purent comprendre, c'étoient des loüanges outrées qu'ils donnoient à leur Prince, que tous les assistans applaudissoient par des cris & des battemens de mains. Ce tintamarre dura plus de deux heures, & n'auroit peut-être pas fini si-tôt, si heureusement pour les Religieux, la voix n'avoit manqué au Maître de musique.

Le Roi parut ensuite, son thrône n'étoit qu'un méchant tapis étendu sur des nattes qui ne valloient pas

mieux. Il avoit ſur les épaules un long manteau d'écarlatte traînant à terre avec une pagne qui le couvroit depuis les reins jusqu'aux genoux. Le reſte du corps étoit nud. Il avoit des pantoufles, & ſur la tête, un bonnet orné de plumes, & une canne à la main qui lui ſervoit de ſceptre.

Il fit aſſeoir devant lui les deux Religieux, écoûta leur compliment avec une gravité mêlée de douceur, & quand ils lui eurent preſenté les lettres du Viceroi, & du Préfet, il les mit entre les mains de ſon Secretaire Interprete, qui les lut d'abord en Portugais, & les expliqua dans la Langue du païs. Cet Officier s'étant enſuite approché du Roi pour recevoir l'ordre de ce qu'il devoit répondre, il dit aux deux Religieux en Portugais, que ſon maître étoit très-ſatisfait de leur arrivée, qu'il en marqueroit ſa reconnoiſſance au Viceroi, & au Pere Préfet, qu'il les prenoit ſous ſa protection, leur donnoit pouvoir d'exercer leur miniſtere dans tout ſon Etat, qu'il les ſoûtiendroit de toute ſon authorité, & que dans toutes les occaſions, il leur donneroit des marques de ſa bienveillance.

Le Pere Jean-Antoine le remercia

de sa bonne volonté, & prit congé de lui.

En attendant mieux, ils furent conduits à une méchante cabanne, d'où l'on avoit fait déloger un troupeau de chevres pour les y mettre. Le lieu étoit sale, comme on le peut juger, & sentoit fort mauvais; ils se mirent aussitôt à le nettoyer : les Négres qui les avoient accompagnés leur prêterent la main. Ils y étoient occupés, lorsqu'on leur apporta les viandes que le Roi leur envoyoit. C'étoient des poules & de la farine de Sarasin : il y en avoit suffisamment & pour eux, & pour leurs Négres.

Le jour suivant un Officier du Roi, vint dire au Pere Jean-Antoine, de la part de son maître, de choisir le terrein qui lui seroit convenable pour bâtir leur maison & leur Chapelle. Il le choisit à côté du sallon des Audiances; parce qu'il y avoit une place assés spacieuse, où le peuple pourroit s'assembler en grand nombre & écoûter ses instructions. Ces deux édifices furent bientôt construits, & le Pere commença à y exercer les fonctions de son ministere. Il y avoit presse à le venir entendre, non-seulement parce que le Roi l'avoit ordonné, par

un Edit rigoureux ; mais encore parce que la curiosité naturelle y engageoit ces peuples, qui étoient charmés de voir ces deux Religieux, qu'ils regardoient comme des hommes d'un autre monde. D'ailleurs la nouveauté de la doctrine qu'on leur prêchoit les y attiroit puissamment, & quoique très-ignorans & très-indifferens, ils ne laissoient pas de raisonner selon la portée de leur esprit, de faire des questions, de proposer leurs doutes, & de demander des éclaircissemens. La nouveauté & la justice des Commandemens d'un Dieu, dont il sembloit qu'ils n'eussent jamais entendu parler, les frapoit, les biens éternels étoient pour eux un appas, qui les attiroit de telle sorte, qu'en l'espace de sept jours le Pere Antoine eut la satisfaction de baptiser cinq cens quarante-cinq personnes, tant enfans qu'adultes.

Une réussite si heureuse flattoit agréablement ce zélé Missionnaire. Les jours ne suffisoient pas pour instruire ceux qui se présentoient, il falloit y employer une partie des nuits. Son Compagnon, quoique Laïque, l'aidoit de toutes ses forces. C'étoit lui qui leur enseignoit les prieres, & qui leur fai-

ſoit repeter leur Catechiſme. L'un & l'autre étoient ſans ceſſe occupés. Il ſembloit à voir la ferveur de ces peuples, qu'ils alloient tous ployer le col ſous le joug de Jeſus-Chriſt ; mais l'ennemi des hommes, ne manqua pas de traverſer de ſi beaux commencemens. Avant d'entrer dans ce détail, il eſt bon de rapporter ici l'origine du Roi de Maopongo.

Il s'appelloit Angola Aarij. Il étoit Roi, ou ſi l'on veut Seigneur & Souverain de ce grand rocher, & d'une bonne partie des environs. Il étoit fils d'une concubine du deffunt Roi de Dongo, pere de la Reine Zingha, & par conſequent frere de cette Princeſſe, & par une autre conſequence tirée des Loix du païs, il étoit exclus de la ſucceſſion à la Couronne, & n'étoit regardé que comme le vaſſal ou l'eſclave de cette Princeſſe.

Ce Prince prit le parti des Portugais, dans la guerre que la Reine Zingha porta dans le Royaume d'Angola, qu'elle prétendoit lui appartenir. Pour ſe les rendre plus favorables, après qu'ils l'eûrent fait déclarer Roi de Maopongo, & d'une partie des Etats de cette Princeſſe, il ſe fit baptiſer, & prit le nom de Dom Phi-

lippe. Il permit l'exercice public de la Religion Chrétienne dans ses Etats. Les Peres de la Compagnie de Jesus y allerent avec quelques Prêtres seculiers, & travaillerent pendant cinq années entieres à cette vigne; mais avec si peu de fruit, & tant de contradiction, qu'ils se virent contraints d'abandonner la partie. Il y avoit même déja bien du tems qu'il n'y avoit aucun Prêtre dans cet Etat, & que tout y étoit retombé dans le premier cahos de l'Idolâtrie & des superstitions Idolâtres; lorsque le Roi craignant d'être depossedé de ses Etats, ou par la Reine, ou par les Portugais qui l'avoient en horreur, comme un Apostat, écrivit au Viceroi d'Angola, & le pressa de lui envoyer des Capucins; promettant de se réünir à l'Eglise & d'y faire entrer tous ses peuples.

Il étoit donc Chrétien; mais de nom seulement. Sa vie & ses actions étoient bien éloignées de la pureté, & de la dignité de cet auguste caractere.

L'accüeil gracieux qu'il fit au Pere Jean-Antoine & à son Compagnon, étoient plûtôt un mystere de politique, afin de se mettre bien avec le Viceroi

d'Angola, que des marques sinceres de son repentir, & du desir qu'il devoit avoir de se reconcilier avec Dieu, & cela parut bientôt après; car le Pere s'étant informé pendant quelques jours des abus & des superstitions qui regnoient dans le païs, dès qu'il se mit à déclamer contre ces abus, le Roi prit parti contre lui, comme s'il avoit voulu introduire des nouveautés, desquelles on n'avoit jamais entendu parler. Il lui dit qu'il étoit trop rigide, trop scrupuleux, & que ses manieres étoient plus propres à rebuter les peuples qu'à les attirer à la Religion Chrétienne. On dit même qu'il y ajoûta des menaces; mais le Pere qui joignoit à beaucoup de zéle beaucoup de sagesse & de fermeté, ne s'épouventa point, & alla toûjours son chemin, d'autant plus qu'il voyoit que les peuples suivoient les demarches de leur Prince, & couroient à bride abbatuë dans le precipice.

Ce Prince y étoit des plus enfoncés, quoiqu'il fût Chrétien. Il entretenoit plus de cinquante concubines, dont il avoit trente enfans mâles vivans qu'il avoit reconnu lui appartenir, sans ceux qui étoient morts, ou qu'il n'avoit pas jugé à propos de

reconnoître. Cela suffit pour faire voir quelle étoit son incontinence.

Il ne le cedoit en cruauté à aucun autre tyran. Le moindre soupçon lui faisoit répandre sans pitié le sang des innocens. Ses enfans même avoient ressenti les effets de sa barbarie, il en avoit massacré quelques-uns, & avoit fait jetter leurs cadavres aux chiens, disant, que puisqu'ils n'avoient pas pû soûtenir l'épreuve du feu ardent, ils étoient reputés coupables, & par consequent dignes de mort.

Son amour desordonné pour les femmes, fut ce qui le porta à l'Apostasie. Il ne se contentoit pas d'adorer les Idoles, il en donnoit le soin, le culte, & la garde à ses femmes. Le Missionnaire en trouvoit souvent à la campagne, qui faisoient promener, & prendre l'air à leurs Idoles. Elles étoient accompagnées de certains Négres députés pour leur servir de gardes, de musiciens & de simphonistes, dont le nombre étoit proportionné au merite, & au rang de la prétenduë Divinité.

Il trouva un jour une des concubines du Roi, qui marchoit gravement à la tête de ceux qui accompagnoient son Idole, & qui chantoient ses loüan-

ges. Il s'arrêta pour voir passer cette troupe d'insensés. La femme s'arrêta aussi, & commença à relever le merite, & le pouvoir de son Idole, par un long discours qu'elle adressa au Pere, qui lui sembloit si convainquant, qu'elle s'imaginoit qu'en étant persuadé, il flechiroit le genoux, & lui offriroit de l'encens.

Le Pere n'eut pas de peine à lui faire voir la fausseté, & la vanité de son discours, & il l'exhorta de quitter le culte abominable des Idoles, comme elle l'avoit promis à Dieu, quand elle avoit reçû le Baptême. Mais voyant que rien ne la touchoit, il fit signe à deux Négres qui l'accompagnoient, de la saisir & de la foüetter d'importance. Ce fut dans cette action, que l'on vit le pouvoir & l'authorité des Missionnaires. Pas un des Négres qui accompagnoient cette Prêtresse, ne se mit en état de la défendre. Les coups lui ouvrirent l'esprit, elle promit au Pere tout ce qu'il voulut exiger d'elle, & il lui promit en échange de l'aider en tout ce qu'il pourroit. Elle lui livra la statuë, & il la fit traîner dans le Chimpasso, & y mit le feu. Elle lui indiqua encore les cases où il y avoit des meubles & des ustenciles des-

tinés au culte impie des Idoles, il y alla sur le champ, enleva tout, & fit tout briser & tout brûler.

Cette execution hardie ne fit pas plaisir au Roi, il n'osa pourtant s'en venger ouvertement; mais il traita depuis ce tems-là le Pere avec une extrême froideur, & quand il étoit obligé de lui aller parler pour des affaires de son ministere, il lui répondoit froidement, qu'il donneroit les ordres qu'il jugeroit à propos, sans qu'il se chargeât de tant d'affaires.

Entre le grand nombre d'Idoles à qui on rendoit les honneurs Divins dans cet Etat Idolâtre, il y avoit dans la Cour même du Roi, deux Idoles que l'on adoroit comme les maîtres de toutes les autres Divinités; c'étoient *Guamzambunbo & Haniés*, dont nous avons parlé ci-devant.

Le Pere Jean-Antoine proposa plusieurs expediens au Roi, afin que l'on pût ôter ces objets de scandalle, sans effaroucher le peuple, & sans qu'il y mît opposition; ce fut en vain; il eut beau lui faire toucher au doigt la monstruosité de ce culte abominable: ce Prince qui se faisoit honneur de passer pour Chrétien, & qui étoit réellement & de tout son cœur un Idolâtre obs-

tiné, n'en voulut accepter aucun : de ſorte que le zéle du Pere s'étant enflammé plus qu'à l'ordinaire, dans un Sermon, qu'il fit exprès, il invectiva ſi fortement contre le culte ſacrilege, que des gens qui ſe diſoient Chrétiens rendoient à ces Idoles, qu'il lui parut que ſes Auditeurs étoient convaincus, touchés & reſolus à le ſuivre, & à l'aider dans l'execution qu'il projettoit; mais quand il leur en fit la propoſition, & qu'il les invita à le ſuivre, il ſe trouva bien loin de ſon compte. Il s'éleva d'abord un murmure général contre lui. On dit hautement, que ſa propoſition tendoit à exciter une ſedition dangereuſe, on ſe mocqua de lui, on le ſiffla, tout le monde ſe retira, il demeura ſeul.

Cela ne le rebuta pas. Il penſa à un autre expedient. Il prit le tems que tout le monde étoit retiré dans ſes cavernes, & accompagné de quelques fidéles Chrétiens, qu'il avoit ſçû perſuader, qu'il s'agiſſoit en cela de la gloire du vrai Dieu, il alla où étoient ces Idoles, & y mit le feu : l'incendie avertit bientôt leurs gardiens & les gardes du Roi : ils crierent d'une maniere qui donna une allarme généralle, qui ſe communiquant dans un inſtant de

de tous côtés, le Pere abandonné de sa petite troupe, se vit environné, & sans la protection particuliere de Dieu, & le respect qu'on avoit pour les Portugais, il auroit été mis en pieces. Il se retira pourtant sain & sauf de ce mauvais pas.

Le Roi l'envoya chercher, & lui fit une severe reprimande de cette action. Il lui dit qu'il s'étoit exposé beaucoup, en violant d'une maniere outrageante ses gardes, & en irritant tout un peuple extrêmement jaloux de la conservation de ses usages & de ses privileges.

Le Pere lui répondit, que c'étoit lui-même qui violoit les privileges du vrai Dieu, en souffrant qu'on adorât les Idoles en sa présence & sous ses yeux.

Le Roi s'adoucit, & tâcha de lui persuader, que les Portugais devoient avoir plus de condescendance pour un Etat, & pour des peuples qui leur étoient confederés, & dont ils tiroient de si grands avantages pour le Commerce, & que ces considerations le devoient porter lui-même à dissimuler quelque chose pour éviter un plus grand mal.

Le Pere lui répondit, que dans les

choſes qui touchoient Dieu, dans un point ſi délicat, la diſſimulation ſeroit criminelle, que ſi les ſujets de ſon Etat, vouloient paſſer pour Chrétiens, il falloit qu'ils le fuſſent réellement, qu'ils n'adoraſſent qu'un ſeul Dieu, que la Foi ne ſouffroit point de partage, que ſi ce parti ne lui convenoit pas, il étoit prêt à s'en retourner & à publier par tout ſon Apoſtaſie, & le culte qu'il permettoit qu'on rendît aux Idoles, & qu'il leur rendoit lui-même le premier, au lieu que s'il vouloit ſeconder ſes bonnes intentions, & le ſoûtenir, il auroit la gloire d'avoir aſſujetti ſes Etats au culte du vrai Dieu, & deraciné de ſes Etats les reſtes de l'Idolâtrie.

Les contradictions que ce zélé Miſſionnaire rencontroit de tous côtés le mettoient dans une peine extrême; mais elles ne lui faiſoient pas abandonner l'œuvre de Dieu, pour la gloire duquel il travailloit. Ainſi ayant obſervé, qu'il y avoit en certains endroits juſque même devant la maiſon du Roi, de certains monceaux de pierres tous couverts des têtes & des oſſemens des hommes, & des bêtes, que l'on avoit immolés aux Idoles, qui étoient environnés d'une forte haye de groſſes

épines, afin d'empêcher qu'on n'en pût approcher pour les enlever ; il sortit un matin avec son compagnon le Frere Ignace, quelques Chrétiens & des esclaves, & ayant fait une ouverture dans ces hayes, il y entra, prit tous ces ossemens, & les ayant mis sur un grand amas de bois, il y mit le feu.

Le bruit des flâmes éveilla bientôt ceux qui demeuroient aux environs, ils crierent, donnerent l'alarme, & dans un moment le Pere & son compagnon, se virent environnés de toute la populace, qui les fleches sur l'arc, menaçoient de les percer à cause de l'affront qu'ils venoient de faire aux Divinités, à qui ces ossemens étoient consacrés.

Le Roi comme les autres, parut armé ; il dit d'abord, qu'il n'étoit venu que pour empêcher le feu de gagner sa maison ; mais il se mit dans une furieuse colere contre les deux Religieux, leur reprocha avec des termes durs, & injurieux, l'indiscretion de leur zéle, & leur hardiesse outrée. Après quoi il dit au Pere Antoine, que le son trop frequent de sa cloche incommodoit leurs voisins qui n'y étoient pas accoûtumés, & qu'il devoit s'en abstenir.

Le Pere Jean-Antoine, qui ne cherchoit pas à l'irriter prit patience, & pendant quelques jours à peine donnoit-il quatre coups de cloche pour avertir le peuple de se trouver à la Messe, & à l'instruction qui y étoit toûjours jointe. Mais ayant remarqué que le peuple frapé de cette nouveauté ne venoit plus à l'Eglise, il fit prier le Roi, de retracter sa deffense, il ne pût le lui refuser; pourvû qu'il ne fît sonner qu'une fois le jour.

Mais comme le dessein de ce Prince Apostat, étoit d'empêcher que le Pere n'offrît le saint Sacrifice de la Messe; il trouva un autre moyen de l'empêcher. Il fit derober une partie des ornemens sacrés: de sorte qu'étant venu pour les prendre, & s'en revêtir pour célébrer les Saints Mysteres; il trouva qu'on lui avoit enlevé l'amit & le manipulle, & quelque diligence qu'il pût apporter, il ne pût jamais découvrir qui avoit fait ce vol sacrilege. Il sçût dans la suite, qu'il avoit été fait par l'ordre du Roi, afin de le chagriner, l'empêcher de célébrer, & enfin lui faire quitter la partie.

Le Pere Missionnaire, ne pouvant plus douter de la mauvaise volonté du Roi, il prit le parti d'abandonner sa

Cour pour un tems, & d'aller faire sa tournée aux environs; car il avoit des raisons, pour être persuadé que la corruption de la Cour n'étoit pas généralle, & qu'il y avoit des Chrétiens, qui ne flechissoient pas le genou devant Baal.

Il arriva donc en un certain lieu de ces rochers escarpés, où un homme appellé François le reçût avec une joye extraordinaire, l'embrassa d'une maniere tendre & respectueuse, en benissant Dieu, de ce qu'il lui avoit inspiré de les venir visiter. Ce bon Chrétien étoit ami intime du Seigneur d'une bourgade voisine, ils se voyoient souvent & discouroient ensemble dans le secret, des choses qui regardent la Religion, & cherchoient les moyens les plus convenables d'instruire leurs familles dans les voyes du Christianisme, & les empêcher de tomber dans les ordures, & les superstitions, qui sont les suites ou les accompagnemens de l'Idolâtrie.

Il demeura quelques jours avec ce bon Chrétien; il l'anima à la perseverance, prit un soin particulier de catechiser sa famille, leur administra les Sacremens, dont il les jugea capables, & ne pouvoit assés benir Dieu, de ce

qu'au milieu de ce peuple Idolâtre; il s'étoit conſervé quelques familles, qui vivoient dans ſa crainte, dans ſon amour, & dans l'obſervance exacte de ſes Commandemens.

En ſuivant ſa route, il entra dans un village, dont il trouva les habitans bien plus polis que ceux de Maopongo. Ils vinrent au-devant de lui, le reçûrent avec reſpect; mais ils étoient dans une deſolation, de ce que le tems des pluyes étant déja avancé, il ne tomboit pas une goute d'eau, ce qui étoit une marque certaine, que leur moiſſon alloit être ruinée entierement; quoique le matin & le ſoir, les nuées s'épaiſſiſſoient, & sembloient promettre des pluyes abondantes; mais qui diſparoiſſoient auſſi-tôt.

Il leur demanda à quoi ils attribuoient ce malheur, & ils lui dirent auſſi-tôt qu'ils croyoient que c'étoit un châtiment de Dieu, à cauſe de la ſuperſtition diabolique, que quelques mauvais Chrétiens, faiſoient depuis quatre jours à une miſerable Idole, qui étoit dans un endroit aſſés proche du village.

Ce zélé Miſſionnaire accompagné de tous ces veritables Chrétiens, s'y transporta dans le moment, il trou-

va au milieu d'une campagne, grand nombre de gens qui avoient placé dans un lieu éminent le cadavre infect, & presque pourri, d'un nommé Antoine, mort depuis quelques jours, autour duquel ils dansoient de toutes leurs forces, en lui offrant leurs prieres, de l'encens, & des présens, pensant qu'il leur pouvoit obtenir du Ciel la pluye, dont ils avoient un si grand besoin. Ils avoient mis dans la main droite du cadavre la corne dont il se servoit pour boire quand il étoit vivant, & dans la gauche une couronne de Zimbo. Il y avoit aux pieds de ce Simulacre puant, quantité de restes des animaux qui lui avoient été immolés, & des vases pleins de differentes liqueurs, dont on supposoit qu'il avoit besoin pour étancher la soif qui le devoroit. Cette cérémonie impie, lui dirent-ils, leur devoit procurer infailliblement la pluye. Le Pere ne manqua pas de leur remontrer leur folle superstition, & qu'au lieu de recourir au vrai Dieu, qui est le seul dispensateur de toutes les graces, ils excitoient sa justice à les punir grievement de leur impieté. Ils ne voulurent point l'écoûter. Lui de son côté son crucifix à la main rompit le cercle que faisoient ces danseurs,

& il s'avança pour renverser le Simulacre & tout l'appareil du Sacrifice; mais ils se tournerent contre lui avec tant de rage, qu'ils sembloient le vouloir assommer, ou au moins lui en donner la peur toute entiere. Il crut les devoir encore appaiser par de bonnes paroles, & voyant qu'il perdoit son tems avec ces obstinés, il fendit une seconde fois le cercle qui s'étoit formé autour du cadavre, & étant suivi de ceux qui l'accompagnoient, & de tous ceux du village qui l'avoient *suivi*, il renversa le cadavre & tout l'appareil de ce Sacrifice, & fit creuser une fosse profonde, dans laquelle il fit tout jetter, & la fit combler de terre. Cette resolution vigoureuse effraya ces mauvais Chrétiens, ils prirent la fuite; après quoi il exhorta ceux qui l'avoient aidé, à demander au vrai *Dieu*, la pluye dont ils avoient besoin. Il joignit ses prieres à celles de ces bons Chrétiens, & Dieu les exauça; la nuit suivante, il tomba une pluye si abondante, que tous les grains étant suffisamment arrosés, ils eurent une très-belle recolte à la confusion de ces malheureux Idolâtres, & à la consolation des Chrétiens qui l'avoient demandée.

De ce lieu, le Pere Missionnaire passa à un autre, qui étoit éloigné de quatre lieuës de Maopongo. Le Soua Gouverneur le vint recevoir avec respect, & feignant d'être un bon Chrétien, quoiqu'il fût un Idolâtre obstiné, il lui protesta, que lui, & tous ses sujets, n'adoroient qu'un seul unique & vrai Dieu, & qu'ils le servoient de tout leur cœur, que sa venuë les consoloit tous, & leur donnoit une joye infinie. Il lui dit qu'il ne trouveroit pas chez lui les contradictions qu'il avoit essuyées à Maopongo. Le bon Pere se seroit laissé prendre à ces beaux discours, s'il n'avoit pas eu d'ailleurs des avis certains, que ce Soua étoit un fourbe, & un ennemi déclaré de la Religion Chrétienne. Il dissimula cependant, & lui répondit qu'en attendant qu'il pût faire un plus long sejour dans son Gouvernement, comme il esperoit faire à son retour, il donneroit le Baptême aux enfans qu'on lui présenteroit. Le Soua témoigna être fort content, donna sur le champ les ordres necessaires, afin que ceux qui avoient des enfans les apportassent au plûtôt. Il fut obéï. On vit les peres & les meres apporter leurs enfans, au lieu & à l'heure

que le Missionnaire avoit indiqués. Pendant qu'il instruisoit les parens, avant de commencer la cérémonie du Baptême, on entendit tout d'un coup crier *aux armes, aux armes, voilà l'ennemi.* Les femmes épouventées s'enfuirent à toutes jambes, & remporterent leurs enfans ; de sorte qu'il n'en pût baptiser aucun, ce qui lui donna un extrême déplaisir.

Le Soua parut en même tems avec tous ses gens armés, exhortant le Pere à se mettre en sûreté par la fuite, ou à se retirer dans sa maison où il trouveroit des gens armés, qui séroient en état de le deffendre de l'insolence des ennemis, qui s'avançoient pour faire le dégât dans le païs, il se douta aussi-tôt que c'étoit une fourberie du Soua, pour priver les enfans de ses sujets de la grace du Baptême & du Caractere de Chrétien. Ainsi bien loin de prendre ce parti, il lui dit qu'il alloit se mettre à leur tête, & marcher aux ennemis, dans la ferme confiance qu'il avoit en Dieu, qui ne les abandonneroit pas s'ils lui demandoient son secours, & s'ils le lui demandoient de tout leur cœur. Il marcherent en effet du côté que l'alarme avoit été donnée : ils n'eûrent pas fait cin-

quante pas, que toute cette troupe armée disparut, prenant la fuite les uns après les autres : de sorte que le Pere demeura seul avec son Compagnon & son Interprete, ce qui le confirma dans la pensée qu'il avoit eu, que c'étoit une tromperie du Soua, pour troubler les fonctions qu'il alloit faire.

Le Missionnaire resolut de s'en venger sur le Démon même, qui en étoit l'auteur, & quitta ce lieu, feignant de prendre le chemin de Maopongo. Il se cacha dans la forêt, & étant revenu au village sur le minuit, il mit le feu au Chimpasso, où le Soua avoit mis toutes ses Idoles. Le bruit des flâmes éveilla les habitans, ils y accoururent tous pour y apporter du remede, ce fut en vain. Le Pere avoit si bien pris ses mesures, que le Chimpasso & toutes les Idoles furent entierement reduits en cendres.

Il resolut après cette expedition, de se retirer à Maopongo; mais avant d'y aller, il envoya sçavoir si le Roi l'auroit pour agréable : le Prince répondit qu'il en étoit content. Il y retourna, & faute d'autre meilleure occupation, il se mit à cultiver avec son Compagnon, un petit morceau de terre qui joignoit leurs cabannes. Quoi-

que ce terrein fût sterile, & sablo-neux, ils ne laisserent pas d'en tirer des legumes pour leur subsistance, d'autant qu'il y avoit un petit ruisseau de bonne eau qui y passoit, dont ils se servoient pour arroser les plantes de leur jardin.

Le Roi Apostat, qui vouloit à quelque prix que ce fut, chasser le Missionnaire ; pourvû que ce fut d'une maniere dont le Viceroi ne pût pas se plaindre, comme d'une injure, dont il auroit pû se venger, fit dire à certaines femmes d'aller se laver dans ce ruisseau, elles y venoient à toutes les heures du jour avec les concubines du Roi, gâtoient l'eau & se faisoient voir dans des postures si indecentes, jusque dans un petit cabinet de verdure, que les Peres avoient fait pour joüir d'un peu de fraîcheur, qu'ils ne pouvoient plus y aller, ni travailler à leur jardin, sans être exposés à avoir sans cesse ces effrontées devant leurs yeux.

Le Pere Jean-Antoine s'en plaignit au Roi, qui lui promit d'y mettre ordre ; mais qui voyant la peine que cela faisoit aux deux Religieux qu'il avoit envie de pousser à bout, lâcha la bride à ces femmes qui firent encore pis que jamais.

Les deux Religieux y trouverent un remede à l'aide de quelques Négres qu'ils avoient loüés. Il éleverent si haut pendant une nuit le mur de leur jardin, que ces femmes n'y purent plus entrer. Il est vrai que cela les priva du ruisseau qui y passoit ; mais le Frere Ignace qui étoit habile, & fort industrieux, fit une ouverture dans le rocher, & y trouva une veine de très-bonne eau, si abondante, que quoique leurs voisins en vinssent prendre tous les jours, la cîterne qu'il fit pour la recüeillir, en avoit toûjours au moins six palmes de hauteur.

L'exhaussement du mur les ayant délivrés de la présence de ces femmes impudiques, ils joüirent quelque tems de la douce solitude de leur hospice ; mais leur zéle en souffroit ; car ils n'étoient pas venus pour se reposer ; mais pour travailler, & pour gagner des ames à Dieu. Le Roi avoit dissimulé d'abord l'affront fait à ses Dieux, que le Pere avoit brûlés dans leur cabanne ; mais il n'avoit que trop conservé la resolution de s'en venger, & il l'executoit sans bruit, en châtiant sous des prétextes mandiés, ceux qui alloient écouter les instructions du Missionnaire. Malgré ces vexations il

y avoit pourtant toûjours un assez bon nombre de Chrétiens, qui y alloient, & qui assistoient aux Divins Offices, & le Pere ne cessoit d'aller de case en case, instruire & fortifier ceux que les Ministres du Démon tâchoient d'abuser & de corrompre.

Entre ceux qui usurpoient la qualité de Prêtre, il y en avoit un qui recevoit au nom du Roi, le jurement appellé Chilimbo, qui se fait par l'application du fer chaud.

Le Pere s'insinua dans ses bonnes graces, par le moyen de quelques curiosités d'Europe, dont il lui fit présent. L'amitié devint si étroite entre-eux, que cet homme lui découvrit toutes les adresses dont il se servoit pour faire selon les ordres du Roi, que les innocens se trouvassent coupables, & que les coupables parussent innocens. Nous avons parlé de cette fourberie dans un autre endroit. Le Pere Missionnaire fit tout son possible, pour faire voir à ce Ministre de la cruauté & de l'injustice du Roi, la noirceur du crime qu'il commettoit, exposant à la mort des innocens, & en délivrant des coupables qui la meritoient. Il vint à bout de le persuader du crime qu'il commettoit ; mais

quand il voulut l'obliger à quitter ce métier execrable. *Pere*, lui dit-il, *je ne suis pas maître de moi. Je suis esclave du Roi; c'est lui qui me fournit & à ma famille de quoi subsister abondamment, si cela me manquoit, je ne sçai où prendre de quoi vivre.*

Le Pere voyant qu'il n'y avoit rien à faire auprès de cet homme, le pria qu'au moins il permît à sa femme & à ses enfans de venir aux instructions quand il en faisoit, & qu'en échange il enseigneroit à son fils à lire, & la Langue Portugaise. Il y consentit, & ce fut un bonheur pour cette famille; car quelque tems après, une de ses filles étant tombée grievement malade, elle se confessa avec de grands sentimens de pieté, & mourut comme une prédestinée. Le fils qui avoit reçû au Baptême le nom de Jean-Baptiste profita beaucoup à l'école & dans la vertu, & ayant été blessé d'un coup de fusil dans une bataille, qui se donna dans la Province d'Oacco, pendant qu'il servoit dans l'armée Portugaise, il mourut entre les bras du Pere, dans de grands sentimens de Religion & de pieté.

Voici un fait qui merite l'attention du Lecteur. Le Frere Ignace étant al-

lé un jour dans la boutique d'un forgeron, il entra en discours avec cet ouvrier des choses de la Religion, & comme ce Religieux lui montroit par de bonnes raisons, qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & qu'il ne pouvoit pas y en avoir davantage. *Vous vous trompés*, lui dit le forgeron, *il y en a deux, le premier demeure au-dessus des étoilles, & le second est dans ma boutique.*

Le Frere Ignace, lui ayant demandé qui étoit ce Dieu? *C'est moi*, lui repondit-il hardiment. *L'art que j'exerce vient des Dieux, & étant plus habile qu'aucun de ceux qui se mêlent de ce métier; c'est pourquoi comme leur Seigneur & comme leur Dieu, je prétends avoir droit d'exiger les mêmes adorations qu'on rend à l'autre.*

Le Frere Ignace, crut d'abord que cet homme extravaguoit, ou qu'il étoit yvre. Mais l'ayant mis sur d'autres discours, il vit qu'il parloit de bon sens; mais qu'il n'étoit pas traitable sur le point de sa prétenduë Divinité.

Le bon Frere rapporta au Pere Jean-Antoine, ce qu'il venoit d'entendre, & le Pere ayant été sur le champ demander Audiance au Roi, il lui apprit l'extravagance de ce forgeron, &

lui fit voir de quelle consequence il étoit pour son état & pour sa propre personne, d'empêcher que les particuliers ne s'arrogeassent les honneurs Divins. Le Roi en convint, & sur le champ il envoya prendre ce Dieu forgeron, que l'on conduisit bien lié en sa présence.

Il n'y vint pas avec les seuls gardes du Roi, il étoit accompagné d'une foule de fanatiques, qui sans faire attention que le Roi étoit présent, l'environnoient à genoux, l'adoroient, & assuroient qu'on ne pouvoit lui faire assés d'honneur, puisqu'il étoit le Dieu de la terre, comme il étoit aisé de le voir par les ouvrages merveilleux qui sortoient de ses mains.

Le Pere qui étoit présent, eut bien de la peine à ne pas rire de l'extravagance de ces gens, il n'en rit pourtant pas, il en eut pitié, & s'adressant au Dieu forgeron, après en avoir demandé la permission au Roi, il l'interrogea, & tâcha de le convaincre par ses argumens, clairs, convainquans & sans replique. Il perdit son tems & sa peine. Le forgeron demeura ferme, il soûtint toûjours qu'il étoit Dieu, & qu'il meritoit les adorations de tous les hommes.

A la fin le Roi se fâcha, & il avoit raison; car il étoit pour le moins aussi extravagant que lui; puisqu'il se disoit le Prêtre, le Ministre & le Dieu de la pluye, & qu'il lui importoit de ne pas se mettre en parallele avec un forgeron, quelque habile qu'il pût être. Il ordonna donc, que le forgeron fût fustigé. Cet ordre fut executé sur le champ. On conduisit le forgeron dans la place, ses adorateurs le suivirent; mais quand ils virent la grêle de coups de foüets, qui lui déchiroient le corps, *ils prirent* la fuite, de peur d'avoir part à cette distribution. Il demeura seul avec les bourreaux qui le foüettoient. Enfin n'en pouvant plus, il s'écria de toutes les forces qui lui restoient, *gamga, gamga Zambi innixi quiri.* Ce qui signifie, Pere, Pere, un seul Dieu vrai, & pas davantage.

Le Pere fit semblant pendant quelque tems de ne le pas entendre, esperant que le sang qu'il repandoit le gueriroit de sa frenesie. Quand il le crut assés foüetté pour être gueri, il demanda grace pour lui au Roi, & il l'obtint.

Depuis cette salutaire flagellation, le forgeron ne manquoit jamais toutes les fois qu'il le rencontroit de lui

crier bien haut pour tout compliment, *Gamga, Gamga Zambi innixi quiri.*

Cette execution fut le seul endroit où le Roi Angola Aarij, ou Dom Philippe de Maopongo, donna quelque espece de satisfaction au Pere Missionnaire ; encore peut-on dire, qu'il ne la lui auroit pas donnée, si lui-même n'avoit été interessé dans cette affaire. De sorte que tout le progrès que le Missionnaire retira des peines infinies qu'il prenoit dans cette Mission, se reduisit au Baptême de quelques enfans, qui étant morts après l'avoir reçû, allerent joüir de Dieu, & le prier pour la conversion de leurs compatriotes.

Le Pere Jean-Antoine étoit encore à Maopongo, au commencement de 1656. lorsqu'il s'éleva des troubles dans la Province de Chissama, dépendante & feudataire de la Couronne de Portugal. Le Viceroi ayant été obligé de lever des troupes, pour remettre les revoltés dans leur devoir, le Pere Bernard de Cuttixiano Capucin, fut nommé Chapelain ou Aumônier Major de l'armée. Le Roi de Maopongo, comme allié, ou tributaire de la même Couronne, eût ordre de s'y trouver avec ses troupes. Il obéït

promptement, & comme dans ces occasions tout le monde ſuit le Prince, & qu'il ne reſte que les femmes, qui ſe retirent dans des lieux eſcarpés, & preſque inacceſſibles, le Pere crut devoir ſe ſervir de cette occaſion, pour quitter Maopongo, & aller reconnoître, ſi la Province de Lubolo, ſeroit plus diſpoſée à recevoir les lumieres de l'Evangile, que celle de Maopongo, dont le Roi s'étoit montré ſi éloigné; qu'outre qu'il n'avoit rien fait en faveur de la Religion & de ſes *Miniſtres*, il les avoit décriés par tout en avertiſſant ſes voiſins, que bien loin de recevoir chez eux les Capucins, ils devoient les chaſſer, s'ils ſe préſentoient, comme des gens inquiets, ſeditieux, perturbateurs du repos public, des anciennes coûtumes, & ennemis déclarés de leurs Dieux & de leurs Miniſtres.

Il partit de Maopongo, ſur la fin de Mars avec un marchand Portugais, & un nombre de Négres qui portoient leurs hardes. Ils traverſerent le fleuve Coanza; mais à peine eurentils mis le pied ſur le rivage, qu'ils furent arrêtés par une compagnie de ſoldats qui gardoient le paſſage, & qui vouloient les obliger de retour-

ner sur leurs pas, selon les ordres qu'ils disoient avoir de leurs superieurs.

Ils s'en deffendirent avec de bonnes parolles, & par le moyen d'un présent qu'ils firent au Capitaine de ces soldats, ils obtinrent qu'ils iroient passer la nuit avec eux dans la forêt où étoit leur logement, & que le lendemain ils les conduiroient à la Cour de leur Prince.

Le Pere Jean-Antoine dissimula prudamment l'affront qu'ils faisoient à son Caractere de Missionnaire. Il passa la nuit avec eux. Mais dès le point du jour, on entendit crier de differens endroits, *ita*, *ita*, *guarra*, *guarra*. C'est à-dire, guerre, guerre, aux armes, aux armes. Il vit en même tems plusieurs gens armés, courans de côté & d'autre, comme pour rassembler des soldats, il leur demanda ce qu'il y avoit de nouveau, ils lui dirent que le Giagha Cassangé étoit entré pendant la nuit dans la Province, qu'il faisoit le degât par tout, qu'il avoit mis le feu à la Banza principale, & qu'il couroit de tous côtés pour enlever les hommes & les troupeaux; & qu'enfin il n'y avoit d'autre parti à prendre, que de se mettre en deffense, ou de prendre la fuite.

Ceux qui accompagnoient le Pere, perdirent courage à ces nouvelles, & le presserent de repasser la riviere : il fallut que le Pere les suivît, ce qui étoit justement le but de ces soldats, afin de l'empêcher d'entrer dans la Province, & d'y faire le fruit qu'il esperoit en retirer.

Ayant donc passé la riviere, & reconnu évidemment la supercherie qu'on lui avoit faite, il se vit obligé de retourner à Maopongo, & faute de meilleure occupation, de lier commerce avec un de ces Ministres, dont le Roi se servoit pour vendre des préservatifs à ceux qui alloient à la guerre.

Cet homme étoit de la Province de Lubolo, & étoit regardé comme un des plus habiles dans sa profession. Il avoit pour disciples deux jeunes hommes de Maopongo, qui ne le quittoient jamais d'un pas, afin d'apprendre son metier. Le Pere eut beau faire, il ne pût rien gagner sur l'esprit de cet homme, dont le credit étoit si grand, qu'il seduisoit le peuple, & détruisoit en un moment, tout ce qu'il avoit eu bien de la peine à faire en beaucoup de tems. Il agit donc en secret pour le faire arrêter ; mais l'Officier

qui le devoit prendre l'en avertit, & lui donna le moyen de s'évader. Cette mauvaise manœuvre déconcerta les desseins du Missionnaire, il s'en consola un peu, en faisant brûler tous les instrumens de son metier.

Cette action pensa lui couter la vie. Une nuée de femmes & d'enfans, fondirent sur lui à coups de pierres, & comme elles ne craignoient rien de la part des Officiers du Roi, ce fut un miracle qu'il échapa de leurs mains. Ces soulevemens & ces mauvais traitemens devinrent si frequens, qu'ils étoient son pain quotidien; mais sa fermeté & sa constance étoient à l'épreuve de tout.

Voici une occasion où il pensa laisser la vie, & dont il porta toûjours depuis la cicatrice de la playe qu'il y reçût.

Il étoit allé dans un lieu peu distant de la Cour, pour empêcher un Sacrifice qu'on y devoit faire aux Idoles. Les Négres qui s'en apperçûrent coururent après lui, & ne le pouvant joindre, ils se mirent à lui tirer des fleches. Soit qu'il fût hors de la portée de leurs arcs, soit par une protection particuliere de Dieu, il ne fut point blessé. Dans le dépit d'avoir manqué

leur coup ils eurent recours à une Idole qui étoit chez eux en grande veneration.

C'étoit une grande chevre vivante, couverte de poil noir, long, épais, crêpu, dont la tête d'une grosseur monstrueuse, étoit armée de grandes cornes. Son aspect donnoit de la terreur. Il y a beaucoup de ces chevres dans le Maopongo. Ceux qui ont l'honneur d'être choisis pour nourrir ces bêtes, leur servent de maîtres, & les instruisent si bien, que comme si elles avoient de la raison, elles entendent au moindre signe ce qu'on demande d'elles, & obéïssent aussi-tôt d'une maniere qu'il y a bien de l'apparence, que c'est le Démon à qui elles sont consacrées qui les fait agir.

On place ces chevres sur un autel ou sur un amas de pierres. Elles s'y tiennent sur leurs quatre pieds, avec gravité, & immobiles comme des statuës de pierres, & en cet état, il semble qu'elles prennent plaisir de recevoir de l'encens, & d'être adorées par ce peuple imbecile.

Le Pere Jean-Antoine, s'étant arrêté par une curiosité qui ne convenoit guere à son caractere, pour voir l'appareil & la suite d'un Sacrifice qu'on alloit

alloit offrir à une de ces bêtes. Le Ministre de la chevre s'en approcha, lui parla, lui offrit de l'encens, & aussi-tôt cet animal sauta de dessus l'autel, & vint donner un si furieux coup de tête dans la poitrine du Pere, qu'il le jetta à la renverse, lui froissa les côtés, & lui fit une grosse contusion à la poitrine, dont il a toûjours porté la tumeur. Ce coup fut si terrible, qu'il lui ôta la respiration, & la parole pendant quelques momens. Etant revenu à lui, & s'étant relevé avec beaucoup de peine, il vit que la chevre avoit repris sa place, & que tous ces Idolâtres se mocquoient de lui, le siffloient, & poussoient des cris de joye pour la victoire que leur chevre avoit remportée sur le Prêtre du vrai Dieu. On peut croire quelle peine souffrit ce serviteur de Dieu. Il a avoüé depuis, que quand cette bête vint sur lui, il lui sembla qu'elle jettoit une épaisse fumée par les narines, & du feu par les yeux, & qu'il en avoit été épouvanté.

Les Idolâtres contents s'enfuirent aussi-tôt, & leur Divinité avec eux. Le Pere s'étant retiré chez lui, à l'aide de ceux qui l'accompagnoient, fut pensé & bientôt gueri, & aussi-tôt il

se mit à chercher les Simulacres de ces chevres ; car il y en avoit en beaucoup d'endroits, qui étoient de bois ou de terre. Il se vengea sur ceux-ci & en brisa plus de cent cinquante.

Mais comme il étoit environné d'ennemis, qui ne manquoient pas de donner avis au Roi de toutes ses demarches, qui les empoisonnoient, qui ne cessoient de déclamer contre lui, comme contre un broüillon, un novateur, un seditieux, qui ne cherchoit qu'à allumer le feu dans l'Etat, y exciter une guerre, dont les Portugais se seroient servis pour le dépoüiller ; il crut qu'il falloit prevenir ce Prince. Il lui écrivit naturellement, & dans une exacte verité comme les choses s'étoient passées. Sa vûë dans cette lettre, étoit ou de le détromper, si la chose étoit possible, ou de découvrir quels étoient ses sentimens à son égard, & pour la Religion.

Il écrivit aussi au Pere Préfet, qui étoit à Massangano. Il le prioit d'obtenir du Roi, un certain Négre nommé Jerôme, qui avoit été son Interprete, & qui l'étoit du Pere Bernard, lorsqu'il fut fait prisonnier dans une bataille. Le Roi qui l'avoit entre ses mains, l'avoit fait mettre aux fers,

& le faisoit garder fort étroitement.

Le Pere Préfet alla au Camp, & rendit la lettre du Pere Jean-Antoine au Roi; & comme il y avoit lieu de craindre que le Roi ne fit mourir cet Interprete, pour se venger de ce qu'il avoit aidé le Pere Jean-Antoine à détruire beaucoup d'Idoles, le Pere Préfet, le Pere Bernard, & le Général des troupes Portugaises, consulterent ensemble sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture, & obtinrent enfin que Jerôme seroit mis en liberté & envoyé à Maopongo, pour le service du Pere Jean-Antoine. Voila la lettre que le Roi lui écrivit sur ce sujet : elle est dattée de Chissama le dix de Mai 1656.

Pour faire plaisir à votre Reverence, comme à notre Pere Spirituel, & pour vous donner des marques du zéle, que nous avons pour la Religion Chrétienne de notre Royaume, nous vous envoyons le Négre Jerôme; afin, comme elle le desire, qu'il l'aide, & qu'il la serve. Nous vous recommandons instamment notre Cour; & quand nous serons de retour, nous vous donnerons toutes sortes d'assistances, & nous ferons tout ce qui nous convient, com-

me à un Roi Chrétien. Nous ne vous en dirons pas davantage, de peur de vous ennuyer. Dieu garde votre Reverence. Signé, le Roi de Maopongo, & de Dongo, Dom Philippe I. Angola Aarij.

Le Pere Préfet chargea d'une lettre de recommandation le Négre Jerôme, & voici la traduction.

Le porteur de cette lettre, est notre Negre que le Roi a mis en liberté, & l'envoye à votre Reverence, avec la lettre qu'il vous a écrit, il nous a assuré, d'avoir écrit à son Tendala, & lui avoir donné ordre de vous assister en tout ce qui regarde la reforme des abus, & la destruction de l'Idolâtrie. Je crains pourtant qu'il n'y ait quelque duplicité, vû la peine qu'a eu le Général Portugais à obtenir la liberté de cet Interprete, le Roi l'ayant assuré qu'il étoit accusé de plusieurs grands crimes, & même de conspiration contre l'Etat. Je laisse à votre prudence le soin de veiller, comme il faut; afin qu'on ne lui fasse pas quelque mauvais parti; car je crains beaucoup les effets du mauvais cœur de ce Roi. Quant à ce qui regarde votre ministere, il semble que la lettre que le Roi vous écrit, vous ouvre une voye pour avan-

cer beaucoup l'œuvre du Seigneur. Dieu vous garde pourtant des préjugés que je sens en moi-même. C'est pourquoi je vous avertis, mon cher Pere, que vous apportiés tous vos soins ; afin que ces peuples soient bien persuadés, que dans tout ce que vous faites, vous n'avez en vûë que leur salut. Je suppose que vous êtes informé des Idoles principalles, que ces peuples adorent. Cependant en ayant eu une Relation particuliere par un soldat Chrétien, qui s'est trouvé, dans l'armée : Je vous dirai, que Gamzambundo & Naviez sont les plus estimés, qu'elles ont des cases ou des temples, qu'on les regarde comme les Dieux tutelaires de l'Etat, & qui veillent efficacement à la conservation du Roi pendant la guerre. Les autres, sont Muegilla, Muchiva, Nabua, Vainangi, celles-ci ont des antres consacrés à leur honneur, en beaucoup d'endroits, & vous en aurés vû un proche le Palais du Roi. J'ai appris encore qu'il y a un enchanteur célébre, auquel le Roi a donné deux disciples, pour les instruire dans son art. Il y a encore une mechante femme nommée Calalla-Caguiré, qui est une sorciere des plus adroites. Si vous pouvez trouver quelque expedient, pour donner la

chasse à ces scelerats, & les faire sortir du Royaume, je crois que ce sera un moyen de réussir dans vos entreprises, & de détromper les gens qu'ils seduisent.

Outre les Idoles dont je viens de parler, il y en a d'autres qu'on revere dans les lieux éloignés de la Cour. Les plus fameux, sont Badé, Lambria, Coala, Cangongo, ou Cagnongo, Canguissé, Dalabanga, Binghi, Aqueza, Mutacalambo & autres, jusqu'au nombre de trente-neuf. Faites donc tous vos efforts pour exterminer tous les Ministres des faux Dieux, qui seduisent ces peuples, & vous aurés fait beaucoup pour vous, & pour les Missionnaires qui viendront après vous; mais souvenez-vous sur toutes choses, de bien recommander vos entreprises à la Divine Majesté; c'est d'elle dont vous devés attendre le progrès qu'elle voudra bien vous accorder pour sa gloire, & pour notre consolation. Prions l'un pour l'autre. A Massangano, le 14. de Mai 1656. Signé Fr. Seraphin de Cortonne.

Jerôme arriva à Maopongo, plein de joye de se voir en liberté, & auprès de son cher maître; mais sa joye fut courte. Dès le matin les Ministres

lui envoyerent dire de se rendre à la Cour, & dès qu'il y fut; ils le firent mettre aux fers, & dans une étroite prison, jusqu'au retour du Roi, qui en disposeroit, comme il le jugeroit à propos.

Le Pere Jean-Antoine eût le cœur percé de douleur, quand il apprit cette nouvelle; ne pouvant rien obtenir du Tendala & des autres, qui disoient avoir reçû un ordre exprès du Roi, de faire ce qu'ils faisoient, il partit sur le champ, & se rendit en diligence à Massangano, où l'armée Portugaise étoit en quartier. Il esperoit y trouver le Roi de Maopongo, & avoir une explication avec lui, en présence du Général des Portugais & du Pere Préfet.

Mais ce Prince étoit déja parti pour retourner dans ses Etats. Il parla au Général Portugais, touchant le Négre Jerôme qu'on avoit arrêté, & lui fit ses plaintes. Cet Officier qui étoit aussi offensé que lui, du manque de parole de ce Roi Apostat, lui dépêcha un courier, & lui manda qu'il eût à se souvenir de sa parole, & à rendre l'Interprete au Pere Missionnaire. Le Roi lui manda qu'il le feroit dès qu'il feroit arrivé à Maopongo. Le Pere

qui connoissoit la duplicité de ce Prince, se hâta de retourner auprès de lui, afin de solliciter la liberté de Jerôme, ou empêcher qu'il ne lui arrivât quelque disgrace plus fâcheuse; quelque diligence qu'il pût faire, il arriva trop tard : le Roi qui étoit arrivé devant lui, avoit aussi-tôt envoyé Jerôme avec sa mere, dans une Isle de la Coanza, avec ordre au Gouverneur, de les faire renfermer tous deux dans une de ces cavernes, que l'on trouve dans les souches des arbres d'Alicande, & de les y faire devorer par les fourmis rouges, qui y sont sans nombre.

Le Gouverneur de cette Isle, qui étoit un homme prudent & humain, ne pût se resoudre d'être le ministre de cette barbarie. Il écrivit à son maître, que s'il vouloit punir ces pauvres gens, il ne manquoit pas de moyens de le faire, sans se servir d'un qui feroit tort à sa réputation. Le Roi s'appaisa un peu, & manda au Gouverneur, qu'il laissoit à sa discretion le châtiment qu'ils meritoient ; pourvû sur toutes choses qu'il ne les laissât pas échaper. Le Gouverneur se fiant à la situation de son Isle, dont il ne croyoit pas qu'on pût s'échaper, leur donna

la liberté d'aller par tout ; pourvû qu'ils fussent toûjours accompagnés de deux esclaves qui les gardoient.

Le Préfet ayant été averti pardes marchands, de la mauvaise foi d'Angola-Aarij, ne jugea pas à propos de retenir plus long-tems dans ce lieu, un Missionnaire, dont il pouvoit se servir plus utilement dans un autre endroit : de sorte, qu'après une demeure de seize mois dans Maopongo, où il avoit beaucoup souffert, & où les progrès qu'il avoit faits, avoient été fort mediocres, & encore moins assurés, il l'en retira, & l'envoya avec son compagnon le Frere Ignace, à la forteresse d'Embacca, dont il lui donna le soin, & de tous les environs.

Le Pere Jean-Antoine, n'eût pas de peine d'obtenir son congé du Roi. Les choses se firent pourtant avec politesse de part & d'autre, la satisfaction étoit reciproque. Il arriva à Embacca, & joüissoit d'un peu de repos dans ce lieu; lorsque son Interprete y arriva. La joye fut grande de part & d'autre. Ce pauvre homme s'étant jetté à son col, fut quelque tems sans pouvoir proferer une seule parole. Il lui dit à la fin, que quand il eût appris son départ de Maopongo, il en

fut extraordinairement affligé, regardant sa délivrance, comme absolument impossible, qu'à la verité il avoit beaucoup à se loüer de la douceur, & de l'humanité du Gouverneur; mais que la présence de ses deux gardes, lui ôtoit toute esperance de pouvoir se sauver par la fuite. Ce qui lui faisoit encore plus de peine, c'étoit l'impossibilité de faire sauver sa mere avec lui, ne pouvant se resoudre de l'abandonner; mais qu'après y avoir bien pensé, il crut qu'on ne feroit point de mal à sa mere, à l'occasion de la fuite de son fils, & qu'étant en liberté, il pouroit travailler plus utilement à lui procurer la liberté. Que sur cela, il avoit parlé à ses deux gardes, & que les ayant trouvés dans la disposition de se sauver, & de tout entreprendre pour se mettre en liberté; ils étoient partis une nuit, avoient traversé la riviere à la nage, après avoir imploré l'assistance de Dieu, & recité les Litanies de la Sainte Vierge. Le trajet étoit dangereux, outre la longueur & le cours rapide de la riviere, ils avoient beaucoup à craindre des crocodilles, qui y sont en grand nombre. Ils arriverent heureusement à l'autre bord, & ayant trouvé une

cabanne de Pastres, ils y passerent le reste de la nuit, dans la crainte continuelle d'être devorés des Lions, dont ils entendoient les rugissemens assés près d'eux.

A la pointe du jour ils s'enfoncerent dans l'épaisseur de la forêt, & marcherent par des sentiers très-difficiles pendant quatre jours entiers, souffrant la faim & la soif; & enfin, ajoûta-t'il, me voila, par la misericorde de Dieu, arrivé à vos pieds, dans la resolution de vous servir, & de ne vous quitter jamais. Il n'y a que l'absence de ma mere qui m'afflige; mais il m'a été impossible de l'enlever; parce qu'elle couchoit au milieu des autres femmes esclaves du Gouverneur. Si vous jugés que j'aye fait une mauvaise action, commandés, je suis prêt de retourner dans l'esclavage.

Le Pere l'embrassa tendrement, & l'assura qu'il mettroit tout en œuvre pour lui rendre sa mere, qu'il vêcût en paix, & qu'il n'oubliât jamais les graces que Dieu lui avoit faites.

Le Pere ne jugea pas à propos de retenir auprès de lui ces trois fugitifs, à cause des consequences; mais il pria un Officier Portugais, de les recevoir pour quelque tems dans sa maison,

ce que cet Officier fit avec beaucoup de bonté.

Cependant le Roi ayant été averti de la fuite de Jerôme, entra dans une furieuſe colere, & ayant appris par ſes eſpions qu'il étoit dans la maiſon de cet Officier Portugais, il lui fit offrir tout ce qu'il pourroit deſirer, s'il le lui vouloit remettre entre les mains. L'Officier ſe mocqua de ſes promeſſes, & le Viceroi, qui avoit interêt dans cette affaire, ayant ſçû les tentatives de ce Roi, lui écrivit rudement, & l'obligea à ſe deſiſter de ſes prétentions injuſtes, & à ſe taire.

Jerôme ne fut point ingrat de ces faveurs, il s'attacha au ſervice des Miſſionnaires inviolablement, & on doit dire, à ſa loüange, qu'il n'y a jamais eu dans les Miſſions des Capucins d'Interprete plus fidéle & plus zélé que lui. La calomnie ne le laiſſa pas en repos. Un Négre jaloux de ſon poſte, l'accuſa de reveler les Confeſſions. Pour entendre ceci, il faut ſçavoir, que quand les Miſſionnaires ne ſçavent pas aſſés parfaitement la Langue des peuples; ceux qui viennent ſe confeſſer, diſent leurs pechés à l'Interprete, qui ſur le champ, & en la préſence du penitent, les dit au Prêtre

en Portugais, & dit au penitent ce que le Confeſſeur lui ordonne de lui dire. Dans ce cas l'Interprete eſt obligé au même ſecret que le Confeſſeur, & ſeroit puni auſſi rigoureuſement, que s'il avoit violé le ſecret de la Confeſſion.

Cette affaire faiſant du bruit, & pouvant avoir des ſuites fâcheuſes ; le Pere Jean-Antoine fit venir le calomniateur, & l'ayant convaincu d'une maniere autentique, il l'obligea de demander pardon publiquement à l'Interprete, & de ſe retracter de ce que ſa malice lui avoit fait avancer. Il le fit de la maniere la plus ſolemnelle, & remercia bien le Pere, de ce qu'il ſe contentoit de ce déſaveu, ſçachant bien, que s'il l'avoit envoyé à Loanda, il auroit été châtié très ſeverement.

Cette affaire terminée, le Pere s'appliqua à découvrir certains impoſteurs qui s'introduiſoient dans les maiſons des Négres, & qui ſe diſant Miniſtres de certaines fauſſes Divinités peu connuës, impoſoient à ces peuples credules & toûjours portés à l'Idolâtrie, & cauſoient des ſcandalles, & la ruine de beaucoup d'ames.

Pendant qu'il étoit occupé à cette

[illegible]

[illegible] & qu'il [illegible] hom- [illegible] d'ini- [illegible] déclara les [illegible] l'attirail de [illegible] preuves [illegible] qu'il lui disoit. [illegible] avec le Vi- [illegible] arrêter par la [illegible] sorciere avec son [illegible] en même tems son [illegible] On trouva dans sa case tout [illegible] homme avoit déclaré; [illegible] de quoi remplir bien des pages, si on en donnoit ici l'inven- taire.

Dès que ces deux personnes se virent en prison, elles confesserent, sans attendre la question, tous les crimes qu'elles avoient commis, soit pour aider les uns à se venger de leurs ennemis, soit pour les servir dans leurs amours. Les Juges ayant mûrement examiné, ne trouverent pas qu'ils meritassent absolument la mort; mais ils ordonnerent que tout l'attirail de leur métier seroit brûlé en leur présence, & qu'après avoir été rasés, ils seroient fustigés tout autour de la place, & envoyés en exil dans des lieux éloignés l'un de l'autre, où on auroit soin de veiller sur leur conduite, pour reconnoître s'ils se corrigeroient comme ils l'avoient promis.

Ce châtiment épouvanta tous ceux qui se mêloient de ces infâmes métiers; car les Négres ne craignoient rien tant, que d'être fustigés en public par la main du bourreau, sur tout dans les lieux où il y a des soldats. De sorte, que tous ceux qui étoient ou qui se disoient sorciers, magiciens, ou enchanteurs, prirent la fuite & se retirerent dans d'autres païs : il n'y eût que les plus adroits, qui se tenant pourtant cachés, ne paroissoient que la nuit, & se faisoient payer au double,

& au triple de leurs operations ; vû le peril auquel ils s'exposoient s'ils étoient pris ou trahis.

Un de ceux-là fut denoncé au Pere, il se disoit le Ministre de la pluye. Un Officier de Milice l'arrêta pendant qu'il faisoit un repas joyeusement avec un de ses amis.

Le Pere l'interrogea, & il ne pût disconvenir, qu'il se disoit le Ministre de la pluye, & qu'à cause de cela, il étoit en reputation dans beaucoup d'endroits. Le Pere le voulant contraindre à déclarer de quels secrets il se servoit pour operer ces prétendus prodiges.

Pere, lui dit-il, *sçachés que tout mon art consiste dans l'apparence, & qu'il n'a aucune réalité. Il me faut beaucoup d'adresse pour tromper ceux qui m'employent. J'ai des connoissances assés étenduës des changemens du tems, & je sçai prendre assés au juste mes précautions, pour ne pas manquer dans ce que je promets. Je ne commande à la pluye de tomber, que quand je vois que les nuages & les vents y sont disposés, & je ne la fais cesser que quand j'ai ces mêmes indices. Quand il arrive que je manque, j'en rejette aussi-tôt la faute sur le manque de foi de*

ceux qui m'ont mis en besogne. C'est par mes adresses que je gagne ma vie. Je trompe adroitement ceux qui sont assés simples pour me croire. Du reste je ne me crois coupable, qu'en ce que je m'attribuë ce qui n'est dû qu'au vrai Dieu.

Cette déclaration, son repentir & les promesses qu'il fit de ne plus recidiver, n'empêcherent pas que la Justice ne le fit foüetter publiquement. Mais le Pere obtint grace pour ses oreilles, qui devoient être coupées, & il fut envoyé en exil dans une Province éloignée.

Le Gouverneur d'Embacca, fit prendre un Négre, que l'on disoit avoir fait un pacte avec le Démon, & par ce moyen d'être un des plus grands sorciers de tout le Royaume. Il le fit conduire au Pere Missionnaire; afin qu'il l'interrogeât, & qu'il le convainquît. Entre les chefs d'accusation qu'il y avoit contre lui, on rapportoit qu'il rompoit les plus grosses chaînes de fer, comme si elles n'eussent été que de méchantes ficelles d'étoupe. Le Pere lui fit mettre au col une longue chaîne de fer, & lui dit de la rompre. Je ne le puis, répondit le sorcier, parce que je suis en présen-

ce d'un Prêtre du Dieu des Blancs. La force me manque à présent ; quoique j'aye fait plusieurs fois ce que vous me commandés. Il demeura constant à dire, que c'étoit sa présence qui l'empêchoit d'agir. La Justice seculiere le condamna au foüet, & d'être transporté, & vendu comme esclave au Bresil. Je ne finirois pas si je voulois rapporter tout ce que mon Auteur a vû sur ces matieres.

Mais voici un exemple de la profondeur des jugemens de Dieu, qu'il est bon de rapporter.

Il y avoit peu de jours, que le Pere Jean-Antoine étoit arrivé à Embacca, lorsque le Gouverneur l'envoya prier d'aller consoler & exhorter deux hommes qui devoient être executés à mort le jour suivant pour crime de felonie & de revolte contre la Couronne de Portugal.

L'un d'eux étoit Soua ou Gouverneur d'un gros bourg, & l'autre étoit son Lieutenant, homme considerable.

Le premier qui n'avoit pas plus de trente ans étoit Chretien de profession, & se nommoit Antoine. L'autre étoit septuagenaire, & Idolâtre très-zélé pour le culte des faux Dieux. Le Missionnaire ne douta point, que la fa-

cilité qu'il trouveroit à disposer le Chrétien à la mort, ne lui servît beaucoup à convertir l'Idolâtre, & il se trompa. Etant allé à la prison sous prétexte d'une simple visite, il leur parla sans affectation de l'instabilité des choses humaines, & quand il crut pouvoir leur parler plus à découvert, il leur découvrit enfin, que le jour suivant, seroit leur dernier jour.

Le Soua n'eût pas plûtôt entendu cette triste nouvelle, qu'il s'emporta d'une maniere si extraordinaire en blasphêmes contre Dieu, & en injures contre ses Juges, que le Pere qui comptoit beaucoup sur lui pour la conversion de son compagnon, en demeura tout surpris. Tout ce qu'il lui pût dire fut inutile, il ne pût le faire revenir à lui; il sembloit qu'il fût devenu fol. L'Idolâtre au contraire, s'assit en un coin de la prison, & mettant sa tête entre les paûmes de ses mains, il demeura immobile, comme un homme qui pense à quelque chose d'importance, ou qui medite une entreprise de grande consequence. Le Pere croyant que le Soua reviendroit à lui, après qu'il auroit jetté le premier feu de son emportement, s'approcha de lui, & lui dit les choses les plus

touchantes pour le faire rentrer dans lui-même, & l'obliger de faire un bon uſage des momens qui lui reſtoient, deſquels ſon ſalut éternel dépendoit abſolument. Tout fut inutile; il ſembloit que les diſcours du Miſſionnaire excitoient ſa colere, ou plûtôt ſa rage, il blaſphemoit contre Dieu, d'une maniere qui faiſoit horreur.

Sa ſœur avertie de ſa condamnation, vint à la priſon, & après lui avoir témoigné la part qu'elle prenoit à ſa diſgrace, elle l'exhorta comme une bonne Chrétienne, à ſe ſouvenir qu'il étoit Gentilhomme & Chrétien, & que pour le ſalut de ſon ame & l'honneur de ſa famille, il devoit mourir en Chrétien comme il avoit vêcu. Elle joignit au diſcours pathetique qu'elle lui fit toutes les adreſſes dont les femmes ſont capables, elle s'évanoüit, elle revint, elle ſe fâcha, elle s'adoucit, elle l'embraſſa tendrement; il fut ſourd, aveugle, denaturé, il ne voulut jamais ſe rendre; mais toutes ces adreſſes furent-elles tout-à-fait inutiles? Non, mais ſi elles ne ſervirent pas au Gouverneur, ſon Lieutenant en profita. Revenu de ſon profond ſilence, qui auroit pû paſſer pour une extaſe, il ſe leva du lieu où il avoit

demeuré si long-tems, il vint se jetter aux pieds du Pere, & les embrassant en pleurant amerement : *C'est ma faute*, lui dit-il, *d'avoir vécu si long-tems dans l'Idolâtrie, ayant été instruit, comme je l'ai été dans votre Loi, je veux mourir en Chrétien. Je vous demande de tout mon cœur le Baptême, & se tournant du côté du Soua, j'ai l'ame percée de douleur*, lui dit-il, *de voir ta dureté; est-il possible que tu ailles terminer ta vie d'une maniere si indigne d'un Gentilhomme & d'un Chrétien. Pour moi je te déteste, & je t'abandonne. Si j'ai été autrefois ton sujet, je me separe de toi, pour mourir dans la vraye Foi. Nous meritons tous deux la mort. Je reconnois dans la Sentence qui m'y condamne, une grace signalée de Dieu, qui me donne le tems & les moyens de m'y preparer. Si tu es sourd & aveugle, va avec celui qui sera ton bourreau dans tous les siécles, j'ai dans ce moment ouvert mon cœur, & soumis ma volonté à croire tout ce que j'ai entendu dire par les Chrétiens, & que je viens encore d'entendre du Pere Missionnaire, entre les mains duquel je depose mon ame, pour l'offrir avec moi en holocauste à la justice de*

Dieu pour mes pechés passés, dont j'espere le pardon de la misericorde de Dieu qui m'a créé & m'a racheté.

Après ce discours, il fit de nouvelles instances au Pere, pour être baptisé, & comme il se trouva aussi-bien instruit de nos mysteres, que s'il eût été un Chrétien des plus anciens & des mieux disciplinés, il lui fit faire les actes necessaires, & lui confera le Baptême avec le nom de Pierre.

Ce nouveau Chrétien fut un assés long-tems à remercier Dieu de la grace qu'il venoit de recevoir; après quoi se tournant vers le Missionnaire les yeux baignés de larmes, que l'excès de sa joye attiroit, *Mon Pere*, lui dit-il, *j'irai presentement à la mort avec autant de joye, qu'un autre qui seroit en ma place, recevroit la nouvelle de sa grace. La seule affliction que j'ai, est de voir Dom Antoine. Je voudrois que vous fissiés de nouveaux efforts pour l'aider; votre présence & vos bons discours me consolent infiniment. C'est pourquoi je vous conjure de ne me pas abandonner.*

Le Pere passa la nuit avec eux dans la prison, & l'heure du supplice étant arrivée, ils sortirent precedés d'un Crieur public, qui annonçoit le con-

tenu de leur jugement. Le Chapelain des troupes se chargea de conduire le Soua, & le Pere Antoine le nouveau Chrétien.

Quand ils furent arrivés à l'échafaut, l'executeur coupa la tête au Soua, sans qu'il eût été possible de le faire rentrer en lui-même, au contraire, il blasphemoit comme un desesperé.

Le nouveau Chrétien devoit être étranglé, on lui mit deux fois la corde au col, & deux fois la corde se rompit. Cet accident qui est des plus extraordinaires, fit croire au peuple, & à la garnison qui étoit sous les armes, qu'il y avoit du miracle là-dedans, d'autant que le patient repetoit sans cesse, les saints noms de Jesus & de Marie. On commença à crier grace de tous côtés; mais comme les Juges qui l'avoient condamné, n'avoient pas l'autorité d'infirmer leur Sentence, l'executeur lui mit une troisiéme corde & l'étrangla.

Qui n'admirera ici la profondeur des jugemens de Dieu? ils sont grands, ils sont impenetrables & ils sont justes.

En voici encore une preuve.

Un homme né à Embacca, marié, & qui vivoit en bon Chrétien, vint

trouver le Pere Antoine, & lui dit hors la Confession, qu'il étoit tourmenté depuis long-tems par deux fantômes qui ne le laissoient point en repos ni jour ni nuit. L'un d'eux, disoit-il, me paroît tout couvert de playes, avec les pieds & les mains percées. Il ne laisse pas d'être venerable, & me dit avec beaucoup de douceur que je n'ai point été baptisé, & que je le dois être si je veux être sauvé. L'autre est richement habillé; mais sa présence m'épouvante, son air est affreux, celui-ci me dit de ne pas obéïr au premier, ou qu'autrement j'aurai lieu de me repentir. Pere, lui disoit cet affligé, je ne sçai que faire; car je crois avoir été baptisé en venant au monde.

Le Pere examina la chose, & crut d'abord que c'étoit quelque illusion, ne pouvant se persuader que cet homme qui avoit toûjours passé pour Chrétien, & qui en avoit fait les fonctions avec beaucoup d'exactitude & de pieté, ne fût pas baptisé. Il lui donna quelques exercices de devotion à pratiquer, & chercha cependant à s'éclaircir du fait, soit par les Registres, soit par les témoignages de ceux qui l'avoient vû naître. Il ne trouvoit rien qui

qui le satisfit, & cependant l'homme étoit toûjours inquieté par ces deux phantômes. Il arriva dans ce tems-là, un Négre qui depuis plusieurs années étoit absent d'Embacca. Comme le Pere sçût qu'il avoit élevé celui dont il s'agissoit dès sa plus tendre enfance, il s'informa de lui s'il sçavoit qu'il eût été baptisé ; il répondit que cet enfant s'étant trouvé orphelin de pere & de mere, lorsqu'il étoit au berceau, il en avoit pris soin, sans s'informer s'il avoit été baptisé ou non, & sans penser à le faire baptiser. Ce témoignage, & d'autres que le Pere eût, le déterminerent après en avoir conferé avec les Superieurs, à le baptiser sous condition, & aussi-tôt il ne vit plus le phantôme, qui le dissuadoit de se faire baptiser. Il n'y eût que celui qui lui conseilloit de le faire, qui vint encore une fois le congratuler de ce qu'il avoit fait, & ne revint plus depuis.

Un Missionnaire trouva dans un lieu écarté d'une des Provinces du Royaume de Dangala, un vieillard à qui le public donnoit cent trente ans. Ce vieillard ayant appris son arrivée, l'envoya chercher, & lui dit, qu'il sçavoit qu'il ne mourroit point

ſans recevoir la grace du Baptême ; & qu'il le prioit de le baptiſer ; afin de le délivrer de la priſon de ſon corps & lui ouvrir le Ciel. Le Miſſionnaire l'inſtruiſit ſommairement & le baptiſa, & quelques momens après, il le vit expirer.

La même choſe arriva à un autre vieillard aveugle, & ſi décrepit qu'il ne ſe levoit plus depuis long-tems de deſſus ſa natte. Il ſçût l'arrivée d'un Miſſionnaire, il l'envoya chercher & l'embraſſant étroitement. *Dieu ſoit beni*, dit le vieillard, *qui m'a envoyé un Prêtre pour me baptiſer avant que je quitte ce monde. Il l'a promis à mon cœur depuis long-tems. Je crois tout ce que vous croyez. Je vous prie de me baptiſer, je vous attends depuis long-tems, & quoique ma famille ſe mocque de moi & de mon eſperance, j'ai toûjours eſperé de recevoir ce bonheur, étant aſſuré qu'auſſi-tôt que je l'aurai reçû, je quitterai cette vie. Le Pere le baptiſa, & il mourut auſſi-tôt.*

Fin du quatriéme volume.

TABLE
DES MATIERES

Contenuës dans ce quatriéme volume.

A

G

H

I

L

M

P

T

V

Z

Fin des Tables du quatriéme volume.



